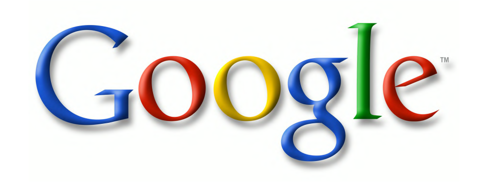
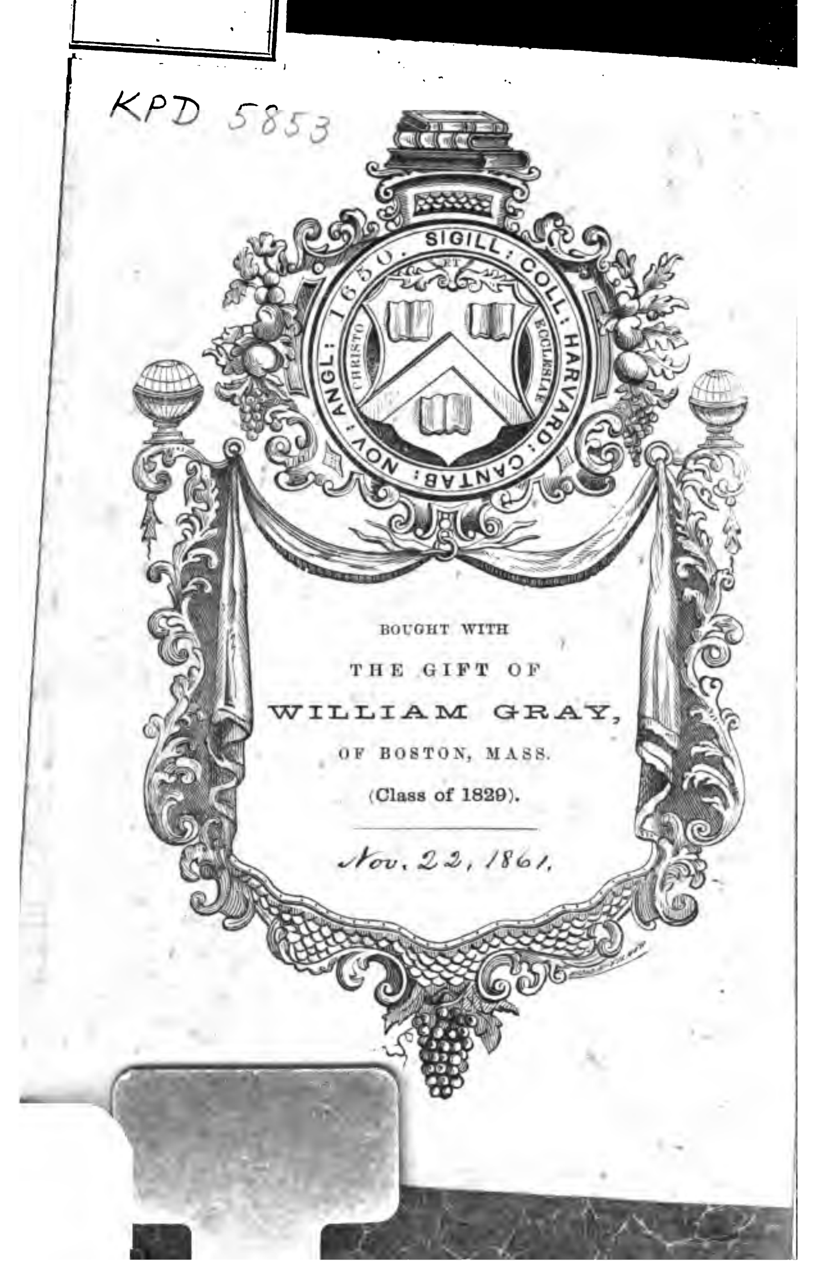





SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



FROISSART.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

LE XIVme SIÈCLE.

Bruxelles. Impr. de Delevingue et Callewaert.

FROISSART.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

LE XIVme SIÈCLE,

PAR

M. KERVYN DE LETTENHOVE.

TOME SECOND.

PARIS.

A. DURAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES GRÉS-SORBONNE, 7.

Décembre 1857.

DEUXIÈME PARTIE.

FROISSART CHRONIQUEUR.

CHAPITRE PREMIER.

TRADITIONS LITTÉRAIRES DU HAINAUT.

I. — La langue des Francs et des Français. — Influence du nord sur le midi. — Premières formes de la littérature.

Le pays qui s'étend entre la Meuse et la mer, borné au nord par les marais de la Batavie, les sables de la Toxandrie et les campagnes longtemps désertes du Brabant, se rapprochant au contraire vers le sud des cités gallo-romaines de Tournay, de Cambray et d'Arras, où les arts fleurirent de bonne heure, semble occuper une place à part dans l'histoire. Théâtre des luttes suscitées

par des peuples nouveaux qui cherchent à sortir de la barbarie pour pénétrer par le droit de la force dans le domaine de la civilisation, ou renouvelées sans relâche par des monarchies séculaires qui ne songent plus qu'à reculer leurs vastes frontières, il a vu passer toutes les races, tous les conquérants, toutes les ambitions et toutes les gloires. C'est des rives de l'Escaut que s'élance Clodion le Chevelu, et sa dynastie viendra s'éteindre, à quelques lieues de son berceau, sous les cloîtres de Saint-Bertin; un peu plus vers l'est, aux bords de la Meuse, se trouvent Heristal et Landen, d'où se lève une autre dynastie qui succède à celle de Clodion et dont les héroïques souvenirs ne se perdront jamais dans les vallées qui l'ont vu naître et atteindre rapidement le faîte de la grandeur.

Peu à peu les races se mêlent et se confondent. Le christianisme, les soumettant à sa règle divine, relève l'élégante mollesse des unes, adoucit la vigoureuse rudesse des autres, et c'est sur le champ de bataille jonché de la hache du Franc et du glaive des derniers légionnaires romains, que s'élèvent ces puissantes abbayes de la Neustrie septentrionale, où revivent les études et où se forme péniblement, dès le neuvième siècle, la langue nouvelle : langue des Francs de Clovis à Hugues Capet, langue des Français de Hugues Capet à Louis XIV. C'est à Saint-Riquier, qui eut pour abbé un gendre de Charlemagne, à Elnone, où Charles le Chauve faisait élever ses fils, que l'on en découvre les premières traces. C'est à Valenciennes, dans la patrie même de Froissart, que l'on

conserve la prose de sainte Eulalie, composée au IXe siècle, qui en est le plus ancien monument littéraire.

La véritable France du Ve au XIVe siècle, la France libre, conquérante et redoutée des Capitulaires [1], la *douce* France des trouvères, c'est la riche contrée où la nation des Francs, faible par le nombre, mais brave et forte, secoua de sa tête le joug sévère des Romains, où Clovis eut ses deux capitales : Tournay, où il fut exhorté par saint Éleuthère, Paris, où il marqua de sa francisque la place où il fondera la basilique chrétienne. Voyez Froissart, comme il distingue encore de l'Auvergne, du Berry, de la Champagne, de la Bourgogne, de la Normandie, la France du nord, qui, dominant toutes les autres contrées de l'ancienne Gaule, arriva à leur imposer son nom.

La langue qu'on parle entre l'Escaut et la Seine est rude et gutturale, remarque Adhémar de Chabannes; elle tient par son origine aux dialectes apportés par les vainqueurs soit de l'Yssel, soit du Rhin, et reproduit en quelque sorte le génie énergique et fier de la conquête; mais l'Église qui vit selon la loi romaine, la modifiera, l'assouplira et la régularisera en l'associant à ses pompes et à ses hymnes. Sa première forme littéraire se révèle dans les cantiques que répète la foule agenouillée au pied

(1) Francia....
Libertate vigens, colla superba terens,
Quam variæ gentes dominam timuere sevéram.
Cap., éd. Baluze, I, col. 807.

de l'autel, puis dans quelque homélie sur les livres saints. Mais voici que l'homme de guerre se fait poëte ou orateur comme l'homme d'église, quand il exhorte les siens au combat, ou que, le combat achevé, il entonne un chant de victoire; et la langue nouvelle, se prêtant à des inspirations si différentes, se développe de plus en plus jusqu'à ce qu'elle ose raconter non plus une seule bataille ou un triomphe isolé, mais un ensemble de faits où la fable ne se mêle à l'histoire que pour agrandir davantage ses héros. Nous voulons parler de ces épopées consacrées à la fondation de l'empire franc, qui, pendant trois siècles, furent pour les poëtes du nord de la Seine comme un thème commun dont leur imagination multiplia à l'infini les incidents et les péripéties. Rien n'est plus noble, rien n'est plus grand que le caractère de ces compositions, dont le fond appartient évidemment aux traditions germaniques; mais, si l'on en étudie la forme, il faut bien y reconnaître, dès qu'elle devient moins rude et plus élégante, l'influence de la littérature romane.

II. Influence exercée plus tard par le midi sur le nord. — Aliénor de Guyenne. — La Champagne. — La Flandre. — Le Hainaut.

Quelques noms, quelques dates suffisent pour expliquer comment le midi, qui avait subi l'influence du nord, soumit à son tour le nord à son influence, et comment elle s'exerça principalement dans ces cours de Hainaut, de

Flandre et de Champagne, où l'on trouve, dit Villehardouin, « li plus haut sengnour qui sont sans couronne. » Il ne faut remonter qu'au XIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où vivait la célèbre Aliénor de Guyenne, qui, issue d'une maison chère aux troubadours, fut elle-même l'objet de leurs canzons. Sa fille épousa le comte Henri de Champagne et fut la mère de Thibaud V et l'aïeule de Thibaud VI. L'un de ces princes eut pour maréchal Geoffroi de Villehardouin, l'autre, qui fut un poëte excellent (car l'histoire l'appelle indifféremment le Grand ou le faiseur de chansons), eut pour sénéchal Jean de Joinville.

Une nièce d'Aliénor de Guyenne fut la femme de Philippe d'Alsace. Comme Aliénor, elle présida une cour d'amour, et c'était sous les frais ombrages de Winendale que les plus élégants trouvères de son temps venaient lui lire tour à tour les romans d'Yseult, du Graal, de Tristan de Léonnois ou du Chevalier au Lion. Ce goût des lettres recevra en Flandre une nouvelle impulsion quand un mariage élèvera à ce noble comté les sires de Dampierre, nés dans le même pays que le comte Thibaud, Villehardouin et Joinville.

Dans le Hainaut, mêmes influences. Une petite-fille d'Aliénor de Guyenne épousa le comte Baudouin, qui ne se contenta pas de conquérir Constantinople, mais qui fut aussi poëte et qui fit rédiger des histoires qui conservèrent son nom. Ajouterai-je qu'à la même époque où écrivait Villehardouin, il eut pour ami Cuesnes de Béthune, dont les vers nous offrent une langue bien plus

polie, bien plus harmonieuse, quoiqu'il s'excuse de ne pas avoir été élevé à Pontoise (¹)?

N'oublions pas que cette cour de Hainaut était renommée dans toute l'Europe par la protection qu'elle accordait aux lettres. On citait ses princes comme les modèles accomplis de la chevalerie, et ses princesses, savantes et belles, étaient recherchées par Philippe Auguste comme par Édouard III.

Les poëtes étaient toujours accueillis avec honneur à Mons et à Valenciennes; là se rencontraient les minnesingers, venus des bords du Rhin, et les trouvères des bords de la Scarpe et de l'Oise; ils se montraient d'autant plus empressés à chanter les comtes de Hainaut, qu'ils retrouvaient en eux les derniers descendants de Charlemagne (²). Leur caractère ardent et généreux, leurs traits

(¹) On sait que Cuesnes de Béthune fit des vers pour la comtesse de Champagne, fille d'Aliénor. Les archives de Lille possèdent quelques chartes intéressantes sur Cuesnes de Béthune. Dans la première, du mois de mars 1201, il nomme ses filles Ricalde et Aélis; dans la seconde, Cuesnes donne à l'église de Saint-Barthélemy, à Béthune, trois muids de froment par an; la troisième, du mois de décembre 1212, où il prend le titre de proto-camérier de Romanie, est une donation en faveur d'un de ses serviteurs. Dans le sceau appendu à la première de ses chartes, la charité est représentée par une femme étendant ses mains au-dessus d'un enfant qui se réfugie dans son sein. On lit au-dessus le mot *merci*.

(²) Les historiens du XIIe siècle remarquent que par le mariage d'Isabelle de Hainaut avec Philippe Auguste, la race de Charle

mêmes rappelaient le célèbre empereur franc, et c'était un touchant souvenir des forêts de la Germanie que ces plaids de Hornu, où ils rendaient la justice assis sous de vieux chênes, comme le fit depuis, à Vincennes, le petit-fils d'Isabelle de Hainaut, saint Louis.

De la cour des princes, le mouvement littéraire se répandit promptement dans les cités enrichies par le commerce et une longue prospérité. Partout, à l'imitation des cours d'amour, se formèrent ces puys d'amour où l'on couronnait d'un chapelet de roses ou de feuillage, comme chez les anciens, les poëtes les plus habiles dans l'art de bien dire.

Déjà aux épopées carlovingiennes succédait une autre épopée, celle de ces guerres saintes qui avaient arraché les princes et les barons de leurs somptueux châteaux pour les entraîner par delà la mer à conquérir, sous un ciel brûlant, un tombeau resté vide et, par là, plus sacré. Tandis que les clercs, fidèles à l'usage des monastères, composent en latin ce beau livre dont le titre est encore plus admirable, les *Gesta Dei per Francos*, la *Chanson d'Antioche*, écrite dans le nord de la France, rend accessibles à tous les merveilleux tableaux de la croisade; et, sans doute, bien des récits rimés du même genre circulaient alors, qui sont aujourd'hui perdus. De même que les

magne remonta sur le trône de France : « Regnum Franciæ re- « ductum ad progeniem Caroli Magni, » dit la chronique de Marchiennes.

rhapsodes chantaient dans les cités de l'Hellade la colère d'Achille, le long séjour des Grecs devant Troie, et Priam égorgé au pied de l'autel domestique, des ménestrels errant de ville en ville dépeignaient dans leurs vers la jalousie de Bohémond et de Tancrède, les souffrances des croisés près du torrent desséché de Cédron, près de la source tarie de Siloé, et Godefroi refusant de porter une couronne d'or, là où celle du Christ n'avait été tressée que d'épines.

Mais cette forme n'est pas encore assez populaire, ni assez rapide. A côté des clercs, qui savent le latin, à côté des ménestrels, qui composent des vers, les chevaliers réclament aussi une place ; ils veulent faire connaître eux-mêmes ce qu'ils ont fait. Ce sera un récit simple, sincère, où les événements seront inscrits à mesure qu'ils se présenteront. Ce récit, on le nommera la chronique, et nous le découvrons à la même époque, en Champagne et dans le Hainaut, car on ne peut pas séparer le nom de Geoffroi de Villehardouin de celui de son continuateur, Henri de Valenciennes.

Bientôt d'autres chroniques sont abordées, où l'on racontera non-seulement les expéditions lointaines, mais aussi les événements de l'histoire intérieure, ceux qui concernent les familles les plus illustres, ceux qui intéressent tout le pays. Les chroniques que Baudouin d'Avesnes fit rédiger au château de Beaumont sont antérieures de quelques années aux chroniques de Saint-Denis. Commencées vers 1275, elles se continuèrent de généra-

tion en génération, dans ce même château de Beaumont, à l'ombre duquel s'élevait le toit de la famille de Froissart.

Sans doute, les chroniques écrites en prose, c'est-à-dire dans la langue que parlaient les bourgeois et le peuple, furent d'abord accueillies avec quelque dédain. La chronique rimée, comme celle de Guillaume Guiart ou de Mouskès, conserva quelque temps sa prééminence : il semblait que dans la vie élégante des cours, la poésie fût la forme toute naturelle que revêtait une pensée noble et élevée. Mais à la fin du xve siècle, la prose détrône la narration en vers, toujours moins exacte et, d'ailleurs, condammée à la monotonie par la répétition laborieuse des mêmes sons. Tandis que Charles V ordonne que les chroniques de Saint-Denis soient reproduites dans toutes les bibliothèques de France, les copies des *Livres de Baudouin d'Avesnes* se multiplient également, sans cesse accrues et remaniées. Si le duc Aubert de Bavière a encore son roi des ménestrels, nommé Jean Parlant ([1]), il honore bien davantage Froissart, à qui il raconte ce que les sires de Ligne et de Vertaing ont appris, l'un à Paris, l'autre à Londres ([2]). Le nom de Jean Parlant renfermait sans doute une allusion à sa profession. *Parler* était synonyme de *dire : dire* et *dicter* signifiaient composer des vers ; mais voici que l'influence de la chronique en prose se révèle d'une manière souveraine et absolue. Dans les écrits

([1]) Charte conservée aux Archives de Mons.

([2]) *Chron.* IV, 50.

de Froissart, *dire* et *dicter* ne sont plus qu'un même mot pour indiquer un récit énergique et rapide qui se développe en même temps que les événements.

CHAPITRE II.

ÉCLAT DE LA CHEVALERIE.

I. La naissance de Froissart coïncide avec le commencement de la guerre de cent ans. — Apogée de la chevalerie. — Son caractère. — *Courtois* et *chevaleureux*. — Le titre de chevalier recherché par les princes.

Le Hainaut devait conserver longtemps l'éclatante et légitime renommée qu'il avait méritée dans les croisades. « Nous croyons, écrivait le second empereur latin de « Constantinople, que la puissance divine a répandu jus- « qu'aux extrémités de la terre la gloire qu'a acquise la « terre de Hainaut. » — « Il est notoire, répétera à la fin « du XVe siècle l'auteur de la *Chronique de Jacques de « Lalaing,* que jadis au pays de Hainaut estoit la fleur de « chevalerie. »

Ces souvenirs entouraient le berceau de Froissart à Valenciennes. C'était au pied de ses murailles que s'étaient réunis en armes les intrépides chevaliers qui,

malgré la trahison et mille périls de tout genre, conquirent sur les rives lointaines du Bosphore la plus vaste cité du monde, défendue par trois cent mille ennemis, et qui y élevèrent sur le pavois leur noble chef en jetant sur ses épaules la pourpre de Constantin. Tout récemment encore, c'était aussi à Valenciennes qu'une reine d'Angleterre, fugitive et désolée, était venue, comme jadis le fils d'Isaac Comnène à Zara, implorer l'appui des chevaliers du Hainaut et leur confier le soin de venger ses droits et ses malheurs. Villehardouin avait raconté la chute de Byzance : c'est Froissart qui nous apprendra comment quelques épées non moins redoutables que celles qui avaient fait trembler l'Orient, ramenèrent la princesse exilée aux bords de la Tamise.

En 1337, une autre ambassade anglaise se rend à Valenciennes. Édouard III se souvient que les chevaliers du Hainaut l'ont placé sur le trône, et s'adresse de nouveau à leur courage. Il ne s'agit de rien moins que de réclamer la couronne de France. C'est la première scène de ce grand drame historique qui remplira tout un siècle.

Cette même année 1337, dans cette même ville de Valenciennes, naît notre chroniqueur, et on peut prendre à la lettre ce qu'il nous dit : « Je suis venu au monde « avec les faits et les avenues. » Il le rappelle encore quand il cite ces paroles que lui adressait le comte de Foix : « Et me disoit bien que l'histoire que je avois faite et pour-« suivois seroit au temps à venir plus recommandée que « nulle autre : raison pourquoi, disoit-il, beau maistre :

« puis cinquante ans en çà sont avenus plus de faits « d'armes et de merveilles au monde qu'il n'estoit trois « cens ans en devant. » C'est ce qu'il nomme « sa prin- « cipale matière des guerres de France et d'Angle- « terre. »

Froissart, né soixante ans plus tôt, eût été réduit à raconter les intrigues des Plassian et des Nogaret, de même que s'il fût venu un siècle plus tard, il n'eût eu à retra cer que celles d'Olivier le Daim et de maître Jean des Habiletés. Aussi s'applaudit-il d'avoir vécu à une époque où se sont passées tant de glorieuses actions, où se sont signalés tant d'illustres chevaliers. On serait tenté de répéter le cri d'armes que les sires de Chavigny adoptèrent après leur fameux tournoi : *Chevaliers pleuvent!* et Froissart a bien raison de nous dire : « Puis le temps du « bon roi Charlemagne n'avinrent si grandes aventures « de guerre. »

Au milieu du XIVe siècle, la chevalerie a atteint son apogée. Remontant par ses traditions primitives aux forêts germaniques, mais déjà transformée par le christianisme pendant une période de plusieurs siècles, elle avait été presque complète à l'époque de saint Louis : rien ne lui avait manqué, ni ses héros, ni ses poëtes, ni la cause sacrée d'une femme menacée sur le trône et réduite à fuir avec son fils orphelin, ni la cause, plus sacrée encore, de la croisade renouvelée alors, au moins dans l'esprit de son chef, avec autant de piété que sous Godefroi de Bouillon. Saint Louis comprend et honore la chevalerie.

Il va jusqu'à dire à Robert de Sorbon : « Maistre Robert, « je vourroie avoir le nom de preudomme, mès que je le « feusse, et tout le ramenant vous demourast, car « preudommie est grant chose et bonne chose. » Soit qu'il s'élance le premier sur le pont de Taillebourg, soit qu'en Égypte, un heaume doré sur la tête, une épée d'Allemagne à la main, dominant tous les siens qui n'atteignent qu'à ses épaules, il fasse dire au sire de Joinville que « oncques si bel armé ne vi, » saint Louis nous offre un véritable chevalier (¹). « Largement et libérale-

(¹) Rien n'est plus admirable que le tableau de la constance de saint Louis, tel que le trace Guibert de Tournai dans son traité inédit *De eruditione regum :*

« Sciat ætas postuma quod dominum meum regem Franciæ « in ægritudine Dominus visitavit. Completa est prædictio Jhe- « remiæ : Visitabo habitatores terræ Ægypti in gladio et in « fame et in peste, et non erit qui effugiat et sit residuus de re- « liquiis eorum qui vadunt ut peregrinentur in terra Ægypti, « nec revertentur nisi qui fugerint. Dixisti, Domine, et facta « sunt. Nam et in occisione gladii dati sunt, fame cruciati, peste « inguinaria lacessiti : sancta in manibus exterorum data sunt « in illa die lugubri quæ facta est tenebrosior omni nocte quum « manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia. Sacerdotes « et milites in gladio ceciderunt, convenere canes et eorum « stante corona in dominum regem, qui fugæ præsidio consu- « lere noluit, sed flere cum flentibus maluit et cum sibi servo « populo in carcerem vel in mortem ire. Tempore necessitatis « quid esset in homine claruit, dum fidei titulum et scutum op- « posuit ut animaret ad fidem exercitum in personis pluribus « blasphemantem. Non expaluit ad Christi judicium regis facies,

« ment, remarque son historien, se contenoit le roy aus « assemblées des barons et des chevaliers, et fesoit servir « courtoisement à sa court, plus que de lonc temps passé « à la court de ses devanciers. » Chaque jour, à la fin des repas, il aimait à entendre les ménestrels avec leurs instruments, et on cite de lui cette réponse, que même pour sa rançon il n'eût voulu rien résoudre sans avoir consulté la reine, « parce qu'elle estoit sa dame. »

Mais tout change sous Philippe le Bel. Le petit-fils de saint Louis fait la guerre non plus aux infidèles, mais au pape. Il n'est plus le chef des croisés, mais l'allié des usuriers. Il ne récompense plus les chevaliers, son or est employé à soudoyer en Italie des chefs de brigands; il n'envoie plus de missionnaires porter au centre de l'Asie les lumières de la foi, mais il fait chercher chez les Tartares les casques dont il veut revêtir ses sergents d'armes. Il n'y a plus de chevalier sur le trône de France quand Boniface VIII, malgré la majesté de la tiare et de son front blanchi par quatre-vingts années, est souffleté à Anagni, quand Philippine de Flandre, malgré d'autres droits au respect, à la protection, je veux parler de sa faiblesse et de sa jeunesse, se voit perfidement arrêtée et jetée dans une prison jusqu'à sa mort. Il n'y a plus de chevaliers autour du roi quand Louis de Nevers défiant ses accusa-

« non sanguis congelatus est, non riguere comæ, non mente « turbata faucibus vox adhæsit, sed intrepidus et solito longe « securior nichil omnino de statu regiæ dignitatis amisit ; nichil « in eo minæ, nichil exorti gladii potuerunt... »

teurs, se plaint de ne rencontrer parmi eux que des hommes trop fameux par leur origine ignominieuse, leurs infamies et leurs crimes.

Philippe le Bel descendu au tombeau, sa dynastie éteinte, la chevalerie se relève aussitôt. Quand les pairs sont appelés à la mort de Charles le Bel à désigner son successeur, ils se trouvent tout à coup investis de l'autorité la plus élevée qu'on leur ait jamais reconnue. Autour des pairs se groupent les chevaliers qui défendront l'élu des pairs, tandis qu'au delà de la mer d'autres chevaliers invoquant le droit méconnu d'un prince *moindre d'âge* croiront en prenant les armes remplir le même devoir.

Cette lutte, qui est à la fois une querelle domestique et une rivalité de deux grandes nations, eût été mille fois plus sanglante et plus cruelle si la chevalerie n'eût été là, opposant ses vertus à toutes les passions, et toujours prête sinon à les dominer, du moins à les tempérer et à les adoucir. C'est là ce qu'on appellera le *droit d'armes*. Au milieu des horreurs du sac de Limoges, Jean de Villemur qui pendant longtemps avait combattu contre le duc de Lancastre, lui rendit son épée en disant : « Ouvrez de « nous au droit d'armes. » — « Par Dieu, messire Jean, « repliqua le prince anglais, nous ne le voudrions pas « autrement faire. » Il appartient aux *gentils* « de faire au-« mosne et gentillesse. »

Jamais plus vaste théâtre ne s'offrit à la chevalerie pour montrer son courage et sa générosité : c'est dans les beaux récits de Froissart que nous étudierons, que nous

admirerons ce type de chevalier qui pour nous réveille encore après cinq siècles tant de souvenirs d'honneùr et de dévouement.

Être fidèle à son Dieu, à son épée et à sa dame, flétrir également celui qui trahit l'honneur comme celui qui trahit la beauté, braver l'orgueil et la force, protégêr le malheur et la faiblesse, joindre au courage indomptable des camps la générosité et le dévouement d'une fraternité toute chrétienne, telles étaient les bases sur lequelles reposait la chevalerie : il appartenait à Froissart, historien et poëte de la chevalerie, de les exalter dans tout ce qu'il écrivit, par ses récits comme par ses vers.

Deux mots résumênt les vertus du chevalier. Quand dans le *Roman de Ham* la Courtoisie dit aux Barons :

Des miens estes et je des vos,

quand Gace de le Bingue célèbre *Courtoisie la débonnaire*, peut-on oublier l'origine de ce nom ? A la cour, on devenait *courtois,* c'est-à-dire gracieux et affable. Celui qui voulait mériter l'épithète de *chevaleureux* devait offrir, les armes à la main, l'exèmple des devoirs enseignés par la chevalerie. Il fallait être *chevaleureux* pendant la guerre, *courtois* pendant la paix. « Guichard d'Angle, dit Froissart, ot toutes les nobles vertus que un chevalier doit « avoir : il fut lie, lòyal, amoureux, sage, secret, large, « pieux, hardi, entreprenant et chevaleureux. »

Dans les camps, le chevalier apprend qu'il est tenu de sacrifier sa vie au moindre appel que l'on fait à son cou-

et à son dévouement : « Tels que faucons pèlerins « qui ont longtemps séjourné, ont grand désir de voler, « chevaliers et escuyers désirent à trouver faits d'armes « pour eulx avancer. » — « Autre chose ne voulons, ni qué- « rons fors à faire faits d'armes, » disait le comte de Buckingham. Il n'est pas nécessaire d'avoir prêté le serment des templiers pour ne jamais songer à fuir, fût-on un contre trois. « Avant ! avant ! criait Jean de Malestroit, « nulle feinte, mort ou honneur! »

Mais la guerre a cessé, et le chevalier, rentré dans son château, se plaît à en renouveler l'image par des joutes si brillantes que parfois un roi se confond parmi les spectateurs pour en être le témoin. Tous les échafauds sont couverts de dames et de damoiselles « qui voient et jugent » ceux qui portent leurs chaînes, et qu'on ne croie point que ce soit ici une expression figurée, puisqu'aux joutes de Smithfield en 1390, on vit, nous raconte Froissart, chaque dame mener son chevalier avec une chaîne d'argent. Les chevaliers descendent dans l'arène : « Ils se « sont atteints de leurs lances de guerre sur les heaumes « d'acier si dur et si roide que les étincelles toutes ver- « meilles en volèrent. » A la lutte succèdent les banquets et les danses. Les hérauts impatients de recevoir *largesses* crient « à pleine gueule » : Honneur aux fils des preux ! parce que les vaillants hommes et leurs hoirs qui perpétuent leur nom et leur courage doivent être également honorés et recommandés. Les coupes circulent dans les salles où chantent les ménestrels, et quand le héros de

la fête devise joyeusement avec les dames, on dit de lui qu'il n'est pas seulement *chevaleureux,* mais qu'il est aussi *courtois.* De ces deux qualités, de ces deux vertus, la première s'acquérait uniquement par les armes ; mais la seconde s'inspirait des lettres et leur devait son élégance, et tout ce qu'il y avait en elle de doux, de poli, de gracieux.

On ne s'étonne plus de voir les rois, les plus hauts seigneurs s'engager dans cette illustre milice qu'on nomme la chevalerie. Quelles règles plus sublimes que celles qu'elle exprime par ces trois mots : « Loyauté, honneur « et courtoisie? » Quelle pure et sainte auréole éclaire les fronts qui acceptent humblement ses préceptes et ses devoirs! La veille de la bataille de Crécy, Philippe de Valois invita à souper les barons de l'armée, « et les pria « qu'ils fussent l'un à l'autre amis et courtois, sans envie, « sans haine et sans orgueil. » Quand le roi de France tenait ce langage à ses chevaliers, il n'ordonnait pas, il priait, et c'était moins en vertu d'une autorité supérieure, qu'en faisant appel à une loyale confraternité d'armes.

Sur les champs de bataille, c'est surtout comme chevalier que le roi doit aux siens l'exemple du courage. Il se place au premier rang des chevaliers qui soutiennent sa cause ; il lutte corps à corps contre les chevaliers ennemis. Voyez le noble roi d'Angleterre qui traverse la mer pour combattre sous la bannière de Gauthier de Mauny et qui « s'adresse » à Eustache de Ribeaumont parce qu'on le citait « comme fort, hardi et de haute em-

« prise. » Deux fois il est abattu à genoux, deux fois il se relève et renouvelle le combat. « Chevalier, je me « rends votre prisonnier, » s'écrie enfin le sire de Ribeaumont qui ne connaissait point son adversaire. Il apprend que le chevalier qui l'a vaincu est le roi d'Angleterre, quand on vient en son nom lui offrir une robe neuve et l'inviter à souper au château de Calais. Le roi veut que son propre fils le prince de Galles le serve à table, et le souper terminé, il lui dit joyeusement : « Messire Eustache, vous estes le chevalier du monde que je « visse oncques mieux assaillir ses ennemis : si vous en « donne le prix. » Puis, détachant le chapelet de perles qu'il portait, il le lui mit sur la tête en ajoutant : « Messire Eustache, je vous donne ce chapelet pour le mieux « combattant de la journée, et vous prie que vous le por« tez pour l'amour de moi. Je sais bien que vous estes « gay et amoureux et que volontiers vous vous trouvez « entre dames et damoiselles : si dites partout là où vous « irez que je le vous ai donné. »

Cette égalité chevaleresque suivait le monarque, nonseulement là où il était tenu de montrer son courage, mais partout où il avait quelque devoir à remplir. « Tu « es roi d'Engleterre, disait le comte de Stafford à Ri« chard II, et as juré solennellement de tenir le royaume « d'Engleterre en droit et de faire justice; et tu sais « comment ton frère, sans nul titre de raison, a occis « mon fils. Si te requiers que tu me fasses droit et jus« tice, ou autrement tu n'auras pire ennemi que moi. »

Ce que les barons disaient au roi, de simples chevaliers le répétaient aux barons. Le sire de Cantaing, l'un des braves et gais compagnons qui dînaient avec Froissart à Binche chez Gérard d'Obies, se plaignait du comte de Saint-Pol qui lui retenait un château. Sachant qu'il se trouvait à la cour de France, il s'y rendit et le défia publiquement en présence de Charles VI.

II. Bertrand du Guesclin. — Jean Bouciquault. — Les *cent ballades*. — Le sénéchal d'Eu. — Poésies de Geoffroi de Charny. — Alliance des armes et des lettres.

Charles V eut le malheur de ne figurer ni parmi les morts, ni parmi les prisonniers à la journée de Poitiers. Il n'osa plus reparaître dans les armées. « Il doutoit tant « plus les fortunes, dit Froissart, que nul roy plus que « lui. » En vain Christine de Pisan veut-elle en faire un chevalier, en prétendant « qu'il conquestoit moult en ses « guerres, nonobstant n'y allast ; » ce n'est pas ainsi qu'Édouard III et le Prince Noir comprennent la chevalerie, et la France du xive siècle elle-même, à défaut du roi qui se borne à choisir sagement ceux qui feront la guerre en son nom, se plaît à créer un type un peu flatté, un peu exagéré du vrai chevalier : c'est ce Bertrand du Guesclin qui, tout breton qu'il était, voulut un jour se faire roi de Grenade. Son chroniqueur rapporte qu'un chevalier anglais, Hugues de Calverley, l'avait proclamé le miroir de la chevalerie, et Christine de Pisan ajoute

que, lorsqu'il fut nommé connétable, « grant joye fu « menée entre les vaillans chevalereux. » Il semble que la France en le glorifiant lui prête les qualités les plus brillantes de son génie national. On connaît sa fameuse réponse qu'il n'y avait dame en France qui ne filât sa quenouille pour contribuer au paiement de sa rançon, parole toute française, puisqu'elle associait la beauté compâtissante à la gloire malheureuse. Alain Chartier ajoute que Bertrand du Guesclin avait introduit cet usage que si quelque chevalier *se forfaisoit reprouchablement en son estat, on luy venoit au manger trancher la nappe devant soy*. Ce fut Bertrand du Guesclin que Charles V choisit pour armer chevalier, en le touchant de son épée nue, un enfant nouveau-né, porté nu sur les fonts du baptême, *nudo tradidit ensem nudum*. Le contact de l'épée de Bertrand du Guesclin ne devait pas protéger Louis d'Orléans contre les assassins soudoyés par Jean sans Peur. Enfin, quand il meurt, et que son cercueil, sur lequel reposent les clefs de Château Neuf de Randon, est déposé sous les voûtes de Saint-Denis, l'évêque d'Auxerre, montant en chaire, expose que la chevalerie est le fondement de l'État, et que le bon connétable fut la fleur de la chevalerie. Les uns l'appellent le chevalier sans reproche, d'autres le dixième preux.

Froissart dit de Bertrand du Guesclin « qu'en tout il « ne véoit fors que loyauté et qu'il fut si vaillant homme « que on le doit augmenter de ce que on puet, » et, aussitôt après, il nous raconte qu'il y avait sur les côtes de

Bretagne une tour qu'on nommait le Glay-Aquin, parce qu'elle avait été bâtie par un roi de Barbarie tandis que Charlemagne luttait avec ses paladins au-delà des Pyrénées. Un jour arriva où Charlemagne, revenu vainqueur d'Espagne, voulut délivrer la Bretagne, et le roi Aquin eut à peine le temps de fuir, laissant en arrière un enfant qui conserva le nom de la tour du Glay-Aquin, dont on fit plus tard du Guesclin. Il fut baptisé, et ses parrains furent Roland et Olivier. Cette légende s'était conservée en Bretagne, et Bertrand du Guesclin disait lui-même en riant qu'il voulait aller reconquérir son légitime héritage, le royaume de Bougie et de Bulgarie. Les fables des romans de chevalerie n'ajoutent-elles pas ici un reflet poétique aux grandes scènes de l'histoire? Ne semble-t-il pas que Bertrand du Guesclin doive quelque chose aux parrains de sa race, Roland et Olivier?

Ce qui manqua à Bertrand du Guesclin, ce qui peut expliquer comment, en certaines circonstances, il se montra homme d'armes plutôt que chevalier, c'est qu'il apprit les lois de la chevalerie assez imparfaitement, moins dans les livres que sur les champs de bataille. Enfant, « il estoit « rude et mal gracieux. » Il savait, quoiqu'on l'ait nié, écrire son nom, mais il ne paraît pas que sa science allât plus loin (1).

Le XIVe siècle avait placé à côté de Bertrand du Gues-

(1) Une charte du 11 janvier 1374 se termine par ces mots : « et « nous dit Bertran avons fait mettre et apposer nostre scel et es- « cript nostre nom de nostre main. » (Archives de Bruges).

clin un autre type, moins frappant puisqu'il ne fut pas associé à d'aussi grands événements, mais plus parfait parce qu'il fut à la fois *chevaleureux* et *courtois*. Si vous n'étudiez le connétable Bertrand du Guesclin ou le maréchal Bouciquault que sous leur armure de fer, à voir leur écu, vous les croiriez de la même famille. Bertrand du Guesclin porte : d'argent à l'aigle éployée de sable, Bouciquault, d'argent à l'aigle éployée de gueules. Il en est de leur courage comme de leur écu, l'un est aussi intrépide que l'autre ; mais ils ne sont pas égaux en science. Tandis que Bertrand du Guesclin trace à grand'peine quelques mots, Bouciquault adresse au chapitre de Saint-Martin de Tours une longue lettre où il réclame pour lui, afin de la porter à son chapeau, « une enseigne de monseigneur « saint Martin, laquelle ait touché à son benoist chief, » et où il sollicite de plus une chapellenie pour un chanoine, bon chantre, qui n'est pas Froissart.

Bouciquault établit avec François d'Aubrecicourt, l'un des amis de Froissart, l'ordre de la Dame Blanche, destiné à assurer en toute circonstance des défenseurs aux dames et damoiselles de noble lignée. Les sires de Châteaumorant et de Linières étaient aussi au nombre des fondateurs de ce nouvel ordre de chevalerie. Ils avaient appris par eux-mêmes, ou ils avaient entendu raconter lors de leur expédition en Afrique avec le duc de Bourbon, qu'au moment où les Sarrasins s'élançaient pour attaquer les chrétiens, ils s'étaient vus tout-à-coup arrêtés par des dames blanches, descendues du ciel, dont le gonfanon

portait une croix vermeille. Qu'y avait-t-il de plus juste que de donner pour protectrices au sexe le plus faible, ces dames blanches dont les chevaliers eux-mêmes avaient sur une terre lointaine éprouvé l'utile intervention ?

Christine de Pisan, nous pouvons sans plus d'hésitation lui restituer les *Faits de Bouciquault*, remarque que son héros « se print à faire ballades, rondeaux, virelais, « lays et complaintes d'amoureux sentiment, desquelles « choses faire gayement et doulcement amours le fist en « si peu d'heures bon maistre que nul ne l'en passoit, » et elle cite comme preuve de son talent poétique le livre des *Cent Ballades* qu'il composa avec le sénéchal d'Eu pendant son voyage outre mer.

Cette allusion se rapporte à l'un des épisodes les plus chevaleresques de la vie de Bouciquault. Il venait d'achever heureusement le saint pèlerinage de Jérusalem avec le sire de Carouges, récemment sorti vainqueur d'un célèbre duel où le ciel avait protégé sa vie et son honneur, et déjà il se préparait à s'embarquer pour retourner en France, quand il apprit que le comte d'Eu avait été arrêté à Damas et puis conduit au Caire par l'ordre du soudan ([1]). Bouciquault renonça aussitôt à tous ses projets pour aller volontairement partager sa captivité pendant quatre mois, dont

([1]) Le comte d'Eu, dit Froissart, « estoit jeune chevalier « et de grand volonté, et on recordoit et tenoit à grand « vaillance ses beaux et hauts voyages, et estoit moult en la « grâce des chevaliers et escuyers du royaume de France. » *Chron. IV*, 34.

les ennuis furent charmés par la poésie. Les *Cent ballades* sont parvenues jusqu'à nous : commencées en Égypte, elles ont été achevées à Paris. En Égypte, les juges de ce jeu-parti étaient le comte d'Eu, son sénéchal, Bouciquault et le sire de Crésèques. En France, les personnages les plus illustres de la cour se réjouiront de prendre part aux mêmes débats.

Le sujet des *Cent ballades* est ce thème si souvent discuté de la fidélité en amour. Mais il s'y mêle des souvenirs et des préceptes qui nous intéressent davantage.

Lorsque nous y lisons :

Après t'en. va en Surie
Par navie,
Au sépulcre où Dieu fu mis,

nous nous rappelons l'origine de ce poëme, et nous reconnaissons également l'esprit aventureux de Boucíquault dans ces vers d'une autre ballade :

... Se la guerre est faillie,
Départie,
Fuy tost d'icelui pays,
N'arreste quoi que nul die;
Car l'envie
D'onneur que tu as empris,
Veult que ton cuer ententis
Soit et mis
A quérir chevalerie
En tous lieux.

L'auteur a soin d'ailleurs de faire comprendre que ses nobles amis sont favorables à la fidélité en amour :

.. En loiauté sont instruis
Et advis
N'autre amour ne leur peut plaire ( ).

Mais à Paris les opinions étaient plus partagées. Le duc de Berry fit lui-même, croyons-nous, la ballade suivante où il se peint physiquement et moralement comme ses contemporains nous le représentent :

Puis qu'à amours sui sy gras eschappé
Que moult petit me pevent jamais nuire,
Parle qui veult, je suis réconforté.

Et se bornant à louer le précepte, sans en recommander l'exemple, il ajoute :

On peut l'un dire et l'autre doit-on faire.

Le duc de Touraine, qui avait épousé depuis peu Valentine de Milan, répondit par des protestations que devait démentir, douze ans plus tard, la naissance de Dunois:

(·) J'ignore comment il faut expliquer les vers suivants des *Cent ballades* :

Celle fu m'amour, ma déesse,
Et son noble cuer m'enrichy
Tant que de si haulte princhesse
Voult que je fusse nommé amy.

Cf. le *Livre des faits de Boucicquault*, I. 8.

Il est bien vray que j'ay servy
De cuer, de corps, très-loialment,
Une dame que j'aime sy ..
Plus n'en diray quant à présent

Mais voici qu'intervient un autre juge, c'est Guillaume de Tignonville, l'ami de Christine de Pisan, l'auteur des *Dits moraux* :

Phlipe d'Artois, séneschal, Bouciquault
Et Crésèques, qui loiaument amez,
Et endurez. . maint dur assault
Pour ce qu'à une seulement tenez,
Je suis Amours qui vous commande et prie
Qu'ainsy faictes tant que serés en vie,
Et vous gardez des autres ensuir
Qui d'uis en uis truandent par la ville,
Car mieux se vaut à loyaulté tenir :
Yvry s'y tient, aussi fait Tignonville.

Qui partout aime, de nulle ne lui chault,
Et faut qu'il soit menteur desmesurés
Et parjures : or, regardez que vault
Cilz qui de telz manteaux est affublés;
On le devroit appeler : fol s'y fie.
Ceulx qui ce font, je les excommenie,
Et pour les faire d'envie parmourir
Ainsy que gent désordonnée et vile,
Vueil aux loiaux tous mes biens départir :
Yvry s'y tient, aussy fait Tignonville.

Se par folour Chambrillac et Regnaut
De Trie sont contre vous alyés,

Ce fait viellesse qui pieça les assault,
Et qui d'amours les a sy rebutés
Que par tous lieux veulent avoir amye,
Pour ce leur donne la Guignarde jolie ;
Aussy veut-elle à chacun secourir,
Je n'en sçay point qui mieulx leur soit habile,
Mais aux autres feray mes biens sentir :
Yvry s'y tient, aussy fait Tignonville.

Gui de la Trémouille, qui devait accompagner, peu d'années plus tard, le comte d'Eu dans une autre expédition d'Orient, et y mourir, comme lui, de fatigue et de douleur, est du même avis :

Au ciel un Dieu, en terre une déesse...
Je me vueil tout mon vivant tenir
Sans ressembler la fausse compagnie
De ceulx qui vont prier et requérir
Dames pluiseurs et font partout amie.

Enfin, François d'Aubrecicourt s'inspire des nobles traditions de sa famille quand il déclare que toujours il fut fidèle à sa dame :

J'ay bien oy le plaisir et la joie
C'on peut avoir pour une seule amer (1).

François d'Aubrecicourt était le fils de ce brave cheva-

(1) Ms. 11218 de la Bibliothèque de Bourgogne ; ms. 7211 de la Bibliothèque Impériale de Paris (Manuscrits français de M. P. Paris, VI, p. 360).

lier, messire Eustache d'Aubrecicourt, dont nous avons raconté ailleurs les illustres amours. Le duc de Bourbon, dont la mère avait jadis été préservée de la fureur des Grandes Compagnies par la généreuse protection d'Eustache d'Aubrecicourt, et qui, à son tour, contribua au paiement de sa rançon quand il fut pris par le sire de Pierre-Buffière, avait eu son fils pour otage. De son otage, il fit son chambellan et se plut à échanger des vers avec lui.

Mais quel était ce sénéchal, auteur principal des *Cent ballades,* que Jean de Mailly interpelle en lui disant : Doulx sénéchal? Son nom n'est donné ni par les historiens, ni par les généalogistes, mais une ligne écrite au xv[e] siècle, sur un manuscrit des *Cent ballades* conservé à Bruxelles, l'appelle le bâtard d'Auxy. Il aurait été le fils de Pierre d'Auxy qui paraît avoir été également attaché aux comtes d'Eu.

Il faut rapporter ici une sanglante anecdote de ce temps à laquelle n'est pas étranger un nom tristement célèbre. Enguerrand de Marigny avait eu de Jeanne de Saint-Martin une fille, qui devint la femme de Hugues d'Auxy, et donna le jour à Pierre d'Auxy. D'autre part, Isabelle de Saint-Martin avait épousé Matthieu de Braquemont; mais ce mariage fut suivi d'une prompte séparation. Matthieu de Braquemont était chanoine de Bayeux. Isabelle de Saint-Martin l'avait-t-elle ignoré? on ne le dit pas. Quoiqu'il en soit, elle s'enfuit dans son château de Saint-Martin, et appela, avec l'assentiment du comte d'Eu, Pierre d'Auxy pour la protéger. Vains efforts! Le

belliqueuxchanoine de Bayeux, qui avait fait ses preuves dans les armées de Charles le Mauvais, roi de Navarre, accourut aussitôt, enleva le château et tua de sa main le sire d'Auxy.

L'auteur d'un poëme consacré à louer la fidélité en amour était-il le fruit d'une passion coupable? Avait-il recueilli dans ses traditions domestiques, cet exemple, si différent de ceux qu'il invoquait, de la foi conjugale perfidement obtenue, violemment réclamée? Nous ne pouvons le croire, et plutôt que d'adopter la leçon du manuscrit de Bruxelles, c'est à Froissart que nous recourrons de nouveau pour éclaircir nos doutes.

Froissart cite à plusieurs reprises le sénéchal d'Eu, Guillaume des Bordes, qui fit la guerre en Bretagne sous les ordres de Bertrand du Guesclin, et qui suivit plus tard le duc de Bourbon en Afrique. C'est Froissart aussi qui nous apprend que son fils, Jean des Bordes, accompagna Bouciquault en terre-sainte, et il est assez probable qu'il avait recueilli l'office héréditaire de sénéchal d'Eu, quand son père devint, en 1383, porte-oriflamme de France. C'est à Jean des Bordes que nous attribuons le poëme que nous avons sous les yeux (1).

Les *Cent ballades* ne forment pas, d'ailleurs, le seul ouvrage que l'on connaisse du sénéchal d'Eu. Une com-

(1) Jean des Bordes assista à la bataille de Nicopoli. Plus heureux que son père, qui y périt, il fut fait prisonnier et paya rançon. Il fut assez longtemps châtelain de Montereau, mais il ne vivait plus en 1419.

plainte qu'il fit sur la mort de sa dame, se trouve insérée dans les œuvres d'Alain Chartier, et André Duchesne conjecture que c'est à lui que se rapportent les vers suivants d'un poëme anonyme intitulé l'*Hospital d'amours :*

Et si vy qu'on doit bien aimer
Le séneschal des *charretiers,*
Nommé Jehan par propre nom,
Qui moult fu loyal en son temps;
De vaillance ot moult grant renom,
A tout bien estoit consentans :
Son pareil ne fut depuis cent ans (¹).

Ne peut-on pas en conclure qu'un souvenir reconnaissant a placé parmi les vers d'Alain Chartier ceux du sénéchal d'Eu, et que c'est à sa protection ou à ses conseils que nous devons le poëte dont Marguerite d'Écosse honora le talent d'un baiser?

On regrette seulement de ne pas trouver dans les *Cent ballades* le nom du sire de Châteaumorant, qui fut l'un des amis de Bouciquault, et qui partagea sa gloire en Orient. On sait qu'il contribua, par ses récits, à l'œuvre historique de Jean d'Orronville. Froissart, qui le rencontra à l'Écluse, le signale parmi les plus forts et plus renommés hommes d'armes, et Christine de Pisan n'oublie pas davantage dans le *Débat des deux Amans*

(¹) L'auteur de l'*Hospital d'amours*, dont la dame habite Bruges ou Gand, peut bien être Georges Chastelain ou plutôt Olivier de la Marche.

Le bon Chasteaumorant que Dieux sauver
Et garder veuille,
Qui en armes sur les Sarrasins veille
En la cité Constantin.

Aux noms que nous avons cités comme ayant été également illustrés par l'amour des armes et par l'amour des lettres, il faut en joindre un autre, celui de messire Geoffroi de Charny, « fils au bon Geoffroy de Charny de « jadis, » comme l'appelle Froissart.

Geoffroi de Charny trouvait dans les fastes de sa maison les souvenirs les plus glorieux et les plus chers à l'histoire et aux lettres. Son aïeule était la fille du sire de Joinville, et son père était mort à la journée de Poitiers en tenant la bannière de France serrée dans ses bras. Il porta lui-même les armes pendant trente-six ans, et rédigea un code de ces nobles préceptes de la chevalerie qui étaient gravés dans son cœur.

Cet ouvrage précieux qui n'a jamais été imprimé, bien que l'on en connaisse plusieurs manuscrits, commence ainsi : « Je vueil parler de plusieurs estas de gens d'ar-« mes en la meilleure manière que je pourray, car c'est « droit que chascuns en recorde le bien à tous ceulx qui « se arment volentiers, et pour ce prié-je à Dieu qu'il me « doint manière et matière de parler toujours en bien. »

Geoffroi de Charny expose dans ce livre les formes qui doivent présider à la réception des nouveaux chevaliers et leur véritable signification. On nous saura gré de reproduire ce passage : « Or devez savoir que, quant l'on

« veult faire chevalier nouvel, il convient premièrement « que il soit confez et repentans. Et puis quant vient la « veille, il se doivent mettre en un bain en pensant que « il doivent laver leurs corps de tout péchié, et se doivent « aller gesir en un lit tout neuf et les draps blancs et là « se doivent reposer, et segnefie le lit repos de conscience, « puis doivent venir les chevaliers pour vestir iceulx de « neufs draps linges, en segnefiant que dès lors se doivent « tenir nettement et sans péchié, puis les doivent vestir « de cotes vermeilles, en segnefiant que il sont tenus d'es- « pendre leur sanc pour la foy de Nostre-Seigneur dé- « fendre (¹), et puis leur apportent chauces noires, en « segnefiance que il leur doie remembrer que de terre « sont venu et en terre doivent retourner, et puis leur « apportent une courroie toute blanche, en segnefiance « que il soient environné de chasteté. Donc leur appor- « tent les chevaliers un manteau vermeil et li mettent « sus les espaules, en signe de très-grant humilité, puis « les mainent à grant joie en l'église, et y doivent veiller « jusques au jour en très-grant dévotion, en priant à « Nostre-Seigneur qu'il leur veuille pardonner les mau- « vais dormirs et veillers qu'il ont fait au temps passé. « Et landemain les amainnent à la messe, et li chevaliers « qui baille l'ordre baille deux esperons dorez à deulx « chevaliers, et cil li mettent en chascun pié, en segne-

(¹) En Angleterre, on porta longtemps en rouge le deuil des princes et des chevaliers. Il y avait une couleur qu'on appelait : *the red of valiaunce.*

« fiance que l'or est li plus convoiteux métal qui soit, et « pour ce le met-l'en ès piés. Dont cil chevalier qui « doit bailler l'ordre prend une espée, pour ce que l'espée « tranche de deux pars, ains doivent garder et maintenir « raison et justice de toutes pars... et puis leur doivent « donner la colée... »

A ces graves enseignements se mêlent les leçons plus gracieuses, mais non moins pures de l'amour. Il faut rester fidèle à Dieu en servant les dames. « Aimer par « amours honnorablement, c'est le droit estat de ceulx « qui honour veulent acquérir; » mais cet amour impose la discrétion et le respect, et il ne faut pas imiter les orgueilleux qui disent « qu'ils ne vouldroient pas aimer la « reine Genièvre s'il n'estoit sceu. » Ce n'est pas par des discours, mais par de nobles faits d'armes qu'on sert les dames, « et seront plus honorées quant elles auront fait « un bon chevalier. » De là cette règle que le sire de Charny inscrit dans son livre : « Aime loyalment si tu « veulx estre amez et vivre liement, et faire tes œuvres « honorables, et en bonne espérance que tous les estaz « d'amours et d'armes se doivent mener de droite pure « gaieté de cœur qui fait venir la volenté de venir à hon- « nour. »

Cette loi de l'honneur qui préside à la chevalerie et qu'en toute chose elle cherche à accomplir, porte en elle-même sa récompense :

« Certes, c'est si bele chose que de faire le bien, que « ceulx qui font le bien, à droit ne s'en peuvent lasser, car

« quant plus en ont fait, adonc leur semble qu'ils en ont « pou fait, de la grande plaisance qu'ils ont et qu'ils y « prennent de en faire tous les jours de plus en plus.

« Gardez que vous n'ayez en despit nul les povres gens, « ne nulz mendre de vous, car moult en y a des povres « qui valent mieux que ne font li riches.

« Mieulx vault nette povreté que desloyal richesse... « Si povez assez cognoistre que vous n'avez rien fors ce « que Dieu vous donne.

« Ha viellesse! bien dois estre desconfortée quand tu « te trueves ès corps de ceulx qui peussent avoir fait tant « de biens en leur jeunesse et qui rien n'en ont fait. « Ceste viellesse doit estre doulereuse et honteuse. »

Rien n'est plus beau que de rencontrer au milieu des combats, au sein même de la victoire, cette humilité que le code de la chevalerie emprunte au christianisme. On la retrouve dans la bouche des hommes les plus illustres du XIVe siècle. Dans un temps où la guerre semblait substituer aux principes de la justice et de la morale le droit de la conquête et de la force, la chevalerie, conquérante et forte, se faisait gloire de maintenir le respect du droit et du devoir. On n'a pas assez remarqué l'influence qu'elle exerçait sur l'ordre social; car non-seulement on y cherchait la règle des devoirs des grands, mais la source même de leurs droits et de leur puissance.

Les premiers rois, les rois dont descendent ceux auxquels on obéit encore, dit le sire de Charny, furent appelés au trône par l'élection, parce qu'ils étaient à la fois

les plus vertueux et les plus braves, « pour causes moult « saintes, bonnes et justes. » — « Pensez-vous, » poursuit-il, « que les premiers esleus fussent esleus à sei-« gneurs pour avoir tous leurs aises et leurs délices? « Certes nennil. Furent-ils esleus pour ce qu'il n'amas-« sent Dieu, ne ses œuvres, ne sainte Église? Certes « nennil. Furent-ils faits pour faire le dommage du com-« mun peuple? Certes nennil. Furent-ils faits pour apou-« vrir leur peuple, pour non faire raison et justice autant « au petit comme au grant, pour estre cruels, sans pitié « et sans miséricorde? Certes nennil. » Le sire de Joinville, conseiller de saint Louis, n'eût pas mieux dit que l'éloquent chambellan de Charles V.

Geoffroi de Charny fit aussi des vers. Ils sont moins élégants que ceux de plusieurs poëtes de son époque, mais on ne peut que louer les maximes qu'ils nous ont conservées :

Or regardez
Entre vous qui enfans avez;
Bien prendre garde vous devez
De vos enfans,
Qu'en leurs premiers commencemens
Leur bailliez maistres souffisans...
Si te di-je dont vraiement
Que tu dois bien
Tes enfans faire enseigner bien,
Et n'espargne nulle rien
En eulx fonder
De bien aprendre à Dieu amer...
Sans Dieu, rien faire puet-on.

Celui qui aspire à devenir chevalier doit être plein de foi et de zèle vis-à-vis de Dieu, honorer les dames et n'en dire jamais que du bien, se préserver de tout orgueil, ne jamais prêter l'oreille à la calomnie ni à la médisance, s'abstenir de paroles oiseuses et se laisser guider par le conseil des hommes sages.

Bien doit à Dieu prier mercis,
Cil cui il donne un tel pris.

Geoffroi de Charny compare la chevalerie au sacerdoce ; car la chevalerie relève également de Dieu qui peut seul la protéger au milieu de mille périls. Il a soin de rappeler parmi ceux qui pour elle seront désormais les plus redoutables, l'invention récente de l'artillerie alors encore réservée presque exclusivement aux siéges. Il insiste surtout sur les épreuves des guerres lointaines à Grenade, en Prusse ou en Romanie, et quand après, avoir représenté le chevalier les membres déchirés, le sang ruisselant de ses plaies, il ajoute :

Si devons croire vraiment
Que tiex gens d'armes
Sont à Dieu de corps et d'âmes :
Quant loyalement font les fais d'armes
Bien doient estre tenu martyrs,

nous ne pouvons nous empêcher de voir une prophétie dans ces vers que suivit de si près le désastre de Nicopoli (¹).

(¹) Ms. de la Bibliothèque de Bourgogne, nᵒˢ 10549, 11124 et 11125.

Il ne faut pas l'oublier, pendant tout le moyen âge, l'alliance des lettres et de la chevalerie est acceptée et consolidée par l'assentiment de tous, princes, barons, chroniqueurs ou ménestrels. « Deux choses sont par la volonté « de Dieu establies au monde, lit-on dans la vie de Bou- « ciquault, comme deux piliers à soutenir les lois divines « et humaines, sans lesquels seroit le monde comme « chose confuse et sans ordre, et nous les devons souve- « rainement priser, honorer, soustenir, louer et avoir en « révérence. Iceux deux piliers sans faille sont chevalerie « et science. »

La chevalerie protégeait les lettres, faibles et impuissantes à se défendre elles-mêmes, ayant d'ailleurs besoin de cette hospitalité généreuse qui leur permet de ne se préoccuper d'aucune des nécessités matérielles de la vie ; d'autre part, les lettres rendaient à la chevalerie en échange de quelques dons passagers cette renommée qui devait transmettre de siècle en siècle le souvenir de ses exploits.

Carmen amat quisquis carmine digna fecit,

dit Claudien cité par Pétrarque.

Les princes eux-mêmes croyaient rendre hommage à la chevalerie en encourageant les lettres et les travaux historiques qui racontent et inspirent les hauts faits d'armes. Depuis longtemps ils se faisaient gloire de les protéger. Saint Louis, avant de se coucher, faisait venir près de lui ses enfants et leur racontait la vie des bons rois en leur disant qu'ils devaient y prendre exemple.

Il n'était pas de vertus qu'il ne dût égaler, pas de fautes que ne dussent expier ses malheurs. Combien de fois aussi, dans son palais de Paris, ne se faisait-il pas lire pendant la nuit, tant que durait sa grande chandelle de cire, quelque docte ouvrage tiré du trésor de la Sainte-Chapelle !

Lorsque Philippe de Valois monte sur le trône d'où la mort a précipité les fils de Philippe le Bel, les clercs, tous consultés plus ou moins sur l'interprétation de la loi salique, se voient de nouveau recherchés, et l'on écoute volontiers leurs savantes dissertations, où figurent de nombreux exemples empruntés à l'histoire. Le roi Jean va plus loin. Il prescrit, lors de la fondation de l'ordre de l'Étoile, que chaque chevalier devra raconter ses aventures une fois l'an, et que des clercs seront chargés de les enregistrer. Malheureusement, ce beau règlement ne fut jamais exécuté : Froissart, sans aucun doute, eût été digne de rédiger le livre où l'on devait apprendre quels étaient entre tous les preux les plus braves et les plus dignes d'honneur (1).

(1) « Et devoit le roi, une fois l'an, tenir cour plenière de « tous les compagnons; et, à cette cour, devoit chacun des com- « pagnons raconter toutes ses aventures, et le roi devoit establir « des clercs, qui toutes ces aventures devoient mettre en escrit « et faire de ces aventures un livre, afin que ces aventures « ne fussent mie oubliées, mais rapportées tous les ans parde- « vant les compagnons, par quoi on pust savoir les plus preux « et honorer chacun selon ce qu'il seroit » *Chron.* I, 2, 12.

Si Charles V ne fit pas revivre l'ordre de l'Étoile et ses statuts, il se distingua du moins par le même goût pour les lettres. Il avait réuni une précieuse bibliothèque, qu'il avait fait placer dans une salle élégante ornée de splendides vitraux, dont les lambris étaient de bois d'Irlande et la voûte de cèdre. Une lampe d'argent y brûlait toute la nuit, afin qu'on pût travailler à toute heure, et lorsqu'on reprochait au roi de trop aimer les clercs et les livres, il avait coutume de répondre : « Tant que sapience « sera honorée en ce royaume, il continuera en pros- « périté (¹). »

III. L'amour en chevalerie. — Exemples et anecdotes. — Les perdrix d'Olivier de Mauny. — La dame bleue de Chandos. — Jean Bonne-Lance et les dames de Montferrant. — Lancelot de Lorris. — Agadinquor et Alsala. — Jupiter, Virgile et Godefroi de Bouillon.

Ceux qui assimilaient la chevalerie au sacerdoce, nous la dépeignent consacrée à la défense des orphelins et des pauvres, par un serment prêté devant l'autel, portant des armes bénies, assujétie à des règles religieuses, et offrant tous les caractères d'une milice sacrée. Mais on ne peut oublier qu'un double vœu la lie : celui d'honorer Dieu et de servir les dames. Eustache Deschamps s'abusait étran-

(¹) Christine de Pisan. *Faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, III. 13.

gement quand il voulait lui imposer le célibat : elle eût cessé d'exister le jour où elle eût rompu avec l'amour, puisqu'elle ne voyait dans l'amour, comme le dit Lacurne de Sainte-Palaye, que l'honneur, la vertu et le désir de la perfection.

C'est à l'amour que la chevalerie doit ce reflet de délicatesse et de grâce dont le charme nous séduit encore. Nous nous la représenterions plutôt renonçant à l'honneur et démentant son courage, qu'infidèle à ce culte respectueux et élégant qu'elle porte aux dames. Quelque brillante que soit l'armure de fer du chevalier, nous voulons y trouver une fleur, un ruban qui nous apprennent que s'il brave tant de périls, c'est qu'il espère à son retour trouver douce merci, et nous croyons volontiers Froissart quand il nous assure que parmi les poursuivants d'armes, il en est plus d'un qui se nomme lui-même : le poursuivant d'amours.

Ne savons-nous pas, d'ailleurs, que l'amour inspire le courage, qu'il est la source des grandes actions, le mobile des nobles dévouements ? L'auteur du *Chastoiement des dames* avait dit :

Amors ne craint conte, ne roi,
Amors fet les lances brisier,
Amors fet chevaus trébuchier,
Amors fet les tornoiemens,
Amors fet esbaudir les gens,
Amors fet brisier mainte serre,
Amors fet pais, amors fet guerre.

Froissart nous tient le même langage : « Vous savez, « et bien l'avez ouï dire et recorder plusieurs fois, que les « esbattemens des dames et des damoiselles encouragent « volentiers les cœurs des jeunes gentils hommes, et les « élèvent en désirant et requérant tout honneur. » Il exprime ailleurs la même pensée, sous une autre forme, quand il observe que « par le regard d'une belle dame et « son doux amonestement, un homme en doit valoir deux « au besoin. »

Les chevaliers proclamaient eux-mêmes l'influence qu'ils subissaient : « Jamais ne sois-je salué de mon amie, disait « Gauthier de Mauny, si je rentre en chastel ni forteresse « jusques à ce que j'auray l'un des venans versé à terre. »

Dans Froissart, ces deux épithètes « bacheleureux et « amoureux » ne se séparent jamais. Si le prince de Galles crée Robert Canolle « maistre et souverain de tous les « chevaliers de son hostel, » c'est qu'il mérite à tous les titres cette faveur, c'est-à-dire « pour cause d'amour, et « de vaillance et d'honneur. » Édouard III convoque les barons d'Angleterre, et leur annonce l'intention de fonder l'ordre du Bleu Gertier. « Tous, dit Froissart, y con- « sentirent liement, pour ce que leur sembloit une chose « honorable et où toute amour se nourriroit. » Quelques années plus tard, le comte d'Ostrevant à qui le roi de France reproche « de ne pas avoir refusé l'ordonnance de « cet ordre » répond « que toutes gens doivent savoir que « oncques n'y eut parole qui pust porter préjudice au « royaume de France, fors amour et compagnie. »

Dans les chroniques de Froissart, le mot « amour » se retrouve à chaque page, et comment expliquerait-on dans le livre d'or de la chevalerie l'absence de ce sentiment chaste, doux et compatissant, si digne de la chevalerie, qui représente à la fois ce qu'il y eut de plus élégant dans ses inspirations, de plus délicat dans ses goûts?

Voyez au XIV° siècle le *Livre des faits de Bouciquault*, au XV°, la *Chronique de Jacques de Lalaing*. Qu'apprend-on aux nobles jouvencels, aux damoiseaux qui se préparent à porter bannière?

Christine de Pisan semble traduire ce que Froissart nous dit du péage d'amour et du sentiment qui fait naître et développe le courage, quand elle commence ainsi le septième chapitre du *Livre des faits de Bouciquault :* « Jà « estoit venu Bouciquault en l'âge que amour naturelle- « ment a coustume de prendre la paye de tous nobles « courages. Si ne fut mie droict qu'il en fust exempt... « De nostre vie, assez de nobles hommes avons veu, les- « quels le service d'amour a fait devenir vaillans. O noble « chose est d'amour qui bien en sçait user! Cœur qui « veult aimer doit principalement fonder l'entente de son « amour sur trois choses : la première est qu'il aime pour « en valoir mieulx en toutes mœurs et en conditions, et « pour amender ses coustumes, vivre plus joyeusement, « avoir cœur plus hardy et plus entreprenant, et en « toutes vertus se vouloir habiliter; la seconde qu'il se « mette en lieu tel qu'il y puisse prendre exemple de « toute bonté; la troisième que de tout son pouvoir garde

« honneur, ne pour mourir ne face chose dont déshon-
« neur vienne à luy, ne à ce qu'il aime. Et si sur ces trois
« choses le cœur qui veut aimer met bien son entente,
« c'est à savoir que, pour aimer, il amende ses conditions,
« en vive plus liement, et que son courage accroisse en
« haultes pensées, et qu'en toutes choses garde honneur,
« il trouvera amour si bonne et si profitable qu'il en
« vauldra mieulx toute sa vie. »

Le sire de Lalaing disait à son fils : « Sachez que peu
« de nobles hommes sont parvenus à la haute vertu de
« proùesse et à bonne renommée s'ils n'ont esté amou-
« reux... Pour ce, beau fils, il vous convient estre doux,
« humble, courtois et gracieux. »

Rien de plus recommandable que cet enseignement où l'amour n'intervient que pour ajouter au courage je ne sais quoi de noble et de généreux qui, au-dessus de l'homme d'armes, place le chevalier.

Quand les chevaliers ont vaillamment combattu, ils prennent le même plaisir à deviser « d'armes et d'amours. » Nous les voyons, dans les chroniques de Froissart, passer en ces doux entretiens tout le temps que leur laissent les chevauchées. Que ces récits étaient vifs et piquants ! Que d'aventures, que d'entreprises ne tentait-on pas pour plaire à sa dame !

Olivier de Mauny, assiégé à Rennes, traverse à la nage, armé de toutes pièces, les larges fossés de la ville. Il veut aller enlever à un chevalier anglais six perdrix que son épervier vient d'atteindre sous ses

yeux, et il a résolu de les offrir aux dames de Rennes : en effet, les perdrix furent prises et avec elles le chevalier anglais, mais ce ne fut point sans que le sire de Mauny fût grièvement blessé ; il appela donc son prisonnier et lui dit qu'il lui rendait la liberté, mais qu'il voulait l'accompagner au camp anglais, pour s'y guérir plus vite de ses blessures. Le duc de Lancastre le reçut avec honneur et lui fit de grands présents à son départ en lui disant : « Mauny, je vous prie que vous me recommandiez aux « dames et damoiselles et leur dites que nous leur avons « souvent souhaité perdrix. » Les dames de Rennes rirent beaucoup de cette aventure d'Olivier de Mauny, mais personne autant que son cousin Bertrand du Guesclin, « car moult s'entr'aimoient et firent jusques à la mort. »

La veille de la bataille de Poitiers, Jean Chandos, « qui « estoit preux chevalier, gentil et noble de cœur et de « sens imaginatif, » rencontra messire Jean de Clermont, maréchal de l'ost du roi de France. Tous deux étaient amoureux, et, par hasard, ils portaient tous les deux, au bras gauche, la même devise : une dame bleue entourée de rayons de soleil. — « Chandos, s'écria le chevalier « français, depuis quand avez-vous empris à porter ma « devise ? » — « Et vous la mienne? répondit messire « Jean Chandos. » — « Chandos, Chandos, continua « Jean de Clermont en ramponnant plus avant, ce sont « bien des pompes de vous, Anglois qui ne savent deviser « rien de nouvel, mais quant qu'ils voient leur est bel. » Ils se promirent de vider leur querelle particulière le len-

demain, pendant la grande lutte des deux peuples ennemis ; mais ce fut d'une autre main que le sire de Clermont y trouva la mort.

Avant la bataille de Winchelsea, Chandos chantait avec les ménestrels un air de danse qu'il avait rapporté d'Allemagne. Édouard III y prenait grand plaisir ; seulement il regardait parfois si le guet n'annonçait pas la flotte espagnole. Les ménestrels se turent quand on fit sonner les trompettes ; on remit jusqu'au soir le *revel,* où l'on devisa d'armes et d'amours.

Le héros de l'anecdote suivante n'est pas aussi illustre ; mais le nom de Jean Bonne-Lance n'en a pas moins quelque chose de fort respectable, et nous nous prenons même à considérer comme un ami celui qui le porte quand Froissart nous apprend que c'était « un gracieux et amoureux « chevalier, qui grand courage avoit de lui avancer. »

Un jour que Jean Bonne-Lance était en grand ébattement avec les dames et damoiselles de Montferrant, l'une d'elles lui dit : « Bonne-Lance, beau sire, vous chevauchez « souvent sur les champs, et ne peut estre que vous « n'ayez aucune rencontre. Je le vous dis pour tant que « verrois volentiers un Anglois. » — Et Bonne-Lance avait répondu : « Par Dieu, dame, si l'aventure me peut « venir si belle et si bonne que j'en puisse prendre un qui « vaille que vous le voyez, vous le verrez. » Peu après, Bonne-Lance ramenait à Montferrant Géronnet de Ladurant, capitaine d'un château du Limousin, et toutes les dames et damoiselles « se mirent ensemble pour le mieux

« conjouir et festoyer. » — « Vous le verrez à grand loisir, « leur dit-il en leur remettant son prisonnier, car, pour « l'amour de vous, je le vous lairai en cette ville tant qu'il « aura quis sa rançon. » Les dames commencèrent à rire et dirent : « Grand mercis, » et Bonne-Lance « fut « dedans Montferrant trois jours en grand revel et tou- « jours entre les dames et damoiselles. » Deux circonstances empêchèrent toutefois ce *revel* d'être complet. Géronnet de Ladurant, bien qu'il fît guerre d'Anglais, n'était pas né en Angleterre, mais dans un pauvre village du Béarn ; d'autre part, il se trouva si bien près des dames à Montferrant que, dès que sa rançon eut été payée, il y rentra la hache à la main.

Le captal de Buch fut moins heureux que Géronnet de Ladurant. On avait admiré son zèle généreux pour la défense des dames quand, peu après la bataille de Poitiers, il se mit à la tête de plusieurs chevaliers de divers pays et sauva, à Meaux, des fureurs de la Jacquerie la jeune duchesse de Normandie. Hélas ! Charles V fut bien peu reconnaissant, car il le laissa mourir à la Tour du Temple, après cinq ans de captivité, sans lui avoir jamais permis de payer rançon.

La rançon du captal de Buch, si Charles V avait voulu l'accepter, et on lui en offrait une fort considérable, eût sans doute, aussi bien que celle de Bertrand du Guesclin, été payée par les dames de son pays. Car « comme un « courtois et vaillant chevalier » il avait toujours été « fort enclin de conforter dames et damoiselles en quel- « que parti qu'elles fussent, » et c'était en voulant secou-

rir là dame de Soubise, qui était veuve et seule dans son château, qu'il était tombé au pouvoir des Français.

Ainsi, quoiqu'en aient dit les chroniqueurs et les poëtes, l'amour des dames ne portait pas toujours bonheur. Nous en citerons un autre exemple.

En 1378 les Français et les Anglais s'étant rencontrés dans une forêt près de Cherbourg, se préparaient à combattre, quand un jeune chevalier français s'avança à cheval, le glaive au poing et la targe au cou, et demanda une joute pour l'honneur de sa dame. « Là estoit qui bien « l'entendit, dit Froissart, car bien y avoit des chevaliers « amoureux parmi les Anglois. » En effet, pour être amoureux, il n'est pas nécessaire d'être jeune. Ce fut Jean de Copeland qui se présenta. Vingt-quatre ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait pris le roi David Bruce à la bataille de Nevil-cross et l'avait conduit dans son château qu'on nomma le Châtel orgueilleux, parce qu'il ne voulait en ouvrir les portes qu'au roi Édouard lui-même. Jean de Copeland, comblé d'honneurs depuis lors, conservait tout son courage et toute sa vigueur. La joute eut lieu en présence des deux partis, qui en attendirent la fin pour engager la mêlée. Les Anglais triomphèrent dans le combat comme dans la joute. Le jeune chevalier français qui y périt s'appelait Lancelot de Lorris. Le nom de l'auteur du *Roman de la Rose* eût dû lui porter bonheur.

Deux ans après, les Français voulurent prendre leur revanche. Lorsque le comte de Buckingham assiégeait le château de Thory, un jeune écuyer de la Beauce descen-

dit aux barrières et dit à haute voix : « Y a-t-il là nul « gentilhomme qui, pour l'amour de sa dame, volsist faire « aucun fait d'armes? Or, verra-t-on entre vous Anglois, « s'il y en a nuls amoureux. » Un écuyer anglais s'avança aussitôt et ses compagnons d'armes suspendirent l'assaut pour assister à la joute. Cette fois, personne ne périt, et le château ne fut pas conquis.

Mais ce n'était pas seulement dans la chrétienté que la chevalerie et la poésie mêlaient l'amour à la gloire des armes. Si les Turcs « sont les plus forts et meilleurs gens « d'armes de toute la secte des mécréants, » c'est qu'ils ont, selon l'usage de leur pays, un grand nombre de ménestrels qui chantent la gloire et l'amour, c'est-à-dire ce que les ménestrels chantent partout, même dans le pays des mécréants.

Lorsqu'en 1390 le duc de Bourbon et ses compagnons abordèrent en Afrique, ils virent un jeune Sarrasin dont le turban était tout blanc et le manteau tout noir, qui agitait trois javelots et qui pressait si vivement son cheval, qu'il semblait plutôt voler que courir. Il s'appelait Agadinquor, « et vérité estoit qu'il aimoit parfaitement la fille « au roi de Thunes, une moult belle dame, et pour l'a- « mour de la dame, il fit plusieurs appertises d'armes, » et Froissart ajoute, afin que tout le monde sache comment un preux d'Afrique peut égaler un preux de France ou d'Angleterre : « Pourquoi il en estoit plus gai et plus joli « et plus appert en armes. » N'en doutez point, Froissart affirme qu'on le lui a dit. Il sait même que ce jeune Sar-

rasin avait un duc pour père, et qu'il était lui-même chevalier, ce qui paraît fort vraisemblable, d'après ce qu'on nous rapporte de son amour et de ses exploits. Il ignore seulement s'il épousa dame Alsala, l'héritière du royaume de Tunis.

Tout ce récit est charmant dans Froissart. On retrouve constamment, en feuilletant ses chroniques, cette gaieté, cette verve aimable et piquante, jusque dans les faits les moins importants. Vous souvenez-vous d'avoir lu dans Froissart les innombrables prouesses du chanoine de Robersart, aussi intrépide que le chapelain du sire de Joinville, qui déconfit, à lui seul, huit Sarrasins? Ne croyez pas que le chanoine de Robersart s'endorme, ni qu'il se ralentisse jamais dans ses chevauchées. L'écuyer chargé de le réveiller chaque matin s'appelle Éperon.

Parfois, le goût de l'histoire et des lettres, si répandu alors parmi les princes et les barons, se fait jour jusque dans leurs plaisirs. Troie, avec ses défenseurs et ses ennemis, preux chevaliers engagés dans une querelle d'amour, reparaît sans cesse dans leurs intermèdes, et avec elle revivent les dieux et les poëtes de Pergame. Le duc de Bourgogne donne à son secrétaire le nom de Jupiter ; le sire de Croy appelle le sien : Virgile.

A d'autres souvenirs s'inspirait le duc de Brabant, quand il renouvelait pour son messager, né peut-être à Baisy, le nom du chef de la première croisade. Godefroi de Bouillon portait à Gérard d'Obies et à Froissart les lettres de Wenceslas.

CHAPITRE III.

DÉCADENCE DE LA CHEVALERIE.

I. Mort des chevaliers les plus illustres. — L'Angleterre sous Richard II. — Le conte de sir Thopas. — La France sous Charles VI. — Le psautier de saint Louis.

Cependant, à mesure que Froissart vieillissait, les preux dont il avait célébré la gloire vieillissaient avec lui. Il semblait que la chevalerie et son chroniqueur eussent traversé ensemble ces belles années où l'enthousiasme du cœur ajoute encore à la vigueur de l'âge, avant de s'engager à pas lents dans cette voie triste et pénible de la décadence et de la décrépitude, commune aux institutions comme aux hommes.

Quand Édouard III mourut en 1377, Mauny et Chan-

dos ne vivaient plus. Charles V, qui suivit, trois ans après, Édouard dans la tombe, y descendait précédé de Bertrand du Guesclin.

En Angleterre, l'héritier d'Édouard III, le fils du prince Noir, multiplie les tournois, qui lui tiennent lieu de victoires. Un jour, réveillé par un belliqueux message de l'évêque de Norwich, qui le presse d'attaquer les Français sous les murs de Calais, il renverse la table placée devant lui et aiguillonne son cheval de l'éperon jusqu'à ce qu'il s'abatte de fatigue. Au monastère de Saint-Albans il s'empare du palefroi de l'abbé. Il semble qu'il doive, sans tarder plus longtemps, frapper de sa propre main le roi de France; mais quand il arrive à Westminster, il regrette déjà son repos et ses plaisirs faciles. Les chevaliers l'attendront inutilement par delà la mer. Il retourne à ses baladins, à ses bohémiens que l'Angleterre a vu avec douleur se mêler au cortége nuptial d'Anne de Luxembourg.

Lorsque Froissart se rendit, en 1395, en pèlerinage à Cantorbéry, il reconnut à peine la puissante monarchie d'Édouard III. « Que sont devenus, disait-on en Angle-« terre, les grandes entreprises et les vaillans hommes, et « les belles batailles et les beaux conquêts? Où sont les « chevaliers en Engleterre maintenant qui fassent la « chose pareille? En ces jours estoient Englois doutés et « crémus, et parloit-on de nous par tout le monde, et « maintenant on s'en doit bien taire : il appert bien que « nous sommes en ce pays affaiblis de sens et de grâce.

« Le temps nous est mué de bien en mal depuis la mort « du bon roi Édouard. Justice estoit tenue et gardée gran« dement de son temps. Pour le présent, le roi Richard « de Bordeaux ne veut que le repos et le séjour, les vui« seuses et les esbattemens des dames... et par ainsi est-il « apparent que bientost il n'y aura nul homme de vail« lance en Engleterre, et s'y nourrissent toutes félonnies « et haines. »

Froissart répète aussi : « Le temps estoit bien changé « en Engleterre depuis le terme de vingt-huit ans, » et il ajoute ailleurs deux mots où l'on retrouve un sentiment profond de la situation : « Les sages notoient à grand mal « ce qui en pouvoit naistre et venir : les fous n'en fai« soient compte. »

Chaucer venait de faire le même pèlerinage à Cantorbéry. Si Froissart fut assez heureux pour voyager avec Henri Chrystead, Guillaume de Lisle et Jean de Grailly, qu'il saluait comme de nobles débris des institutions chevaleresques, Chaucer trouva comme lui dans sa compagnie non-seulement un bon chevalier fidèle à la vérité, à l'honneur et à la courtoisie, qui avait combattu en Orient sous la bannière du bon roi Pierre de Chypre, mais aussi son fils, parfait modèle des écuyers comme son père était le modèle des chevaliers, car il composait des dittiés et était si amoureux qu'il ne dormait pas plus que le rossignol, qui chante toute la nuit. Mais, parmi les autres pèlerins, que de passions, que d'intérêts divers! Quel relâchement dans les mœurs! quelle légèreté dans le lan-

gage! C'est aux marchands qui ne se préoccupent que de la sécurité de la navigation entre Orewell et Middelbourg que s'adresse le conte de sir Thopas, né en Flandre dans ce bourg de Poperinghe où plus d'une fois un prince anglais arma des bourgeois chevaliers (¹). Comme sir Thopas est gros et de belle humeur! Comme il s'étend mollement sur le gazon! Il a ses ménestrels, ses conteurs de gestes toujours empressés à lui lire, tandis qu'il s'arme, les romans qui peignent les combats, les ballades qui chantent l'amour. Mais son adversaire est le géant Éléphant; sa dame est la reine des fées, et c'est ce personnage ridicule que le poëte appelle « la fleur de la vraie chevalerie! » La décadence de la chevalerie ne s'explique-t-elle pas par celle des lettres? Voyez ce clerc qui, pendant longtemps, a étudié la logique à Oxford. La face maigre, les yeux caves, le manteau déchiré, il a pour tout trésor quelques livres de la philosophie d'Aristote, et, bien qu'il ait l'esprit rempli de beaux préceptes, bien qu'il ne songe qu'à ses études et ne prononce pas un mot de plus qu'il ne le faut, sa pauvreté apprend assez qu'on n'apprécie guère sa science.

En France, la mort de Charles V ouvrit une ère non moins malheureuse. Lorsqu'il expira, le 16 septembre 1380, en adressant à son fils le vœu des patriarches: « Plaise à Dieu qu'à cestui Charle doint la rousée du « ciel; que les lignées le servent et que s'inclinent devant

(¹) Notamment le duc de Glocester en 1436.

« lui les fils de sa mère, » on pouvait déjà lire, sur le front qu'il bénissait, l'impuissance de la royauté à lutter contre des ambitions coupables. Les *lignées,* loin de servir Charles VI, devaient se disputer son sceptre sans qu'il pût du moins protéger contre leurs fureurs celui qui était aussi le *fils de sa mère.*

Cette ardente rivalité, à l'ombre de laquelle revit, sous le nom de Bourguignons et d'Armagnacs, l'antique antagonisme des races du Nord et du Midi, détruira rapidement l'unité et la puissance de la monarchie, telle que Charles V était parvenu à la reconstituer. Tandis que les deux partis arborent l'un vis-à-vis de l'autre leurs couleurs, leurs bannières, leurs emblèmes et leurs implacables devises, le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans entraînent les forces du royaume, l'un en Flandre, où naîtra son arrière-petit-fils Charles-Quint, l'autre vers l'Italie, où le suivront les rois issus de sa maison, Louis XII et François Ier. Ces deux courants opposés, portés également vers les frontières, laisseront au cœur de la France une place qu'occuperont les Anglais.

Charles VI était né au mois de décembre 1368, au moment où le prince Noir, cité à comparaître à Paris, avait répondu fièrement qu'il s'y rendrait avec soixante mille hommes ; il devait, lors du traité de Troyes, ouvrir lui-même de sa faible main les portes de la capitale de son royaume au roi d'Angleterre. Mais sa jeunesse répandit, avant de s'éteindre, quelques rapides lueurs, semblable à la flamme qui pétille plus vivement quand elle dévore en un

instant le chaume léger. Charles VI avait été nourri de la lecture des romans de chevalerie ; il s'efforça d'en renouveler les brillantes traditions ; il eut également ses joutes et ses tournois où il portait la devise du Cerf-Volant ; et, comme Richard II, il aima aussi les fêtes splendides et pompeuses.

Un jour, il préside à Avignon au sacre de Louis d'Anjou, qui reçoit du pape la couronne de roi de Sicile. Le duc d'Anjou était vêtu de blanc « en signe de pureté et « innocence. » Le sire de Coucy remplissait les fonctions d'écuyer tranchant ; Henri de Bretagne, despot de Romanie, celles de maître queux. Les acclamations redoublèrent quand Clément VII remit au nouveau roi « une es- « tole qui pendoit en bas de deux costez en la manière « des empereurs. »

Un autre jour, Charles VI veut armer chevalier de sa propre main ce même Louis d'Anjou qui part pour conquérir son royaume, et, afin que cette cérémonie soit plus imposante, il ordonne qu'elle ait lieu à l'abbaye de Saint-Denis, où l'on renouvellera la pompe des funérailles de Bertrand du Guesclin. Toute la noblesse est conviée à ces fêtes. Eustache Deschamps écrit des vers pour les célébrer. Mais elles n'offrent que de sacriléges désordres. L'or avait été répandu à grands flots pour que, du deuil à la joie, elles réunissent toutes les émotions, toutes les pompes. Les danses, ardentes et folles, succédant aux litanies funèbres, troublèrent le religieux silence des tombeaux : elles ne respectaient pas même l'asile où reposaient, gardées par

la vénération publique, les froides reliques de saint Louis, entourées de quinze générations de rois, ses ancêtres ou ses fils.

Nous avons nommé saint Louis, et ce nom donne lieu à un rapprochement qui explique toute la situation. Tandis que Charles VI s'abandonnait tout entier aux plaisirs et aux désordres qui s'y associaient, le couvent des Cordeliers de Paris faisait vendre, à cause de la misère du temps « en plein marché, au plus offrant » le psautier de saint Louis qui avait appartenu autrefois à son chapelain, Guillaume de Mesmes. Dans les litanies se lisait ce verset : *Ab appetitu inanis gloriæ libera nos, Domine.* Plus loin, une prière se terminait par une touchante invocation en faveur des pauvres et des captifs : *Ut miserias pauperum et captivorum intueri et relevare digneris* (1). Quel contraste et quelle leçon !

Déjà l'intelligence de Charles VI n'offre plus qu'une nuit profonde, rarement sillonnée de quelques pâles éclairs qui en déchirent les ténèbres. Il ne fera plus chanter son roi des ménestrels, Facien ; déjà, son fou, maître

(1) Rien n'est plus bizarre que la série d'événements qui rendit à la famille de Mesmes le psautier qu'elle avait reçu de saint Louis. Il se trouvait dans la librairie des ducs de Bourgogne quand Maximilien le vendit aux Anglais. Il passa ainsi dans la bibliothèque de Charles Ier, qui aurait pu y relire la prière destinée à obtenir le soulagement des malheurs de la captivité, et à sa mort il fut racheté par l'ambassadeur de France Bellièvre, qui le céda au président de Mesmes

Jehan, est moins fou que le roi lui-même, et Dieu veuille que sa raison se voile sans retour. Cette figure royale qui, seule, ne savait plus qu'elle avait été ointe de l'huile sainte, errant lentement dans les galeries du palais, était encore respectée du peuple : son malheur était, disait-on, une visite, presque un don de Dieu qui humilie ceux qu'il veut glorifier. Mais combien sont plus tristes ces heures où le roi parle, agit et chevauche. Un jour, dans la forêt du Mans, il prend ses proches et ses amis pour une troupe de Wandres ou de Sarrasins, et fond sur eux la lance baissée; un autre jour, pour ressembler à un sauvage, il se fait coudre dans une peau, enduite de poix et d'étoupes, au risque de partager le sort de ses compagnons de désordres et de plaisirs qui périrent dans la flamme. L'un de ceux-ci était le bâtard de Foix, que Froissart avait vu autrefois à Orthez, « jeune et beau chevalier, » que son père voulait marier en haut lignage, bien qu'il eût été la cause innocente de la mort de son frère, et Froissart termine ce récit par ces mots : « Ha ! comte Gastón de Foix, « si de ton vivant tu eusses eu telles nouvelles de ton fils « comme il estoit avenu, tu eusses été courroucé outre « mesure.. Tous seigneurs et dames qui en oyoient parler « parmi le royaume de France en estoient moult esmer- « veillés et à bonne cause. »

Froissart annonce ailleurs l'avenir réservé à la France, quand il dit : « Je véois les choses obscures et en grand « trouble et moult taillées de mal aller. »

II. Quelles furent les causes de la décadence de la chevalerie? — Les mines. — L'artillerie.

La chevalerie s'affaiblissait en même temps que la royauté, et parmi les causes qui ont paru à certains historiens expliquer une décadence trop rapide, on invoque fréquemment une importante modification dans l'art de faire la guerre, qui tenait à deux faits principaux, l'un passé inaperçu, l'autre cité partout, l'emploi des mines et celui des armes à feu.

Quand les Français amenèrent avec eux, en 1369, des mineurs pour s'emparer du château de Royauville, les Anglais, qui l'occupaient, les accueillirent avec mépris, comme il convenait « à de bonnes gens et vaillans. » Néanmoins les Anglais employaient aussi les mineurs. « Si vous saviez auquel parti vous estes, disait Barthé-« lemy de Burghersh au châtelain de Courmicy, vous « vous rendriez tantost et à peu de paroles, » et il lui montra la grosse tour qui ne reposait plus que sur des « estançons de bois. » La garnison française capitula, et le sire de Burghersh, pour lui prouver qu'il ne l'avait pas trompée, fit mettre le feu à la mine. Les « estançons » brûlèrent et la tour s'écroula.

Lorsque Froissart parle des engins employés, en 1340, par le duc de Normandie au siége de Thun-l'Évêque et par les communes flamandes au siége de Tournay, il

mentionne probablement les premiers essais de l'artillerie dans une guerre importante. En France, on en trouve peu de vestiges avant cette époque, et les comptes des villes de Flandre, de 1340, signalent aussi les ribaudequins comme une invention toute récente (1).

Cependant cette découverte occupe dans l'histoire une place bien plus considérable qu'on ne l'a cru communément. Geoffroi de Charny, parlant du péril qu'il y a à attaquer les forteresses défendues par des canons, observe que l'on ne peut y échapper qu'avec la protection de Dieu. Dans le traité des *Droits d'armes,* une femme, mais une femme à qui rien n'était étranger, Christine de Pisan, entre dans de longs développements sur l'emploi des canons (2). Froissart en parle aussi à plusieurs reprises, no-

(1) *Niewen engienen die men heet ribaude.* Au siége de Tournay, il y avait deux maîtres de ribaudequins. L'un d'eux, Pierre Van Vullaere, avait avec lui trois charpentiers et cinq ouvriers. Les ribaudequins étaient unis par un cercle de fer et placés sur des chariots garnis de pointes de fer en forme de glaives. Cinq chariots transportèrent les ribaudequins devant Tournay; mais, quand le siége fut levé, on aima mieux les déposer dans des bateaux qui descendirent l'Escaut. Dès 1300, on trouve cette mention relative à l'arsenal de Bruges, placé à cette époque dans une des salles de l'hôpital Saint-Jean : *Fratribus hospitalis Sancti Joannis pro bombis custodiendis.*

(2) Ms. 9010 de la Bibliothèque de Bourgogne, et 7076 de la Bibliothèque impériale de Paris.

« Nous nous aiderons en ce du conseil des saiges chevaliers « expers èsdites choses d'armes, et quoy que grant los de ce leur

tamment quand il observe que, si le sire de Gommignies perdit la ville d'Ardres, ce fut parce qu'il avait négligé

« deust appartenir, comme bien leur affière honneur et révé-
« rence, tant pour ceste occoison comme pour les aultres bontés,
« sens et valleurs, chevalereuses et nobles vertus qui en eulx
« sont, ne plaist à leur humilité estre allégués ne nommés; par
« quoy s'il est ainsy que qui lire porra en cest endroit ou l'ouyr,
« ait aultres fois ceste belle ordonnance qui s'en sieult veue por
« escript ou ouy dire de bouche, ne voeille pour tant l'avoir en
« despit, ains en estre content, pensant que dommaige seroit
« que la faiblesse d'un pou de papier qui se pourist en petit de
« temps eust la mémoire anéantie de sy notable ordonnance.
« Sy supposerons doncques une très-forte place assise sur mer
« ou sur grosse rivière. »

Quelle est cette forte place, si ce n'est Calais, cette clef du royaume de France que les Anglais se vantaient de porter à leur ceinture? A qui Christine fait-elle allusion sinon au sire de Rivière, qui fit partie, en 1377, de l'expédition chargée d'en former le siége? Nous voyons figurer dans cette note deux cent quarante-huit canons de fer ou de cuivre, dont les plus gros lancent des pierres d'un poids de quatre et cinq cents livres, et qui « diversement sont nommés, pour ce que diversement doivent « estre assis selon le siége de la forteresse. » Il faut y joindre trente mille livres de poudre, trois milliers de charbon de faulx, deux mille sacs de charbon de chêne, vingt « bachines à trois « piés chacune à une queue pour le feu alumer pour lesdits ca- « nons. » Ajoutez encore deux mille deux cents pierres et six milliers de plomb « pour faire plombées. » Le meilleur canon s'appelait Montfort et il n'avait que cent cinquante pierres « à jeter; » mais elles étaient de la dimension la plus considérable.

de la garnir d'artillerie. En effet, rien ne résiste aux canons. Les hautes murailles en pierre dure « ouvrées jadis « des mains des Sarrasins, » les châteaux mêmes bâtis par Renaud de Montauban et ses frères avec le conseil de leur cousin Maugis, quand ils se révoltèrent contre Charlemagne, n'offrent plus d'asile d'où l'on puisse braver ses ennemis. Le capitaine anglais Quatreton, qui défendait le château de Saint-Sauveur, était étendu malade dans sa chambre quand un boulet de canon brisa les barreaux de la fenêtre de la tour et s'enfonça à travers le plancher. Le tonnerre, au jugement de Quatreton, eût été moins terrible. Les assiégés demandèrent à parlementer.

A la fin du XIVe siècle, il y avait des canons dans toutes les villes, notamment à Valenciennes, car les magistrats de cette ville prêtèrent, en 1366, plusieurs canons au duc Aubert, qui voulait assiéger le château d'Enghien, et, quelques années plus tard, on les vit de nouveau envoyer quatre bombardes de cuivre ou de fer à Guillaume de Bavière ; mais Froissart regrettait sans doute le grand engin de Valenciennes que brisèrent si adroitement les soudoyers de Mortagne ([1]). Le canon gâtait par ses hasards, et même par le bruit et la fumée, les combats, tels qu'il les comprenait, avec le cliquetis des armes, les targes et les pennonceaux brillant au soleil et les grands coups de lance. Dans le manuscrit d'Amiens, Froissart mentionne les canons de Crécy ([2]) ; dans toutes les autres versions, il

([1]) Voyez les *Chron.* I, I, 136.

([2]) Il est difficile de reconnaître des canons dans les grands

n'en parle plus, par respect pour les chevaliers qui y multiplièrent leurs prouesses : on sent que, de même que l'Arioste, il renverrait volontiers à l'enfer cet art nouveau auquel l'enfer recourut pour combattre et rendre souvent inutiles le dévouement et le courage.

Tout ceci ne suffit pas pour expliquer la décadence de la chevalerie. Un coup de canon ou d'arquebuse tiré au hasard frappa, il est vrai, au XVe siècle, le bon chevalier Jacques de Lalaing, au XVIe le bon chevalier Bayard. Mais ni Jacques de Lalaing, ni Bayard n'eussent reculé devant une balle de fer ou de pierre. La chevalerie n'avait-elle pas eu à lutter contre les mêmes périls dans cette croisade d'Égypte, où les infidèles l'inondaient de feu grégeois, tandis que le saint roi s'écriait les yeux levés au ciel : « Bieau sire Diex, gardez-moy ma gent! »

Ce n'est pas dans le système de la guerre, mais plutôt dans les usages de la guerre que se révèle cette transformation qui afflige si vivement Froissart.

III. — Causes plus immédiates de décadence. — Corruption des mœurs. — L'or. — Chevaliers qui se vendent et qui pillent. — Ruse et cruauté. — Mauvais chevaliers, mauvais écuyers, mauvais valets. — Les Grandes Compagnies.

Un historien du XIIe siècle rapporte qu'un jour quel-

engins dont parle une charte d'Édouard III, du 27 novembre 1342. *Ingenia dicta canons*, porte une charte plus explicite de Richard II de 1378.

ques chevaliers, ayant conquis un château en Syrie, renoncèrent à poursuivre les infidèles, pour chercher l'or qu'on disait y être caché ; mais, par une juste vengeance du ciel, le château s'écroula sur eux et les ensevelit sous ses ruines. Il en fut de la chevalerie, grande et mémorable institution sociale, comme de ces chevaliers isolés. Elle s'affaissa sous le poids de ses fautes, entraînée par la corruption des mœurs. Le jour où elle cessa d'être courtoise et devint convoiteuse, l'or valut quelque chose de plus pour elle, et l'honneur d'autant moins. L'or noua et dénoua ses engagements. Éblouie par le luxe et la prodigalité, elle se pressa, à la voix de Charles VI et de Richard II, dans ces banquets, où l'on trouvait « grand « plenté de mets estranges et déguisés, » dans ces fêtes, où la richesse des costumes n'en voilait pas l'obscénité, signe public de coupables désordres. Par une expiation commune, rois et chevaliers subirent la même destinée. Aux folles largesses de la cour de Richard II succède l'inutile complot du clerc Magdelain, aussitôt étouffé dans des flots de sang ; après les fêtes désordonnées de la cour de Charles VI, viendra la désastreuse journée d'Azincourt, où Henri V, à la vue des cadavres étendus sur la plaine, s'écriera : « Ce n'est pas à nous qu'il faut attribuer « cette victoire, mais à Dieu, qui a voulu punir les péchés « des Français. » A Londres, la trahison livre à Lancastre le sceptre d'Édouard III ; un autre Lancastre ira à Paris porter sa main sur celui de saint Louis. En Angleterre, il y a des chevaliers prêts à acclamer l'usurpateur à

Westminster. En France, il y en aura d'autres qui, à la suite du duc de Bourgogne, feront cortége aux Anglais entrant à Paris. La foi jurée est méconnue : on ne rencontre que foi-mentie.

On voit poindre la décadence de la chevalerie dans les écrits de Froissart, quand il nous parle de ces chevaliers d'Allemagne et des marches de la Meuse, « qui gagnent « volontiers et sont bons guerriers, pourvu qu'on les paie « à l'avenant, mais qui ne font guerre, fors seulement « tant que l'argent court et dure. » Au midi, vers la Gascogne et le Béarn, d'autres chevaliers agissaient de même. « Oncques les Gascons, trente ans d'un tenant, ne « furent fermement à un seigneur. Telle est la nature « des Gascons : ils ne sont point estables. »

Mais les Bretons avaient encore bien d'autres défauts, car ils oubliaient souvent les noms illustres, les immortels exemples que la chevalerie devait aux preux de leur pays, pour ne voir dans la guerre que le sac et le maraudage. « Il n'y en a nul qui ne soit larron, » disaient les habitants d'Orense au maréchal de l'armée anglaise. Les princes ne se confiaient guère dans les Gascons, les chevaliers se désolaient s'ils étaient pris par des Allemands. Les bourgeois des bonnes villes et les habitants des campagnes redoutaient, au contraire, un Breton autant que vingt Allemands ou que vingt Gascons.

Que devenait cette règle morale, qui plaçait avant tout la générosité et le dévouement, et qui reléguait l'intérêt et la cupidité parmi les vices les plus honteux? Les chevaliers

qui la méconnaissaient, n'étaient-ils pas plutôt des routiers, changeant de parti selon les circonstances, et ne trouvant jamais qu'on les payât assez, puisqu'ils ajoutaient au salaire le butin et le pillage?

La chevalerie est déjà bien affaiblie, quand, loin de mourir pour sa bannière, elle la jette elle-même à terre, comme le faisaient les traîtres dans le combat.

Le châtelain de Beaufort, qu'on avait surnommé le poursuivant d'amours, abandonna son maître, le duc de Lancastre, et l'on vit d'autre part l'un des plus illustres combattants de cette grande guerre, le chanoine de Robersart, se faire Anglais. « Ainsi, dit Froissart, se tournoient le « chevalier et les escuyers d'un lez et de l'autre.»

Avec la fidélité au serment devaient s'effacer le respect de tous les engagements, le sentiment de tous les devoirs. Le parjure remplace la bonne foi, la perfidie et l'astuce tiennent lieu de courage, la générosité est sacrifiée à la colère et à la haine.

Le duc de Bretagne, le fils de Jeanne de Montfort, « qui avoit cœur d'homme et de lion, » attire « par voies « obliques et fallaces » le connétable de Clisson dans un de ses châteaux et le fait *enferrer*, après l'avoir menacé de lui crever l'œil avec sa dague. Puis il lui rend la liberté et le regrette. Aussi charge-t-il le sire de Craon de le faire assassiner quand il chevauchera, le soir, dans les rues de Paris.

Les chevaliers imitaient les princes, qui ne leur donnaient plus l'exemple de chercher, selon la belle expression du moyen âge, « le mieux de tout bien. »

Un Gallois, chef de brigands, qui dévastait tout le pays entre la Seine et la Loire, s'était fait armer chevalier. Il est plus triste de voir de nobles chevaliers se faire chefs de brigands comme lui pour gagner cent mille écus.

Froissart se trouvait un jour à Paris, avec d'autres seigneurs, quand il entendit le sire d'Albret s'adresser en ces termes à un chevalier breton : « Dieu merci ! je me « porte assez bien, mais j'avois plus d'argent quand je « fesois guerre pour le roi d'Engleterre que je n'ai main- « tenant ; car, quand nous chevauchions à l'aventure, ils « nous sailloient en la main aucuns riches marchands de « Toulouse, de Condom ou de Bergerac. Tous les jours, « nous ne faillions point que nous n'eussions quelque bonne « prise dont nous estoffions nos superfluités. » Froissart « nota bien » ces paroles prononcées par un seigneur allié de fort près à la maison royale et dont l'un des descendants devait être le roi de France, Henri IV le Béarnais.

En 1386, les chevaliers et écuyers français avaient grand désir de se rendre en Espagne pour y renouveler la guerre contre les Anglais, mais parmi eux les plus pauvres étaient surtout guidés par l'espoir de s'enrichir en Castille, car « renommée couroit qu'on y pilloit « aussi bien sur terre d'amis comme d'ennemis (¹). » Mieux

(¹) Froissart, parlant des chevaliers qui avaient combattu en Castille, ajoute: «Et revenoient le plus des chevaliers qui n'avoient « entendu à nul pillage, tous povres et mal montés ; et les autres « qui s'estoient avancés d'entendre au pillage et à la roberie, « bien montés et bien fournis d'or et d'argent. » *Chron.* III, 88.

eût valu aller tout droit à Orewell, puisqu'ils se plaignaient de ce que la trève avait été si longue qu'ils ne connaissaient plus le chemin de l'Angleterre. « Ainsi, dit « Froissart, estoient les choses... Le fort fouloit le faible, « et on ne faisoit droit, ni loi, ni raison à nullui. »

Dès que le fer se paie avec de l'or, il n'y a plus ni générosité, ni pitié.

Geoffroi d'Harcourt, boiteux et abandonné sans défense, est renversé et jeté à terre par des hommes d'armes qui montent à cheval pour le frapper de loin avec leurs lances. Ces hommes d'armes étaient soudoyés par les états. Pourvu qu'ils méritassent leur salaire, ils se souciaient peu du reste.

D'autres fois, ce sont des ruses sans noblesse, sans loyauté.

Guillaume de Gauville ayant salué courtoisement le châtelain d'Évreux, lui propose une partie d'échecs, et saisit le moment où il baisse la tête pour le frapper d'une hache cachée sous sa houppelande. Guillaume de Gauville est du parti des Navarrais.

Aymerigot Marcel avait pénétré dans le château de Mercœur, mais le châtelain s'était refugié dans la grosse tour dont il ne pouvait s'emparer. Il lui demanda les clefs de la porte, promettant de se retirer, et lui offrant la main, comme pour sceller l'engagement qu'il allait prendre. Mais dès qu'Aymerigot eut touché la main du châtelain, il la retint de toutes ses forces, et le menaça de la clouer

avec sa dague à la porte du château s'il ne se rendait aussitôt prisonnier.

Le bascot de Mauléon fit déguiser quelques-uns de ses compagnons en femmes, et ils se rendirent ainsi, modestement voilés, une cruche sur la tête, à une belle fontaine voisine du château de Thuret. Tout à coup l'une de ces femmes sonna du cor et le château fut conquis sans résistance.

Le mongat de Saint-Basile alla de Lourdes à Montpellier, déguisé non en femme, mais en abbé, et suivi de trois hommes d'armes aussi déguisés en moines. Tous semblaient fort respectables, car en se transformant en dévots personnages, ils en avaient pris à la fois l'habit et la contenance. Le mongat rencontra, à l'hôtel de l'Ange, un riche marchand qui voulait se rendre à Paris, lui offrit de l'y conduire à ses frais, et le livra à ses compagnons de Lourdes, qui en tirèrent une rançon de cinq mille francs.

Mais parfois ces capitaines finissaient assez mal. Geoffroi Teste-noire, qui se gênait peu pour piller les églises, pourvu qu'il y trouvât à piller, est mortellement blessé au château de Ventadour ; il assemble ses compagnons près de son lit et leur dit : « Beaux seigneurs, nous avons « esté un long temps ensemble et tenu bonne compaignie « l'un à l'autre. Ma guerre a toujours esté telle que au « fort je n'avois cure, mais que profit y eust. En celle « frontière ici a bon pays et rendable, mais je veuil que « vous partissiez à ce que vous avez aidé à conquérir. » Puis il les exhorta, comme de bons frères, à se partager trente mille francs déposés dans un coffre, ajoutant que

s'ils aimaient mieux écouter le diable que la raison, ils n'avaient qu'à le briser à coups de hache : tant pis pour ceux qui n'y prendraient rien. Geoffroi Teste-noire les pria d'ailleurs d'exécuter le testament par lequel il léguait dix mille francs à la chapelle de Saint-Georges, deux mille francs à sa mie, cinq cents francs à son clerc.

Les écuyers ne gardent plus la foi qu'ils doivent aux chevaliers. Yvain de Galles, assis sur un tronc d'arbre, laissait flotter sur ses épaules sa longue chevelure quand son écuyer, à qui il demandait un peigne, le frappa « d'une petite courte darde espagnole. » Le capitaine anglais à qui il alla se vanter de son crime, le menaça de le faire jeter dans les fossés de son château.

Si les chevaliers, si les écuyers violaient ainsi les lois de l'honneur, pour ne consulter que leur intérêt, à bien plus forte raison les hommes d'armes n'acceptaient plus d'autre règle. En voyant leurs chefs et leurs capitaines s'associer au hasard même contre leur seigneur naturel, ils s'arrogeaient le droit de s'armer à leur tour même contre leurs maîtres. En Angleterre, le valet d'un chevalier anglais qui a longtemps combattu en France, forme le projet de détruire toute la noblesse de son pays : c'est Wat Tyler.

Cette situation anarchique créa un symptôme permanent, un foyer constant de désordre : nous voulons parler de ces Grandes Compagnies où l'on trouvait confondus pêle-mêle parmi les capitaines, des chevaliers devenus routiers et des routiers devenus chevaliers, parmi les gens

d'armes, des individus de toute nation qui se croyaient Français s'ils rencontraient des Anglais, Anglais s'ils rencontraient des Français, hommes pauvres chez eux, riches sous les armes, hommes « de fait » mais « de pe-« tite conscience, » qui faisaient « mortelle et crueuse « guerre » et appelaient le royaume de France *leur chambre*.

Autrefois l'on ne recherchait pour faire la guerre que des chevaliers d'illustre naissance. « Les seigneurs de ce « temps, dit Froissart, ne faisoient nul compte des gens « d'armes s'ils n'estoient à heaumes et à timbres couron-« nés ; » mais il n'en était plus de même un demi-siècle plus tard ; car l'on ne parlait que de bassinets, de haches et de jaques, surtout de brigandines, sorte de cotte de mailles qui faisait donner à ceux qui en portaient, le nom de brigands. Les chevaliers disparaissaient, les brigands se multiplièrent, « et toujours, dit Froissart, gagnoient « brigands à dérober et à piller villes et chasteaux et y « conquéroient si grand avoir que c'estoit merveille (1). »

Ces chefs des Grandes Compagnies, bien méchants, bien laids, « plus rébarbatifs que singes qui mangent « poires qu'enfans leur veulent tollir, » se nommaient Briquet, Meschin, Perrot de Savoie, Antoine le Nègre, Talebart Talebardon, ou Batefol ; celui-ci occupait le monastère de Bourdeille qui eut depuis Brantôme pour abbé. En Italie, le plus célèbre était le faucon des bois, Hawk-

(1) *Chron.*, I. I, 324. *Desperati homines, vulgo brigandi*, écrit plus tard Thomas Basin, édition de M. Quicherat, I, p. 57.

wood, *Falcone in Bosco*, qui pillait Rome et qui, de même que ses compagnons, ne cherchait qu'à s'enrichir et attendait qu'il fût près de mourir « pour faire compte des « pardons du pape. » Aux bords du Rhône, les Grandes Compagnies avaient créé un capitaine souverain qui se faisait lui-même appeler : « ami à Dieu et ennemi à tout « le monde. »

« Il n'est esbattement ni gloire en ce monde, se « disaient-ils les uns aux autres, que de gens d'armes. « Que ne sommes-nous resjouis quand nous chevauchons « à l'aventure et pouvons trouver sur les champs un « riche abbé, un riche prieur ou une route de mules de « Montpellier, de Narbonne, de Béziers ou de Toulouse, « chargées de draps de Bruxelles, ou de pelleteries venant « de la foire au Lendit, ou d'épiceries venant de Bruges ! « Tout est nostre et rançonné à nostre volonté ! Tous les « jours, nous avons nouvel argent. Les vilains nous pour- « voient et nous amènent les blés, la farine, le pain tout « cuit, les bons vins, les bœufs, les brebis et les moutons « tout gras, la poulaille et la volaille. Nous sommes estof- « fés comme rois, et quand nous chevauchons, tout le pays « tremble devant nous. »

Malheur à ceux qui tombent entre leurs mains ! A peine le voyageur pourra-t-il trouver un peu de sécurité en payant fort cher un sauf-conduit, dont les capitaines des Compagnies exceptent trois choses qui les tentent fort ou dont ils ont grand besoin : « Chapeaux de bièvre, « plumes d'ostruce et fers de glaive. »

IV. Les princes égarés par de mauvais conseils. — Grossièreté et ignorance des courtisans.— Décadence des lettres. — La librairie de Charles V remise aux Anglais par Saint-Yon. — Aymon de Pommyères et la comtesse de Vendôme.

Froissart, qui ne peut oublier ce que furent les ancêtres des princes et des chevaliers qui *forlignent*, cherche à expliquer et à excuser leurs fautes par les mauvais conseils qu'ils écoutèrent. Il y a bien longtemps qu'on rend les courtisans responsables des vices des grands. Mais Froissart avait plus que personne le droit de le faire. Plus il se faisait honneur de maintenir dans sa chronique les droits de la vérité, plus il se sentait par là même entraîné à flétrir énergiquement les vils flatteurs qui s'élevaient par le mensonge et qui croyaient ne pouvoir conserver leur empire qu'en dégradant les princes et les barons qui les accueillaient. Il les montre égarant l'esprit faible de Richard II ou envahissant la cour de France, où ne les eût soufferts ni saint Louis, ni Charles V : « Je n'ai vu, « dit-il, nul haut seigneur (le comte de Foix excepté) qui « n'eust son marmouset, et je ne dis mie que les sei- « gneurs qui usent de marmousets soient fous, mais ils « sont plus que fous, car ils sont tous aveugles et si ont « deux yeux. » Ce que Sohier de Malines était pour le comte de Blois, le chaussetier Tacque-Tibaut l'était pour le duc de Berry : une source de mauvais conseils et de folles dépenses. Tacque-Tibaut s'était fait remettre pour

deux cent mille francs de joyaux, et trois ou quatre fois par an l'on taillait les bonnes gens d'Auvergne et de Languedoc pour que le duc pût satisfaire la folle plaisance qu'il mettait, dit Froissart, dans ce valet où il n'y avait « ni sens, ni nul bien. »

Écoutez Eustache Deschamps :

> Par chétives gens retenir,
> Par leur bailler estat trop hault,
> Par laisser saige homme qui vault,
> Par les vaillans bouter arrière,
> Tout se pert.

Lorsque Froissart nous dit fort gravement que le grand défaut de ces courtisans de bas étage était « de ne pas savoir « lettres, » il ne faut pas repousser trop légèrement cette assertion. C'était grâce aux lettres que se transmettaient les enseignements de la chevalerie. Dès qu'elles perdirent leur voix et leur autorité, l'enseignement cessa, et, à ce point de vue, il est juste d'observer que l'histoire de la chevalerie n'est pas autre chose que le tableau de l'admirable influence exercée par les lettres, au nom de la religion et de la civilisation, sur les passions violentes et brutales qu'encourage et que propage la guerre.

Si Froissart et les autres chroniqueurs ou poëtes de son temps admirent et exaltent si vivement la chevalerie, c'est qu'ils sentent bien qu'en assujetissant les rois eux-mêmes aux devoirs de la chevalerie, et en plaçant toute la carrière du chevalier entre ces deux limites extrêmes du

roman qu'on lui lit dans sa jeunesse et de la chronique où on le juge quand sa vie s'achève, ils arrivaient à donner aux lettres dans le monde féodal une place plus élevée que celle qu'elles atteignirent jamais dans la Grèce ou à Rome. La science gouvernait. Le mot est de Christine de Pisan : elle l'emploie en 1403 dans une épître adressée à Eustache Deschamps :

Toutes bonnes coutumes faillent,
Car vertus sont mises en mesconte,
De science on ne tient mais compte,
Par qui on gouvernoit jadis.
. . . .
Lors le siècle estoit de fin or.

Eustache Deschamps se plaignait aussi de la corruption des mœurs :

Las! que j'ai veu de tribulacion,
De tempestes et de mortalitez,
De haines, de peuples mocion,
De grans orgueilz et de grans vanitez,
De traïsons et de crudélitez,
Puis cinquante ans...
C'est tout néant des choses de ce monde.

Quelle est la cause de cette décadence? Le mauvais exemple des chevaliers :

Les chevaliers du bon temps ancien
Et leurs enfants alloient à la messe;
En doubtant Dieu, chascun vivoit du sien,
L'en congnoissoit leur bien et leur prouesse,

Et li peuples labouroit en simplesse ;
Chascuns estoit content de son office,
Religion fut de tous biens l'adresse :
Mais aujourd'hui ne voy régner que vice.
Li jeune enfant devienneut rufien,
Joueurs de dez, gourmans et plains d'ivresse,
Hautains de cuers, et ne leur chaut en rien
D'onneur, de bien, de nulle gentillesse,
Fors de mentir, d'orgueil et de paresse,
Et que chascun son vouloir accomplisse :
Le temps passé fut vertu et haultesse,
Mais aujourd'hui ne voy régner que vice.

Et d'où provient cette absence de toute gentillesse? C'est que si la nature donne le courage, la gentillesse ou la courtoisie est une qualité que l'intelligence doit aux lettres qui la polissent et l'ornent à la fois d'élégance et de vertu.

Pourquoi oublie-t-on le beau précepte que Froissart a consigné dans le *Joli buisson de Jonèce :*

Mieuls vault science qu'argens?

Lorsqu'Alain Chartier se plaint de ne plus retrouver les bons chevaliers

Justes en faits, secourans leurs amis,
Durs aux mauvais et fiers aux ennemis,

il ajoute qu'il ne faut pas s'en étonner, « car ce fol lan-« gage court aujourd'huy entre les curiaulx : que noble « homme ne doit sçavoir les lettres. »

N'est-ce pas en étudiant les récits de Froissart que ces

souvenirs s'offraient à lui plus nobles et plus beaux ?

N'a pas grantment ès chroniques lisoye,

dit-il lui-même, et ce qu'il avait lu, il cherchait à le répéter et à le faire comprendre de la génération qui l'entourait. Vains efforts! le *Bréviaire des Nobles* ne ramena pas mieux les temps héroïques de la chevalerie, que les *Enseignements de vraie noblesse*, écrits quelques années plus tard par le bâtard de Villars.

Qui préside, en 1402, au fameux combat de Montendre? Jean de Harpedenne, qui doit sa faveur à son mariage avec la damoiselle de Belleville, laquelle était la fille de la petite reine de Bagnolet, cette fausse reine qu'on avait achetée à deniers comptants à un marchand de chevaux pour qu'elle prît la place de la vraie reine Isabeau, épouvantée par les fureurs de Charles VI.

On oublie les joutes et les tournois pour ces jeux de hasard que flétrissaient si vivement les prédicateurs du haut de la chaire. Qu'est devenue la célèbre ordonnance du sage roi Charles V, du 3 avril 1369, qui défend le jeu de dés et ordonne le jeu d'arbalète? Une lettre morte, aussi bien que la charte d'Édouard III qui prescrivait aux archers le simulacre de combat nommé *Gallorum pugna*.

Et quand les mœurs chevaleresques disparaissent ainsi, quelle destinée est réservée aux lettres? Que devient cette librairie de Charles V, où elles avaient leur sanctuaire lambrissé de cèdre et de bois précieux? La li-

brairie partageait le sort du trône et les mêmes mains en disposaient : c'étaient les mains ensanglantées de Carnot de Saint-Yon, à qui le duc de Bedford en délivra bonne et valable quittance. La maison de Bourgogne commença à traiter avec ces bouchers en leur achetant de grosses viandes, de la volaille et même des alouettes (¹). Quand elle les vit si puissants, elle en fit ses échansons et ses écuyers.

Tandis que les Legoix et les Saint-Yon deviennent de hauts seigneurs à la cour, tandis que les *brigands* s'enrichissent, quel est le sort réservé aux bons chevaliers, accablés par l'âge et les fatigues, qui ont survécu par hasard aux grandes aventures du XIVe siècle? Il est douloureux de le dire : pauvres, dénués de tout, ils ne trouvent pas même dans la gloire un privilége qui protége leur vieillesse. Il ne s'agit plus de payer courtoise rançon à un adversaire généreux : c'est un marchand juif ou lombard qui vient insulter la chevalerie expirante et l'appréhender au corps, pour que rien ne manque à son humiliation et à sa décadence.

Il y avait à Paris un noble baron nommé Aymon de Pommyères. C'était peu pour lui que les rides de soixante et dix années. Bien plus nombreuses étaient les cicatri-

(¹) C'est le marchié que Guillaume et Jehan les Gois font à monsieur le maistre d'ostel de la duchesse de Bourgogne pour frais de boucherie et poullaillerie :

It. la douzaine d'alouetes et de petits oiselets pour XII d.

Ms. de la Bibl. de Bourgogne, 14867.

ces que la guerre avait gravées sur son front. A la journée de Poitiers, il avait engagé la bataille pour les Anglais. Quatre ans plus tard, quand Édouard III s'avança jusqu'aux portes de Paris, il profita de l'impatience toujours trop téméraire des chevaliers français pour les attirer dans des embûches où faillit périr Raoul de Coucy. La paix de Bretigny ayant été conclue, il se rend à Avignon, où il combat en champ clos le sire d'Archiac ; mais le roi Charles V, qui se trouvait alors auprès du pape, le réconcilie avec son adversaire et le loue de son courage. Amené au camp français par le sire d'Albret, dont la sœur avait épousé Jean de Pommyères, il devient l'un des plus intrépides compagnons de Bertrand du Guesclin. Attaquant surtout avec ses Gascons les Gascons du parti opposé, il enlève, à la bataille de Cocherel, le pennon du captal de Buch, qui tombe lui-même au pouvoir des Français ; mais voici que le sire de Pommyères rejoint le captal de Buch en Espagne, et l'aide à prendre sa revanche à Najara, en faisant à son tour Bertrand du Guesclin prisonnier. En 1370, autre résolution : Aymon déclare que « la guerre durant, il ne s'armera ni pour l'un roi, ni « pour l'autre, » et se rend en pèlerinage au saint sépulcre ; mais il tient peu sa promesse. Les Anglais avaient fait décapiter honteusement, sur la place publique de Bordeaux, un de ses neveux comme convaincu de trahison, et il défia aussitôt le sire de Lesparre et le sénéchal d'Aquitaine, Thomas de Felleton, qui furent défaits et pris. En 1382 il assiste à la bataille de Roosebeke, et est

nommé le troisième des huit vaillants hommes qui devaient garder le frein du roi Charles VI. Il est triste d'ajouter que ce brave chevalier, placé par sa naissance parmi les plus hauts barons de Gascogne, n'avait recueilli de tant de services rendus à diverses causes qu'un peu de renommée. Il ne pouvait payer ses dettes, qui s'élevaient à dix mille francs, et ses créanciers le firent arrêter et conduire à la Conciergerie.

C'était aux plus mauvais jours de la folie de Charles VI, le lendemain des sanglantes séditions des bouchers, la veille de la bataille d'Azincourt. Le deuil était partout, excepté à l'hôtel Saint-Paul, où l'on dansait sans relâche, à toute occasion, à tout prétexte, même pour les noces d'un simple officier de la cour. La jeune comtesse de Vendôme, elle-même à peine mariée depuis quelques jours, y brillait par sa beauté, et aux sentiments qui faisaient battre son cœur, on reconnaissait en elle le sang des Châtillon et des Coucy.

« La dame, dit Olivier de la Marche, estoit ce jour parée « d'un riche chapeau de perles et de pierreries sur ses « cheveulx, qui moult bien lui séoit, mais quand elle ouyt « l'emprisonnement du chevalier, considérant les services « fais par luy au roy et au royaulme de France, sa bonne « chevalerie et l'ancienneté de son âge, elle osta son riche « chapel et dist : Alez en la Conciergerie, mettez mon « chapel en nantissement, et me amenez le noble cheva- « lier, car il parera plus ceste feste que tout le demeu- « rant. Et ainsy fu fait ; et pour se parer fit faire ung

« chapel de pervenches dont elle aorna son chief sur ses « cheveulx, et cette libéralité doubla sa beaulté [1]. »

Olivier de la Marche avait emprunté ce récit à Christine de Pisan ; il oublia d'ajouter que le comte de Vendôme, conduit prisonnier pendant cette même année 1415 à la Tour de Londres et mis à rançon pour cent mille écus, ne trouva ni reine, ni princesse qui le rachetât en mettant en gage un riche chapel ; et sa jeune compagne expira de douleur sans avoir pu le revoir.

V. Découragement de Froissart. — Ses réflexions sur les *merveilleuses fortunes du monde.*—Abaissement de plus en plus rapide de la chevalerie en France et en Angleterre. — Philippe et Jacque de Hainaut. — Louis XI et le roman du *Petit Johan de Saintré.* — La noblesse sous Louis XI. — Le livre du sire de la Tour-Landry et le *Chevalier errant* du marquis de Saluces.

Rien ne s'explique mieux que le découragement profond qui saisit le chroniqueur à la fin de son œuvre, quand il voit tout ce qu'il a admiré, tout ce qu'il a célébré, s'affaiblir et s'éteindre autour de lui, avant qu'il disparaisse à son tour, de même que le chœur de la tragé-

[1] *Traité des Vertus des Dames*, ms. de la Bibliothèque de Bourgogne, 10970.

die antique, chargé d'applaudir aux exploits des vainqueurs, se retire le dernier de la scène.

Après avoir reproduit, dans un style si brillant et si rapide, toutes ces belles chevauchées, toutes ces merveilleuses aventures où la gloire et l'amour mêlent et confondent leurs rayons les plus vifs et les plus doux, il arrive un jour où sur ses lèvres tristement émues le panégyrique ne sera plus que l'oraison funèbre, et où il entonnera le *Vanitas vanitatum, omnia vanitas*, que tous les siècles répètent tour à tour sur la tombe de leurs héros : « Considérez, seigneurs, rois, ducs, comtes, prélats et « toutes gens de lignage et de puissance, comment les « fortunes de ce monde sont merveilleuses et tournent « diversement.... Ce sont choses sur lesquelles j'ai moult « pensé. »

Combien Froissart n'avait-il pas été saisi d'une profonde douleur quand on était venu lui raconter la révolution qui avait renversé le petit-fils d'Édouard III, et surtout quand on lui laissa entrevoir le sombre mystère de sa mort! S'il eût vécu quelques années de plus, il eût vu aussi en France le sang arroser les marches du trône. Des deux rameaux qui formaient la postérité de Charles V, l'un s'effaça lui-même du monde par sa faiblesse; le crime se chargea du soin d'en retrancher l'autre qui était plus verdoyant et plus vigoureux.

Le duc d'Orléans tenait l'amour de la gloire de Duguesclin, qui l'avait armé chevalier; il avait montré celui des lettres en faisant acheter le *Dit royal* à Froissart. Nous

sommes presque disposé à excuser sa prodigalité et jusqu'à ses faiblesses, quand nous voyons une fin si cruelle et si prématurée les expier devant la postérité. Comme Clisson fut frappé par Pierre de Craon, c'est-à-dire le soir, au sortir d'une fête, sans défi et par la plus horrible trahison, il est renversé à son tour, et cette fois pour ne plus se relever. Le prévôt de Paris est Guillaume de Tignonville, l'ami de Christine de Pisan ; il se hâte de faire une enquête sur le crime, mais le coupable l'avoue et bientôt s'en fait gloire : des sophistes porteront son apologie devant le parlement et les conciles, et Charles VI, se réconciliant avec Jean sans Peur, mettra sa main dans une main souillée du sang de son frère.

Nous aimons à croire que la vie de Froissart, commencée, en 1337, avec les grandes emprises, s'était achevée avant l'année 1407. Lorsque, comparant une plaine nue et foulée aux pompes d'un camp enlevé la veille, il disait que celui qui considérerait successivement l'un et l'autre spectacle, pourrait s'écrier : Je vois un nouveau siècle! il se rapprochait moins de la vérité que s'il avait comparé le siècle qui le vit mourir à celui qui le vit naître. D'une part, l'Angleterre appelée à de nouveaux triomphes : mais sous quelle dynastie ? sous celle de Lancastre qui répond déjà devant l'histoire de la mort de Richard II; d'autre part, la France, de plus en plus affaiblie, le meurtre de Jean sans Peur succédant à l'assassinat du duc d'Orléans, la peste à Paris, la désolation dans toutes les

provinces. Puis, quand soudain se lève une jeune fille, guidée par des voix célestes, conversant avec les anges et les saints, portant sa bannière haute au triomphe comme à la peine, quel est le chevalier qui, pour quinze ou seize mille écus, la vendra aux Anglais? Lionel de Luxembourg, arrière-petit-fils de ce roi de Bohême qui aima mieux mourir que de reculer d'un pas devant les Anglais. Jeanne d'Arc fut la dernière image de la chevalerie, dans ce qu'elle eut de plus élevé et de plus pur, le dévouement et le sacrifice.

Mais que l'Angleterre ne s'enorgueillisse pas trop! Henri VI expie l'usurpation de Henri IV dans cette tour de Londres où Richard II, captif, avait été contraint à abdiquer, et quelques lieues à peine séparent Cirencester, où furent mis à mort les amis de Richard II, de Tewksbury où sera poignardé un prince de Galles (¹).

Et si maintenant nous dirigions nos regards vers la patrie même de Froissart, au lieu de Philippe de Hainaut, si fière de partager le trône du roi d'Angleterre, nous verrions une autre princesse de la même maison, qui portait, comme elle, un nom d'homme, car elle aussi avait *cœur d'homme,* madame Jacque de Hainaut, trahie par un prince anglais, dont elle est la femme. Un sire de Rober-

(¹) Je lis ce qui suit dans la note marginale d'un ancien manuscrit de Froissart : Maison de Lancastre, où es-tu ? qu'es-tu devenue? Car maintenant de toy est nient et n'en oseroit-on parler en Engleterre. Tu es plus bas que tu ne fus hault : exemple à tous aultres.

sart accompagna Philippe en Angleterre pour la servir de son épée; un autre sire de Robersart ne sera que le compagnon de la fuite de sa petite-nièce, dans le frêle esquif qui la porta sur ce rivage, où, moins heureuse que Philippe qui y ceignit une couronne, elle ne trouva pas même le repos et le bonheur.

A quelques lieues du Hainaut, dans le château de Genappe, qu'avait habité le chevalereux Wenceslas, un dauphin de France attendait impatiemment la mort de son père, qu'il avait hâtée au moins par sa rébellion et par ses vœux. C'était là qu'on dictait les *Cent nouvelles nouvelles,* c'était là qu'Antoine de la Salle achevait son roman du *Petit Jehan de Saintré,* où il convient de remarquer deux parties bien distinctes [1]. Dans la première, tout est noble et élégant; on sent bien que ce jeune page si discret et si beau, venu du château de Preuilly où eut lieu, dit-on, le premier tournoi, sera

[1] Antoine de la Salle était né en Provence, comme il le dit lui-même. A dix-sept ans, il avait assisté, avec Henri d'Antoing, Philippe de la Chapelle, Jacques de Hennin et d'autres chevaliers flamands et picards, à la conquête de Ceuta, sous les ordres de l'infant de Portugal, Henri le Navigateur. Il nous a laissé le récit de cette expédition dans un manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de Bourgogne (10748). Le même manuscrit renferme un roman historique sur le prince Noir, qui aurait fait périr le fils unique de Tannegui du Chastel, son otage, à un siége de Brest, que l'histoire ne mentionne pas. Il y a bien d'autres difficultés dans les noms et dans les dates. Voyez un récit du même genre dans Froissart, *Chr.* I, 2, 373.

un jour ce sire de Saintré que Froissart nomme le meilleur et le plus vaillant chevalier de France, et que la chronique de Bertrand du Guesclin vante aussi entre tous les héros de son temps. La dame des Belles-Cousines nous apparaît dans les premiers chapitres comme un charmant modèle de la pure et chaste doctrine d'amour et de loyauté. Sans trop nous préoccuper des erreurs de l'auteur qui donne à Bonne de Bohême une couronne qu'elle ne porta jamais, sans rechercher si cette dame qui était d'un si haut rang fut une princesse ou même une reine de France, veuve de Charles le Bel ou de Philippe de Valois, nous nous sentons tout disposé à accepter cette tradition comme conforme aux mœurs du XIVe siècle; mais vers la fin du roman, l'auteur semble prendre plaisir à détruire son ouvrage, à renverser ce qu'il a élevé, à flétrir ce qu'il a loué. Le désintéressement du chevalier devient ridicule en même temps que l'amour de la dame des Belles-Cousines se transforme en une passion grossière, et afin que rien ne manque à cette profanation, un abbé ignoble et sensuel intervient, pour que la religion soit outragée comme l'ont été l'honneur et la beauté. La première partie du *Petit Jehan de Saintré* fut peut-être destinée à René d'Anjou; quant à la seconde, nous savons qu'elle a été composée sous les yeux de Louis XI. En effet, la préface, postérieure à l'ouvrage, a été écrite à Genappe le 25 septembre 1459, et ceci n'autoriserait-il pas une autre explication de l'énigme que renferme ce roman? Le nom des Saintré appartient à l'histoire du

XIVe siècle ; mais tout ce qui touche à la dame des Belles-Cousines, ne serait-il pas emprunté à des faits contemporains? Perceval, bâtard de Coucy, épousa, sans en avoir d'enfants, Belle-Cousine de Sercel, et je remarque que dans le manuscrit du *Petit Jehan de Saintré*, conservé à Bruxelles, qui semble autographe, on a intercalé le nom de Coucy dans des citations latines où rien ne l'explique. Louis XI qui travailla sans cesse à détruire les souvenirs de la féodalité et de la chevalerie, n'avait-il pas pris plaisir à déshonorer le nom de Coucy, si grand dans l'histoire, mais déjà éteint en ligne légitime (1)?

Louis XI n'anéantit pas la féodalité, qui n'existait déjà plus sous Charles V ; mais il s'efforça d'effacer les dernières traditions qui pouvaient, après la pacification de la France, relever la chevalerie. Ce qu'avait tenté Philippe le Bel à une époque où la papauté, encore pleine d'autorité, osait reprocher aux rois leurs iniquités et leurs usurpations, il l'accomplit aisément quand des pontifes faibles ou complaisants le laissèrent enfermer, pendant onze ans, le cardinal Jean Balue dans une cage de fer.

Philippe le Bel fait faire une fausse oriflamme; Louis XI ne se donne pas tant de peine, il relègue l'étendard sacré de la monarchie dans le trésor de Saint-Denis, d'où il ne sortira plus, lentement consumé par les vers,

(1) Coucy la Ville, Coucy le Château et Prémontré, formeraient le trépied composé d'une ville, d'un château et d'une abbaye, dont parle Antoine de la Salle.

la poussière et l'oubli [1]. Philippe le Bel refusa d'écouter ceux qui lui proposaient l'exemple de saint Louis. Louis XI ordonne qu'on l'ensevelisse loin de ses aïeux, à Notre-Dame de Cléry. Tous les deux ont leurs nobles, leurs chevaliers ès lois qui triomphent et s'enrichissent, tandis que les vrais nobles, les vrais chevaliers, sont ruinés et emprisonnés. La postérité des nobles de Philippe le Bel et de Louis XI eut soin de se faire plus tard de brillantes généalogies ; mais il faut bien se garder de les examiner de trop de côtés. Jeu de mots à part, ils ne sont nobles que de *fasce*. Les *fasces* sont l'insigne héraldique qui leur est commun dans la prodigue dispensation du maître. Marigny : d'azur à deux fasces d'argent ; Flotte, d'or à trois fasces d'azur ; Suizy (l'archidiacre de Flandre), de gueules à trois fasces d'or. Louis XI marche sur ses traces quand il octroie à son médecin, Adam Fumée, un écu d'azur à deux fasces d'or ; quant à Angelo Catto, qui est aussi quelque peu médecin, mais qui est de plus astralogue [1] et même archevêque, il fera écarteler son écu

(1) Le 30 août 1465, Louis XI se fit remettre l'oriflamme par le cardinal d'Alby, abbé de Saint-Denis, pour la porter contre les Bourguignons. Depuis lors, il n'en fut plus question.

(1) Simon de Phares, qui ouvrit, à Lyon, une école d'astrologie, nous a laissé quelques détails sur trois fameux astrologues de cette époque : Angelo Catto, qui annonça trois jours d'avance la bataille de Nancy au prince de Tarente ; Jean Spierinck, qui

d'un missel d'or à la fleur de lis d'argent. Par une allégorie non moins heureuse, le roi de France place dans celui d'Olivier le Diable un rameau d'olivier ; mais il ajoute dans ses lettres de noblesse qu'on l'appellera désormais Olivier le Daim. C'est à la chasse que Louis XI, grand chasseur, emprunte le nom de ses favoris quand il veut qu'ils en changent, et les insignes héraldiques dont il s'amuse à les parer. Le chancelier Pierre d'Oriole portera d'azur à trois vols d'oiseau d'or ; le grand maître de l'artillerie, Tristan l'Hermite, d'argent à une tête de cerf de sable ; le grand échanson, Jean du Fou, d'azur à une fleur de lis d'or accompagnée de deux éperviers affrontés d'argent ; l'amiral Odet Daydie écartèlera d'une fleur de lis et de quatre lapins courants d'argent. Mais les favoris de Louis XI n'en seront pas moins de hauts et puissants seigneurs, aussi bien que Pierre Flotte, Nicolas Behuchet[1]

voulut faire connaître à Charles le Hardi le jour le plus favorable pour attaquer les Suisses, et à qui celui-ci répondit : « Mon épée « est plus forte que les astres; » et Jean Colleman, d'Orléans, qui enseigna à Louis XI « le grand almanac. » Celui-ci fut le plus malheureux. A force d'étudier la lune, il devint *ladre*. La lune, dit Simon de Phares, épuise le cerveau de ceux qui la regardent trop.

[1] Behuchet avait épousé Aliénor de Dreux, arrière-petite-fille de Louis le Gros. On sait qu'il fut pris à la bataille de l'Écluse et pendu au haut d'un mât. Plus heureux que lui, un religieux de l'ordre de Saint-François, qui l'accompagnait, fut épargné par les vainqueurs, et Philippe de Valois, pour le dédommager des

et Gérard Chauchat, le premier chancelier, le second trésorier, le troisième panetier de Philippe le Bel. Odet Daydie sera sire de Lescun, Jean Daillon (maître Jean des Habiletés), sire du Lude et plus tard de Condé, Guillaume Biche, sire de Cléry, Yves du Fou, sire de Lusignan. A côté de ces noms, on en trouve un fort illustre, c'est celui du connétable Louis de Luxembourg. A d'autres les honneurs : à Louis de Luxembourg, la place de Grève et le bourreau.

Les gentilshommes qui convenaient à Louis XI étaient, remarque fort bien Brantôme, ceux qui portaient à l'armée de bonnes arbalètes. A la cour, il aimait mieux quelque joyeux compagnon avec lequel il pût deviser en ce grossier langage qui allait si bien à ses mœurs, à son costume et à son apparence : propos licencieux et vulgaires, où, à travers les vapeurs de l'orgie, on sentait toujours le sang.

Déjà le chevalier de la Tour-Landry, dans le langage grossier d'un livre qu'il n'eût pas dû destiner à ses filles, avait avili Bouciquault, que Christine de Pisan loua comme le type de la chevalerie; déjà le marquis de Saluces avait composé le *Chevalier errant*, dont le titre annonce le roman de Cervantès.

périls qu'il avait courus, lui permit de prendre chaque semaine, pour son prieuré, une charretée de bois sec dans la forêt de Brotonne.

CHAPITRE IV.

FROISSART ÉTUDIÉ COMME CHRONIQUEUR.

I. Mission du chroniqueur. — *Exemplier et mettre en mémoire perpétuelle.*

C'est au moment où la chevalerie est encore dans tout son éclat que Froissart s'attribue la noble mission de raconter ses exploits et ses aventures : il en comprend la dignité et les devoirs, témoin ces belles paroles du prologuede sa rédaction générale, où il prie Dieu « de créer « et de mettre en lui sens et entendement vertueux. »

Le soin de perpétuer les gloires du passé, celui de préparer les gloires de l'avenir, le préoccupent également. Il annonce qu'il écrit « pour tous nobles cœurs encou- « rager et eux montrer exemple en matière d'honneur, » et quand il aborde quelque épisode particulier plus

remarquable que les autres par les prouesses qui y ont été accomplies, tel que le combat des Trente, il s'exprime en ces termes : « En celle propre saison avint en Bretagne « un haut fait d'armes que on ne doit mie oublier, mais « le doibt-on mettre avant pour tous bacheliers encourager « et exemplier. »

Aussi ne sépare-t-il jamais les grandes leçons que renferme son livre, du succès qu'il n'hésite pas à lui promettre : « Je savois bien, dit-il, que au temps à venir sera « cette haute et noble histoire en grand cours, et y pren- « dront tous nobles et vaillants hommes plaisance et « exemple de bien faire. » C'est sans jactance et sans vanité, tout simplement en traduisant ce que lui révèle sa conscience, qu'il se fait dire par Henri Chrystead, et qu'il dit lui même à Espaing de Lyon, que ce qu'il raconte, il le met « en mémoire perpétuelle. »

Il paraît aussi faire allusion à ses chroniques dans ces vers de l'*Espinette amoureuse* :

. . . J'ai tel chose empris
. . . .
Et le tienc de si haulte emprise
Que ne le poroie esprisier,
Tant le scevisse haut prisier.

Le but noble et désintéressé que se proposait Froissart étant bien connu, il nous reste à étudier avec plus de soin comment il parvint à l'atteindre.

II. Comment Froissart définit les qualités du chroniqueur. — *Engin clair et aigu. — Mémoire et bonne souvenance.*

Si nous demandions à Froissart quelles sont les qualités auxquelles il dut d'être le modèle non surpassé des chroniqueurs, il nous répondrait : « J'avois, Dieu merci, sens, « mémoire et bonne souvenance de toutes les choses « passées, engin clair et aigu pour concevoir tous les « faits dont je pourrois estre informé, âge, corps et « membres pour souffrir paine (1). »

En racontant la vie de Froissart, nous avons déjà assez signalé ses infatigables efforts pour rechercher sans cesse la vérité. Il s'exprime lui-même en ces termes : « Je fus en mon temps moult par le monde, tant « pour ma plaisance accomplir et voir les merveilles de « ce monde comme pour enquérir les aventures et les faits « d'armes lesquels sont inscripts en ce livre. » Il se plaît à dire : « Tant travellai et chevauchai, en quérant de tous « costés nouvelles. » Ailleurs il explique que deux sources principales lui ont fourni les éléments de son récit. Il s'en est enquis dans les pays « où il a esté et conversé pour « mieux savoir la vérité ; » il a consulté ceux qui ont été « là où il n'a mie esté lui-même. » Que cette double source ait été féconde, nous ne l'ignorons pas, mais nous ne le savons qu'incomplétement. En effet quand Froissart nous

(1) *Chron.*, III, 1.

apprend qu'il a vu deux cents hauts princes, nous pouvons en conclure que nous ne connaissons qu'une faible partie de ses enquêtes. D'autre part, quand il nous laisse entrevoir qu'il a des relations en France, en Angleterre, en Bretagne et même à Venise, rien ne nous permet d'en apprécier ni le nombre ni la valeur.

Il est un autre point sur lequel nous devons insister davantage. Ce n'était pas assez que le corps et les membres de Froissart, condamnés à ces chevauchées rarement interrompues, « souffrissent paine ; » il fallait que l'esprit, toujours prêt à soutenir les forces physiques qui s'épuisaient, restât libre et joyeux au milieu des privations et des fatigues ; il fallait que le chroniqueur éprouvât en lui-même un sentiment de curiosité supérieur aux événements, qui lui attribuât en quelque sorte le droit de tout connaître, le devoir de tout raconter. Loin de subir sa tâche comme une nécessité, il la recherche et la poursuit tout naturellement par le mouvement de son esprit comme la source des plus nobles et des plus pures jouissances. C'est ainsi qu'il dit quelque part : « Je me suis « délité à vous remontrer au long le procès des matières, « si y ai toujours pris grand'plaisance plus que à aultre « chose. Plus y suis et plus y laboure et plus me plaist, « car ainsi comme le gentil chevalier et escuyer qui aime « les armes et en persévérant s'y nourrit, ainsi en la-« bourant sur cette matière, je m'habilite et délite. » Si Froissart *labourait* pour apprendre, il racontait pour *se déliter*.

Froissart nous instruit volontiers de ce sentiment mêlé de curiosité et de plaisir qui le portait à interroger sans cesse et à écrire sans relâche. Il nous décrit cette admirable activité dont nous parlions tout à l'heure, quand il dit dans son poëme de *l'Orloge amoureuse :*

Sui de mouvoir telement curieus
Que n'ai aillours entente, soing et cure,
Ne nature riens el ne me procure
Fors que toudis mouvoir sans arrester :
Ne je ne puis une heure en paix ester.

Il nous dépeint encore mieux le plaisir qu'il trouve dans ses récits quand il nous apprend que non-seulement il *s'y délite*, mais aussi qu'après les fatigues de ses voyages, il *s'y rafraîchit.* « Je me remettrai aux autres nouvelles et m'en « rafraîchirai, car telles choses au dire et mettre avant, « me sont grandement plaisans, et si plaisance ne m'eust « incliné au dicter et à l'enquerre, je n'en fusse jà venu à « chef. »

De même que l'on voit dans des professions bien différentes, dans des métiers de tout genre, certaines intelligences se dégager de tous les obstacles qui les arrêtent, se proposer un but vers lequel elles se sentent irrésistiblement entraînées, et tôt ou tard l'atteindre pour le plus grand progrès des sciences et des arts, il semble que Froissart ait reçu tous les dons qui pouvaient contribuer à rendre plus complète, plus parfaite sa vocation de chroniqueur. Enfant, tout le porte à admirer la gloire.

Arrivé à la force de l'âge, il la chante et la célèbre. Devenu vieux, il l'admire encore en suivant de ses larmes sa rapide décadence et ses souvenirs qui s'éteignent. Dans sa carrière si bien remplie, les princes, les barons le comblent des témoignages de leur générosité. Il rencontre sur ses pas des passions hostiles, des rivalités ardentes, des vices patents ou dissimulés ; il a à se défendre des rancunes injustes comme des insinuations perfides ; il a bien plus encore à se garder des bienfaits, car il est moins difficile de repousser de soi les clameurs de la haine ou de l'envie que d'étouffer dans son propre cœur la voix de la reconnaissance : mais rien ne peut le séduire, ni l'égarer. L'or qu'on lui prodigue n'enchaîne ni ses sympathies, ni sa liberté. Il s'enquiert et écrit toujours, mais ce n'est que pour les *jolis*.

Aussi nature qui m'a fet,
Créé et nouri de son fet,
Et qui encore de jour en jour
Me preste loisir et séjour
Que de ce que j'ai je m'avise,
Et ce que je sçai je devise,
Se plainderoit, où que je soie,
De moi voir, se je me cessoie:
Et bien auroit raison et cause.
Nulle escusance je n'i cause ;
Car pour ce m'a-elle ordonné,
Sens et entendement donné.

. . . .

Ce n'est fors que pour les jolis

Qui prendent solas et délis
A l'oïr, et qui compte en font:
Pour ceuls servir, mon coer tout font
En plaisance, et se m'i délite
Que grandement j'en abilite
L'entendement et le corage,
De quoi nature m'encorage.

Pour discerner ce qui est vrai de ce qui est faux, et surtout pour découvrir ce qu'on cherche à lui cacher ou à ne lui laisser voir qu'à demi, la nature a donné à Froissart cet *engin clair et aigu* si nécessaire à celui qui veut bien « concevoir les faits. » Il interroge les uns et les autres, et, lors même qu'il voit bien que son interlocuteur est peu sincère, il le laisse parler, parce que l'on peut trouver jusque dans le mensonge ou dans les exagérations de l'orgueil et de la vanité, le secret de la pensée. Froissart a vu tant d'hommes, tant de nations, il a entendu raconter tant d'événements, qu'il serait bien difficile de lui imposer quelque conte inventé et grossi à plaisir dont il ne découvrît à l'instant la fausseté ou l'hyperbole. Qui mieux que lui d'ailleurs reconnaît, même en chevauchant sur les grandes routes, les bons chevaliers dont la parole est toujours sincère ?

Froissart, en vivant avec les hommes, s'instruisait bien mieux que par la méditation ou dans la solitude :

Trop envis me trouvoie seuls,

dit-il dans ses poésies ; mais il ne faut pas oublier qu'il

n'aimait à *s'accointer* que des hommes sages et habiles, dont les discours pouvaient l'éclairer sur les affaires du temps. « Partout où je venois, dit-il, je faisois enqueste « aux anciens chevaliers et escuyers qui avoient esté en « faits d'armes et qui proprement en savoient parler. » Aussi, lorsqu'il en rencontrait, leurs récits « lui tour- « noient à grand'plaisance et récréation. » Il en était « tout resjoui, » et il suffisait qu'on lui montrât un bon homme d'armes pour qu'il cherchât à l'interroger. Parfois cependant on ne lui permettait pas d'écrire dans sa chronique ce qu'on lui confiait, et il savait garder le secret : « Si c'est chose qui appartienne à céler, disait-il, « je le célerai bien ; » mais il était cent fois plus heureux de pouvoir répéter et *éclaircir le conte qu'on lui avoit conté*.

On ne peut séparer, pas plus que ne le fait Froissart lui-même, de cet *engin clair et aigu*, la *mémoire et souvenance des choses passées*. Quand l'esprit est assez puissant pour saisir et comprendre, dans leurs détails variés, les faits qui se succèdent, il le sera aussi pour les retenir et les conserver. Il en est de l'esprit comme du métal jeté dans la forge, à laquelle Froissart compare sa studieuse retraite de Valenciennes : plus l'empreinte qu'il reçoit est forte et vive, plus elle s'y grave pour ne plus s'effacer.

C'est surtout parce qu'il comprenait les faits avec « un « engin si clair et si aigu » et en gardait si bonne souvenance, qu'il a si bien réussi à les raconter. Après avoir recueilli le tableau des événements dans sa mémoire, il le

transfusait dans un autre creuset, c'est-à-dire dans ses narrations. Il nous dépeint les caractères de son génie de chroniqueur en deux mots : « Ramentevoir et dire. » Heureux le chroniqueur qui n'oublie rien avant d'écrire et qui, lorsqu'il écrit, le fait si bien, que ce qu'il n'a pas oublié, son lecteur aussi ne l'oubliera plus.

Froissart était doué d'une aptitude, d'une facilité vraiment merveilleuse pour tout apprendre et tout *ramentevoir*. Lorsqu'il se rendit à Middelbourg près de don Fernand Pachéco, il ne passa près de lui qu'environ six jours. Il écoutait et écrivait « afin d'ouvrer plus tard sur « les paroles et relations du gentil chevalier ; » et quand nous relisons aujourd'hui son grand récit des guerres d'Espagne et de Portugal de 1383 à 1390, nous ne pouvons comprendre que six jours aient suffi pour jeter la base d'une narration dont les historiens modernes ne coordonneraient pas les faits principaux en six mois. Notre étonnement s'accroît encore quand nous rencontrons dans Froissart ces longues énumérations de noms castillans et aragonais, que le duc de Lancastre trouvait les plus étranges du monde.

Nous appliquerions volontiers aux recherches historiques de Froissart ce qu'il disait, sans songer à y faire allusion, dans *l'Orloge amoureuse :*

... Souvenirs dont pas ne sui hays,
Pour moi oster de toute pesans oevre,
Très-soubtilement par dedens mon coer oevre...

De très-grant bien m'a toujours pourvéu
Le Souvenir...
S'est Souvenirs d'une vertu si haute.

III. Impartialité. — Objections. — La Bibliothèque du Louvre. — Le duc d'Anjou. — Le duc de Berry. — Le comte de Foix. — Le prince Noir.

Cependant Froissart ne perd jamais de vue que s'il se donne tant de peines pour rechercher la vérité, la vérité seule mérite de trouver place dans ses chroniques. « Tout « ce qui est ici escrit, dit-il, est véritable, » et il n'est pas un mot dans ses ouvrages qui ne prouve combien il acceptait consciencieusement sa mission.

Jamais l'impartialité ne fut plus difficile, car jamais il n'y eut plus de divisions. Dans l'Église, le schisme, dans la vie politique, le différend de la France et de l'Angleterre s'étendant dans toute l'Europe et armant toutes les nations les unes contre les autres, et indépendamment de ces guerres, d'autres luttes intestines au sein de chaque pays, en Espagne, Pierre le Cruel contre Henri de Transtamare, en Béarn, Foix contre Armagnac, en Bretagne, Blois contre Montfort, en Flandre, Clauwaerts contre Leliaerts, plus loin, Gueldrois contre Brabançons, Hollandais contre Frisons.

Rien ne pouvait engager Froissart à protester plus vivement de son désir d'être impartial en tout et pour tous. En flattant un peuple ou un prince, il eût pu obtenir

des encouragements isolés, d'autant plus généreux peut-être que ses récits eussent été moins sincères; mais le but auquel il tend est plus élevé : il écrit pour tous les chevaliers quel que soit leur pays, et dès lors il sait bien que, s'adressant à des lecteurs de diverses nations et de divers partis, il ne pourra se faire écouter des uns et des autres qu'en restant étranger à leurs passions et à leurs intérêts. « Qu'on ne dise pas, s'écrie-t-il, en parlant de « Charles de Blois, qu'on ne dise pas que j'aie la « noble histoire corrompue, par la faveur que je ai « eue au comte de Blois, pour ce que il fut nepveu et si « prochain que fils au comte Louis de Blois, frère germain « à saint Charles de Blois, qui tant qu'il vesqui fut duc « de Bretagne! Nennil vraiment! car je ne vueil par-« ler fors que de vérité, et aller parmi le tranchant « sans colorer l'un ni l'autre; et aussi le gentil sire et « conte, qui l'histoire me fit mettre sus et édifier, ne le « voulsist point que je la fisse autrement que vraie. »

N'est-il pas arrivé néanmoins à Froissart de se tromper? N'a-t-il pas été entraîné malgré lui à ajouter foi à certaines rumeurs que propageaient des passions hostiles? Cela est hors de doute; mais jusque dans ses erreurs, jusque dans ses préjugés, il reproduit les mœurs de son siècle, et lors même que par le récit des faits il s'éloigne de la vérité, on la retrouve encore dans le tableau des jugements et des impressions qui avaient cours autour de lui. Du reste, sa bonne foi n'est pas douteuse : « Je n'eusse au-« cunement, dit-il, passé une enqueste faite de quelque

« pays que ce fust, sans ce que je eusse, depuis l'en- « queste faite, bien sceu que elle eust esté véritable. » Parle-t-il des guerres entre les Anglais et les Français, entre les Anglais et les Écossais? il ne manque pas d'ajouter : « Si fus informé des deux parties, et bien se concordoient « les uns les autres. » Aborde-t-il son récit des guerres d'Espagne, il déclare aussi qu'il a considéré comme un devoir d'interroger les Portugais après avoir écouté les Castillans. On ne saurait assez remarquer avec quel soin il rappelle, presque à chaque page, « qu'il fut informé « par aucuns chevaliers d'un lez et de l'autre, qu'il ouït « recorder à ceux qui furent d'un costé et d'autre. » Lors même qu'il examine les chartes (et il nous dit qu'il ne les jugeait dignes de foi que si les sceaux des princes en établissaient l'authenticité), il veut comparer l'un à l'autre les textes conservés dans les archives de France et d'Angleterre [1].

On a toutefois reproché à Froissart de s'être montré trop favorable aux Anglais dans le récit des guerres qu'ils entreprirent contre les Français, et peut-être pour réfuter cette accusation, suffirait-il de faire remarquer que tant que Froissart vécut, il fut accepté par les chevaliers anglais et français comme le fidèle dépositaire de leurs titres communs à la gloire, et qu'après sa mort les historiens de la France aussi bien que ceux de l'Angleterre, lui ont

[1] J'ai eu les copies par les registres de la cancellerie d'un roi et de l'autre. *Chron.* I, 2, 143.

emprunté depuis quatre siècles la plupart de leurs récits.

Qu'on n'oublie pas que l'Angleterre louée et admirée par Froissart, est l'Angleterre d'Édouard III, victorieuse à Crécy et à Poitiers, et pleine de toute courtoisie : « Le « royaume d'Engleterre estoit en fleur, » dit-il, et les chevaliers anglais se vantaient que depuis soixante ans, « ils « avoient eu plus d'honneur en faits d'armes que nul « autre de quelconque nation qu'il fust. »

Une vive admiration de la puissance et du courage des Anglais sous Édouard III, jointe à une préoccupation non moins vive de tout ce qui touche aux malheurs de la France et surtout à son honneur, voilà le sentiment que l'on retrouve dans toutes les pages de Froissart, et c'est ce que nous appellerions volontiers son impartialité. Froissart s'était tour à tour attaché à la reine d'Angleterre, à Gui de Blois, à Robert de Namur. Que l'on nous montre ces influences différentes dans les rédactions et dans les enquêtes ; que l'on cherche si dans tel livre, ou dans tel chapitre, le jugement de l'auteur a subi le joug de ses protecteurs. On parviendra tout au plus à découvrir dans le premier livre quelques phrases sujettes à interprétation : or ce sont précisément les phrases qu'il a copiées dans Jean le Bel, notamment celles qui se rapportent aux droits d'Édouard III au trône de France. Jean de Beaumont était encore dans le parti anglais quand Jean le Bel écrivit le commencement de sa chronique.

Lorsque Froissart louait la fermeté d'Édouard III, répondant à Thomas de Norwich, qu'on laissât son fils gagner

ses éperons, lorsqu'il l'appelait « le plus grand prince qui « eust régné en Engleterre depuis le roi Artus et le plus « droiturier seigneur de la chrétienté, » l'hommage qu'il lui rendait n'était pas contesté par les chevaliers français, et le roi Charles V lui-même, en apprenant la mort d'Édouard III, lui fit faire de solennelles obsèques dans la Sainte Chapelle de Paris. Mais l'admiration qu'il éprouve pour le roi d'Angleterre ne l'empêche point d'insister plus que tous les autres chroniqueurs sur le courage que montra Philippe de Valois à la bataille de Crécy, et le résultat de cette journée lui fait dire tristement : « Trop « y demorèrent sur les champs de nobles et vaillants « hommes, ducs, comtes, barons et chevaliers, par les-« quels le royaume de France fut depuis moult affoibli « d'honneur, de puissance et de conseil. » C'est d'ailleurs dans la narration de la bataille de Crécy que Froissart a recueilli cet admirable épisode de la mort du roi de Bohême, Jean de Luxembourg, mort si glorieuse pour la cause qui méritait tant de dévouement et un si noble sacrifice. N'est-ce pas ici le lieu de remarquer que le duc Wenceslas de Brabant, à qui Froissart put lire le récit de ce miracle d'honneur et de fidélité, comme l'appelle M. de Châteaubriand, était le fils même du roi de Bohême ? Gui de Blois, autre protecteur de Froissart, avait aussi perdu son père à Crécy.

L'on voit Froissart placer en quelque sorte les vaincus plus haut que les vainqueurs, lorsqu'il peint le prince de Galles servant humblement à la table du roi de France,

ou chevauchant dans les rues de Londres, sur une petite haquenée noire, à côté du prince prisonnier « monté sur « un grand blanc coursier, très bien arréé et appareillé « de tous points. » N'appelle-t-il pas ailleurs le roi de France le plus noble et le plus puissant roi du monde? N'est-ce pas Froissart qui nous a laissé l'admirable tableau du dévouement de ces bourgeois de Calais qui servirent loyalement à leur pouvoir le roi de France? N'a-t-il pas dépeint avec la même chaleur la fidélité des habitants de Nantes et de la Rochelle, qui déclaraient que s'ils étaient réduits à honorer les Anglais des lèvres, leurs cœurs du moins resteraient toujours français? Comme poëte, n'a-t-il pas chanté la fleur de lis :

la souveraine
Sur toutes flours...?

On a fait remarquer, il est vrai, que les chroniques de Froissart manquaient dans la bibliothèque des rois de France, et qu'elles furent saisies en 1381, par l'ordre du duc d'Anjou. Ces arguments sont-ils bien sérieux?

La librairie du Louvre fut considérablement accrue par Charles V ; mais l'époque à laquelle Froissart écrivit ses chroniques rend tout à fait impossible qu'elles aient pu y être placées, et quant à la bibliothèque de Charles VI, loin de s'enrichir et de s'accroître, elle partagea tous les désastres de la France.

Lors même que les chroniques de Froissart se seraient trouvées au Louvre sous Charles VI, rien ne prouverait

moins que Froissart ne fut pas partial en faveur des Anglais puisqu'ils dominaient alors en France. On pourrait chercher un argument tout opposé dans ce fait incontesté que la chronique de Froissart se trouvait dans la bibliothèque du duc de Berry, et dans celle du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1). Or, de tous les fils de Charles V, Philippe le Hardi fut celui qui maintint le plus fièrement son indépendance au milieu des discordes civiles et des guerres étrangères.

Une autre objection repose sur un fait particulier emprunté à la biographie du duc d'Anjou.

On lit dans le journal de Jean Lefèvre, évêque de Chartres : « Ledit jour (12 décembre 1381) furent scellées « deux lettres doubles, d'une teneur et forme, faisans men- « tion que monseigneur le duc fait prendre et retenir par « devers luy, pour faire sa voulenté en ce qu'il luy plaira, « cinquante-six quayers que messire Jehan Froissart, « prestre, recteur de l'église parrochiale de Lestines-au- « Mont, près de Mons en Hainaut, avoit fait escrire, faisans

(1) J'y trouve deux exemplaires des chroniques de Froissart antérieurs à la rédaction du quatrième livre, l'un couvert de cuir rouge (nos 1650, 1698 et 1699 de l'inventaire publié par M. Barrois), l'autre en caractères de forme (nos 1425, 1426 et 1427); un exemplaire des quatre livres, relié en cuir blanc (nos 1893, 1700, 1651 et 1894), et un exemplaire incomplet, couvert de satin noir ou vert, ne contenant que les livres I et IV (nos 692 et 1428). C'est peut-être ce dernier qui figure dans un compte publié par M. Gachard comme ayant été relié par Jean de Rue en 1431.

« mention de plusieurs et diverses batailles et besoignes « en fait d'armes, faites au royaume de France, le temps « passé, lesquels cinquante-six quayers de romans ou « croniques, ledit messire Jehan avoit envoyé pour enlu- « miner à Guillaume de Bailly, enlumineur, et lesquels le- « dit messire Jehan propousait à envoyer au roy d'Angle- « terre, adversaire, etc. (1). » L'évêque de Chartres était chancelier du duc d'Anjou.

La chronique saisie par le duc d'Anjou au mois de décembre 1381 devait être offerte à Richard II à l'occasion de son mariage avec Anne de Bohême, et Froissart comptait sans doute sur l'intervention de cette jeune princesse pour que ce don fût favorablement accueilli. Anne de Bohême était la nièce du duc Wenceslas, et Froissart avait pu la voir à Bruxelles où elle s'arrêta assez longtemps vers les premiers jours de novembre 1381 avant d'oser s'embarquer à Calais.

Il n'est peut-être pas difficile d'expliquer la mesure rigoureuse dont la chronique de Froissart fut l'objet. Le duc d'Anjou était ce fils du roi Jean qui avait, en manquant à son serment, réduit son père à aller mourir à Londres, et à qui un simple podestat de Sardaigne, le juge d'Arborée, écrivait : « Comme celui qui a menti « une fois, est toujours présumé mentir, nous ne voulons « plus rien avoir à faire avec le duc d'Anjou. » L'année

(1) *Le Laboureur*, introduction du Religieux de Saint-Denis, p. 69.

même qui précéda la saisie des cinquante-six cahiers de la chronique de Froissart, la France et Paris avaient vu avec indignation le duc d'Anjou attendre le dernier soupir de son frère pour s'emparer de son trésor. Le duc d'Anjou n'avait-il donc rien à craindre de l'histoire ? et ne suffit-il pas pour comprendre sa colère en 1381, de jeter les yeux sur ces lignes écrites par Froissart en 1380 : « Bien vouloit le roi de France que les autres s'en soignas- « sent en chef des besognes de France, et le duc d'Anjou « son frère en fust absenté, car il le doutoit merveilleu- « sement et convoiteux le sentoit ; si ressoignoit ce péril. « Mais quoique le roi de France l'absentast au lit de la « mort et l'éloignast des besognes de France, le duc « d'Anjou ne s'en absenta ni éloigna pas trop. Et au der- « rain jour, que le roi de France trespassa de ce siècle, « il estoit à Paris assez près de sa chambre... Sitost que « le duc d'Anjou, sçut qu'il avoit les yeux clos, si fut « saisi de tous les joyaux du roi, son frère, dont il avoit « sans nombre, et fit tout mettre en sauve lieu et « à garant pour lui ; et espéroit qu'ils lui venroient bien « à point à faire son voyage où il tendoit aller, car jà « s'escripsoit-il roi de Sicile, de Pouille, de Calabre et de « Jérusalem. »

Avant que trois années soient écoulées, le roi de Sicile, de Pouille, de Calabre et de Jérusalem, qui a rançonné tour-à-tour Paris et Milan, expirera dans un pauvre château au bord de l'Adriatique, ayant vu s'évanouir ses altières espérances et n'ayant conservé de tous ses trésors

qu'un mauvais morceau de toile teinte sur une cotte de mailles en lambeaux.

Dans un autre passage de ses chroniques, Froissart accuse le duc d'Anjou d'avoir pillé les provinces du Midi ; mais il adresse le même reproche au duc de Berry qui, loin de faire saisir ses chroniques , les plaçait dans sa bibliothèque. Son impartialité, son amour de la vérité ne l'abandonnent jamais: on sent bien qu'il approuve les efforts du sire de Rivière pour émanciper le prince et pour soulager le peuple. Tandis que le roi « jeune et de léger « esprit dansoit et caroloit avec les friches dames de Mont- « pellier toute la nuit, et leur donnoit anels d'or et « frémaillets, » on entendoit s'élever jusqu'au sein de ces fêtes, une voix triste et désolée : « Sire, ce n'est rien de la « povreté de ceste ville ; car elle est de grand'recou- « vrance pour le fait de la marchandise ; mais en la séné- « chaussée de Carcassonne et de Toulouse et ès marches « d'environ, où ces deux ducs ont eu puissance de mettre « la main, ils n'y ont rien laissé, mais tout levé et « emporté. » Lorsque Charles VI entra à Béziers, ayant dans son cortége Bétisac, bourgeois de Béziers, devenu le receveur du duc de Berry, la même voix lui répéta : « Le sang humain du pauvre peuple se plaint et crie « hautement. » On alléguait des exactions de toute espèce, accomplies par les voies les plus violentes ou les plus honteuses, mais le duc de Berry, « qui estoit le plus « convoiteux homme du monde, » affirmait que tout s'était fait par ses ordres. Bétisac était sauvé, si, trompé

par de faux conseils, il n'avait eu la malheureuse idée de se déclarer imbu de l'hérésie des Albigeois. Ne se souvenait-il pas de la manière dont on avait traité les Albigeois à Béziers ? Quelques heures suffirent pour instruire ce nouveau procès : « Tantost les fagots s'allumèrent. Bé-« tisac fut pendu et ars, et le pouvoit le roi de France « voir de sa chambre s'il vouloit. »

Charles VI n'en fut que mieux accueilli à Toulouse. Il y prolongea un peu son séjour, car le sire de Sancerre était allé inviter le comte de Foix à se rendre près de lui. Ce fut l'occasion de nouvelles fêtes. Gaston Phébus, grand et beau, s'avançait tête nue et les cheveux flottant sur ses épaules. A sa suite se pressaient les chevaliers et écuyers du Béarn, parmi lesquels nous reconnaissons les anciens amis de Froissart, messire Espaing de Lyon, le sire de Valencin, le sire de Corasse. Après le banquet, le roi et les seigneurs passèrent près de deux heures à entendre chanter des ménestrels, « car le comte de Foix s'y « délitoit grandement. » Ces ménestrels appartenaient au duc de Touraine et au duc de Bourbon. Le comte de Foix, plus généreux que jamais, leur donna deux cents couronnes d'or. A son exemple, le sire d'Albret, à qui Charles VI venait de permettre d'écarteler son écu des fleurs de lys royales, leur distribua deux cents francs. Les hérauts partagèrent tous ces dons. Aussi criaient-ils : Largesse ! largesse ! Il semble que Froissart ait pris plaisir à mettre en regard la générosité du comte de Foix et l'avarice du duc de Berry.

La générosité du comte de Foix! diront quelques critiques, comment faut-il l'entendre? Si Froissart la loue sans cesse, n'est-ce pas parce qu'il l'éprouva lui-même, et peut-on concilier l'éloge qu'il fait de Gaston Phébus, avec tout ce que nous savons de l'histoire de ce prince?

Tout homme a ses heures de faiblesse ou d'égarement, toute vie a ses taches. Ce que nous devons demander au chroniqueur, c'est qu'en louant ce qu'il a jugé digne d'exemple, il ne cherche jamais à excuser ni à passer sous silence les vices et les fautes qui ont terni de grandes qualités. Gaston Phébus, en développant les institutions, le commerce, l'agriculture dans le Béarn, avait assuré à ses sujets les bienfaits de l'ordre et de la paix : ses domaines offraient en quelque sorte une calme et riante oasis au milieu des tempêtes de la guerre, et c'est après sa mort, quand Froissart n'avait plus rien à attendre de lui, qu'il nous montre les populations éplorées, s'écriant devant son cercueil : « Terre de Béarn, tu n'auras jamais « le pareil du gentil et noble comte de Foix! »

Cependant Froissart ne nous cache point que le comte de Foix, que ses sujets aimaient tant, « estoit moult cruel, » lorsqu'il écoutait sa colère. « Qu'on ne dise mie, ajoute-t-il, « que je le blanchisse trop, pour faveur ou par amour que « j'aie à lui, ou pour ses dons qu'il m'a donnés. » Messire Espaing de Lyon avait raconté à Froissart qu'il avait frappé à coups de dague Pierre de Béarn, qui ne voulait pas lui livrer le château de Lourdes : « Sainte Marie, « s'écria notre chroniqueur, ne fut-ce pas grande cruauté?

« N'a-t-il point amendé la mort du chevalier ? N'en a-t-il « point depuis esté courroucé ? » — « Oil trop grandement, répondit Espaing de Lyon, et l'a amendé par « penance secrète, par messes et par oraisons. »

Lorsque la main de ce même comte de Foix, agitée par un autre mouvement de fureur, toucha avec la pointe d'un couteau, je ne sais quelle veine de la gorge du jeune Gaston, lorsque, rentré chez lui, il refusa longtemps de croire qu'il avait tué son fils, il y eut quelque chose de plus « qu'une penance secrète. » Le beau prince fit couper sa chevelure dont il était si fier, il revêtit des habits de deuil, il répandit des larmes amères.

Dans la chronique comme dans la vie, le repentir est la condamnation et l'expiation de l'égarement ou du crime.

Froissart qui a consacré tant de belles pages à raconter les exploits du prince Noir, Froissart qui doit tout à sa mère, effacera-t-il de sa chronique les horreurs du sac de Limoges ? Loin de là : il faut que l'on sache que de tout temps les héros ont succombé aux funestes entraînements de la passion et de la colère, et le triste tableau des malheurs qui en sont la suite appartient aux leçons de l'histoire : « Ce fut grand pitié, dit-il en parlant des cruautés « commises à Limoges, hommes, femmes et enfans se « jetoient à genoux devant le prince et crioient : Mercy, « gentil sire ! Mais il estoit si enflammé de colère que « point n'y entendoit, ni je ne sçais comment il n'avoit « pitié des povres gens. Dieu en ait les âmes, car ils « furent bien martyrs. »

On sent toutefois, que c'est avec une secrète douleur que Froissart remplit ce devoir. Combien ne se fùt-il pas applaudi de n'avoir qu'à célébrer les vertus des princes et des barons, en les montrant toujours *courtois* et toujours *chevaleureux*. Il est si difficile de croire «qu'un noble « et gentil homme puisse penser et pourchasser fausseté « et trahison. »

Cependant, plus l'honneur des armes est placé haut, plus sont dignes de flétrissure ceux qui l'abdiquent par une fuite honteuse ou qui le ternissent par des cruautés sans excuse. Froissart condamne les premiers à l'oubli et ne nomme les seconds que pour raconter le châtiment qui tôt ou tard leur est réservé; c'est ainsi qu'il dit des chevaliers brabançons, qui lâchèrent pied devant les hommes d'armes du duc de Gueldre : « Je ne les veux « point nommer, car blasme seroit pour eux et pour leurs « hoirs, » et plus loin, à propos d'Aymerigot Marcel : « Des bons et des mauvais, on doit parler et traiter en « une histoire, quand elle est grande comme celle-ci, « pour exemplier ceux qui viendront, et pour donner ma- « tière et achoison de bien faire, car si Aymerigot eust « tourné ses usages et ses argus en bonnes vertus, il « estoit bon homme d'armes, de fait et d'emprinse, pour « moult valoir, et pour ce qu'il fit tout le contraire, il en « vint à male fin. » Ailleurs, Froissart blâme les princes qui brûlent les églises, sans respect pour Dieu, sans pitié pour les malheureux réfugiés au pied des autels, et, rappelant aux chevaliers qu'ils sont justiciables de l'histoire

et de la postérité, il place dans la bouche de Gauthier de Mauny, intervenant en faveur de deux prisonniers, ces belles paroles : « Seigneurs compagnons, ce seroit grant « honneur pour nous si nous pouvions ces deux cheva- « liers sauver; si nous en sauroient gré tous prudhommes « qui au temps à venir en pourroient ouïr parler. »

IV. Mœurs de divers pays. — Qualités et défauts des diverses nations. — Les Anglais envieux. — Les Français subtils. — Les Allemands convoiteux. — Les Écossais. — Les Espagnols et les Portugais. — L'Italie. — La Flandre. — Où se place Froissart ?

Froissart fut-il impartial pour les nations comme pour les hommes ? N'exprime-t-il pas sans s'en douter des sympathies plus vives pour tel ou tel peuple ? Autre question qu'il faut résoudre, et qui ne manque point d'intérêt, puisqu'il s'agit de rechercher jusqu'à quel point Froissart, dans ses nombreux voyages, a observé fidèlement les usages et les mœurs.

Nous avons déjà dit que l'on a accusé Froissart de préférer les Anglais à tous les autres peuples. On est même allé plus loin. Un érudit du XVIIe siècle, Denis Godefroy, confondant le travail de Froissart et la continuation qui dans d'anciennes éditions se trouve jointe à sa chronique, lui reproche d'avoir épousé la querelle des Bourguignons

contre les Armagnacs, qui n'éclata qu'après sa mort [1]. Nous croyons être plus juste en faisant remarquer que Froissart se préoccupait avant tout des règles de la chevalerie, et qu'il a loué ou flétri les mœurs qu'il avait à juger selon qu'elles s'en rapprochaient ou s'en éloignaient.

Certes, les chevaliers anglais qui combattent sous la bannière d'Édouard III et du prince Noir « sont sur tous « courtois, traitables et accointables [2]. » Rien n'égale leur générosité dans les combats [3], et Froissart rend hommage « à la grand' renommée qu'ils avoient d'estre « preux et vaillans aux armes [4]. » Il les montre « s'ac- « quittant loyaument, faisant bien leur devoir, partout où « ils se sont trouvés en armes et, ayant trop plus cher à « estre morts que donc que on leur reprochast fuite [5]. » Il accuse toutefois d'une manière générale le peuple anglais d'envier ce qui appartient à d'autres nations [6];

(1) Préface de l'édition de Juvénal des Ursins, 1653.

(2) *Chron.* IV, 40

(3) Englois et Escots sont très-bonnes gens d'armes. Tant que lances, haches, espées ou dagues et haleine peuvent durer, ils fièrent et frappent l'un sur l'autre, et quand ils se sont assez combattus, ils se glorifient en leurs armes et sont si resjouïs que sur les champs ceux qui sont pris et fiancés ils sont rançonnés, et savez-vous comment? Si très tost et si courtoisement que au département ils disent : grand merci. *Chron.* III, 121.

(4) *Chron.* II, 215.

(5) *Chron.* III, 122.

(6) Par nature Englois sont trop envieux sur le bien d'autrui

il lui reproche aussi un orgueil froid et triste qui assombrit jusqu'à ses plaisirs, parmi lesquels il place avant tout autre celui de se nourrir de douces viandes et de bonnes cervoises (1); mais si par malheur quelque sédition vient à éclater, on ne rencontre point ailleurs des passions aussi implacables, ni aussi cruelles (2).

Froissart ne loue pas les chevaliers français moins que les chevaliers anglais, mais on sent que cet éloge ne peut être le même. Il a à raconter la victoire des uns, la noble

et ont toujours esté. II. 206. Les Englois sont communément envieux sur toutes étranges gens. I, I, 16 On dit que oncques envie ne fut morte en Engleterre, I, I, 28. Aussi sont Englois fels, dépiteux et orgueilleux. III, 81. Cf. I, 2, 258; III. 60.

(1) Englois sont nourris de douces viandes et de cervoises bonnes et grosses. *Chron.* III, 83. Ce qui rend les Anglais « moites, » dit-il ailleurs. Les cervoises d'Angleterre étaient renommées depuis longtemps : quant à leur bétail, objet des excursions des Écossais, il suffit de remarquer qu'une haute dame se vantait au XIIIe siècle que ses douze mille vaches lui donnaient tant de fromages que si elle était assiégée dans son château avec cent hommes d'armes, elle pourrait y résister un mois entier en lançant sans interruption ces projectiles d'un nouveau genre. Froissart ne nous apprend pas que la comtesse de Salisbury ait eu recours à ce moyen de défense.

(2) Considérez que c'est de peuple quand il s'émeut contre son seigneur et par espécial en Engleterre; il n'y a là nul remède, car c'est le plus périlleux peuple commun qui soit ou monde et le plus outrageux et orgueilleux. Et de tous ceux d'Engleterre, les Londriens sont chefs... Et tant plus voient du sang espandu, tant plus sont-ils crueux. *Chron.* IV, 76.



résistance des autres. « En France a esté trouvée bonne « chevalerie, roide, forte, apperte et à grand foison ; car « le royaume de France ne fut oncques si desconfit que « on n'y trouvast bien toujours à qui combattre (1). » La France vaincue n'en reste pas moins jusque dans ses désastres, une monarchie bien plus célèbre, bien plus considérable que l'Angleterre : « Là est toute richesse « et puissance (2). » Froissart se plaît à peindre sous les plus riantes couleurs, la douce France des trouvères ; il l'appelle tour à tour le « très-souef pays de France, cette « douce et courtoise contrée, avec de belles prairies, de « douces rivières, de beaux villages et de beaux logis, où « l'air est si bon, où les vins sont si doux, où les fontai- « nes sont si attemprées, ce royaume si grand et si noble « où tant a de bonne et noble chevalerie, ce noble « royaume habitué de villes et de chastels sans nombre (3). »

Il loue aussi l'esprit des Français comme supérieur à celui des autres nations (4). Parlant de cette éducation élégante qui ne peut s'acquérir sans savoir d'honneurs ce que l'on en peut ou doit savoir, il remarque « qu'en « France tous seigneurs et toutes dames sont trop plus « honorables et mieux pourvus qu'en nulle autre terre (5). »

(1) *Chron.* I, I, 1.

(2) Au royaume de France est toute richesse et puissance. *Chron.* IV, 51. Cf. III, 104.

(3) *Chron.* II, 65 ; III, 24, 61, 82, 104.

(4) *Chron.* III, 39.

(5) *Chron.* IV, 59.

Il ajoute ailleurs : « Pour faire honneurs, nul pays ne « s'acomparage à France. » Il en est de même pour les fêtes et pour l'art de placer « bellement et ordonnément » les tentes et les pavillons (1).

Mais les Français abusent de l'art de bien dire ; ils sont *trop vanteux* (2), *trop subtils* (3). Ils savent trop bien « fleu- « rir leurs paroles si douces et si belles (4) ; » on leur reproche « les cavillations et déceptions de leurs paroles « colorées (5). » Ils n'envient rien aux étrangers, mais ils sont divisés entre eux par des jalousies secrètes (6).

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue, que Froissart

(1) *Chron.* I. 1. 52, 156.

(2) Les Espagnols disaient : Ces François sont trop grands vanteux et hautains. *Chron.* III, 20.

(3) François sont subtils. François sont moult subtils. François sont trop subtils. En parlure françoise, a mots subtils et couverts et sur double entendement, et le tournent les François, là où ils veulent, à leur profit et avantage. *Chron.* III, 39 ; IV, 11, 35, 51, 63. Eustache Deschamps se borne à dire :

François perdent leur temps à conseillier.

(4) *Chron.* IV. 56.

(5) Le duc de Glocester ressoignoit les cavillations et déceptions des paroles colorées des François. *Chron.* IV, 35. Entre vous de France, disait le duc de Glocester à Robert l'Hermite, avez tant de paroles colorées, lesquelles nous sont obscures à nostre entendement que, quand voulez, il est guerre, et quand vous voulez, il est paix. — Ils me fleurissaient de paroles si douces et si belles, répétait-il plus tard à son ami Jeau de Lackingay, que toujours réchéoient-ils sur leurs pieds.

(6) *Chron.* IV. 21.

se borne souvent à reproduire un jugement porté par des ennemis ou des rivaux. Ainsi, c'est Froissart, si fréquemment accusé d'être trop favorable aux Anglais, qui raconte qu'on disait en France : « Ces chevaliers d'Engle« terre sont trop orgueilleux, c'est la plus perverse « nation qui soit au monde dessous le soleil [1], » expression de haines que de longues guerres allaient rendre plus fortes et plus vives.

D'autres fois, des circonstances particulières ont pu déterminer ses appréciations. Quand il dit qu'en 1380, « les Anglois ne cuidoient mie que nul François corps à « corps s'osast combattre contre un Anglois, » il faut se souvenir qu'à cette époque, Charles V avait défendu d'attaquer les Anglais, ce qui semblait aux seigneurs de France « grand blâme et grand vergogne [2]. »

Lorsqu'il ajoute que les Anglais sont convoiteux, « comme le sont toutes gens d'armes [3], » ceci doit s'entendre des violences et des rapines que l'on reprochait aux Grandes Compagnies.

Certains discours contre les Allemands s'expliquent aussi, quand on remarque qu'ils ont été prononcés pendant l'expédition de Gueldre, mais il n'est pas moins vrai que Froissart leur est peu favorable. Ce qui l'irrite si fort contre eux, ce n'est pas seulement qu'ils se montrent

[1] *Chron.* IV, 63.
[2] *Chron.* II, 69.
[3] *Chron.* I, 2, 207 ; III, 42.

convoiteux, en s'enrôlant au service de celui qui les paie le mieux ; c'est surtout qu'ils sont sans pitié pour leurs prisonniers, jusqu'à les charger de fers, jusqu'à les torturer, pour en obtenir de plus fortes rançons [1]. Les An-

[1] Allemans sont moult convoiteux, plus que nulles autres gens, et n'ont point pitié de nulluy, puisqu'ils en sont seigneurs, mais les mettent en prison estroites, et en ceps merveilleux, en bines, en fers, en grésillons et en autres atournements de prisons, dont ils sont de ce faire subtils, pour attraire plus grand'rançon, et quand ils ont à prisonnier un grand seigneur ou un noble et vaillant homme, ils les emmènent avec eux en Bohême ou en Ostriche, en chastels inhabitables. Allez les querre là. Telles gens valent pis que Sarrasins. La grande ardeur de convoitise leur toult toute la connoissance d'honneur. *Chron.* III, 105. Les Allemands mettent leurs prisonniers en fers ou en ceps, quand ils les tiennent, pour attraire plus grand'finance. Maudits soient-ils ! Ce sont gens sans pitié et sans honneur, et aussi on n'en devroit nul prendre à merci. *Chron.* I, 324. Les Allemands ne sont pas courtois l'un à l'autre ; car mieux vaudroit un gentil homme être pris des mécréans, tous payens ou Sarrasins, que des Allemands ; car Allemands contraignent les gentils hommes en double prison de ceps de fer, de bines, de grésillons et de toutes autres prisons, hors de mesure et raison, dont ils méshaignent et affoiblissent les membres d'un homme, pour extordre plus grand' finance. Au voir dire, en moult de choses, Allemands sont gens hors de rieulle de raison, et c'est merveille pour quoi nuls conversent avec eux, ni qu'on les souffre à armer avec eux, comme François et Anglois qui font courtoisie, ainsi qu'ils ont toujours fait ; ni les autres ne le feroient, ni le voudroient faire. *Chron.* II, 123. Cf. I, 2, 50 ; III, 92 et 126.

glais et les Français n'agiraient point ainsi. De plus, les Allemands ont l'esprit lourd et rude ; ils sont « peu nour-« ris et induits à faire honneurs et révérences [1]. » Il semble que Froissart ne leur pardonne point d'avoir repoussé Jean de Luxembonrg et le sire de Coucy.

Les Écossais rançonnent noblement selon l'usage des Anglais et des Français [2] ; mais ils sont trop portés au larcin et au pillage, sans respect pour les traités ou les trèves, quand ils trouvent quelque avantage à les violer, et leur ignorance égale leur mauvaise foi. C'etait encore l'usage au temps de Froissart de citer comme offrant l'excès de la pauvreté et de la misère, les hommes des clans qui faisaient un bruit si effroyable avec leurs cors et leurs tambours, et qui vivaient de chair à demi cuite et d'un peu de farine étendue sur une pierre rougie au feu [3]. Saint Louis malade à Fontainebleau, disait à son fils : « Je

(1) Allemands de nature sont rudes et de gros engin, si ce n'est au prendre leur profit ; mais à ce sont-ils assez experts et habiles. *Chron.* III, 62.

(2) *Chron.* I, 2, 8.

(3) Et vous dis que Escots ont un usage que les hommes de pied sont tous parés de porter à leurs cols un grand cor de corne à manière d'un veneur, et quand ils donnent tous d'une fois, ils font si grand noise avec grand tabours qu'ils ont aussi, que on l'ouit bien bonder largement de quatre lieues angloises par jour et six de nuit ; et est un grand esbaudissement entre eux et un grand effroi et esbahissement entre leurs ennemis... Il sembloit bien proprement que les diables d'enfer fussent entre eux et là descendus pour faire noise. *Chron.* III 124 Cf. *Chron.* I, I, 54.

« ameroie miex que un Escot venist d'Escosse et gouver-
« nast le peuple bien et loialment que que tu le gouver-
« nasses mal apertement [1]. »

Au sud des Pyrénées, « les nobles et ceux qui s'appel-« lent gentils hommes » sont braves et généreux ; mais les populations, loin d'égaler celles d'Écosse par leur courage, ne les rappellent que par leur pauvreté. Le comte de Foix disait que plus elles se sentent dénuées de tout, plus elles désirent le bien d'autrui. « De première venue « les Espagnols sont de grant bobant, » mais dès qu'ils voient que leurs ennemis résistent, ils ploient, « et se « sauve qui sauver se peut ; » puis tout est dit : il ne leur reste qu'à crier : « vive le fort ! vive le vainqueur ! » Cependant, si on les poursuivait dans quelque château, on voyait les femmes plus braves que leurs maris se presser au haut des créneaux, armées de pierres et de cailloux. Au Ferrol, elles repoussèrent les assauts du roi de Portugal, et Thomas de Triveth, réduit à lever le siège d'Alfaro, disait en riant à ses compagnons : « Véez les bonnes fem-« mes ! nous n'avons rien fait [2]. » Froissart ajoute que si par hasard les Espagnols avaient à combattre les Portugais, ils se faisaient honneur de mourir plutôt que de reculer. De leur côté, les Portugais étaient plus durs « selon la « nature de leurs corps, » et les Espagnols les appelaient par injure « rudes comme bestes : » mais ils étaient éga-

(1) Mémoires du sire de Joinville, p. 4.
(2) *Chron.* II, 42 ; III, 18, 68, 70, 104.

lement « chauds et bouillans, » et plus d'une fois ils triomphèrent dans des luttes acharnées (¹).

Froissart reproche aux Italiens de la Calabre et de la Pouille, la paresse qui les éloigne du travail et de la guerre, et condamne le pays qu'ils habitent à la stérilité et à la conquête (²). Il dit de ceux qui habitent la Lombardie « qu'ils estoient riches, mais couards, convoiteux, « présomptueux, orgueilleux, peu sincères dans leurs pro« messes. » Il accuse également l'inconstance et la versatilité des communes du nord de l'Italie, dont Christine de Pisan tracait peu d'années après un si éloquent tableau. (³)

Quant aux bourgeois des communes de Flandre qu'il a visitées, il résume les principaux caractères de leur puissance et de leur résistance dans quelques lignes trop remarquables pour qu'il ne faille les citer : « Il estoient si « bien d'accord que tous mettoient la main à la bourse « quand il besoignoit ; et se tailloient les riches quand il « estoit de nécessité, selon la quantité, et déportoient les « povres ; et ainsi par cette unité qu'ils orent, durèrent« ils en grande puissance. Toutes les villes estoient si en « une unité et d'un accord que on ne les en peut jamais « oster (⁴). » Cet hommage rendu par Froissart aux

(¹) *Chron.* III, 21, 29, 30, 81.

(²) Et disent cils qui ont esté en Pouille et en Calabre, que pour la grand plenté des biens qui abondent au pays, les gens y sont tous oiseux, et n'y font point de labour. *Chron.* II, 137.

(³) *Chron.* I, I, 326 ; IV, 20, 47, 50.

(⁴) *Chron.* II, 121, 161. Il fait la même observation en par-

communes flamandes n'a pas assez fixé l'attention.

Et lui-même, dira-t-on, où se plaçait-il? Par l'esprit et par l'art de bien dire parmi les Français. Mais il a soin de faire entendre ailleurs qu'il ne prit ce nom dans le Béarn que parce que les Foissois ont le cœur tout français et que l'usage est de désigner communément ainsi tous ceux qui parlent la langue d'oil ([1]). Sa véritable patrie à lui, ce n'est ni l'Angleterre, ni la France : c'est la terre de Hainaut, dont la France et l'Angleterre recherchèrent successivement l'alliance, et que ses comtes

lant des Gantois : « Quoique en mautalent les uns contre les « autres, si vouloient-ils estre tout un pour défendre les « franchises de Gand, et estoient si en unité que point de différend il n'y avoit. » *Chron.* II, 60. On retrouve une appréciation non moins impartiale des affaires de Flandre, dans les vers suivants d'Eustache Deschamps :

Le lyon noir, orgueilleux et félon,
Qui son bestail vouloit tout dévorer,
Sans espargner buef, vache, ne mouton,
Brebis, aignel, cerf, biche, ne sanglier,
Qu'il ne feist destruire et estranglier,
Lui ont requis loy, costume et usaige,
Qu'il a voulu de tous poins refuser :
Pour ce chacié l'ont hors de son boscage.

L'ENVOY.

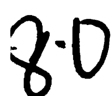
Prince, beste royal est le lyon,
Dont il est pou. Doit avoir vision
De seigneurir son bestail, s'il est saige,
Moiennement, sans trop d'exaccion.
Autrement fist ; c'est sa perdicion :
Pour ce chacié l'ont hors de son boscage.

([1]) *Chron.* III, 13, IV, 23, 40.

ne tenaient, assuraient les légistes, que de Dieu et du soleil, ou comme le disait en un langage plus chevaleresque le comte de Foix, que de Dieu et de leur épée.

Hanin de Hainaut, comme notre chroniqueur se nomme lui-même, dans le *Buisson de Jonèce*, n'avait-il pas aussi bien que le comte Aubert ou le comte Guillaume son indépendance à maintenir ? Il reproche, il est vrai, aux Hennuyers d'être orgueilleux et présomptueux, défaut commun du reste à tous les peuples de l'Europe ; mais il appelle le Hainaut un bon et doux pays, et voyez comme il est fier d'être né dans la cité qui en fut longtemps la capitale : « Si aucun quiert sçavoir, dit-il dans un manuscrit au- « jourd'hui perdu, qui est l'acteur de ce livre, je m'ap- « pelle Jean Froissart, natif de la bonne et franke ville de « Valenciennes (1) » nobles paroles que sa patrie reconnaissante vient de faire graver aux pieds de sa statue : il appartient à ce que Valenciennes a de plus illustre aujourd'hui dans les arts de rendre un éclatant hommage à ce qu'elle eut autrefois de plus illustre dans les lettres.

( ) Froissart, excellent historien, ne trouve rien de plus honorable pour se faire cognoistre, que de se dire natif de ceste ville ; voilà comme il parle en la préface de ses histoires, escrites de sa main propre, que je garde en ma bibliothèque : *Et si aucun quiert sçavoir qui est l'actères* (*c'est-à-dire l'acteur ou autheur*) *de ce livre : je m'appelle Jean Froissart, natif de la bonne et franke ville de Valentiennes*. Histoire de Valentiennes par Henri d'Outreman. Cette citation suffit pour établir que ce manuscrit n'a rien de commun avec celui qu'a publié M. Buchon.



impartialité sur d'autres points. — Les nobles. — belles. — Les communes. — Le Pape. — Le

ırt dit dans le premier livre des chroniques : itié et dommage quand méchans gens sont au des vaillans hommes. » Rien n'est plus sincère, ·gitime que ce sentiment, car il entendit raconter ıliers qui sauvèrent à Meaux la duchesse de Nor- les périls de cette journée où les plus nobles France se virent menacées de tomber au pou- ıe multitude furieuse. Mais Froissart ne veut « les vaillans hommes » abusent de leur auto- st frappé du développement de l'organisation ı Angleterre, alors divisée en plus de cinquante-trois mille domaines, et conservant encore tous les souvenirs de l'oppression normande sur les classes inférieures issues des Saxons. « En Engleterre, dit-il, les nobles tien-
« nent leurs hommes en servage, c'est à entendre que ils
« doivent de droit et par costume labourer les terres des
« gentils hommes, cueillir les grains, mettre en la grange,
« battre et vanner, et par servage les faings fener,
« la buche couper et toutes telles corvées; et doivent
« iceux hommes tout ce faire par servage aux seigneurs. »
Mais si les paysans souffraient, comme on le voit trop par leurs nombreuses tentatives d'insurrection, il n'était point de pays où les classes industrielles et aisées prissent une si grand part au gouvernement de l'État. Un siècle

ne s'écoulera pas avant que Philippe de Commines, exprimant l'opinion que les rois sont plus forts quand ils s'appuient dans la guerre sur le consentement de leurs sujets, ajoute : « Selon mon advis, entre toutes les sei« gneuries du monde, où la chose publique est mieux « traictée, c'est Angleterre. »

Froissart ne blâme pas moins les princes qui ruinent le peuple par leur avarice et leurs exactions. Il rappelle les taxes établies en France pour l'expédition de l'Écluse en disant : « Les tailles y estoient si grandes que les plus « riches s'en doloient et les povres s'enfuyoient. » Si Galéas Visconti « se fit craindre trop plus qu'aimer, » les moyens auxquels il eut recours l'expliquent assez : « ce sont impositions, gabelles, subsides, dismes, qua« trièmes, et toutes extorsions sur le peuple.... Les ducs « de Milan régnèrent comme tyrans. » Commines a loué, entre tous les rois de France, Charles V, comme n'ayant pas donné à ses successeurs l'exemple de l'autorité absolue à laquelle ils prétendirent depuis. Froissart, avant lui, place dans sa bouche ces belles paroles, les dernières qui s'échappèrent de ses lèvres déjà à demi glacées par la mort : « Des aydes dont les povres gens sont tant travaillés et « grevés, usez-en en vostre conscience, et les ostez au plus « tost que vous pourrez, car ce sont choses qui moult « me grèvent et poisent. » En 1368, l'un des plus illustres protecteurs de Froissart, le sire de Coucy, avait donné une charte aux habitants de ses domaines pour mettre un terme à ces anciens usages de *servitude* « pour hayne de

« laquelle plusieurs personnes délaissent à demourer en « nostre dite terre et par ce est grandement moins vala- « ble ([1]). »

Cependant, ni le dernier vœu de Charles V, ni le généreux exemple du sire de Coucy ne portent leurs fruits. Les gabelles restent, et les seigneurs font comme le roi, « car ils taillent le peuple à volonté, et, du temps passé, « ils n'usoient fors de leurs rentes et revenues. » Mais Froissart a soin de remarquer « que nulle taille ne cou- « roit dans le Hainaut, » et cette phrase nous rappelle qu'en 1364, les bourgeois de Valenciennes refusèrent de payer les gabelles que voulait leur imposer le duc Aubert. « Si nous faisions, disaient-ils, ce qu'on fait à Paris « et en France, nous serions serfs, et un grand nombre de « nos tisserands quitteraient notre ville pour s'établir « ailleurs, et peut-être, comme nous avons lieu de le « craindre, ne verrions-nous plus cesser de semblables « exactions ([2]). » Tel est le langage que l'on parlait dans la patrie de Froissart.

Notre chroniqueur donne le nom de « saiges hommes » aux membres des états de 1356, aussi bien qu'aux députés des communes anglaises, en 1387. Mais il ne faut pas confondre les communes de France avec les Bonshommes et les Maillotins, ni celles d'Angleterre avec Wat Tyler et Jack Straw.

([1]) Ordonn. des rois de France, V. p. 154.

([2]) Cont. de la Chr. de Guill. de Nangis, éd. de M Géraud, II, p. 350.

Gilles le Bel, qui reproduit ici sans doute ce qu'écrivit son père, observe que la Jacquerie fut dirigée à la fois contre les chevaliers et contre *les gens communialz*, et Froissart ajoute que, si elle eût réussi, « toutes communau-« tés eussent été détruites. »

Marcel qui compromit par un crime tout l'avenir du mouvement communal de 1355, en même temps qu'il déshonora un nom qui eût pu être célèbre à d'autres titres, Marcel publiant son apologie vingt jours avant l'attentat qui doit expier d'autres attentats, éprouve lui-même le besoin de protester contre les désordres de la Jacquerie : « Plaise vous savoir, dit-il, que lesdites choses « furent en Beauvoisis commencées et faictes sans nostre « sceu et volonté, et mieuls ameriens estre mort que avoir « approvée les fais. » Et parlant de Paris, il se plaint d'y être menacé « par grant commocion des menus. »

De même, en Angleterre, on voit le maire de la commune de Londres au premier rang des adversaires de Wat Tyler. Aussi Froissart, qui a si vivement flétri les excès de Tyler, place-t-il dans la bouche des députés des villes anglaises, ces nobles paroles : « Justice est de « tenir et garder son peuple en droit, et de lui donner « voie et ordonnance que il puisse vivre en paix. » L'honneur du règne d'Édouard III, ce qui perpétua sa mémoire et lui assura de longs regrets, c'est qu'il se fit aimer de son peuple, en l'illustrant au dehors par des victoires, en le maintenant au dedans dans ses franchises. « Le roi « Édouard, dit Froissart en moins de mots, avoit l'amour

« de tout son peuple franc et vaillant. » Ailleurs, il loue les bourgeois des villes d'Aquitaine, qui même sous la domination anglaise, se tenaient pour « francs et libéraux. »

Dans les questions religieuses, même impartialité, même amour de la vérité. Froissart a été à Avignon le témoin de la décadence de l'autorité pontificale; il a vu de près les auteurs de ce schisme, dont Wenceslas s'entretenait tristement avec lui, et il arrive à se demander comment le monde chrétien pourra s'amender et se corriger, si on lui en donne aussi peu l'exemple :

Comment donc venroit-on à chief
De ce monde moudifier,
Quant nous véons que son droit chief
Ne se veult pas purefier,
Et par ce point fortifier
De ses membres ne se pourront
Ceulz qui plus dignes et nobles sont,
Ne jà n'y aront vray secours,
Se vérité n'y a secours.

. . . .

... N'est-ce pas grans ennoys
Qu'on voit des prélas varier
Et le char d'or fin forvoier (¹)?

Sans adopter toutes les opinions de frère Jean de la Roche Taillade, il reproduit ce véhément apologue de l'oiseau qui, pour s'élever plus haut dans les airs, se fait donner quelques plumes de tous les autres oiseaux,

(¹) *Trésor amoureux*. Cf. *Chron*. III, 27 et IV, 36.

et l'on sent bien que, comme lui, il eût dit aux cardinaux : « Les hauts princes terriens vous ont donné les « richesses pour servir Dieu, et vous les dépensez et « aliénez en orgueil. en bobant, en pompes et en super-« fluités. Que ne lisez-vous la vie de saint Sylvestre ? »

Si Jean de la Roche Taillade s'élevait contre le siége d'Avignon, Jean de Varennes, ancien chapelain de saint Pierre de Luxembourg, qu'on nommait l'auditeur de Saint-Lié, le défendait par ses prédications. Lorsque Froissart en entendit parler, on le lui dépeignit comme un pieux ermite, qui priait sans cesse et jeûnait tous les jours. Il eût pu être cardinal et méritait d'être pape, répétait-on autour de lui, mais Froissart ne plaçait pas une confiance entière dans la sincérité de ses prédications. En effet, l'auditeur de Saint-Lié, voyant que l'on ne se hâtait pas de le faire pape, prêcha que l'Église étant frappée de viduité, il n'y avait plus d'autre pape que Jésus-Christ. Il attaquait avec force le luxe des prélats, qu'il accusait d'oublier les études et les lettres, pour se livrer aur plaisirs de la chasse, et dans ses discours, il disait ce que répetera plus tard sous une autre forme Martial d'Auvergne :

En lieu de librairie
Qu'y a-t-il donc ? Une fauconnerie,
Et où estoient perchés vœux et flambeaux,
Ils ont juché maintenant les oyseaux.

Quand du haut de la chaire, il criait : au loup ! tout

le peuple se levant, comme pour voler à la défense du bercail menacé, poussait le même cri. Gerson a comparé Jean de Varennes à Jean Huss. Il faut ajouter que l'archevêque de Reims, Gui de Roye, qu'il désignait par ses accusations, était le fondateur du collége de Reims, à Paris, et avait fait composer ou traduire un livre, alors fort renommé, le *Doctrinal aux simples gens*.

Si, en Angleterre, Richard Stury et Chaucer, ces deux amis de Froissart, se montrèrent favorables aux premières prédications de Wyclef, il ne faut pas oublier que ceux qui désiraient le plus vivement la réforme dans la discipline de l'Église, surent s'arrêter, quand des voix séditieuses ne respectèrent plus ni les dogmes, ni l'autorité religieuse ou temporelle. Voyez comme Froissart s'indigne, quand le plus violent des disciples de Wyclef, « ce « fol prestre de Kent qui s'appeloit Jean Balle, » prêche au cimetière la destruction de la noblesse et la communauté des biens. « Mieux vaulsist, s'écrie-t-il, que dès la « première fois, il eust esté condamné à tousjours en « prison. » L'archevêque de Cantorbéry se laissait trop aisément entraîner à lui pardonner. Une plèbe furieuse, conduite par Jean Balle, ne l'en massacra pas moins, au moment où il venait de célébrer la messe devant le roi.

Pour Jean de la Roche Taillade, comme pour Jean de Varennes ou pour Wyclef, tout se résume dans cette parole de Jean de Gerson : *Potest finis primus apparere bonus et salubris et devotus, qui tandem prolabitur in multiplicius scandalum.*

Froissart apprécie d'ailleurs avec sagesse l'histoire du siége pontifical d'Avignon. Il comprend trop bien que les princes, en échange de leurs bienfaits, imposaient au saint siége une tutelle qui ne laissait subsister ni liberté dans l'élection, ni liberté dans l'exercice de l'autorité, et il ne fallait point s'étonner de voir les pontifes, créés et dominés par les princes, ressembler trop souvent aux princes : « Or, regardez et considérez la grand' subjection « où l'Église se boutoit et abandonnoit, quand eux qui « francs estoient ou devoient estre, se soumettoient en- « vers ceux qui prier les devoient (¹). » Lorsque Froissart ajoute que le clergé, par ses conseils, « exhorte les seigneurs « à faire ce qu'ils font, sans quoi vivroient comme « bestes, » on se souvient que le clergé unit la cause des lettres à celle de la religion. Les mots : « Science et « clergie, » sont synonymes. Froissart, clerc et chroniqueur, ne s'attribuait-il pas, à ce double titre, la noble prérogative de rappeler aux seigneurs, ce qu'exigent d'eux leur honneur et leurs devoirs?

(¹) *Chron.* IV, 36. Le pape Clément, voulsist ou non, n'avoit au royaume de France d'autre puissance que celle qu'on lui consentoit à avoir. *Chron.* III, 27. Plus tard, les cardinaux qui avaient élu le cardinal de Luna, firent remontrer à Charles VI, « que le pape que créé avoient, estoit en création de papalité « par condition telle, s'il plaisoit au roi de France, il y demeu- « reroit ou on l'osteroit; et se mettroient les cardinaux en con- « clave et en esliroient un à la plaisance du roi. »

V. L'imagination — Ce que Froissart entend par ce mot — Alliance de Souvenir et d'Imagination.

Nous nous sommes arrêté trop longtemps à démontrer l'impartialité de Froissart; nous chercherons à racheter l'ennui de cette dissertation, en analysant rapidement un mot qu'il suffit de prononcer, pour exprimer l'une des facultés les plus brillantes et les plus vives de l'esprit humain, l'imagination.

Si, comme le dit Froissart dans un de ses poëmes, Souvenir est l'horloger qui chez l'homme met tout en mouvement, c'est l'imagination qui maintient et étend davantage cette admirable activité. Froissart la choisit pour juger ses débats poétiques, et il nous dit :

En imaginations,
Est tout mon cœur.

Jusque-là, ce mot semblait réservé à la poésie; Froissart le fit entrer dans la chronique : « Selon l'imagina-« tion que j'eus, dit-il, je pris légèrement la peine et le tra-« vail, car qui volontiers fait et entreprend une chose, il « semble qu'elle ne lui coûte rien. » L'imagination ne crée plus des fables, dont la seule règle est une fantaisie ou un rêve. C'est le travail rapide et facile d'un esprit heureusement doué, c'est en même temps un sentiment ferme et clairvoyant, dont les rois et les capitaines ne

peuvent pas plus se passer que les chroniqueurs ([1]), qui, pour les uns, est synonyme d'habileté et de prudence, et qui, pour les autres, exprime une appréciation nette et vive de tout ce qu'ils ont sous les yeux. Si la mémoire sert fidèlement la vérité, l'imagination vient à son aide, en reproduisant les événements avec les passions et les émotions de tout genre, qui s'y associent au moment où ils s'accomplissent.

... Souvenir et retentive,
Par pensée imaginative,
Ont mis l'imagination
En mon cœur ([2]).

Cette alliance du souvenir qui conserve les faits et les noms, et de l'imagination qui donne aux faits leurs couleurs et aux noms leurs caractères, ne constitue-t-elle pas la réunion des qualités indispensables au chroniqueur?

([1]) Froissart donne l'épithète d'imaginatif au duc de Bourgogne comme à la duchesse de Brabant, à Richard II comme au comte de Foix, à Chandos comme à Duguesclin ou à Coucy.

([2]) *Trésor amoureux*. f°. 59.

CHAPITRE V.

CARACTÈRE ORIGINAL DES CHRONIQUES.

I. Éloge des clercs. — Froissart s'occupa-t-il d'astronomie? — Auteurs grecs et latins qu'il cite. – Historiens de l'antiquité. — Hérodote. — Xénophon. — Thucydide.

Il nous reste à examiner ce que ce chroniqueur, instruit par sa bonne souvenance des choses de son temps, et soutenu par son imagination si empressée et si habile à les reproduire, put devoir non plus à la mémoire et à l'imagination, mais à d'autres études et à d'autres souvenirs.

La clergie et la science étant, comme nous l'avons déjà dit, deux mots reconnus synonymes au moyen âge, il en résultait qu'un clerc était considéré, pour peu qu'il méritât ce titre, comme également instruit dans toutes les branches des connaissances humaines. « O gent bien conseil-« liée, s'écrie Christine de Pisan s'adressant aux clercs,

« o gent eureuse! je dy à vous les disciples d'estude de sa-
« pience qui, par grâce de Dieu et de bonne fortune ou de
« nature, estes appliqués à encerchier la haultesse de la
« clère resjoissant estoille, c'est assavoir sapience; pre-
« nez diligemment che trésor, buvez de cette claire et
« saine fontaine... car quele chose est à homme plus
« digne que science? Certes tu qui le désires et te y em-
« ploies, tu as esleu glorieuse vie... Je ose tenir, quoy-
« que nul die, qu'il n'est joie, ne trésor semblable à celui
« de l'entendement. Si ne vueilliez resongnier nul labour
« ou paine, vous champions de sapience, car se vous
« l'avez et bien en usez, vous estes nobles, vous estes ri-
« ches, vous estes tous parfais (¹). »

Nous n'osons pas décider toutefois jusqu'à quel point Froissart approfondit la théologie et s'il fut fort docte *in utroque jure*. Nous ne voulons même rien conclure d'une phrase où il dit qu'il appartient à un grand clerc de savoir « moult d'astronomie. » Ce qui nous intéresse davantage, c'est de rechercher les soins qu'il donna à l'étude des lettres.

Froissart a écrit quelque part :

... Je concevoie en lisant
Toute chose qui m'iert plaisant.

Et il n'eût pas songé à contredire la damoiselle qui lui disait :

(¹) Christine de Pisan, *Livre de policie*.

. . Lire est un douls mestiers;
Quiconques le fait par plaisance;
Ne sçai aujourd'hui ordenance
Où j'aie mieuls entente et coer.

Mais si, dans sa jeunesse, il ne lisait que les romans et les traités d'amour, nous croyons qu'à un âge plus avancé il étudia quelques ouvrages plus sérieux, legs précieux de l'antiquité, que Charles V fit copier et traduire pour qu'ils ne se perdissent pas.

Il semble qu'on trouve dans les chroniques de Froissart un écho d'Homère et de l'Iliade quand il compare à Hector le comte de Douglas défiant seul toute une armée; il n'en est pas moins fort peu probable qu'il sût le grec mieux que ses contemporains (¹). A défaut du grec, on peut affirmer que dans son enfance il apprit assez bien le latin.

Chez les Grecs, il cite Platon, Aristote et Orphée,

... Le premier qui fu sentans
D'armonie les divers sons.

Chez les Latins, il semble préférer Dionysius Cato et Boèce. On sait de quelle autorité les distiques attribués à Caton jouissaient au moyen âge. Quant à Boèce, le comte de Hainaut, Baudouin le Courageux, l'avait, dit-on, appris par cœur, et Froissart lui a consacré quelques vers

(¹) On voit par un mandement du duc d'Orléans qu'en 1395 un envoyé de l'empereur de Constantinople ne put trouver à Lyon personne qui comprît le grec.

du *Trésor amoureux*, où il le dépeint épris à tel point de Philosophie qu'il défiait Fortune.

Des poëtes et des philosophes, Froissart descend jusqu'aux jurisconsultes du Digeste et de l'Infortiat, quand, en souvenir de Papinien, il nomme l'avocat de la Rose, maître Papin.

Quant aux historiens de la Grèce et de Rome, nous ne pensons pas que Froissart les ait cités quelque part. Froissart, poëte à une époque où une vague métaphysique dominait la poésie, étudia chez les anciens leurs moralistes aussi bien que leurs poëtes; mais, en écrivant rapidement au gré de ses souvenirs et de ses inspirations les annales de son siècle, il ne se croyait pas tenu de connaître le traité de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire, et cependant il est dans Lucien telle page qui est aussi vraie pour Froissart que pour les anciens historiens de la Grèce, entre autres celle-ci : « Il faut que l'historien « s'instruise par lui-même et n'accueille que des témoi- « gnages dignes de foi. Il faut, comme le Jupiter d'Ho- « mère, qu'il porte les yeux de tous côtés, tantôt sur les « Thraces, tantôt sur les Mysiens; qu'il voie ce qui se « passe dans les deux camps, qu'il mette tout dans une « égale balance; qu'il prenne part à la mêlée, qu'il fuie « avec les vaincus, qu'il triomphe avec les vainqueurs. « Son esprit doit être comme un miroir pur et sans tache, « qui reçoit les objets tels qu'ils sont, ne mettant rien du « sien qu'une expression naïve. » Toutes ces qualités se trouvent réunies chez Froissart.

C'est par une similitude de goûts développés sous l'empire des mêmes circonstances que nous pouvons expliquer ces rapports étroits qui, à un intervalle de dix-huit siècles, placent Froissart tout à côté d'Hérodote. « Froissart, dit le poëte anglais Gray, est l'Hérodote de « son temps. »

Hérodote avait reçu dans l'antiquité le surnom de père de l'histoire. Froissart le mérita au moyen âge. Mais si l'on préfère désigner sous le nom de chronique un récit naïf et facile dont le cadre est celui des souvenirs du narrateur, on peut dire aussi exactement qu'Hérodote est chroniqueur au même titre que Froissart.

Hérodote commence son histoire en disant qu'il se propose de célébrer les exploits des Grecs et des Barbares, et de préserver de l'oubli les événements mémorables; dès les premiers mots de son prologue, Froissart annonce à peu près de même « qu'il veut traiter et recorder his-« toire afin que honorables emprises et nobles aventures « d'armes, lesquelles sont avenues par les guerres de « France et d'Engleterre, soient mises en mémoire per-« pétuelle. »

Froissart proteste que, sans craindre et sans flatter personne, il est résolu à respecter toujours la vérité. Hérodote avait dit avant lui : « Lors même que mon senti-« ment m'attirerait la haine de la plupart des hommes, je « ne dissimulerai pas ce qui me paraît être vrai. » Cependant Hérodote laisse parfois, comme Froissart, le soin de juger les événements au lecteur : c'est ainsi qu'après

avoir rapporté l'opinion des Perses et des Phéniciens sur l'enlèvement d'Io, il ajoute qu'il ne décidera pas si les choses se sont passées de cette manière ou d'une autre Froissart répète sans cesse : « J'ai ouï recorder, je fus « informé. » Hérodote dit aussi : « Je dis ce que j'ai vu, « ce que j'ai su par moi-même, ce que j'ai appris par mes « recherches. » Si Froissart fit de fréquents voyages d'enquête et visita les montagnes de la *sauvage Écosse*, Hérodote s'avança jusqu'aux froides régions de la Scythie. Hérodote, comme Froissart, rapporte ce qu'il a entendu raconter à Delphes, à Cyrène et à Cyzique, et on le voit tour à tour interroger les prêtres d'Hercule à Tyr et ceux qui, à Thèbes et à Memphis, conservaient le dépôt sacré des obscures traditions de l'Égypte. Hérodote fut salué par les applaudissements de la Grèce, d'abord aux jeux olympiques, où le plus bel hommage rendu à son génie fut une larme de Thucydide, puis aux Panathénées, où il avait pour auditeur ce peuple athénien, le plus prompt à saluer toutes les gloires et aussi à les oublier. Froissart fut admis dans les cours les plus brillantes, et il n'y eut de son temps aucun prince qui ne le comblât de ses bienfaits.

On a remarqué qu'avant Hérodote, la Grèce avait eu des histoires particulières de ses provinces ou de ses villes, et qu'Hérodote le premier avait fait figurer dans la même histoire les annales de tout le monde civilisé de son temps. Cela n'est pas moins vrai pour Froissart.

Froissart et Hérodote eurent de plus ce caractère

commun qu'ils peignirent l'antiquité grecque et le moyen âge, à l'époque où leurs destinées étaient complètes. Le premier, tout entier à l'enthousiasme de la lutte de l'Hellade contre l'Asie, vécut dans le même siècle que les Léonidas, les Miltiade, les Aristide, les Thémistocle. Froissart qui consacre ses récits à la sanglante rivalité de la France et de l'Angleterre, fut le contemporain des Bertrand du Guesclin et des Olivier de Clisson, des Jean Chandos et des Gauthier de Mauny. Hérodote et Froissart virent tous les deux s'achever cette ère de courage et de gloire. Vers le temps de la mort d'Hérodote, la prise d'Athènes par les Lacédémoniens marqua la décadence de la Grèce, et la mort de Froissart fut suivie de près par ce funeste traité de Troyes qui ouvrit aux Anglais les portes de Paris,

Enfin après Froissart comme après Hérodote l'histoire change de caractère. A une narration sincère et simple, mais quelquefois un peu diffuse, succède ce que nous appellerons volontiers l'histoire politique, où le récit des faits n'est plus qu'accessoire et où le texte s'efface devant un commentaire offert moins aux lecteurs qui aiment à apprendre, qu'à ceux qui cherchent à méditer. Elle affecte désormais une forme brève et concise, qui semble cacher la pensée pour inviter à en sonder la profondeur. L'historien ne se borne plus à rapporter le fait qu'il a vu ou qu'il a entendu raconter : il en fait l'objet d'un examen critique, dans ses causes aussi bien que dans ses résultats, et cette appréciation personnelle lui donne une autorité

nouvelle, celle d'un juge supérieur aux hommes et aux choses qu'il étudie. Voyez Thucydide, lorsqu'il résume en quelques mots la science du gouvernement, appliquée aux événements de son temps. Voyez Xénophon, lorsqu'il expose le système qu'il eût été le plus avantageux de suivre dans les diverses conjonctures dont il a été le temoin. A ce point de vue Philippe de Commines, né après la mort de Froissart, rappelle Thucydide et Xénophon, venus après Hérodote, car il s'appuie aussi, à ce qu'il nous dit, sur l'expérience qu'il doit à la politique, et ce rapprochement devient plus complet lorsqu'on observe que Thucydide et Xénophon furent exilés par ce qu'on leur reprochait de préférer les intérêts rivaux de Lacédémone à ceux de leur patrie, et que Philippe de Commines le fut également, comme soupçonné de favoriser le roi de France contre son maître le duc de Bourgogne. Il faut aussi remarquer que Thucydide et Xénophon sont peu antérieurs à Philippe de Macédoine, et que le sire de Commines fut le contemporain de Louis XI. Or, ces deux époques retracent l'une et l'autre, un travail de destruction et de transformation, accompli plus par la ruse que par la violence, moins avec le fer qu'avec l'or, où la tumultueuse liberté des cités, républiques ou communes, s'effaça entièrement devant l'unité du pouvoir représenté par une main puissante et redoutée. Là s'arrête l'antiquité hellénique, aussi bien que cette autre antiquité qui s'éloigne chaque jour de nous et que nous avons coutume de nommer le moyen âge.

II. Historiens et chroniqueurs du moyen âge. — École anglo-normande. — Villani.— Lopez de Ayala.

A défaut des historiens anciens, Froissart chercha-t-il des modèles chez les historiens étrangers? parfois la distance des frontières tient lieu de celle que les siècles mettent entre les monuments des diverses littératures : *major e longinquo reverentia.*

Pendant son long séjour en Angleterre, Froissart eût pu approfondir les œuvres de cette grande école historique anglo-normande, qui remontait par son origine aux abbayes de Neustrie où vécurent Orderic Vital et Guillaume de Jumiéges, et qui avait pénétré avec la conquête dans les monastères saxons ; mais rien n'annonce qu'il ait jamais ouvert Guillaume de Neubridge, Guillaume de Malmesbury, Roger de Hoveden, Matthieu Paris, et tant d'autres excellents chroniqueurs, qui tout en gémissant sur les malheurs de leur patrie opprimée par les Normands, racontent la gloire acquise par les Normands sur les rivages lointains où les avaient conduits Robert Courte-Heuse et Richard Cœur de Lion.

Froissart ne dut pas davantage aux historiens de l'Italie et de l'Espagne.

Il avait quinze ans lorsque Jean Villani mourut, et il put consulter le manuscrit de son histoire lors de son voyage à Florence en 1369, mais il n'y avait rien dans Villani qui pût séduire Froissart. Jean Villani qui a eu

de longues relations avec la plupart des contrées de l'Europe, inscrit les dates, compte les morts qui ont succombé dans les batailles, enregistre les mariages comme les naissances, les ouragans comme les incendies. C'est un banquier florentin, portant sur son bilan quotidien le résumé de ses enquêtes et de ses informations, ou, pour mieux dire, c'est un marchand appréciant froidement et sans enthousiasme, la paix qui favorise le commerce ou la guerre qui l'anéantit. On trou ve encore dans les pays que visita Jean Villani quelques chartes relatives à des contrats commerciaux assez peu importants, où il prend lui-même le titre de marchand et de bourgeois de Florence. (¹)

Froissart avait aussi songé à demander au commerce ces beaux florins si recherchés, qu'on nommait les florins de Florence ; mais il s'en en était bientôt repenti, et nous nous en applaudissons. Si parfois le marchand eût donné une date plus exacte ou une énumération plus précise, combien n'eussions-nous pas eu à

(¹) J'ai vu deux de ces chartes. L'une porte la date du 16 novembre 1308. Dans l'autre, qui est du 25 décembre 1306, Jean Villani, de la compagnie de Peruche, reconnaît avoir reçu du comte de Flandre la somme de douze mille livres parisis, qu'il promet de faire remettre au Temple à Paris, conformément au traitè d'Athies. Un autre marchand de Florence, Thomas Fin, était receveur du comte de Flandre, et on l'accusa d'avoir gardé une partie de l'argent destiné au roi de France. Chartes conservées aux archives de Rupelmonde.

regretter l'absence de ces grandes qualités de la narration et du style qui distinguent le chroniqueur aussi bien que l'historien !

En Espagne l'on avait vu au XIIIe siècle Rodrigue Ximenès, archevêque de Tolède, écrire le récit des campagnes du roi de Castille saint Ferdinand contre les Maures. Il raconte qu'il portait la croix au milieu des combats et qu'il exhortait le roi de Castille à attendre avec confiance la victoire ou à se résigner à la mort. Ce fut aussi à saint Ferdinand qu'il dédia le livre *de rebus Hispaniæ* qu'il avait composé à sa prière, pour sa gloire et celle de son peuple : *ad præconium vestræ gentis et vestræ gloriam majestatis* (1). Rodrigue Ximenès écrivait en latin, citant et imitant à chaque page les grands maîtres de l'antiquité classique. C'est au contraire en langue catalane que Ramon Muntaner, né peu d'années après la mort de Rodrigue Ximenès, compose l'histoire des rois d'Aragon et de leurs querelles en Sicile. Il commence sa chronique en racontant qu'un veillard vêtu de blanc lui est apparu et lui a dit : « Muntaner, lève-toi et fais un livre des grandes « merveilles dont tu as été le témoin (2). » Mais le plus célèbre chroniqueur espagnol est le grand chancelier de Castille, don Pedro Lopez de Ayala, né en 1332, cinq ans

(1) Roderici Arch. Tol. de rebus Hispaniæ libri novem, præfatio, ap. Rer. hisp. scriptores, p. 149.

(2) Muntaner, lleva sus e pensa de fer un libre de les grans maravelles que has vistes. Ramon Muntaner, édition du docteur Karl Lanz, Stuttgardt, 1844, p. 3.

avant Froissart, et mort en 1407, vers le même temps que lui. Ayant embrassé avec zèle le parti de Henri de Transtamare, ayant même eu l'honneur de partager par dévouement pour lui la captivité de Bertrand du Guesclin, il fut un moment son ambassadeur près de Charles VI qu'il accompagna à la bataille de Roosebeke. Mais Froissart, qui reproduit les récits de don Juan Pachéco, semble ne rien devoir à Lopez de Ayala, et la chronique de Lopez de Ayala ne doit pas davantage à celle de Froissart. En effet Lopez de Ayala, qui avait traduit Tite-Live et Valère Maxime, y cherche aussi bien que Rodrigue Ximenès le modèle de ses narrations. Ce qui en fait le charme, c'est la beauté de la langue castillane qui reproduit si heureusement la pompe de la période latine ; c'est surtout cette heureuse opposition entre la dignité et la majesté du style et l'impétuosité de ce feu chevaleresque qui ennoblit les discordes civiles de l'Espagne, et qui brille d'un éclat sans égal dans le tableau des combats livrés aux princes musulmans de l'Andalousie (1).

Il nous reste à rechercher si Froissart suivit les traces des historiens français qui, écrivant dans la même langue que lui, le précédèrent de peu d'années ou fureut ses contemporains.

(1) On rencontre dans les actes de Rymer une charte du 16 janvier 1391, *teste nobili milite Pedro Luppi de Ayala, domino de Sabnaterra :* c'est le chroniqueur. Froissart ne le nomme même pas parmi les seigneurs qui à Roosebeke gardaient le frein du roi. Cf. Ayala, II, p. 164.

III. Historiens français. — Villehardouin. — Joinville.

Villehardouin et Joinville appartiennent tous les deux à la Champagne : l'un est le contemporain de Baudouin de Constantinople ; l'autre, de saint Louis.

Villehardouin s'adresse directement à ceux qui désirent entendre le récit des guerres d'Outre-Mer. « Seigneur, « sachiez..., » dit-il en commençant et il répète plusieurs fois cette phrase. Il est sincère et proteste que « onkes ne « menti de mot à son escient, » mais on s'aperçoit qu'il cède à l'émotion des souvenirs qui le dominent, soit qu'il montre les Vénitiens accueillant avec un long transport d'enthousiasme l'héroïque résolution de Dandolo, soit qu'il dépeigne le Bosphore « tout flori » de vaisseaux, et cette riche cité, « souveraine au dessus de toutes, » qui mirait dans les flots ses hauts palais et ses innombrables églises. Bientôt la lutte s'engage. Chaque journée à ses épreuves ; chaque combat, ses martyrs. Les événements qui se pressent et se multiplient, remplissent toutes les pages, car jamais l'Orient, théâtre de tant de révolutions, n'en a vu de plus soudaines, ni de plus terribles : à peine y a-t-il place parfois pour quelques lignes où un caractère tendre et gracieux se mêle à une légère ironie. Quand il parle des dames grecques réunies au palais des Blaquernes, il remarque « qu'elles estoient si richement atournées que « elles ne pooient plus. » Ailleurs, il dit à propos des discordes des croisés : « Ne vous esmerveilliés mie se laïc

« gent estoient en discorde, quant li blanc moine y es« toient. » Si partout ailleurs le récit de Villehardouin est plein de larmes, c'est qu'il est dicté au milieu des périls. Les grandes luttes de la croix aux bords du Bosphore ne lui permettent pas d'écouter à son gré les douces inspirations, si chères à la cour de Champagne, de l'amour et de la poésie.

Tout au contraire, quand Joinville écrit, il est rentré dans son château, et les dangers qu'il a courus ne sont qu'un souvenir qui ne se renouvellera plus. Aussi l'esprit français, cet esprit un peu léger, un peu enclin à la moquerie, qui peint admirablement l'aspect des choses et les lignes extérieures des mœurs et des caractères, se révèle-t-il plus librement que dans Villehardouin. Joinville, qui s'associa à l'héroïsme de saint Louis et qui l'aima autant qu'il le vénéra, est bien loin de cette abnégation, de cette fermeté inébranlable que le roi de France puisait dans sa conscience et dans sa foi. Voyez comme le pieux monarque lui reproche de ne pas mettre assez d'eau dans son vin, et comme il lui avoue qu'il trouve peu agréable de laver les pieds aux pauvres : il ne lui cache même pas qu'il se chargerait de trente péchés mortels pour éviter la lèpre. Quand il réunit ses feudataires pour la croisade, il passe avec eux toute une semaine « en festes et en ca« rolles. » Il n'ose regarder son château en le quittant, il regrette bien plus son départ quand, le vent enflant la voile de son navire, il ne voit plus que le ciel et l'eau. A Chypre, il est assez disposé à imiter Villehardouin en

allant chercher fortune à Constantinople ; en Égypte, il n'est pas de l'avis de son échanson qui l'engage à chercher le martyre, comme l'évêque de Soissons lui en donne l'exemple ; loin de là, il est si troublé qu'il ne trouve pas un mot à dire au religieux qui veut le confesser, et que sans y songer il fait gras le vendredi chez les Sarrasins. Mais s'il avoue lui-même ses faiblesses, c'est que tous l'ont vu couvert de blessures, épuisé par l'épidémie, et ne cessant pas de combattre alors même qu'il ne peut plus porter d'armure. Il blâme, il est vrai, ses chevaliers qui, devant le cercueil du sire de Landricourt, causaient si bruyamment du mari destiné à sa veuve, qu'ils interrompaient l'office des morts, et tout en remarquant que dès le lendemain ils périrent eux-mêmes, il ne peut s'empêcher d'ajouter qu'il y eut six femmes de plus à remarier. Ce qui indigne Joinville, ce sont ces légers propos dans sa chapelle où, touchant lui-même à sa dernière heure, il soutint dans ses bras son prêtre mourant qui achevait le saint sacrifice; nous croyons volontiers qu'il les eût tolérés partout ailleurs, et c'est au milieu de la mêlée que le comte de Soissons lui disait : « Séneschal, encore par-« lerons-nous de ceste journée ès chambres des da-« mes. »

Le sire de Joinville, dictant un livre, *Des saintes pa-« roles et des bons faits du roi saint Looys*, déclare avoir entrepris ce travail, « pour ce que cil qui les orront en « puissent mieux faire leur profit. » Né vingt ans après la mort de Geoffroi de Villehardouin, il avait également

cessé de vivre depuis vingt ans, lorsque Froissart reçut le jour à Valenciennes.

Froissart qui rend souvent hommage aux souvenirs du règne de saint Louis, encore pleins de force dans tout le cours du XIVe siècle, avait sans doute étudié la chronique du sire de Joinville, et son enthousiasme pour les croisades avait dû le porter également à lire dans le maréchal de Champagne le brillant tableau de la conquête de Constantinople. Il put même recueillir quelques traditions et quelques récits échappés aux scribes et aux copistes, de la bouche des descendants de ces pieux et illustres chroniqueurs.

Jean de Beaumont n'était étranger ni aux sires de Joinville, ni aux sires de Villehardouin. Le petit-fils de l'historien de saint Louis, Henri de Joinville, que Froissart cite parmi les chevaliers français faits prisonniers à Poitiers, avait pour femme Marie de Luxembourg. D'autre part, Isabelle de Villehardouin avait épousé Florent de Hainaut, oncle de Jean de Beaumont : elle habita le château d'Étreungt, aux bords de l'Escaut, et c'était là peut-être que l'on conservait ces manuscrits de la chronique du maréchal de Champagne, que l'on croit avoir été écrits près de Valenciennes, parce que la chronique de Henri de Valenciennes s'y trouve jointe.

Froissart retrouva plus tard d'autres souvenirs de la croisade d'Égypte chez le nouveau seigneur de Beaumont. Gui de Blois avait pour aïeul Gauthier de Châtillon, qui arrachait de son armure les flèches des Sarrasins,

dont elle était couverte, et qui se dressait sur ses étriers, tendant son épée en avant, et criant de toutes ses forces : « Chastillon ! chevalier ! Où sont mi preudommes ? »

Froissart eût pu emprunter aux belles pages que Villehardouin consacre à Dandolo, quelques traits de son tableau de la mort du roi de Bohême qui, pas plus que le doge de Venise, « ne véoit goutte. » Il lui eût été aisé de comparer la croisade du duc de Bourbon à celle de saint Louis, qui fut seigneur de Carthage, quelques jours avant de mourir sur la cendre [1]. Mais la rapidité de ses enquêtes et de ses récits ne lui laissaient pas le loisir d'en franchir les limites ou de les prolonger par des digressions.

Il se borne à placer dans la bouche de l'ambassadeur portugais Laurentien Fougasse, une phrase assez obscure sur les anciennes chroniques de Charlemagne. S'agit-il des chroniques que le comte de Hainaut, Baudouin V, fit, dit-on, chercher dans toutes les abbayes de France ? N'est-il question que de la chronique de Turpin, à laquelle Froissart paraît faire allusion, en parlant des murailles de Carcassonne ? Ceci est le plus probable.

Il n'est qu'une seule source, à laquelle Froissart, guidé partout ailleurs par ses propres informations, ait puisé, sans s'en cacher. C'est la chronique de Jean le Bel.

[1] Dominus Carthaginis, dominus totius regionis. *Epist. Petri de Condet.*

IV. Jean le Bel. — Caractère distinct des diverses parties de son récit. — Jacques de Douglas. — La comtesse de Salisbury.

Froissart s'exprime en ces termes : « Je Jean Froissart « commence à parler après la relation de monseigneur « Jean le Bel, jadis chanoine de Saint-Lambert de Liége, » et il ajoute ailleurs : « Je me veux fonder et ordonner sur « les vrayes chroniques, jadis faites et rassemblées par « vénérable homme et discret seigneur monseigneur « Jean le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége, qui « grand cure et toute bonne diligence mist en ceste ma« tière et la continua tout son vivant, au plus justement « qu'il pust. » Cette narration devait inspirer un grand respect et une légitime confiance à Froissart, pour toute la période antérieure à ses propres enquêtes, car c'était cette partie qui avait été rédigée sous les yeux du sire de Beaumont (1). En effet, Jean le Bel semble avoir commencé sa chronique, lorsqu'il revint avec le sire de Beaumont de la guerre d'Écosse ; il y avait pris lui-même une part active, et lorsqu'il s'écrie : « Nous aviens todis nos « chevals ensellés, nous dormiens del nuit tous armeis, »

(1) « Comme celui qui vu les avoit... *Chron.* I, I, 44. Froissart ajoute : « Monseigneur Jean le Bel fut moult ami à monseigneur « Jean de Hainaut, par quoi il put delez luy voir et connoistre « plusieurs besoignes. »

il se montre encore tout animé de la chaleur de la lutte et de l'enivrement du triomphe.

Dans ce tableau des prouesses de la chevalerie, figure un fait de l'histoire contemporaine qui, jusqu'à nos jours, a conservé tout son éclat; mais il faut, pour comprendre l'admiration qu'il excita au moyen âge, placer ici une anecdote peu connue. Nous aimons à lire dans Jean le Bel, à qui Froissart les a empruntées, ces belles paroles d'un roi d'Écosse qui, au moment de mourir, appelle un de ses plus nobles amis et lui dit : « Je vuelh (nous copions « Jean le Bel) que aussitost que je suy trespasseis, que « vous prendés mon cœur et si le portés avec vous, por « présenteir au saint-sépulcre, là où Nostre-Seignour fut « ensevely, puisque li corps n'y puet alleir. Et y allés à « noble compagnie et force, et faites savoir par tout pays « que vous portés avecque vous le cœur li roy Robert d'Es« coche. » Et le sire de Douglas, chargé de ce legs pieux, croit ne pouvoir mieux faire, que d'aller mourir, en combattant les Sarrasins de Grenade, le cœur de Robert Bruce placé sur le sien. Si, après plus de quatre siècles, nous nous sentons émus à ce tableau, combien ne frappa-t-il pas plus vivement des hommes qui avaient entendu tant de fois raconter les exploits du roi d'Écosse, et qui, chaque jour aussi, rêvaient aux pèlerinages lointains et aux guerres saintes.

Que de souvenirs ne devaient pas réveiller ces chroniques lues à Beaumont ou à la Salle le Comte à Valenciennes, devant Jean de Hainaut dont Édouard III avait

réclamé avec instance le secours contre les Écossais, et qui avait courageusement porté sa bannière au delà de la Tyne, « par bruyères, par montagnes et par vallées! » Autour de lui se pressaient les sires d'Antoing, de Ligne, de Vertaing, d'Aubrecicourt, de Potelles, de Villiers, de Hennin, d'Estourmel, de Sémeries, en un mot tous ces chevaliers qui avaient traversé la mer avec lui, « en « grand désir de servir leur maistre. »

Là aussi brillaient deux princes dignes d'appartenir à la même maison : l'un était le comte Guillaume de Hainaut, l'autre, son oncle, Jean de Luxembourg, roi de Pologne et de Bohême. Le roi de Bohême devait faire revivre ce miracle de l'honneur chevaleresque, en priant ses chevaliers de conduire non le cœur, mais le corps de leur roi infirme et frappé de cécité, assez avant pour qu'il pût tomber l'épée à la main. Le comte de Hainaut, plus jeune et non moins intrépide, supplia Jean de Beaumont de se charger du gouvernement de ses États tandis qu'il irait combattre les Sarrasins de Grenade, et venger Robert Bruce et le sire de Douglas. Ceci se passait le 20 mars 1342, et l'on conserve encore aujourd'hui, aux archives de la trésorerie du comté de Hainaut à Mons, la charte par laquelle Guillaume de Hainaut établit le sire de Beaumont *baut et souverain de tous ses pays* pendant le voyage qu'il a le dessein d'entreprendre contre les Sarrasins de Grenade (¹).

(¹) « Comme nous ayèmes empris et en pourpos, s'il plaist

Ne faut-il pas reconnaître dans cette héroïque détermination l'influence des récits de Jean le Bel? L'histoire ne conserve pas seulement le récit des grandes vertus et des nobles dévouements : combien de grandes vertus et de nobles dévouements n'eussent jamais existé si l'histoire n'en avait offert l'exemple et le modèle!

Cependant la chronique de Jean le Bel ne s'arrêtait pas là. La dernière partie avait été écrite quand le sire de Beaumont, privé de la pension que lui faisait Édouard III, s'était réconcilié avec Philippe de Valois, et, à défaut d'un récit oculaire, elle n'offrait plus que des bruits frivoles ou odieux, avidement recueillis par des passions hostiles ; mais Froissart trouvait pour cette période, dans ses propres souvenirs, l'élément d'une protestation énergique en faveur de la vérité.

Ainsi, Jean le Bel avait inséré dans sa chronique un récit où le roi d'Angleterre est représenté errant au milieu des ténèbres dans les galeries du château de Salisbury, tout entier à sa passion et recourant, pour la satisfaire, aux plus infâmes violences, bâillonnant sa victime, la frappant au visage jusqu'à faire jaillir le sang... Telle n'était pas la doctrine de l'amour chevaleresque, comme la comprenait Édouard III et comme l'enseigne Jean Froissart. Aussi a-t-il grand soin de réfuter et de dé-

« Dieu, d'aler en Grenate...» Le même jour, le comte de Hainaut rendit au roi de Bohême les terres d'Aymeries et de Pons, qui avaient été engagées à Jean de Beaumont.

mentir cette accusation, qui l'indigne si légitimement : « Vous avez bien oy parler, dit-il, comment li rois « englès fu enamourés de le comtesse de Sallebrui : tou- « tefois les cronikes de Jehan le Bel parollent de ceste « amour moins convignablement que je ne dooie faire, « car, se il plaist à Dieu, je ne pense jà à encoupper le « roy d'Engleterre, ne le comtesse de Sallebrui de nul « villain reproche... Je vous di, se Dieux m'ait, que j'ay « moult repairiet et conversé en Engleterre, en l'ostel « du roy principaument et des grans seigneurs de celui « pays, mès oncques je n'en oy parler en nul villain cas. » De plus il fait remarquer que le comte de Salisbury servit avec fidélité et avec zèle la cause d'Édouard III pendant toute sa vie.

Froissart se proposait de répondre par cette affirmation à l'allégation toute contraire de Jean le Bel, traduite dans ce passage de Zantfliet où l'on raconte que le comte de Salisbury, après avoir reproché à Édouard III son odieux attentat, alla mourir en Espagne en combattant les infidèles (1).

(1) « Conjux omnem commissæ rei pandit ordinem, illatum « stuprum violentum. Ille, utpote vir perspicax, perpendens sui « imbellicitatem in expetendo vindictam, et ignominiæ gravi- « tatem, Londoniam properat, regi quam perpessus est infa- « miam ac vilipendium explanat, beneficia et obsequia illata « improperat, tandemque mœstus Angliæ valedicens, transfretat « in Hispanias. »

Zantfliet, à qui appartiennent ces lignes, désigne assez clai-

Il est assez étrange que cette comtesse de Salisbury, qui montra tant de courage contre les Écossais et qui ne

rement l'auteur de ce récit en disant ailleurs à propos de la bataille de Crécy : « Is qui hanc scripsit historiam in vulgari, ipsam de verbo ad verbum didicit ex ore domini Johannis de « Hannonia. » Le manuscrit des *Livres de Baudouin d'Avesnes*, qui tient au château de Beaumont par les mêmes liens que la chronique de Jean le Bel, présente les mêmes faits plus brièvement, mais sous le même aspect, et la source peut fort bien avoir été la même. (Voyez le ms. nº 11129 de la Bibliothèque de Bourgogne, fº 46 vº.)

L'examen de la chronique de Zantfliet nous permet, croyons-nous, d'y retrouver l'œuvre historique de Jean le Bel, non avec tous ses détails, mais au moins avec ses véritables limites et citée parfois assez fidèlement pour que l'on puisse en reproduire intégralement certains épisodes. Il résulte de cette comparaison des textes que Froissart *suivit* (en l'*accroissant* et en la *multipliant*) la relation de Jean le Bel jusqu'en 1356 ou même jusqu'au commencement de l'année 1358 ; car s'il raconte la journée de Poitiers d'après le témoignage des chevaliers français et anglais qui y assistèrent, il recourt encore, pour l'année suivante, à la chronique de Jean le Bel, en rapportant les troubles qui agitaient la France.

Nous mettrons en regard le texte de Zantfliet traduit de Jean le Bel et celui de Froissart, en nous bornant aux faits principaux du récit.

Regnum Franciæ disponebatur per XXXVI elegantes viros electos de consensu trium statuum regni, videlicet cleri, nobilium et popularium : ita quod de unoquoque statu XII deputati sint... et requisitus ab eisdem dux Normanniae ut cancellarium regis,	Si se accordèrent que les prélats éliroient douze personnes bonnes et sages, les barons et les chevaliers douze autres, et les bourgeois douze en autele manière... Ils requirent au duc de Normandie qu'il fust saisi du chancelier le roi son père, de monseigneur Robert de

fut pas moins célèbre par sa grâce et sa beauté, n'ait laissé, en quelque sorte, aucune trace dans les travaux

Robertum de Loris, Simonem de Bussi, ceteros quoque qui receptores patris sui fuerant, caute custodiret, sed illi ad exteras declinaverunt regiones.

Lorris et des autres maistres des comptes dudit roi ; mais ils s'en allèrent en autres régions demeurer.

Insuper novi aurei facti sunt qui dicti sunt mutones...

Après ce, les trois états firent forger nouvelle monnoie en fin or que on appeloit moutons.

Eodem tempore, regnum Francorum, permittente Deo, datum est in direptionem cunctis prædonibus inter fluvios Sequanam et Ligerim, adeo quod nullus tute egredi posset a Parisius usque Aurelianis aut urbem Vindocinensem, propter metum prædonum qui sibi capitaneum praefecerant Rufinum nomine. In riparia Normanniae alter prædo dictus Robertus Canole totam illam maritimam infestabat.

En ce temps s'éleva une autre compagnie de brigands, et roboient tout le pays entre la rivière de Seine et la rivière de Loire ; par quoy nul n'osoit aller entre Paris et Vendosme, ni entre Paris et Orléans ; et avoient fait un capitaine que on nommoit Ruffin. D'autre part au pays de Normandie sur la marine avoit une plus grande compagnie de robeurs, desquels Robert Canolle estoit le chef.

Suivent dans Zantfliet trente lignes relatives aux complots du roi de Navarre, d'Étienne Marcel et de Jean de Pecquigny, que je ne retrouve pas dans Froissart. Marcel y est dépeint en ces termes : *Quidam plebeius, ceteris pertæsis qui secum deputati fuerant, solus assumpsit gubernationem reddituum regalium, nec ausus ei fuit quispiam contradicere ob multitudinem complicum*, etc.

Juxta civitatem Belvacensem surrexit secta rusticorum asserentium omnes nobiles, barones et milites regni traditores esse et propterea omnes esse trucidandos... Nobilem virum veruto imponentes, mactaverunt... Sed illustres quidam viri mandaverunt amicos suos in Hannonia, Brabantia, Hasbania.

Aucunes gens des villes champestres s'assemblèrent en Beauvoisin ; et dirent que tous les nobles, chevaliers et écuyers trahissoient le royaume et que ce seroit grand bien qui tous les détruiroit... Ils tuèrent un chevalier et boutèrent en une broche... Les gentils hommes mandèrent secours à leurs amis en Hainaut, en Brabant, en Hesbaing.

des généalogistes et dans les *pedigrees* anglais. Non-seulement son honneur a été l'objet des controverses les plus

A partir du combat de Meaux, les deux textes n'offrent plus de rapports. Mais l'on peut, croyons-nous, suivre dans la traduction de Zantfliet la narration plus ou moins mutilée de Jean le Bel jusqu'en 1368, ce qui justifierait la phrase de Froissart, qu'il continua sa chronique « tout son vivant. »

Un fils de Jean le Bel, nommé Gilles et chanoine comme lui, écrivit une chronique générale, assez peu intéressante, qui se termine en 1400. Nous l'avons retrouvée parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne. C'est un volume de cent trente feuillets qui finit par des prophéties, mais elles semblent assez mal inspirées, car au moment même où la folie de Charles VI était complète et sans remède, il annonçait qu'un roi de France nommé Charles, « prince très-bialz, grans et bien tailliés, » ceindrait à Rome la couronne impériale et irait ensuite la déposer à Jérusalem sur la montagne des Oliviers. C'est là sans doute ce qu'un ancien héraldiste liégeois appelait les *resveries* de Gilles le Bel.

Enfin M. Buchon a imprimé sous le nom d'un Jean le Bel, qui aurait été le petit-fils du chroniqueur loué par Froissart, une chronique de Richard II, mais le prologue où ce nom figure n'est qu'une grossière interpolation, fort aisée à expliquer.

Froissart commence ainsi sa chronique dans le manuscrit de Valenciennes :

« Affin que les grans fais d'armes qui, par les guerres de « France et d'Engleterre, sont avenus, soient notablement mis « en mémoire perpétuelle, *par quoy les bons y puissent prendre* « *example,* je me veul ensonnier de les mettre en prose. Voirs « est que *messire* Jean li Biaux, *jadis* canonnes de Saint-Lam- « bert de Liége, en grossa en son temps aucune chose. »

vives, mais son nom même a été abandonné aux discussions. Tandis que les érudits anglais l'appellent Catherine et la font fille de lord Grandisson ou de lord Grafton, Froissart, Jean le Bel et tous les chroniqueurs contemporaints la nomment uniformément Alix, et l'auteur du poëme du *Vœu du Héron* dit expressément qu'elle était la fille du comte de Derby. Si ceci s'appliquait à Henri de Derby, depuis duc de Lancastre, Alix de Salisbury serait peut-être la fille d'Alix de Joinville et la petite-fille de l'historien de saint Louis. Mais il s'agit ici de Thomas de Derby, décapité en 1311. Alix devait son nom à sa mère,

Et voici l'*incipit* de la chronique de Richard II qui se trouve placée à la suite de celle de Froissart dans ce même manuscrit de Valenciennes :

« Affin que les grans fais d'armes et *les grans trahisons* qui, « par les guerres de France et d'Engleterre, sont advenues, « soient notablement mis en mémoire perpétuelle, *par quoy les « bons puissent prendre exemple*, JE *messire* Jean le Beau, *jadis* « chanoine de Saint-Lambert de Liége, ay mis en prose ce petit « livre. »

Le JE est une addition bien malencontreuse ; mais nous ne savons si elle l'est plus que ces mots *grans trahisons* introduits ici sans qu'on ait modifié la phrase : *par quoy les bons puissent prendre exemple*.

Nous avons établi ailleurs (dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique) que l'auteur de ce travail est l'un des continuateurs des chroniques de Baudouin d'Avesnes, nommé Creton. Quant au poëme que M. Buchon a publié à tort sous le même nom, car le récit y est tout différent, nous en avons déjà dit quelques mots dans le volume précédent, p. 235.

Alix de Lacy, fille du comte de Lincoln et de Marguerite de Salisbury, dernière héritière des comtes de Salisbury qui remontaient à Gauthier d'Évreux, l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, et qui, de génération en génération, transmirent à leurs fils le privilége de la gloire des armes, à leurs filles celui de la beauté. Au XIIe siècle, Harvise de Salisbury fut si célèbre par ses charmes que le comte du Perche manqua pour elle au serment qu'il avait fait de ne pas se marier, et, dès qu'il fut mort, on vit Robert de Dreux, frère du roi Louis VII. rechercher et obtenir à son tour la main d'Harvise. Pendant le siècle suivant, quel fut le chevalier dont le courage égala celui du comte de Salisbury, Guillaume Longue-Épée, qui trouva la mort au milieu des infidèles à la bataille de Mansourah [1]? Guillaume Longue-Épée, aïeul de la belle Alix qu'aima Édouard III, était lui-même le petit-fils de Henri II et de la belle Rosemonde [2].

Froissart, dans le manuscrit d'Amiens, a soin de dire qu'Alix avait recueilli le comté de Salisbury, mais que, jusqu'à son mariage, le roi Édouard « le retint en sa « main [3]. » Elle était donc orpheline. Rien de ceci n'a

(1) Voyez dans les *Contes, Dits et Fabliaux* de M. Jubinal le *Dit du bon William Longespée*.

(2) On trouve dans les actes de Rymer une charte du 24 octobre 1334 relative au château de Woodstock : *de camera Rosamundæ instauranda.*

(3) « Madame Aélis dont il tenoit la terre en sa main. » Ms. d'Amiens, ch. 173. « Quand le roi maria Guillaume de Montagu,

été remarqué ni par les historiens, ni par les généalogistes.

Il est intéressant d'opposer le récit de Froissart à celui de Jean le Bel : nous verrons aisément de quel côté se trouvent la justice et la vérité.

Dans le poëme du *Vœu du Héron,* qui a toute l'importance d'un document historique, puisqu'on l'attribue à un ménestrel attaché à Robert d'Artois, ce prince, avant de s'adresser aux chevaliers de la cour d'Édouard, arrive près de Guillaume de Montagu, et le prie de joindre son vœu à celui que vient de prononcer le roi d'Angleterre. Guillaume de Montagu lui répond qu'il sert une beauté cruelle, et qu'il la requiert seulement de placer l'un de ses doigts sur son œil droit, qui restera fermé jusqu'à ce qu'il ait pénétré en France. « J'en presterai deux, » dit Alix de Derby, et elle ajoute :

Je veu et promès à Dieu de paradis
Que je n'aray maris, pour homme qui soit vif,
Pour duc, conte, ne prinche demanue, ne marchis,
Devant que chiex ara tous les points acomplis
Du veu que pour m'amour a si hault entrepris,
Et quand il revenra, s'il en escappe vifs,
Le mien corps li ottroye, de bon cuer, à toudis.

Jean le Bel et Froissart, d'accord avec le poëte, parlent des chevaliers anglais, qui « avoient un œil couvert de

« dit ailleurs Froissart, il lui donna la conté de Salebrui pour sa « prouesse et son bon service. » *Chron.* I, 1, 162.

« drap vermeil, et disoit-on que ceux avoient voué entre « dames de leur pays que jamais ne verroient que d'un « œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait aucunes prouesses au « royaume de France. » Il ne faudrait toutefois pas prendre ceci trop à la lettre. Guillaume de Montagu porta peut-être un bandeau sur l'œil le jour des chevauchées qui ouvrirent la guerre, soit devant le monastère d'Honnecourt, où l'abbé s'empara du glaive de Henri de Flandre qu'il montra depuis à Froissart, soit devant le monastère de Saint-Amand, où un moine non moins intrépide portait le même nom que notre chroniqueur; mais ce n'était plus uniquement pour accomplir son vœu. Les Écossais n'avaient pas respecté l'œil qu'avait touché le doigt de sa dame (1), et il n'en conservait plus qu'un pour la voir et pour servir le roi Édouard dans les négociations qui assurèrent à l'Angleterre l'alliance de la Flandre. Ceci se passait vers le mois de juin 1337; Guillaume de Montagu aida également l'évêque de Lincoln dans l'importante mission qu'il eut à remplir près du comte de Hainaut et du duc de Brabant. Froissart ajoute, dans un chapitre inédit du manuscrit d'Amiens, que le roi Édouard fut tellement satisfait du zèle de Guillaume de Montagu que, dans l'assemblée qui se tint à Londres vers la Saint-Michel 1337, il lui donna, comme la récompense la plus vivement souhaitée, la main de « la jone comtesse de

(1) « Et perdit messire Guillaume de Montagu, qui estoit hardi « et dur chevalier merveilleusement, un œil pour ses hardies « emprises. » *Chron.* I, I, 59.

« Sallebrui, madame Aélis, et est li une des plus belles « jones dames du monde ([1]). »

Guillaume de Montagu, que nous appellerons désormais le comte de Salisbury, est de nouveau chargé, en 1340, par le roi d'Angleterre, de recevoir les serments des communes flamandes. Il reste même en Flandre comme garant de la promesse d'Édouard III qu'avant la fête de la Saint-Jean il aurait passé la mer; mais, avant que ce moment soit arrivé, le comte de Salisbury, tombé au pouvoir des Français dans un combat près de Marquette, est conduit à Paris et enfermé au Châtelet.

Ce fut à la fin de l'automne de l'année suivante qu'Édouard III, trouvant la belle Alix sur les remparts à demi détruits de son château, où tout portait les traces des assauts qu'elle avait repoussés, se sentit brûler pour elle non de cette flamme coupable (*flamma libidinis*) dont parle Zantfliet, mais, comme le dit Froissart, « d'une étin- « celle de fine amour que madame Vénus lui envoya par « Cupido. » On comprendrait avec Jean le Bel que si Édouard III se laissa égarer par sa passion pour la comtesse de Salisbury, il chercha à prolonger l'absence de l'époux outragé. Froissart, qui nie l'outrage, assure qu'Édouard III mit, au contraire, pour condition à la trêve conclue avec

([1]) Au xve siècle, une autre comtesse de Salisbury fut également célèbre par sa beauté et par la passion qu'elle inspira au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Voyez Pierre de Fenin, 1424.

les Écossais, que le comte de Moray serait mis en liberté dès qu'il aurait réussi à obtenir du roi de France la délivrance du comte de Salisbury.

Les actes recueillis par Rymer confirment ce que dit Froissart, car on y lit que, le 22 février 1341 (v. st.), Édouard III envoya le comte de Moray en France pour négocier cet échange. La trève dont parle Froissart fût conclue au mois d'avril, et dès le 20 mai Édouard III règle les conditions de la rançon du comte de Salisbury dans une charte où il proteste du désir qu'il éprouve de mettre un terme à sa captivité : *deliberationem ipsius comitis corditer affectantes.*

Le comte de Salisbury rentra en Angleterre, vers le mois de juin 1342. Lorsque, peu de mois après, il passa la mer, ce ne fut pas, comme le raconte Jean le Bel, afin de cacher sa honte loin des yeux d'un rival trop puissant pour l'expier et à qui il avait du moins osé la reprocher : c'était pour aller avec Robert d'Artois soumettre la Bretagne aux armes anglaises et étendre de plus en plus la gloire et la puissance d'un prince, dont il était le conseiller et l'ami. Nous le voyons combattre la flotte de Louis d'Espagne, sur les côtes de Guernesey ; nous le retrouvons au siége de Vannes, puis au siége de Rennes, qu'il ne quitta que pour rejoindre l'armée d'Édouard III, que le duc de Normandie semblait vouloir attaquer.

Faut-il placer en 1343 la fuite du comte de Salisbury, et chercher à expliquer ainsi le supplice des barons bretons, qui eut lieu cette année? L'hypothèse ne serait

pas plus heureuse, puisque nous voyons, en 1344, le roi d'Angleterre confier au comte de Salisbury le commandement de l'armée qu'il envoie en Irlande. Édouard III l'honore d'une si vive amitié, qu'il lui permet de porter sur son casque le même cimier que le sien (c'était un aigle et non pas un léopard), usage touchant, emprunté aux confraternités d'armes. Enfin, lorsque l'ordre de la Jarretière est fondé, le comte de Salisbury est inscrit parmi les nouveaux chevaliers, et la reine d'Angleterre préside elle-même à la fête où il ceint le ruban bleu, qui porte en lettres d'or : *Honi soit qui mal y pense!*

Que devient, en présence des faits historiques, le récit de Jean le Bel, qui place le mariage du comte de Salisbury, non en 1337, mais en 1330, c'est-à-dire, plusieurs années avant le *Vœu du héron,* et qui raconte aussi inexactement, et son départ pour l'Angleterre, et sa mort en Espagne? Il faut bien le dire, ce n'est qu'une page aussi peu digne de foi, que celle où Jean le Bel, également traduit par Zantfliet, rapporte qu'Édouard III, ayant laissé au sort le soin de désigner, le jour de la fête des Rois, le monarque d'une heure auquel il obéirait lui-même, se vit ainsi réduit à livrer à l'un des fils du roi Jean toutes les lettres de ses partisans en France, depuis le règne de Philippe de Valois.

V. Caractère original des chroniques de Froissart. — Il recherche le titre d'historien. — Pourquoi il ne restera que chroniqueur.

Il faut s'applaudir, croyons-nous, que Froissart n'ait imité ni ses devanciers, ni ses contemporains. Une imitation savante et heureuse peut créer un historien, dont le mérite ne s'élèvera guère au-dessus de la médiocrité, mais elle semble impossible, quelque laborieuse qu'on la suppose, à un chroniqueur qui raconte chaque jour ce qui se passe autour de lui.

Eût-il mieux valu, qu'au lieu d'écrire en quelque sorte le journal des événements, ce qui entraîne parfois des redites, il eût attendu quelques années pour présenter le tableau complet et habilement combiné de toute une période? Eût-il mieux valu, en d'autres termes, qu'au lieu d'être chroniqueur, il se fît historien?

Froissart sent vivement et peint de même; il vous montre et vous raconte ce qui est beau et digne d'admiration; mais il ne cherche pas à analyser ni à développer ses impressions. Si vous voyez dans ses récits les choses aussi bien qu'il les a vues de ses yeux, n'est-il pas évident que vous les jugerez comme il les eût jugées lui-même, et il vous laisse tout le plaisir d'une appréciation, qu'il se fût bien gardé de vous imposer (¹).

(¹) Si en pouvez déterminer entre vous qui avez oï les faits,

Il n'est pas moins vrai que le titre d'historien, tant loué par l'antiquité, était encore entouré, au XIVe siècle, d'une si grande autorité, d'un si haut prestige, que Froissart éprouva la tentation de le revendiquer, de même que Pétrarque allant ceindre au Capitole la couronne de lauriers, y gravait son titre d'historien à côté de celui de poëte.

Lorsqu'on lit avec soin les quatre livres des chroniques de Froissart, on découvre dans les formes de la rédaction, des différences, des modifications, qu'il est intéressant d'expliquer. Dans le premier et dans le deuxième livre, Froissart, qui n'a pu atteindre encore à la renommée que lui mériteront ses travaux, se nomme rarement : s'il le fait, pour se conformer à l'usage, dans le prologue de la première partie et dans celui de la seconde, qui commence aux guerres de Bretagne, on ne trouve que trois ou quatre fois cette phrase, qui rappelle ses enquêtes personnelles : « Je suis instruit, je fus informé. »

Tout change après ce voyage d'Orthez, où il reçut un si brillant accueil ; non-seulement il rapporte ce qu'il a appris, mais il a soin de faire connaître au lecteur, de qui il tenait ses informations, en quelle année il écrivait, quels furent les voyages qu'il entreprit ; le titre de chroniqueur ne lui suffit plus, il appelle son livre « une « grande et noble histoire , » et, dès ce moment, ce

ce qu'il vous en semble. Si en direz vostre entente. *Chron.* I, 1, 145, 146.

mot : histoire, se retrouve sans cesse sous sa plume : « Si je disois : Ainsi en advint, sans ouvrir, ni éclaircir « la matière, ce seroit chronique et non pas histoire (¹). »

Dans son voyage à la cour de Richard II, il se fait encore saluer par Henri Chrystead du nom glorieux d'historien, par lequel il espère s'égaler aux plus nobles génies de la Grèce ou de Rome; mais lorsque, se retirant à Chimay, il sent que sa vie s'éteint avec son récit, il lui rend, en en commençant le dernier chapitre, ce titre de chronique, qui suffit pour assurer la gloire de l'auteur.

En effet Froissart, lors même qu'il a voulu être historien, est toujours resté chroniqueur. Il raconte admirablement comment les faits sont advenus, il peint naïvement le détail, comme le dit Fénelon, mais aussitôt que sortant du cadre naturel de son génie, il s'efforce laborieusement « d'ouvrir et d'éclaircir la matière, » il devient lourd et diffus. Il est d'ailleurs trop naïf et trop sincère pour ne pas le sentir lui-même, et c'est ainsi qu'il dit quelque part à propos du duc de Lancastre : « Je, auteur de celle histoire, ne sais « pas bien déterminer qu'il eut tort ou droit. » Nous lui reprocherons même d'être trop modeste quand il ajoute : « Je ne pense nullement à donner l'honneur plus à l'un « que à l'autre ; car je ne me connais mie en si grands « affaires comme en faits et en maniemens d'armes. »

« Conter est tout le génie de Froissart, remarque fort

(¹) Voyez *Chron.* III, 18, 63; IV, 31, 38, 41, 42, 44, 50, 58, 70, 82.

« bien le plus célèbre des critiques de notre temps ; il ne « s'inquiète pas des causes et des moyens. Son livre en « ressemble d'autant plus aux romans de chevalerie, où « l'on ne dit jamais les détails prosaïques de la vie. Une « infinie variété naît de sa naïve exactitude, son âme « vive et mobile, enjouée plutôt que forte, est un miroir « fidèle où se reflète tout le moyen âge... Grands événe- « ments, anecdotes familières, nations diverses, Anglais, « Flamands, Français, tout se mêle et se succède *sans* « confusion ; et jamais les couleurs de l'historien ne sont « semblables, quoiqu'il soit toujours naïf, naturel, aban- « donné. »

A ce jugement il faut en joindre un autre, non moins exact, non moins élégant : « Le caractère natif et parti- « culier des chroniqueurs français, a dit un illustre col- « lègue de M. Villemain à l'Académie française, c'est un « ton à la fois naïf et pénétrant qui fait ressortir du récit « même, et de la couleur qu'on lui donne, une sorte de « jugement, qui montre l'auteur comme supérieur à ce « qu'il raconte, et, pour ainsi dire, amusé du spectacle « qu'il a vu. Juger et raconter à la fois ; manifester tous « les dons de l'imagination dans la peinture exacte de la « verité ; se plaire à tout ce qui a de la vie et du mouve- « ment ; laisser au lecteur, comme à soi-même, son libre « arbitre pour blâmer et approuver ; allier une sorte de « douce ironie à une impartiale bienveillance, tels sont « les traits principaux de la narration française. »

M. de Barante a joint l'exemple au précepte : il ne s'est

pas contenté de louer les chroniqueurs d'autrefois, il les a fait revivre, et grâce à ses travaux, il n'est plus permis à personne d'ignorer le charme des vieux récits de Froissart, qui ont si heureusement conservé, sous une forme plus moderne. toute leur grâce et toute leur naïveté.

CHAPITRE VI.

PROGRÈS DU STYLE ET DE LA LANGUE.

I. Progrès du style. — Froissart écrivait *proprement et vivement.* — Absence d'art. — Images de la nature. — Tableaux chevaleresques. — Oppositions et nuances. — Maximes. — Aimable ironie. — Sentiment doux et compâtissant. — Jugement de Fénelon.

Nous serions fort disposé à adresser une nouvelle question au bon chroniqueur dont nous avons constaté les consciencieuses recherches et la louable impartialité. Après l'avoir interrogé sur le fond de sa chronique, nous voudrions aussi l'interroger sur la forme. Il nous répondrait aussitôt qu'il écrivait *proprement et vivement* (¹), *pro-*

(¹) *Chron.* III, 70.

prement avec ce sens clair et aigu qui conçoit si bien les choses, *vivement*, en demandant à l'imagination ces couleurs brillantes qui, selon Quintilien, donnent aux grands historiens, nous ajouterons, aux grands chroniqueurs, une place voisine de celle des grands poëtes épiques.

Si malgré les progrès des lettres depuis quatre siècles le style de Froissart conserve encore tout son charme pour nous, c'est qu'il a réuni des qualités que le temps respecte toujours, une grande simplicité qui naît du désir de rester toujours vrai, jointe à une rare richesse d'imagination qui n'a rien de factice, puisqu'elle ne fait que traduire les impressions élégantes et vives de l'auteur.

Que pouvait être le style de Froissart d'après ce que nous savons de sa biographie, si ce n'est une reproduction exacte et fidèle des sentiments et des émotions qu'il éprouva lui-même? Le chroniqueur errant de pays en pays, écrivant le matin, écrivant le soir, écoutant tantôt les Navarrais ou les Castillans, tantôt les Anglais ou les Écossais, n'avait pas le temps de se soumettre au joug des formes lentes et emphatiques d'un rhéteur; mais il avait cet inappréciable avantage de conserver aux témoignages qu'il avait pu recueillir leur caractère naïf, franc, abandonné, et je ne sais qnelle chaleur naturelle sous laquelle on sent circuler la vie, comme si ceux qui les dictèrent étaient des hommes de notre temps. Sa chronique n'est qu'un tableau où tout marche et s'agite, où l'on voit, comme le veut Lucien, l'historien lutter dans la

mêlée, chanter le triomphe avec les vainqueurs ou pleurer avec les vaincus, et le lecteur se sent irrésistiblement entraîné à partager la même admiration et le même enthousiasme. Avec nos vieux chroniqueurs, a dit M. de Chateaubriand, on voit tout, on est présent à tout.

Près de cinq siècles se sont écoulés depuis que Froissart écrivait, et nous ne croyons pas que personne l'ait égalé dans certains récits où il a su, sans effort et sans travail, par le mouvement naturel de son esprit, mêler l'ordre à la vivacité, et nous présenter un tableau où l'on admire autant la netteté et la précision des lignes que l'éclat des couleurs. Si l'on sépare la narration de toute appréciation morale qui remonte à la source et à la cause des faits, on arrive à reconnaître que Froissart nous a laissé comme narrateur des modèles inimitables.

Tout l'art de Froissart, c'est l'absence complète de l'art, tel que le comprennent ceux qui veulent l'assujétir à certaines règles variant selon les temps et les mœurs ; tout son génie, c'est la facilité avec laquelle il observe, écoute et raconte, secondée par une grande finesse dans les appréciations et par un goût exquis qui est un don non moins précieux de la nature. Mais le soin des transitious dans lequel ont excellé tant d'historiens secondaires l'occupe peu, et si parfois elles sont heureuses, c'est précisément parce qu'elles sont vives et imprévues, comme celle-ci : « Nous lairrons un petit à parler de messire Ro-
« gier d'Espaigne qui chemine si à effort qu'il peut, et
« parlerons du roi de France et du duc de Bretagne. »

Préparées et amenées péniblement, elles auraient bien moins de charme.

Les récits de Froissart que rien ne lie entre eux nous présentent autant d'épisodes différents qui ne s'enchaînent pas toujours exactement dans l'ordre chronologique, mais qui n'en forment pas moins l'œuvre la plus vaste et la plus complète du XIVe siècle.

Cependant, par ce motif même que sa chronique, miroir fidèle des témoignages qui s'y reflètent, a plus ou moins d'intérêt selon que les circonstances ont été plus ou moins favorables au travail de l'auteur, on comprend que les récits de Froissart offrent entre eux certains caractères distincts.

Dans le premier livre, si l'on en excepte quelques admirables épisodes dus à ses enquêtes personnelles, il se traîne comme à regret sur les traces de Jean le Bel. Ses chapitres sont courts. Il n'ose pas se livrer à ses imaginations, il résume, il abrége : « Que vous ferois-je long « conte ? » dit-il à plusieurs reprises (1). Il en est de même dans une partie du second livre. Dans le troisième au contraire, il s'abandonne sans réserve à son plaisir de raconter, n'omettant aucun détail et écrivant pour la postérité avec la grâce et le laisser-aller qui le faisaient rechercher des hommes de son temps. Le troisième livre des chroniques n'est pas seulement un monument

(1) *Chron.* I, 2, 21, 151, 276. Je trouve cette expression une seule fois dans le livre III, 110.

historique, c'est surtout la biographie de l'auteur, une étude complète de ses goûts et de ses inspirations, une délicieuse journée de cette vie de chroniqueur errant, imitée de celle des minnesingers et des troubadours.

Telles sont les différences que présente la rédaction des diverses parties d'un ouvrage, auquel il travailla pendant quarante années; mais il est des qualités communes qui les rapprochent, c'est un talent merveilleux pour reproduire chaque personnage avec ses mœurs, chaque événement avec son caractère; c'est aussi, il faut bien le dire, un soin extrême à recueillir, dans les batailles aussi bien que dans les cérémonies et dans les fêtes, tous ces détails de costumes, d'armures, de targes, de pennonçeaux, qui donnent à ses récits une mise en scène qui a aussi son éclat et sa vérité. « Grand' beauté et « grand' plaisance, dit-il en parlant de l'expédition du duc « de Bourbon, fut à voir l'ordonnance du partement, « comment ces bannières, ces pennons et ces estranniè« res, armoyés bien et richement des armes des sei« gneurs, ventiloient au vent et resplendissoient au soleil, « et de ouïr ces trompettes et ces claironceaux retentir et « bondir, et autres ménestrels faire leur métier de pipes « et de chalumelles et de naquaires, tant que du son et « de la voix qui en issoit, la mer en retentissoit toute. »

Froissart ne résiste jamais au plaisir de montrer les bannières qui flottent au vent. Il les salue dans l'armée de Philippe de Valois, sur les hauteurs de Sandgate, comme dans celle d'Édouard III, offrant la bataille dans la plaine

de Buironfosse, parmi les Bretons de Charles de Blois et de Bertrand du Guesclin, comme parmi les Gascons de Chandos [1]. « C'estoit si grand'plaisance, répète-t-il, de « voir la grand'foison des bannières et des pennons.... » « Grand'beauté estoit à voir les bannières, les pennons « de soie et de cendal, armoyés des armes des seigneurs, « ventiler au vent et reflamboyer au soleil. » Le son des instruments de guerre ne l'émeut pas moins : « Grand' « plaisance estoit de ouïr les claironceaux des barges « et des galées eux démener et ceux du chastel aussi. »

Aussi Froissart n'eut-il jamais de rival dans l'art de raconter les tournois et les batailles, dont l'honneur chevaleresque adoucissait les malheurs et voilait le deuil. Voyez le dépeindre, au milieu d'un combat naval plein de hasards et de périls, Édouard III, qui donnait à tous les siens l'exemple du courage. « Si se tenoit le roi d'An- « gleterre au chef de sa nef, vestu d'un noir jake de vel- « vel, et portoit sur son chef un noir chapelet de bièvre, « qui moult bien lui séoit. Et estoit adonc, selon ce qui « dit me fut par ceux qui avec lui estoient pour ce jour, « aussi joyeux que on ne le vit oncques, et faisoit ses mé- « nestrels corner devant lui une danse d'Allemaigne, et « y prenoit grand' plaisance : et à la fois regardoit en « haut; car il avoit mis une guette au chasteau de sa nef « pour noncer quand les Espagnols viendroient. Ainsi

[1] *Chron.* I, I, 93, 316; 1, 2, 3, 108, 219, 226, 235, 236, 273, 351; II, 32, 67; III, 32, 33; IV, 13, 15.

« que le roi estoit en ce déduit, et que tous les chevaliers « estoient moult lies de ce que ils le voyoient si joyeux, « la guette qui pénètre la navie des Espagnols, dit : Ho! « j'en vois une venir! et me semble une nef d'Espagne. « Lors s'apaisèrent les ménestrels. Si fit le roi apporter le « vin, et but, et tous ses chevaliers(1). » Voyez le, quand il montre le prince Noir parlant à sa bannière dans la mêlée de Poitiers et lui disant : « Chevauche avant, bannière, « au nom de Dieu et de saint Georges, » puis, aussi modeste dans le triomphe qu'intrépide dans le combat, se contentant de sa petite haquenée noire, pour rentrer à Londres, à côté du roi de France qui chevauchait « sur « un grand blanc coursier (2). »

Si Froissart nous représente Richard II délaissé par tous ses amis et regardant avec effroi des fenêtres d'un château une multitude furieuse qui ne le respecte plus, il nous fait mieux comprendre cette trahison et cet abandon par un récit tout naïf où l'on voit son lévrier caresser son ennemi, comme le lévrier de Charles de Blois alla, dit-on, lécher la main victorieuse de Montfort :

« Le roi Richard avoit un lévrier nommé Match, très- « beau lévrier outre mesure; et ne vouloit ce chien con-

(1) *Chron.* I, 2, 3.

(2) On lit dans une charte de 1248 que lorsque l'abbé d'Ende recevait la première fois à Renaix, le sire d'Audenarde, haut avoué de son monastère, il était tenu de lui donner le cheval qu'il monterait ce jour là. Ce cheval devait être blanc, et digne de servir à un abbé d'Ende.

« noistre nul homme fors le roi ; et quand le roi devoit « chevaucher, cil qui l'avoit en garde le laissoit aller ; et « ce lévrier venoit tantost devers le roi festoyer, et lui « mettoit les deux pieds sur les espaules. Et adonc advint « que le roi et le comte de Derby parlant ensemble enmi « la place de la cour dudit chastel et leurs chevaux tous « sellés, car tantost ils devoient monter, ce lévrier nommé « Match, qui coutumier estoit de faire au roi ce qui dit « est, laissa le roi et s'en vint au duc de Lancastre, et lui « fit toutes les contenances telles que en devant il faisoit « au roi, et lui assist les deux pieds sur le col, et le com- « mença grandement à conjouir. Le duc de Lancastre qui « point ne connoissoit le lévrier demanda au roi : Et que « veut ce lévrier faire? » — « Cousin, dit le roi, ce « vous est une grand'signifiance, et à moi petite. » « — Comment, dit le duc, l'entendez-vous ? » — « Je « l'entends, dit le roi, le lévrier vous festoie et recueille « aujourd'hui comme roi d'Engleterre que vous serez, et « j'en serai déposé ; et le lévrier en a connoissance natu- « relle ; si le tenez delez vous, car il vous suivra et il m'é- « loignera. » Le duc de Lancastre entendit bien cette parole « et conjouit le lévrier, lequel oncques depuis ne voult « suivre Richard de Bordeaux, mais le duc de Lancastre; « et ce virent et sçurent plus de trente mille. »

Shakspeare a exprimé la même pensée dans son drame de Richard II, quand il nous peint, non pas son lévrier Match, mais son cheval Barbary, jadis si fier quand son maître le flattait de la main, montrer bien plus d'orgueil

encore de porter Lancastre le jour de son couronnement.

Par un contraste délicieux qui repose l'esprit du lecteur, Froissart excelle à reproduire les tableaux de la nature toujours fraîche, toujours riante, malgré le sang qui l'arrose, malgré les cendres des générations, qui s'accumulent dans son sein. S'il nous rapporte l'expédition du jeune roi de Sicile, il a soin de remarquer qu'elle eut lieu au printemps : « quand la douce saison de mars fut venue « et que les vents commencèrent à apaiser, et les eaux de « leur fureur à retraire, et les bois à reverdir. » Raconte-t-il l'heureuse navigation de la flotte portugaise « dans les « entrées de la mer de Bretagne qui sont moult périlleuses, » il ajoute : « Pour ces jours, le temps estoit si beau et si « joli, et les eaux si quoies et si attremprées que c'estoit « grand' plaisance à aller par mer. » Il s'exprime non moins heureusement quand il dépeint en ces termes la petite armée du duc de Bourbon se dirigeant vers les rivages de l'Afrique pour relever la croix aux lieux mêmes où saint Louis était mort en la pressant sur son cœur : « C'estoit grand' plaisance et grand' beauté de voir ces « rameurs voguer par mer à force de rames, car la mer « qui estoit belle, coie et apaisée, se fendoit et bruïssoit « à l'encontre d'eulx, et montroit pas semblant qu'elle « avoit grand désir que les chrétiens vinssent devant « Afrique. »

On se souvient que Froissart est poëte, mais il est de plus le peintre fidèle de l'Écosse qu'il a visitée, quand il raconte la marche des Anglais qui se préparent à sur-

prendre l'abbaye de Melrose : « Il commença à pleuvoir « une pluie si grosse et unie, et monta un vent si froit qui « les frappa parmi les visages, qu'il n'y avoit si fort qui « ne fust si battu de pluie et de vent que à peine pou- « voient-ils tenir leurs chevaux, et les pages de froid et « de malaise ne pouvoient porter les lances, mais les « laissoient choir; et se déroutoient l'un de l'autre et per- « doient leur chemin. Adonc s'arrestèrent les guides, par « le commandement du connétable, tous cois, à l'encontre « d'un grand bois, parmi où il les convenoit passer ; car « aucuns chevaliers et escuyers et bien usés d'armes qui « là estoient, disoient que ils chevauchoient follement, et « ce n'estoit mie en estat de chevaucher ainsi par tel « temps et à telle heure ; et que plus y pouvoient perdre « que gagner. Si se quatirent et esconsèrent eux et leurs « chevaux dessous chesnes et grands arbres, tant que le « jour fut venu ; et les autres qui tous engelés estoient et « tous hors mouillés, faisoient grands feux pour eux res- « suer et réchauffer ; mais ainçois que ils pussent venir au « feu ils eurent trop de peine ; et toutefois de fusils et « de secs bois ils en firent tant que ils en eurent assez « en plusieurs lieux. Et dura celle pluie et celle « froidure jusques à soleil levant ; et toujours pluvina « jusques à prime. Entre prime et tierce se commença le « jour à réchauffer. et le soleil à luire et à monter, et les « aloés à chanter. Adonc se trairent ensemble les capi- « taines pour conseiller quelle chose ils feroient ; car ils « avoient failli à leur entente à venir de nuit à Mauros. »

Ces nuances, vives ou sombres, riantes ou graves, se succédant les unes aux autres, donnent au récit une variété de couleurs qui séduit l'imagination et qui fait oublier à l'esprit toutes ses fatigues. C'est là un des grands secrets de l'historien, une des magies de son style, et il semble que ce soit pour reposer le lecteur des préoccupations les plus sérieuses qu'il jette parfois quelques perles sur la trame sanglante des événements.

Rapporte-t-il la désastreuse expédition du duc de Bourbon en Afrique, il paraît s'arrêter complaisamment à l'épisode de ce jeune chevalier sarrasin, tout noir sauf le turban, qui s'appelait Agadinquor d'Oliferne et qui s'était épris de la belle Alsala, fille du roi de Thunes. Vient-il de retracer la destruction de toute l'armée des croisés, sous les murs de Nicopoli, il vous montre, au milieu des douleurs de la captivité, les consolations qui font oublier la patrie, et il reprend le récit d'Homère en décrivant ces îles voisines de Corcyre, où l'on voit encore des nymphes qui y règnent libres et souveraines. S'il raconte la triste fin du jeune Gaston, qui, victime de l'injuste colère du comte de Foix, appelait la mort sans se douter que c'était de la main de son père qu'il devait la recevoir, il a soin de mêler aux pages d'où s'échappent ces tristes révélations, soit la légende mythologique d'Actéon qu'il se plut à reproduire dans le *Buisson de Jonèce,* soit la légende béarnaise d'Orton, le démon familier du sire de Corasse. Celle-ci, nous raconte Froissart, l'avait frappé si vivement qu'il y avait pensé cent fois et y penserait tant qu'il

vivrait, et nous comprenons aisément qu'il ait envié au chevalier le serviteur invisible qui lui racontait chaque nuit ce qui s'était passé dans les pays les plus éloignés. Si Froissart avait été le clerc de Catalogne, le premier maître d'Orton, que n'eût-il pas fait pour garder à son service ce messager qui ne coûtait rien et qui allait plus vite que le vent?

L'imagination de Froissart est si féconde qu'elle nous offre à chaque page les tableaux les plus brillants, les plus gracieux. Plus nous les relisons, plus nous admirons le chroniqueur; mais, d'autre part aussi, plus nous les étudions, plus nous remarquons l'absence des qualités attachées au titre d'historien qu'il songea à revendiquer. Rien ne lui est plus étranger que cette vigoureuse concision qu'atteint la pensée de Salluste et de Tacite, quand ils nous peignent d'un seul mot la société romaine après Sylla ou sous Tibère. Ses récits où les personnages vivent et s'agitent ne laissent pas de place à un commentaire qui en suspende la suite, et l'on y trouve fort peu de réflexions où se résume le jugement que l'appréciation des faits particuliers permet de porter d'une manière générale sur les passions du cœur humain, source éternelle des guerres et des révolutions. Nous avons recueilli celles qui nous paraissaient offrir quelque intérêt : leur principal mérite est, à défaut d'une pensée énergique et forte, un laisser-aller aimable et facile, qui retrace encore, à certains intervalles, l'esprit aventureux et curieux du chroniqueur :

« Fortune paie ses gens. Quand elle les a élevés et mis « tout haut sus la roue, elle les renverse tout bas jus en la « boue.

« Plus est le sire haut, tant lui sont les desplaisances « plus amères.

« Toutes fortunes, bonnes et males, aviennent en armes.

« Il faut prendre l'aventure en gré telle que Dieu ou « fortune l'envoie.

« Ce avient une fois à un jour, qui point n'avient en « cent.

« Il n'est chose qui n'avienne.

« En faits d'armes, n'est aventure qui n'avienne.

« Merveilles aviennent en armes et en amours.

« Tels gens qui sont aventureux ont volentiers fortune « pour eux.

« On dit communément que un homme vaut cent, et « que cent ne valent pas un. Et au voir dire, aucunes « fois il advient que par un homme un pays est redressé « et réjoui, et, d'un autre, tout perdu et désespéré.

« Vaillants hommes doivent toujours honorer estranges « chevaliers à leur pouvoir.

« Gens de valeur doivent montrer le visage.

« C'est petite seigneurie de seigneur qui n'est cremu et « douté de ses gens.

« Quand on a la maladie au chef, tous les membres s'en « sentent

« On ne se doit de rien confier en commun.

« Oncques envie ne mourut.

« On ne peut défendre à parler les envieux.

« Qui tout convoite, tout perd.

« La richesse n'est pas bonne, ni raisonnable, qui est « mal acquise.

« Quand on entreprend aucune chose à faire, on doit « regarder à quelle fin on en peut venir.

« Il est dit en reprochier : Qui il meschiet, chascun lui « mésoffre.

« Il faut en ce monde vivre et endurer, qui vivre y veut.

« Tel montre beau semblant qui aime petit.

« Nature s'incline volentiers à voir nouvelles choses.

« Double sens vaut trop mienx que un seul.

« Bon l'auroient les penseurs, si n'estoient les contre- « penseurs (¹). »

Les contrastes, les oppositions naissent d'ailleurs tout naturellement des faits mêmes qui se succèdent. Ici, l'orgueil de la victoire ; là, les émotions des revers. Les fortunes s'élèvent et s'écroulent, et toute puissance qui se fonde repose sur une puissance qui s'évanouit. Tantôt Froissart nous rappelle le premier roi de Portugal « che- « vauchant parmi tout son royaume, la couronne de lau- « rier en chef, signifiant honneur et victoire, comme « anciennement les rois souloient faire. » Tantôt il nous montre le dernier comte de Flandre se réfugiant « dans « le povre literon du povre solier d'une povre maisonnette

(¹) *Chron.* I, I, 66; I, 2, 269, 345; II, 5, 206, 236; III, 12, 21, 33, 36, 52, 54, 58, 71, 74, 104, 124; IV, 7, 11, 14, 16, 30, 42, 69.

« toute noire pour la fumée des tourbes qui s'y ardoient,
« et là, ajoute-t-il, se quatit et fit le petit, et faire lui
« convenoit. Quelle chose pouvoit-il lors pénser et imaginer
« quand le matin il pouvoit dire : Je suis un des grands
« princes chrestiens du monde, et la nuit ensuivant il se
« trouvoit en celle petitesse ? »

Il y a d'ailleurs dans le style de Froissart un léger reflet de verve ironique mi-gauloise, mi-française, qui parfois se dessine à peine, et qui souvent même laisse à l'esprit du lecteur le plaisir de la deviner sous le voile qui la couvre. Parle-t-il des hommes d'armes timides qui se tiennent au dernier rang, il remarque que dès que ceux qui combattaient devant eux furent en péril, « l'armée fust « tost éclaircie et despaissie par derrière. » Rapporte-t-il la mort de Croquard, qui, tout chef de brigands qu'il était, fut l'un des héros du combat des Trente, il se sert de ces termes : « Ce Croquard chevauchoit un jeune coursier « fort embridé ; si l'échauffa tellement que le coursier, « outre sa volonté, l'emporta, si que, à saillir un fossé, le « coursier trébucha et rompit à son maistre le col. Je ne « sais que son avoir devint, ni qui eut l'âme ; mais je sais « que Croquard fina ainsi. » Raconte-t-il le miracle qui effraya les pillards de l'église de Ronay, il ajoute : « Ils « vouèrent que jamais église ne violeroient, ni ne desro- « beroient. Je ne sçais s'ils l'ont depuis tenu. »

Froissart est au nombre des écrivains qui ont médit de la médecine et des médecins. « Les médecins médecinoient « le roi, dit-il, mais pour leurs médecines trop petite-

« ment recevoit santé... Or, fut regardé que on retien-
« droit maistre Guillaume de Harselli delez le roi, et lui
« donneroit-on tant qu'il s'en contenteroit ; car c'est la
« fin que médecins tendent toujours, que avoir grant
« salaires et profits de ceux et celles qu'ils visitent. Chez
« soi, il ne dépendoit pas tous les jours deux sols parisis,
« mais alloit boire et manger à l'avantage où il pouvoit.
« De telles verges sont battus tous médecins. »

A Guillaume de Harselli succédèrent, près de Charles VI, d'autres médecins qui le firent regretter. « N'es-
« toient nuls sirurgiens, ni médecins qui y pussent pour-
« voir. Aucuns s'estoient bien avancés et vantés qu'ils le
« gueriroient ; mais quand ils avoient tous empris et la-
« bouré, ils ouvroient en vain... Ces arioles devisoient
« et devinoient [1]. »

On avait persuadé à Robert d'Artois, blessé au siége de Vannes, de retourner en Angleterre, où il trouverait « sirurgiens et mires. » — « Si crut ce conseil, dit Frois-
« sart, dont il fit folie. »

Mais cette ironie est tempérée par une douceur extrême ; il y a de plus en lui une charité compâtissante, qui convient bien à l'homme d'Église. Il ne peut rapporter sans indignation la mort des malheureux qui s'étaient enfermés dans la cathédrale de Durham, et qui y périrent au milieu des flammes. « C'est grand' pitié et cruelle for-
« cenerie, s'écrie-t-il énergiquement, quand on détruit
« ainsi sainte chrétienté et les églises où Dieu est servi et

(1) *Chron.*, IV, 54.

« honoré. » Ailleurs, il dit à propos des ravages des Anglais en Languedoc : « Les povres gens le comparèrent, qui en eu-« rent adonc, ainsi qu'ils ont encore maintenant, toudis « du pire. » Plus éclairé que la plupart des hommes de son temps, il est plein de commisération « pour ces po-« vres juifs, ars et escacés partout, excepté en la terre « de l'Église, dessous les clefs du pape. » Et lors même qu'il s'agit de Pierre le Cruel, il suffit qu'il gise à terre, mourant et sans secours, pour qu'il s'écrie : « Il me sem-« ble que ce fut pitié pour humanité. »

Sous l'influence de ces inspirations, le style de Froissart est doux, gracieux, net, clair, vif et coloré. Il y a autant d'abondance dans les formes que dans le fond de la pensée. Les périodes sont presque toujours longues, mais on ne s'en aperçoit guère, car il y a autant de verbes que d'épithètes. Tout est couleur et mouvement, et jamais les plus longues énumérations, les descriptions les plus détaillées ne semblent monotones, tant il y a répandu de variété. Plus nous étudions ce style, orné de toutes les grâces du vieux langage, plus nous nous sentons entraînés, nous aussi, à appeler Froissart de ce nom de *beau maistre*, de *doux maistre*, que lui donnaient ses contemporains.

L'auteur si placide, si harmonieux de Télémaque, qui, nourri de la lecture d'Homère, n'en était que plus porté à admirer les grandes luttes racontées par Froissart, exprimait le même jugement, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française :* « Le vieux langage se fait regret-

« ter... Il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, « de vif, de passionné. » Fénelon trouvait la langue appauvrie depuis cent ans, et cependant il écrivait au moment où s'achevait l'époque à jamais mémorable dans les fastes des lettres, que nous nommons le siècle de Louis XIV.

II. Progrès de la langue. — Les clercs du Hainaut fort habiles et fort instruits. — La langue française en Angleterre. — Robert de Glocester et Gower. — Froissart employa-t-il des mots étrangers? — Influence de Froissart sur la langue. — Exemples.

Tel est le style de Froissart qu'il est si facile d'admirer, si difficile de définir ; mais il nous reste à examiner comment, dès le milieu du XIVe siècle, la langue si rude, si peu polie encore dans les écrits du sire de Joinville se prêta à ce style élégant et flexible, comme un instrument préparé par un artiste habile obéit docilement à la main qui le touche. Il nous restera aussi à expliquer comment Froissart né à Valenciennes, habitant longtemps l'Angleterre, voyageant tour à tour d'Écosse en Italie et de Béarn en Hollande, arriva à laisser après lui non-seulement un vaste recueil de renseignements historiques, mais aussi un chef-d'œuvre non moins précieux pour l'histoire de la langue et de la littérature.

Nous avons assez insisté ailleurs sur les traditions littéraires du Hainaut pour constater que Froissart y trouva,

non-seulement ses premiers modèles mais aussi une langue non moins élégante que celle que l'on parlait à Paris ou à Pontoise. Nous eussions pu invoquer aussi celles du Brabant, où l'on vit Adenez le Roy se signaler entre tous les poëtes de son temps par la pureté de son style. Qu'il nous suffise de faire remarquer que la langue française était arrivée dans le Hainaut à un haut degré de clarté et de concision, car un bailli de Mortagne, « homme ru- « ral » comme il s'appelle lui-même, Jean Boutillier, écrivait avec un si grand succès l'encyclopédie du droit empruntée aux jurisconsultes romains, qu'elle resta le manuel des jurisconsultes du XV[e] et du XVI[e] siècle.

La renommée des clercs du Hainaut était établie dans toute l'Europe, mais elle devait être surtout admise et proclamée à la cour d'Angleterre où une princesse venue du Hainaut avait porté avec elle les goûts littéraires de son pays. Depuis longtemps le français était la seule langue dont on y fît usage. Robert de Glocester remarque, au XIII[e] siècle, que les Normands, après la conquête de l'Angleterre, continuèrent à parler français comme ils le faisaient chez eux, et dès lors cette langue fut à peu près la seule qu'employassent l'aristocratie et le haut clergé. Pendant longtemps, dans toutes les écoles d'Angleterre, on observa l'usage de faire traduire en français les versions latines, et il est assez remarquable qu'il cessa précisément à l'époque où les rois d'Angleterre cherchèrent à établir leur domination en France. Quand Édouard III célébra l'anniversaire de sa cinquantième année, il ordonna, à la

demande des communes, que désormais dans tous les tribunaux on substituât l'anglais au français qui était trop peu connu ; mais pendant longtemps encore le français se maintint à la cour, et on le retrouve dans les délibérations du parlement jusqu'aux premières années du règne de Henri VI. Entouré de son plus vif éclat sous le patronage de Philippe de Hainaut, il devait disparaître dans l'ombre et dans le deuil avec Marguerite d'Anjou

Cependant on peut juger par les documents officiels que le français d'Angleterre était bien corrompu, et la manière dont les Anglais le prononçaient est un constant sujet de raillerie dans les fabliaux. « Pour eulx raisonna-
» blement excuser, ils disoient, rapporte Froissart, que
» le françois qu'ils avoient appris chez eulx d'enfance,
» n'estoit pas de telle nature que cil de France estoit. »
Dans les *Canterbury Tales* de Chaucer, Madame Églantine ne sait pas le français de Paris, mais elle parle celui que l'on enseigne à l'école de Stratford-atte-Bowe. Mieux eût valu l'anglais qu'apprit à bégayer dès le berceau dans une autre ville de Stratford cet enfant ignoré qui se nommait Shakspeare.

On comprend aisément que les barons et les seigneurs, vivant au milieu de leurs serfs issus des Saxons, s'étaient rapprochés d'eux sans le vouloir, au moins par la langue dont ils devaient se servir pour s'en faire comprendre. Si quelques sujets d'outre-mer se rendaient aux fêtes de Westminster, c'étaient le plus souvent des seigneurs de Gascogne, qui ne parlaient guère mieux le français. Aussi

Froissart a-t-il soin de remarquer que le duc de Lancastre, qui épousa une dame du Hainaut, prenait grand plaisir à rencontrer quelqu'un « qui parloit bien et at« temprement et bon françois, » et ce qu'il dit ici, nous l'appliquerons volontiers à l'accueil qu'il reçut lui-même, quand il arriva la première fois à Londres.

Nous trouvons les preuves du patronage que Philippe de Hainaut accorda, dès cette époque, aux vers de Froissart, dans l'*Espinette amoureuse*, aussi bien que dans la *Court de May*: et il convient de remarquer, que ce fut sous la même influence, sous le même patronage, que Gower essaya de composer des vers français :

... Si jeo n'ai des François la faconde,
Pardonez-moi qe jeo de ceo forsvoie ;
Jeo suis Englois ; si quier par tiele voie
Estre excusé.

La présence de Froissart à la cour d'Angleterre ne fut peut-être inutile ni à Gower, ni même à Chaucer qui, tout en écrivant en anglais, se sert fréquemment de mots français, que l'Angleterre a conservés. Samuël Johnson, s'occupant de ce que la langue anglaise dut à la France, cite pour exemples les mots : « Grâce et élé« gance. » N'est-ce pas caractériser les emprunts que Chaucer put faire à Froissart?

Lorsque, quelques années plus tard, Froissart composa ses chroniques, où l'Angleterre occupait une si grande place, on peut encore moins douter de l'empressement

du monarque et des barons à lire le récit de leurs victoires, dans la langue même de ceux qu'ils avaient combattus.

Qu'il en ait été de même dans le comté de Foix, en Hollande et en Italie, rien n'est plus certain. En Hollande, c'était la maison de Châtillon qui se fixait entre le Rhin et la Meuse et qui cherchait à dominer en Gueldre. A Pau et à Orthez, le comte Gaston Phébus se plaisait à entretenir Froissart, « non pas en son gascon, mais en bel et « bon françois. » En Italie, on se souvenait des célèbres paroles de Brunetto Latini : « La parleure françoise est la « plus gracieuse et délitable de tous autres langages, et, « par conséquent, la plus commune entre tous les princes « chrestiens. »

Mais Froissart, accueilli avec un si vif empressement dans tant de contrées éloignées, sut-il se garder du contact plus ou moins contagieux des langues qu'on y parlait? Son bon français de Hainaut n'emprunta-t-il pas à Londres, à Orthez, à Milan, quelques-uns des mots étrangers qui frappaient sans cesse son oreille (1)? Avec beaucoup de peine, on est parvenu à découvrir dans ses chroniques dix mots anglais, et trois ou quatre mots italiens, entre autres le mot *evvous*, pour *evvoi*, voici. Néanmoins, nous n'oserions pas assurer que ces assertions ne reposent point sur autant d'erreurs. *Evvoi* peut être fort

(1) Dans le *Dit du Florin*, Froissart nous apprend qu'il parlait anglais.

bien une phrase française : *Et vois*, ce qui répondrait exactement à *voici*. Quant au verbe *traveller* pour *voyager*, le mot n'est pas anglais mais français. Dans un temps où l'on ne voyageait pas sans grande fatigue, on disait *traveller* pour *voyager*, et nous pourrions faire les mêmes réserves pour la plupart des mots que nous allons citer : *rober*, *hérier*. *meurdrir*, *recorder*, *arroy* ou *array*, *meschef*. *jangle*, *plenté*. *gon* pour *robe*, *route* pour *troupe*, *riot* pour *tumulte*, et même pour le mot *confort*, qu'il est convenu de considérer aujourd'hui comme tout britannique.

Ne serait-il pas aussi légitime de citer comme empruntés au latin, les substantifs *ire*, *vicenage*, *coulpe*, *jouvent*, *arche*, *aréoles*, l'adjectif *souef* (*suavis*), les verbes *tollir*, *mérir*. *estiller*, *arguer* (*arguere*), *aherdre* (*adhœrere*), *férir* (*ferire*). *relinquir* (*relinquere*). *ils audoient* pour *audiebant*, etc.? Et cependant, nous retrouverions aussi tous ces mots dans des auteurs antérieurs à Froissart.

Nous n'oserions pas contester, toutefois, que Froissart ait employé avec prédilection un assez grand nombre de locutions familières au Hainaut, par exemple, l'épithète *frisque*, sans cesse appliquée aux dames, ou l'adverbe *fellement*, souvent introduit dans ses récits de combats. Les vastes proportions du monument qu'il élevait, exigeaient une grande abondance de formes, et lorsqu'il ne les trouvait pas dans ses livres, il les cherchait autour de lui dans les souvenirs de sa jeunesse. Il ouvrait un champ plus vaste aux mots hennuyers qu'il employait, aussi bien qu'à la gloire des chevaliers du même pays, dont il re-

traçait les exploits, et ce qui le justifie assez, c'est que presque tous ces mots, sans distinction d'origine, sont entrés dans la langue française.

D'autres fois, Froissart prend un mot sanctionné par l'usage, en modifie la forme ou en étend le sens. A l'époque où il écrivait, un grand nombre de mots avaient déjà subi une profonde altération; d'autres étaient près de changer de signification.

Appuyons-nous sur quelques exemples. Le mot *ber* ou *bar*, qui, chez les Germains, désignait l'homme libre, n'était plus appliqué qu'aux barons, c'est-à-dire, aux seigneurs les plus illustres. D'autre part, tandis que le mot germanique *knecht*, employé jadis pour désigner les fils des *bers*, ne conserve son véritable sens qu'aux bords du Rhin, devient le *knight* ou chevalier des Anglais, et ne s'entend en Flandre que des serviteurs à gages, le mot français *valet* ou *varlet*, qui en est la traduction, conserve encore quelquefois son ancienne acception; mais on le trouve déjà dans de nombreux chapitres de Froissart appliqué aux goujats des armées.

Parfois, c'est un mot ancien qui présente encore une signification près de se modifier et de se dénaturer. Ainsi Froissart se sert de l'adjectif *riche*, de l'adverbe *richement*, en l'entendant comme les Francs, qui réunissaient ce mot au nom de leurs rois, pour indiquer leur noblesse et leur courage, et comme le comprenaient encore longtemps après, au delà des Pyrénées, les *ricos-hombres* d'Aragon. « Ils se tinrent franchement et richement, » dit-il en par-

lant de deux braves chevaliers du Poitou [1]. Après Froissart, *un homme riche* signifia toute autre chose : l'or décida d'une épithète qu'on méritait jadis le fer à la main.

Ailleurs au contraire, c'est une expression ancienne qui se relève et s'anoblit. On entendait autrefois par *vir honoratus* un homme qui possédait des honneurs, c'est-à-dire quelque noble fief, comme dans ce passage de Villehardouin : « La duché de Nike ere une des plus *haltes* « honors de la terre de Romenie. » Froissart dit encore *un homme d'honneur* pour indiquer un noble feudataire [2], mais comme il est juste que l'honneur s'associe aux honneurs, et que la noblesse du cœur réponde à la noblesse du sang, il nous offre pour la première fois dans une nouvelle acception ce mot *homme d'honneur* qui survivra aux *honneurs* tels que les entendait Villehardouin, pour ne plus s'effacer ni des mœurs, ni de la langue [3]. C'est peut-être aussi à Froissart qu'on a emprunté le mot : *homme de bien*, en entendant par là non le bien matériel, mais le bien moral. Aussi Froissart réunit-il volontiers ces deux épithètes : *un homme de bien et d'honneur* [4]. Ne méritent-elles pas d'occuper la première place dans le glossaire des néologismes de notre chroniqueur?

Il y a un autre mot qu'on retrouve presque à chaque

(1) *Chron.* I, 1, 244.

(2) *Chron.* I, 2, 6; IV, 8, 20.

(3) Un écuyer d'honneur et de recommandation... deux écuyers d'honneur. *Chron.* I, 2, 351; IV, 59. Cf. I, 2, 397.

(4) *Chron.* IV, 53, 68.

page de Froissart, qui implique l'accomplissement des devoirs que chaque homme a à remplir vis-à-vis de son pays. Il dit tour à tour : un bon Anglais, un bon Français (¹). Cette expression toute populaire depuis quatre siècles, dont on a voulu faire honneur à un traître, au roi Charles de Navarre, appartient plus légitimement à l'historien de la chevalerie, cette milice investie du noble privilége de verser son sang pour la patrie.

Quand il dit d'un vieux chevalier « qu'il estoit froissé « d'armes et de travail du temps passé, » il annonce le beau vers de Malherbe :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Ajoutons que le bon Froissart qui associait sans cesse l'amour aux armes, et qui voyait en quelque sorte dans l'amour le secret de la courtoisie et de l'élégance, emploie l'adjectif *amoureux* comme synonyme d'*aimable*, témoin ce chapitre où il nous entretient des *paroles amoureuses* que le comte de Montfort adressait à messire Jean de Chandos, ou de celles que le comte de Saint-Pol engageait Richard II à employer vis-à-vis de son oncle le duc de Glocester. Ceci nous paraît quelque peu bizarre; mais l'adjectif *aimable* dont nous nous fussions servis en ce cas, a-t-il une autre étymologie ?

(¹) *Chron.* I, 2, 171, 279, 283, 234, 362, 365; II, 1, 68, 134; III, 15; IV, 79. Froissart appelle de mauvais Français ceux qui ne songent qu'à profiter des malheurs de leur pays pour s'enrichir.

Les philologues trouveraient matière à un charmant chapitre s'ils recherchaient dans Froissart les mots, les phrases qu'il a tout naturellement empruntés à la poésie qui fut sa première étude, pour les appliquer plus tard à la stratégie de son temps. La mêlée aû milieu de laquelle les chevaliers se rencontrent l'épée à la main n'est qu'un *jeu parti* (¹). *Assembler,* c'est se combattre. *Requérir,* c'est attaquer; *resveiller ses ennemis,* c'est encore les attaquer s'ils tardent trop eux-mêmes à le faire. On *emble* une forteresse, ou bien l'on *reboute* les assaillants. Voici que d'autres adversaires s'approchent, on les entend *bondir* leurs cornets et *bruir* sur leurs tambours. On les *grève*, on les *navre,* on les *affole;* on *broche* son cheval de l'éperon, on *desclique* les grands coups. On *rescoue* ses amis en péril, et de là le cri : *à la rescousse!* La bataille achevée, on laisse aux *brigands* la honte de *trousser* et d'*enfardeler* le butin qu'ils recueillent dans leurs expéditions, car *terre courue* est terre dévastée. La *faintise,* c'est la peur; le *courage,* c'est l'inclination du cœur, quelle qu'elle soit, noble ou criminelle, énergique ou timide (²). Les mots : *souffrir, souffrance,* indiquent la trève pendant laquelle on suspend la guerre. Le jour est perdu quand on ne se bat point : aussi *combat* et *journée* sont-ils deux mots qui sont et resteront synonymes.

De même que le mot *courage* n'indiquait qu'une incli-

( ) *Chron.* I, 2. 3.

(²) Le mot populaire : Ayez bon courage, remonte à l'époque où l'on connaissait le bon et le mauvais courage.

nation du cœur qui avait besoin d'une épithète pour signifier *hardement* ou hardiesse, de même aussi le mot *talent* ne s'entendait que d'un désir plus ou moins heureusement accompli. *Mautalent* se traduit par colère ou par contrariété. C'est l'antithèse du talent. Si toutes les aspirations qui se forment pour atteindre le plus haut degré des faveurs de la science ou de la fortune, avaient conservé leur ancien nom, que de *talents* ne compterions-nous pas de plus aujourd'hui !

Parmi les mots qui ont complétement disparu, combien n'en est-il pas qui méritent tous nos regrets? La Bruyère en rapporte un assez grand nombre. Il aurait voulu conserver les substantifs *fame* pour *renommée, mauvaistié* pour *méchanceté, los* pour *louange,* et surtout le substantif *heur* qui a fait *heureux* qui est si français. Parmi les adjectifs, il cite le mot *gent,* ce mot si facile, si gracieux, que nous avons retrouvé à chaque page de Froissart ; parmi les verbes : *festoyer, s'esjouir, se douloir, travailler, duire, vilainer, poindre, ramentevoir*. Il se plaît à rappeler que tous ces mots pouvaient, en se mêlant aux mots modernes, durer ensemble d'une égale beauté et rendre la langue plus abondante. Il regrette jusqu'à ce monosyllabe *cil* qui, à son avis, a été dans ses beaux jours le plus joli mot de la langue française.

Serions-nous aussi heureux que Froissart dans le choix de nos expressions, si nous avions à offrir un tableau où l'on vît le clerc *muser* et *deviser* avant d'improviser ses vers, *recorder* et *ramentevoir* quand il écrit ses chroniques,

et tour à tour *semonner* et *regracier* ses bienfaiteurs? N'en serait-il pas de même si nous devions engager les vainqueurs à se *refréner*, et l'homme d'État à ne pas *délaier* ni *subtiller*, sous prétexte d'*eschever* les difficultés ou les périls?

Descendre aux prières est une belle expression qui appartient à Froissart, mais il ne l'entend pas comme nous. Celui qui *descend aux prières* est celui qui oublie son orgueil non pas pour y recourir, mais pour les accueillir et se rapprocher du malheureux qui l'implore.

La forme active d'un grand nombre de verbes, aujourd'hui effacée de nos lexiques modernes, se prêtait davantage aux exigences de la narration qui doit avant tout être claire et rapide. Nous disons : Douter de la parole, aller par un chemin, se préparer à une besongne, faire reculer les ennemis; Froissart disait bien mieux : *Douter la parole, aller le chemin, approcher la besongne, reculer les ennemis*.

Certains adjectifs avaient aussi plus de vigueur ou plus de grâce. Nous citerons : *felonneux, cauteleux, huiseux, vergogneux, pensieux, angoisseux, volonteux, volontureux, crueux, ireux, plantureux, idoine, embesogné, adoubé, méshaigné, hérié, alosé*. Nous y joindrons aussi quelques adverbes tels que : *liement, roidement, nicement, couardement, couvertement*, et surtout ceux-ci : *royaument, chevalereusement, vassalement, bacheleureusement*, qui expriment en un mot l'accomplissement de tous les devoirs qui incombent aux rois et aux chevaliers, aux vassaux et aux bacheliers.

Les manuscrits de Froissart qui ont le mieux conservé son orthographe (nous plaçons au premier rang ceux de ses poésies où les copistes ont nécessairement respecté davantage la forme primitive) n'offrent pas avec les ouvrages modernes autant de différences qu'on voudrait bien le croire. Comme nous, il efface fréquemment la lettre *s* suivie d'une autre consonne, en la remplaçant par l'accent aigu : *déduit* pour *desduit, réduit* pour *resduit, réjoir* pour *resjoir,* etc. Au présent, au futur, à l'infinitif et au participe passé, il écrit aussi comme nous : *Je fais, il fait, il se tait, j'aurai, je verrai, je porterai, je dirai, faire taire, retraire, faite, parfaite,* etc. Et si à l'imparfait il dit : *Je portois, je venois,* n'oublions pas que Corneille et ses contemporains considéraient la diphthongue *oi* comme l'un des sons les plus indispensables à la force et à la vigueur de la langue. C'est la cour efféminée des derniers Valois que l'on accusait d'avoir cherché à la supprimer, à l'époque où une vie voluptueuse et molle avait succédé aux dernières traditions de la chevalerie ressuscitées par Henri II (¹).

A ce titre, il ne faut que louer Froissart d'avoir con-

(¹) Comme ainsi soit que nostre langage symbolise ordinairement avec nos mœurs, aussi le courtisan au milieu des biens et de la grandeur, estant nourry à la mollesse, vous voyez qu'il a transformé la pureté de nostre langage en une grammaire toute efféminée, quand au lieu de *roine, alloit, tenoit* et *venoit,* il dict maintenant : *reine, allet, tenet, venet.* Estienne Pasquier, Lettres, II, 12.

servé, au milieu de tant de formes nouvelles, cette forme ancienne que plus d'un érudit regrette encore aujourd'hui. Il a d'ailleurs fait assez pour adoucir et assouplir la langue du XIVe siècle. Il semble qu'en lui imprimant la variété de ses récits, il l'ait colorée et émaillée en quelque sorte de toutes les fleurs de son imagination ; elle lui doit de plus cette précision, cette lucidité qui en formeront désormais le principal caractère.

« Depuis cinq siècles que ces chroniques ont été écrites, « dit un habile critique (¹), l'esprit français se reconnaît aux « qualités de ces charmants récits, à cette clarté, à cette « suite, à cette proportion, à cette absence d'exagération, « à ces couleurs déjà mêlées et variées dont aucune « n'éblouit : de même, la langue française se reconnaît « à cette netteté de l'expression, à cette grâce du tour, à « cette fermeté sans raideur, à cet éclat tempéré que sen- « tiraient ceux mêmes qui veulent lire sans juger. »

En lisant Joinville, on le jugerait antérieur de deux siècles à Froissart, mais en étudiant Froissart, on le croirait à peu près le contemporain des écrivains du siècle de François Ier. Comme tous les hommes supérieurs, il avait devancé son époque.

(¹) M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française.*

CHAPITRE VII.

CITATIONS.

I. Récits qui joignent le mérite littéraire à l'impartialité. — Mort de Chandos et de Clisson. — Wat Tyler et Jean Desmarets.

Nous nous sommes efforcé d'abord de rechercher les *aventures et les incidences* au milieu desquelles Froissart composa ses chroniques, puis d'examiner les chroniques elles-mêmes comme œuvre littéraire. Pour mieux les apprécier, il convient d'en citer quelques fragments plus étendus, et il nous semble qu'il vaut mieux s'arrêter à ceux qui nous offrent à la fois, sous des aspects divers, la pensée et le style du chroniqueur.

Peut-être nous eût-il été plus aisé de justifier notre admiration pour Froissart en mettant sous les yeux du lecteur ces épisodes si connus du siége de Calais, de la bataille de Cocherel ou du combat singulier d'Édouard III

et d'Eustache de Ribeaumont sous les murs de Calais : mais nous voudrions ne pas séparer le fond de la forme, et, tout en rendant hommage aux plus brillantes qualités du style, nous serions heureux d'apporter en même temps la preuve irrécusable que rien n'autorise à peindre notre chroniqueur indifférent au malheur et à l'oppression des faibles, et n'ayant de sympathies et d'éloges que pour le succès. Nous espérons démontrer que Froissart, si éloquent lorsqu'il célèbre les exploits des Anglais, ne l'est pas moins lorsqu'il loue ceux des Français, que, plein d'enthousiasme pour les bons princes et les bons chevaliers, il blâme énergiquement ceux qui manquent à leurs devoirs, et enfin qu'il fut aussi juste pour les communes que pour la noblesse, en ne confondant jamais les griefs légitimes des bourgeois avec les honteux désordres de l'anarchie. En étudiant sous des points de vue différents l'impartialité de l'auteur, nous verrons aussi le style, expression rapide, mais sincère d'une pensée loyale et vive, se prêter avec un rare bonheur à la variété des épisodes qui se succèdent.

Pour premier parallèle, nous mettrons en regard la fin de Chandos et le meurtre du connétable de Clisson. Chandos et Clisson, appartenant à deux nations ennemies, avaient été tous les deux célèbres par leur courage. Chandos, que Froissart appelle « un chevalier doux, « courtois et aimable, large, preux, sage et loyal en tous « estas, et qui vaillamment se savoit estre entre tous « seigneurs et toutes dames, » fut frappé déloyalement

dans un combat, mais il reçut du moins la mort d'une main ennemie; Olivier de Clisson, plus malheureux, fut la victime d'une trahison lâchement préparée dans la capitale même du royaume, à quelques pas de l'hôtel Saint-Paul.

Chandos avait vu échouer une escalade dirigée contre l'abbaye de Saint-Savin, et il s'était arrêté « tout méranco- « lieux » à Chauvigny. Nous laissons continuer Froissart:

« Une grande espace après ce qu'il fut là venu, et qu'il « s'ordonnoit pour un peu dormir, il entre un homme « tantost après en l'hostel, et vint devant lui, qui lui dit: « Monseigneur, je vous apporte nouvelles. » — « Quelles? » « répondit-il. — « Monseigneur, les François chevauchent. » « — « Et comment le sais-tu? » — « Monseigneur, je me « suis parti de Saint-Savin avec eux. » — « Et quel che- « min tiennent-ils? » — « Monseigneur, je ne sais de vé- « rité; fors tant qu'ils tiennent, ce me semble, le chemin « de Poitiers. » — « Et lesquels sont-ce des François? » « — « C'est messire Louis de Saint-Julien et Kerlouet le « Breton et leurs routes. » — « Ne me chault, dit messire « Jean Chandos, je n'ai mais-hui nulle volonté de che- « vaucher: ils pourront bien trouver encontre sans moi. »

« Si demeura un espace en ce propos tout pensif, et « puis s'avisa et dit: « Quoique j'aie dit, c'est bon que je « chevauche toujours: il me faut retourner à Poitiers, et « tantost sera jour. » — « C'est voir, sire, » ce répondirent « ses chevaliers qui là estoient. Lors fit ledit messire « Chandos restraindre ses plates et se mit en arroy pour

« chevaucher et aussi firent tous les autres. Si montèrent « à cheval, et se partirent, et prirent le droit chemin de « Poitiers, costoyant la rivière. Et si pouvoient estre les « François en ce propre chemin une grande lieue devant « eux, qui tiroient à passer la rivière au pont Luzac.

« Quand messire Jean Chandos fut là venu jusques à « eux, sa bannière devant lui, si n'en fit pas trop grand « compte; car petit les prisoit et aimoit; et tout à cheval « les commença à ramposner en disant : « Entre vous, « François, vous estes trop malement bonnes gens d'ar-« mes; vous chevauchez à votre aise et à votre volonté « de nuit et de jour; vous prenez villes et forteresses en « Poitou, dont je suis séneschal; vous rançonnez povres « gens sans mon congé; vous chevauchez partout à main « armée; il semble que le pays soit tout vostre; et par « Dieu non est. Messire Louis, messire Louis, et vous « Kerlouet, vous estes maintenant trop grands maistres; « il y a plus d'un an et demi que j'ai mis toutes mes en-« tentes que je vous puisse trouver ou rencontrer, or « vous vois-je, Dieu merci! et parlerons à vous, et sau-« rons lequel est plus fort en ce pays, ou je, ou vous. On « m'a dit et conté par plusieurs fois que vous me désiriez « à voir : si m'avez trouvé; je suis Jean Chandos, si bien « me ravisez. Vos grands appertises d'armes qui sont « maintenant si renommées, si Dieu plaist, nous les « éprouverons. »

« Entre ces ramposnes et paroles de messire Jean Chan-« dos, qu'il faisoit et disoit aux François, un Breton prit

« son glaive et ne se put abstenir de commencer la mes-
« lée, et vint asséner à un escuyer anglois, qui s'appeloit
« Simekins Dodale, et lui arresta son glaive en la poi-
« trine, et tant le bouta et tira, que ledit escuyer il mit
« jus dessus son cheval à terre. Messire Jean Chandos,
« qui ouït effroi derrière lui, se retourna sur son costé
« et vit gésir son escuyer à terre, et que on féroit
« sur lui : si s'échauffa en parlant plus que devant, et dit
« à ses compagnons et à ses gens : « Comment! lairez-
« vous ainsi cet homme tuer? A pied, à pied! » Tantost
« il saillit à pied ; aussi firent tous les siens, et fut Sime-
« kins rescous. Veci la bataille commencée.

« Messire Chandos, qui estoit grand chevalier, fort et
« hardi, et conforté en toutes ses besognes, sa bannière
« devant lui, environné des siens, et vestu dessus ses ar-
« mures d'un grand vestement qui lui battoit jusques à
« terre, armoyé de son armoirie, d'un blanc samit à deux
« pels aguisés de gueules, l'un devant et l'autre derrière,
« et bien sembloit suffisant homme et entreprenant, en
« cel estat, pied avant autre, le glaive au poing, s'en vint
« sur ses ennemis. Or faisoit à ce matin un petit res-
« let [1] : si estoit la voie mouillée, si que, en passant, il
« s'entortilla en son parement qui estoit sur le plus long,
« tant que un petit il trébucha. Et veci un coup qui vint
« sur lui, lancé d'un escuyer qui s'appeloit Jacques de
« Saint-Martin, qui estoit fort homme et appert dure-

(1) Reslet, gelée blanche. Ceci se passait au mois de janvier.

« ment ; et fut le coup d'un glaive qui le prit en chair, et « s'arresta dessous l'œil, entre le nez et le front, et ne vit « point messire Jean Chandos le coup venir sur lui de ce « lez-là, car il avoit l'œil éteint ; et avoit bien cinq ans « qu'il l'avoit perdu ès landes de Bordeaux, en chassant « un cerf. Avec tout ce meschef, messire Jean Chandos « ne porta oncques point de visière. Si que en trébu-« chant, il s'appuya sur le coup, qui estoit lancé de bras « roide : si lui entra le fer là-dedans, qui s'encousit jus-« ques au cervel ; et puis retira cil son glaive à lui. Mes-« sire Jean Chandos, pour la douleur qu'il sentit, ne se « put tenir en estant, mais chéy à terre et tourna deux « tours moult douloureusement, ainsi que cil qui estoit « féru à mort ; car oncques depuis le coup ne parla.

« Or furent trop durement dolents et déconfortés ces « barons et ces chevaliers de Poitou, quand ils virent là « leur séneschal, monseigneur Jean Chandos, gésir en cel « estat, et qu'il ne pouvoit plus parler ; si commencè-« rent à regretter et à doulorer moult amèrement, en di-« sant : « Gentil chevalier, fleur de toute honneur, mes-« sire Jean Chandos ! A mal fut le glaive forgé dont vous « estes navré et mis en péril de mort. » Là pleuroient « moult tendrement ceux qui là estoient. Bien les enten-« doit et se complaignoit ; mais nul mot ne pouvoit par-« ler : là tordoient les mains et tiroient leurs cheveux et je-« toient grands cris et grands plaints, par espécial les che-« valiers et escuyers de son hostel. Là fut ledit messire de « Chandos de ses gens désarmé moult doucement et couchié

« sur targe et sur pavois, et apporté tout le pas à Morte-
« mer, la plus prochaine forteresse de là... Dieu en ait
« l'âme par sa débonnaireté, car oncques depuis cent ans
« ne fut plus courtois, ni plus plein de toutes bonnes et
« nobles vertus et conditions, entre les Anglois, de lui. »

Chandos, ajoute Froissart, fut plaint et regretté de ses amis et amies. Le roi de France et ses chevaliers unirent leurs larmes à celles du prince de Galles qui, un an avant la bataille de Poitiers, se trouvait encore en sa garde, et qui recourait en tout à ses avis, « parce que de toute Engle-
« terre, il estoit l'un des meilleurs chevaliers de sens, de
« force, d'heur, de haute emprise et de bon conseil. »

Froissart avait été *informé* des circonstances de la fin de Chandos : il se trouvait à Paris, lors de l'attentat dirigé contre le sire de Clisson :

« Or avint que, ce jour du Saint-Sacrement, le roi de
« France, en son hostel de Saint-Pol, à Paris, avoit tenu
« de tous les barons et seigneurs qui pour ce jour estoient
« à Paris, cour ouverte, et fut ce jour le roi en très-grand
« soulas, et aussi fut la roine et la duchesse de Touraine.
« Et pour les dames solacier et le jour persévérer en joie,
« après disner, dedans le clos de l'hostel de Saint-Pol, à
« Paris, les jeunes chevaliers et escuyers, montés sur
« coursiers et tous armés pour la joute, la lance au poing,
« estoient là venus et avaient jouté fort et roidement ; et
« furent ce jour les joutes moult belles, et volontiers
« vues du roi, de la roine, des dames et des damoiselles,
« et ne cessèrent point jusques au soir. Et donna le roi le

« souper, à Saint-Pol, à tous les chevaliers qui y voudrent « estre. Et après ce souper, on dansa et carola jusques à « une heure après mie-nuit. Après ces danses on se dé- « partit, et se traist chacun en son logis ou à son hostel, « sans doute et sans guet, l'un çà et l'autre là. Messire « Olivier de Cliçon, connestable de France pour lors, se « départit tout dernier. Et vint en la place devant l'hostel « de Saint-Pol, et trouva ses gens et ses chevaux qui le « attendoient. Et tout compté, il n'y en avoit que huit et « deux torches, lesquelles les varlets allumèrent, sitost « que le connestable fut monté, et les torches portées de- « vant lui, se mirent au chemin parmi la rue, pour ren- « trer en la grand' rue Sainte-Catherine.

« Messire Pierre de Craon avoit ce soir si bien espié « que il savoit tout le convenant du connestable, et com- « ment il estoit demeuré derrière, et de ses chevaux qui « l'attendoient. Si estoit parti, et issu hors de son hostel, « et ses gens tous armés à la couverte, et tous montés sur « leurs chevaux, et n'y avoit de ceux de sa route pas six « qui sçussent encore quelle chose il avoit en propos de « faire. Et estoit venu ledit messire Pierre sur la chaussée « au carrefour Sainte-Catherine ; et là se tenoit-il et ses « gens tous cois et attendoient le connestable. Sitost que le « connestable fut issu hors de la rue Saint-Pol et tourné « au carrefour de la grand'rue, et que il s'en venoit tout « le pas sur son cheval, les torches sur son lez pour « lui éclairer, et jangloit à un sien écuyer et disoit : « Je « dois demain avoir au disner chez moi monseigneur de

« Touraine, le seigneur de Coucy, messire Jean de « Vienne, le baron d'Ivry et plusieurs autres; or pensez « que ils soient tous aises et que rien n'y soit espargné; » « ces paroles disant, véez-cy messire Pierre de Craon et « sa route qui s'avancent, et premièrement ils entrèrent « entre les gens du connestable qui estoient sans lumière, « sans parler ni sans escrier.

« Tout premier, on prit les torches et furent éteintes et « jetées contre terre. En les prenant, le connestable avoit « parlé tout bas et dit ainsi, pour tant que quand il sentit « l'effroi des chevaux qui venoient derrière, il cuidoit que « ce fust le duc de Touraine qui s'esbatoit à lui et à ses « gens : « Monseigneur, par ma foi, c'est mal fait; mais « je vous le pardonne, car vous estes jeune; si sont tous « revaux et jeux en vous. » A ces mots, dit messire « Pierre de Craon, en tirant son espée hors du feurre : « A mort, à mort, Cliçon! si vous faut mourir! » — « Qui es-tu, dit Cliçon, qui dis telles paroles? » — « Je « suis Pierre de Craon, votre ennemi. Vous m'avez tant « de fois courroucé que ci le vous faut amender. Avant! « dit-il à ses gens, j'ai celui que je demande et que je veuil « avoir. » En disant ces paroles, il fiert et lance après lui. « Ses gens tirent espées et lancent après lui. Coups com- « mencent à voler et à croiser sur le connestable; et il qui « ne portoit fors un coutel, espoir de deux pieds de long, « trait le coutel et commence à estremir. Ses gens estoient « tous despourvus; si se effrayèrent et furent tantost « ouverts et épars. Les aucuns des hommes de messire

« Pierre de Craon demandèrent : « Occirons-nous tous? »
« — « Oil, dit-il, eux qui se mettront à défense. » La
« défense estoit petite, car ils n'estoient que eux huit et
« sans nulle armure, et tous entendoient au connestable
« occire et atterrer ; ni messire Pierre de Craon ne de-
« mandoit autre chose que le connestable mort. Et vous
« dis, si comme aucuns connurent depuis qui à cet
« assaut et emprise furent, les plusieurs, quand ils eurent
« la connoissance que c'estoit le connestable qu'ils assail-
« loient, furent si eshidés que, en férant sur lui ou contre
« lui, leurs coups n'avoient point de puissance, et aussi
« ce qu'ils faisoient ils le faisoient paoureusement, car
« en trahison faisant, nul n'est hardi. Le connestable
« contre les coups se couvroit de son bras et croisoit de
« son badelaire, en soi défendant vaillamment. Sa défense
« ne lui eust rien valu, si la grâce de Dieu ne l'eust gardé
« et défendu. Et tousdis se tenoit sur son cheval, et tant
« qu'il fust féru sur le chef d'une espée à plein coup moult
« vilainement, duquel coup il versa jus de son cheval,
« droit à l'encontre de l'huis d'un fournier, qui jà estoit
« descouché pour ordonner ses besognes et faire son pain
« et cuire; et en devant il avoit ouï les chevaux frétiller
« sur la chaussée et plusieurs des paroles qui y furent
« dites; et avoit ledit fournier un petit entre-ouvert son
« huis; dont trop bien en prit et chéit au seigneur de
« Cliçon de ce que l'huis estoit entre-ouvert, car au chéoir
« que il fit contre l'huis, il s'ouvrit, et le connestable chéy
« du chef par dedans la maison. Ceux qui estoient à cheval

« ne purent ens, car l'huis n'estoit pas trop haut ni trop « large, et si faisoient leur fait paoureusement. Vous « devez savoir, et vérité est, que Dieu fit adonc grand' « grâce au connestable, car si il fust aussi bien chéu « dehors l'huis, comme il fit par dedans, ou que l'huis « eust esté fermé, il estoit mort; et l'eussent tous défroissé « et piételle de leurs chevaux, mais ils n'osèrent descendre. « De ce coup du chef duquel il estoit chéu, cuidèrent bien « les plusieurs, messire Pierre de Craon et ceux qui sur « lui féru avoient, que du moins ils lui eussent donné le « coup de la mort. Si dit messire Pierre de Craon : « Allons, allons, nous en avons assez fait. S'il n'est mort, « si mourra-il du coup de la teste, car il a esté féru de « bon bras. » A cette parole, ils se recueillirent tous « ensemble, et se départirent de la place, et chevauchè- « rent le bon pas, et furent tantost à la porte Saint-An- « toine, et vidèrent par là et prirent les champs.

« Tantost les nouvelles en vinrent à l'hostel de Saint- « Pol et jusques à la chambre du roi. Et fut dit au roi « tout effrayement, et sur le point de l'heure qu'il devoit « entrer dedans son lit : « Ha! sire, nous ne vous osons « céler le grand meschef qui est présentement avenu à « Paris. » — Quel meschef ? » dit le roi. » — « De votre con- « nestable, répondirent-ils, messire Olivier de Cliçon, qui « est occis. » — « Occis, dit le roi, et comment? Qui a « ce fait? » — « Sire, nous ne savons, mais ce meschef « est avenu sur lui et bien près d'ici, en la grand'rue « Sainte-Catherine. » — « Or tost, dit le roi, aux tor-

« ches! aux torches! je le veuil aller véoir. » On alluma
« torches; varlets saillirent avant. Le roi tant seulement
« vestit une houpelande. On lui bouta ses souliers aux
« pieds. Ses gens d'armes et huissiers, qui ordonnés
« estoient pour faire le guet et garder la nuit l'hostel de
« Saint-Pol, saillirent tantost avant. Ceux qui couchés
« estoient, auxquels les nouvelles vinrent, s'ordonnè-
« rent pour suivir le roi, qui issit de l'hostel Saint-Pol
« sans nul arroi, ni attendre homme fors ceux de sa
« chambre. Et s'en vint le bon pas, les torches devant lui
« et derrière. Et n'y avoient de ses chambrellans tant seu-
« lement que messire Guillaume Martel et messire Hélion
« de Lignac. En cet estat et arroi, le roi s'en vint jusques à
« la maison du fournier et entra dedans. Plusieurs tor-
« ches et chambrellans restèrent dehors.

« Quand le roi fut venu, il trouva son connestable
« presque au parti que on lui avoit dit, réservé que il
« n'estoit pas mort, et l'avoient ses gens jà despouillé,
« pour taster, savoir et véoir plus aisément les lieux où
« il estoit navré, et les plaies comment elles se portoient.
« La première parole que le roi dit, ce fut : « Connes-
« table, comment vous sentez-vous? » Il répondit : « Cher
« sire, petitement et faiblement. » — « Et qui vous a mis
« en ce parti? » dit le roi. — « Sire, répondit-il, Pierre
« de Craon et ses complices, traistreusement et sans nul
« défiance. » — « Connestable, dit le roi, oncques chose
« ne fut si comparée comme celle sera, ni si fort amen-
« dée. »

C'était la première fois que l'on voyait de hauts seigneurs vider ainsi leurs querelles par trahison, au milieu de la nuit, dans un carrefour désert. La place publique n'avait jusque-là été ensanglantée que par les séditions et les émeutes. Cette arène allait mieux à Wat Tyler, dont nous allons raconter l'audacieuse tentative si promptement réprimée.

« Ce propre jour, au matin, s'estoient assemblés tous « les mauvais, desquels Wautre Tuillier, Jacques Strau « et Jean Balle estoient capitaines, et venus parlementer « en une place que on dit Semitefille, où le marché des « chevaux est le vendredi ; et là estoient plus de vingt « mille, tous de une alliance. Et encore en y avoient en « la ville beaucoup qui se déjeunoient par les tavernes, « et buvoient la garnache et la malvoisie chez Lombards, « et rien n'en payoient. Et avoient ces gens qui là estoient « assemblé, les bannières du roi que on leur avoit baillées « le jour devant, et estoient sur un propos de courir « Londres, rober et piller ce même jour. Et disoient les « capitaines : « Nous n'avons rien fait. Ces franchises « que le roi nous a données nous portent trop petit de « profit ; mais soyons tous de un accord ; courons cette « grosse ville riche et puissante de Londres ; et si « nous sommes au dessus de Londres, de l'or et de « l'argent et des richesses que nous y trouverons, et qui « y sont, nous aurons pris les premiers, ni jà ne nous en « repentirons. Et si nous les laissons, ceux, ce vous dis, « qui viennent, les nous touldront. »

« A ce conseil estoient-ils tous d'accord, quand vez-ci « le roi qui vient en cette place, espoir accompagné de « soixante chevaux, et ne pensoit point à eux, et cuidoit « passer outre, et aller son chemin, et laisser Londres. « Ainsi qu'il estoit devant l'abbaye de Saint-Berthélemy « qui là est, il s'arresta et regarda ce peuple, et dit qu'il « n'iroit plus avant, si sauroit de ce peuple quelle chose « il leur failloit, et si ils estoient troublés, il les rapaise- « roit. Les seigneurs qui delez lui estoient, s'arrestèrent « quand il s'arresta : c'estoit raison. Quand Wautre Tuil- « lier vit le roi qui estoit arresté, il dit à ses gens : « Vez- « là le roi, je veuil aller parler à lui ; ne vous mouvez « d'ici si je ne vous fais signe, et si je vous fais ce signe « (et il leur fit un signe), si venez avant et occiez tout « hormis le roi, mais au roi ne faites nul mal ; il est jeune, « nous en ferons à notre volonté, et le mènerons partout « où nous voudrons en Engleterre, et serons seigneurs « de tout le royaume : il n'est nul doute. » Là avoit un « pourpointier de Londres, que on appeloit Jean Ticle, « qui avoit apporté et fait apporter soixante pourpoints « dont aucuns de ces gloutons estoient revestus, et Tuil- « lier en avoit un vestu. Si lui demanda Jean Ticle : « Hé, sire ! qui me payera mes pourpoints ? Il me faut « bien trente marcs. » — « Apaise-toi, répondit Tuillier, « tu seras bien payé encore en nuit ; tiens-t'en à moi, tu « as pleige assez. » A ces mots, il esperonna un cheval « sur quoi il estoit monté, et se part de ses compagnons, « et s'en vient droitement au roi, et si près de lui que la

« queue de son cheval estoit sur la teste du cheval du roi.
« Et la première parole qu'il dit, quand il parla au roi,
« il dit ainsi : « Roi, vois-tu toutes ces gens qui sont là? »
— « Oïl, dit le roi ; pourquoi le dis-tu? » — « Je le dis
« pour ce qu'ils sont tous en mon commandement, et me
« ont tous juré foi et loyauté à faire ce que je voudrai. »
— « A la bonne heure, dit le roi, je veuil bien qu'il soit
« ainsi. » — « Adonc, dit Tuillier, qui ne demandoit
« que la riote, cuides-tu, dis, roi, que ce peuple qui là
« est, et autant à Londres, et tous à mon commandement,
« se doye partir de toi sans emporter leurs lettres? Nennil,
« nous les emporterons devant nous. » Dit le roi : « Il
« en est ordonné ; il faut faire et délivrer l'un après
« l'autre. Compains, retraiez-vous tout bellement devers
« vos gens, et les faites retraire de Londres, et soyez pai-
« sibles, et pensez de vous ; car c'est notre entente que
« chacun de vous, par villages et mairies, aura sa lettre,
« comme dit est. » A ces mots Wautre Tuillier jette les
« yeux sur un escuyer du roi, qui estoit derrière le roi et
« portoit l'espée du roi ; et héoit ce Tuillier grandement
« cet escuyer ; car autrefois il s'estoit pris de paroles à lui,
« et l'avoit l'escuyer villené. « Voire, dit Tuillier, es-tu
« là ? Baille-moi ta dague. » — « Non ferai, dit l'escuyer ;
« pourquoi te la baillerois-je? » Le roi regarda sur son
« varlet et lui dit : « Baille-lui. » Cil lui bailla moult
« envis. Quand Tuillier la tint, il en commença à jouer et
« à tourner en sa main, et reprit la parole à l'escuyer,
« et lui dit : « Baille-moi celle espée. » — « Non ferai,

19.

« dit l'escuyer, c'est l'espée du roi; tu ne vaux mie « que tu l'aies, car tu n'es qu'un garçon ; et si toi et moi « estions tout seuls, en celle place, tu ne dirois ni eusses « dit ces paroles, pour aussi gros d'or que ce moustier de « Saint-Pol est grand. » — « Par ma foi! dit Tuillier, « je ne mangerai guère, si aurai ta teste. » A ces mots « estoit venu le maire de Londres, lui douzième, monté à « chevaux et tout armé dessous sa robe, et les autres aussi, « et rompit la presse et vit comment cil Tuillier se déme- « noit. Si dit en son langage : « Gars, comment es-tu si osé « de dire telles paroles en la présence du roi? C'est trop « pour toi. » Adonc se félonna le roi, et dit au maïeur : « Maire, mettez la main à lui. » Entrementes que le roi « parloit, cil Tuillier avoit parlé au maïeur et dit : « Et « de ce que je fais et dis, à toi qu'en monte? » — « Voire, « dit le maire qui déjà estoit advoé du roi, parles-tu « ainsi en la présence du roi mon naturel seigneur? Je « ne veuil jamais vivre, si tu ne le compares. »

« A ces mots il trait un grand badelaire que il portoit, « et lâche, et fiert ce Tuillier un tel horion sur la teste « que il l'abattit aux pieds de son cheval. Sitost que il « fut chu entre les pieds, on l'environna de toutes parts, « par quoi il ne fust vu des assemblées qui là estoient, et « qui se disoient ses gens. Adonc descendit un escuyer « du roi, que on appeloit Jean Stanwich, et tira une « belle épée que il portoit, et la bouta au ventre de ce « Tuillier, et là fut mort. Adonc s'aperçurent ces mé- « chans gens là assemblés que leur capitaine estoit occis;

« si commencèrent à murmurer ensemble et à dire : « Ils ont mort notre capitaine ; allons ! allons ! occions « tout ! » A ces mots ils se rangèrent sur la place, par « manière d'une bataille, chacun son arc devant lui qui « l'avoit. Là fit le roi un grand outrage ; mais il fut con- « verti en bien. Car tantost que Tuillier fut atterré, il se « partit de ses gens, tout seul, et dit : « Demeurez-ci, « nul ne me suive. » Lors vint-il au devant de ces folles « gens qui s'ordonnoient pour venir venger leur capi- « taine, et leur dit : « Seigneurs, que vous faut ? Vous « n'avez nul autre capitaine que moi ; je suis votre roi, « tenez-vous en paix. »

Après être descendu à Wat Tyler, le chef insolent d'une plèbe furieuse, nous remonterons jusqu'à Jean Desmarets (¹), qui ne flattait pas le peuple et qui néanmoins fut mis à mort parce qu'il en était trop aimé. L'un, guidé par les plus mauvais instincts de la convoitise et de l'envie, périt honteusement au milieu de ses rêves de pillage et l'insulte à la bouche. L'autre, accompagné à sa dernière heure de ce beau cortège que les larmes et l'indignation font à la vertu persécutée, semble ne monter à l'échafaud que pour y ajouter par un inique supplice une auréole de plus à celles que gravaient sur son front de longs services et une vieillesse sans remords.

« On mit hors du Chastelet plusieurs hommes de la ville « de Paris jugés à mort pour leurs forfaitures et pour

(¹) Ou mieux Desmares.

« émouvement de commun, dont on fut émerveillé de
« maistre Jean des Marets, qui estoit tenu et renommé à
« sage homme et notable. Et veulent bien dire les aucuns
« que on lui fit tort ; car on l'avoit toujours vu homme de
« grand' prudence et de bon conseil, et avoit toujours
« esté l'un des greigneurs et authentiques qui fut en parle-
« ment sur tous les autres, et servi au roi Philippe, au roi
« Jean et au roi Charles, que oncques il ne fut vu ni
« trouvé en nul forfait, fors adonc. Toutefois il fut jugé à
« estre décollé, et environ quatorze en sa compagnie. Et
« entrementes que on l'amenoit à sa décollation sur une
« charrette et séant sur une planche dessus tous les autres,
« il demandoit : « Où sont ceux qui me ont jugé ? Qu'ils
« viennent avant, et me montrent la cause et la raison
« pourquoi ils m'ont jugé à mort. » Et là prêchoit-il au
« peuple, en allant à sa fin, et ceux qui devoient mourir
« en sa compagnie : dont toutes gens avoient grand' pitié.
« mais ils n'en osoient parler. Là fut-il amené au marché
« des halles ; et là devant lui tout premier furent décollés
« ceux qui en sa compagnie estoient, et en y ot un que on
« nommait Nicolas le Flament, un drapier, pour qui on
« offroit pour lui sauver sa vie soixante mille francs ; mais
« il mourut. Quand on vint pour décoller maistre Jean
« des Marets, on lui dit : « Maistre Jean, criez merci au roi
« que il vous pardonne vos forfaits. » Adonc se tourna-
« il et dit : « J'ai servi au roi Philippe son aïeul et au roi
« Jean son tayon, et au roi Charles son père, bien et
« loyalement ; ni oncques cils trois rois, ses prédécesseurs,

« ne me sçurent que demander ; et aussi ne feroit celui-ci
« si il avoit âge et connoissance d'homme, et cuide bien
« que de moi juger il n'en soit en rien coupable : si ne lui
« ai que faire de crier merci, et crierai merci à Dieu et
« non à autre, et lui prie bonnement que il me pardonne
« mes forfaits. » Adonc prit-il congé au peuple dont la
« greigneure partie pleuroit pour lui. En cet estat mourut
« maistre Jean des Marets. »

Juvénal des Ursins rapporte que Jean Desmarets répétait en allant à l'échafaud : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta.* Vingt-quatre ans s'écoulèrent avant que son corps reçût une honorable sépulture dans l'église de Sainte-Catherine du Val des Écoliers (1).

II. Récits moins sérieux. — La partie d'échecs de la comtesse de Salisbury.

On nous reprochera sans doute de n'avoir reproduit d'un chroniqueur si aimable et si joyeux que ses récits les plus sévères; mais l'importances des événements qui y sont retracés, nous servira d'excuse. Nous nous proposions d'ailleurs d'insérer ici, comme présentant des qualités littéraires bien différentes quoique non moins précieuses, ce délicieux épisode du livre Ier, où Froissart peint l'amour d'Édouard III pour la comtesse de Salis-

(1) Registres du Parlement, vendredi 11 mars 1406 (v. st.).

bury. Malheureusement, il embrasse plusieurs chapitres où l'on ne peut rien retrancher, tant ils offrent de charme et de grâce, et pour ne pas trop prolonger nos citations, nous nous bornerons à les compléter par un fragment emprunté au manuscrit d'Amiens. Il s'agit d'une partie d'échecs entre le roi d'Angleterre et la belle Alix :

« Li roys demanda les eschecs et la dame les fit appor-
« ter. Si donc pria li roys à la dame que elle volsist jouer
« à lui, et la dame li accorda liement et bien estoit tenue
« du faire. A l'entrée du jeu des eschecs, li roys qui
« voloit que aucune chose demourast du sien à la dame,
« l'assailli en riant : « Dame, que vous plaist-il à mettre au
« jeu? » et la dame li respondi : « Sire, et vous? » Si
« donc mist li roys avant un très-bel aniel à ung gros
« rubis sus le tablier, qu'il portoit en son doigt. Lors
« dit la dame : « Sire, je n'ay nul aniel si riche comme
« li vôtre est. » — « Dame, dist li roy tout en riant, cilz
« que vous avez, mettés-le avant, je n'y prends pas
« de si priès garde. » Si dont la comtesse, pour accom-
« plir la vollenté du roy, traist hors d'un doigt ung
« anelet d'or qui n'estoit pas de grant vaille. Si jouèrent
« as eschecs ensamble, la dame à son avis au mieux que
« pooit, afin que li roys ne la tenist pas pour trop simple
» et ignorans, et li roys se faindoit, car pas ne jouoit du
« mieux qu'il savoit, et n'y avoit nulle espace des tires
« que il ne regardast si fort la dame que elle en estoit
« toute honteuse, et quant li roys véoit que elle s'estoit
« fourfaite d'un chevalier ou de quoy que ce fust, il se

« fourfaisoit ossi pour remettre la dame en son jeu, et
« tant jouèrent que li roys perdi et fu mas. Adont se
« leva la dame, et prist son aniel et le mist en son doigt,
« et volsist trop bien que li roys eust repris le sien, et li
« offri et dist : «Sire, il n'appartient pas que en mon hos-
« tel j'aie rien del vôtre.» — «Dame, dist li roys, si fait, car
« li jeus le porte ensi, et se je l'eusse gaigniet, tenés vé-
« ritablement que j'eusse porté le vôtre. » La dame ne vot
« adont plus presser le roy, mais s'en vint à une sienne
« damoiselle et li bailla l'aniel et lui dist : « Quant vous
« verrés que li rois sera partis de céans et devra monter
« à cheval, si vous avanchiés et li rendés tout bellement
« son aniel, et li dites que nullement je ne le veus déte-
« nir, car point n'apertient ci. »

« A ces mots vinrent espisses et vins, et n'en vot onc-
« ques prendre li roys devant la dame, ne la dame ossi
« devant lui, et y eut là grant estrif tout en reviel. Fina-
« lement il fu accordé que il prissent tous doy ensamble,
« ossitost li ungs comme li autre, pour cause de briefté.
« Après ce fait, li roys prist congiet à la dame et lui dit
« tout haut : « Dame, vous demourrés en votre hostel, si
« je m'en irai sieuvir mes ennemis. » La dame à ces mots
« s'inclina bien bas devant le roy, et li roys moult ap-
« pertement la prist par la main droite et li estraindi un
« petit, et ce li fist trop grand bien en signe d'amour, et
« regarda li roys que chevaliers et damoiselles s'enson-
« nioient de prendre congiet l'un à l'autre, si s'avança en-
« cores de dire deux mots tant seulement : « Ma chière

« dame, que Dieu vous commande jusques au revenir, si « vous prie que vous vous voelliez aviser et autrement estre « conseilliée que vous ne me avés dit. » — « Chiers sires, ré- « pondit la dame, li Pères glorious vous veuille conduire « et oster de vilaine pensée et déshonorable, car je sui et « serai toudis conseilliée et appareilliée de vous servir à « votre honneur et à la mienne. »

« A tant se parti li roys de le cambre, et ensi que il de- « voit monter à cheval, la damoiselle qui estoit enfour- « mée de sa dame s'en vint au roy et s'agenouilla, et elle « dit : « Monseigneur, vecy votre aniel que ma dame vous « renvoie, et vous prie humblement que vous ne le voeil- « liés tenir à villenie, que point ne veut qu'il demeure « par devers elle. » Li roys en fu tout estrivis, non pour « quant, comme tost conseilliet, répondit briefment : « Damoiselle, puisqu'il ne plaist à votre dame, li gains « petis que elle a fait à moy, il vous demeure, » et la da- « moiselle recorda à sa dame la réponse dou roy, et li vot « rendre l'aniel que li roys avoit perdu aus eschecs, mais « la dame ne le volt prendre, ains dit qu'elle n'y clamoit « riens et que li roys lui avoit donnet, si en fesist son « prouffit.

« Ensi demoura li aniaux dou roy à la damoiselle. »

CHAPITRE VIII.

INFLUENCE DE FROISSART COMME CHRONIQUEUR.

I. L'influence de Froissart fut plutôt littéraire que politique. — Imitateurs et continuateurs.

Tout permet de croire que l'influence exercée par les écrits de Froissart fut considérable, et que les hommes de son temps saluèrent avec une admiration reconnaissante le vaste monument où ils voyaient leurs noms inscrits par une main que ne désavouerait point la postérité. Il appartient aux historiens, dit éloquemment Georges Chastelain, « d'exalter les esvanuis du siècle et « de les couronner en renommée. »

Évidemment les chevaliers trouvaient dans ce livre tous les exemples et toutes les leçons. « Rien n'est plus « propre, dit Lacurne de Sainte-Palaye, que le spectacle

« que Froissart met continuellement sous les yeux de ses « lecteurs, à leur inspirer l'amour de la guerre, cette vi- « gilance industrieuse qui, toujours en garde contre les « surprises, est sans cesse attentive à surprendre les au- « tres, cette activité qui fait compter pour rien les peines « et les fatigues, ce mépris de la mort qui élève l'âme au- « dessus de la crainte des périls, enfin cette noble ambi- « tion qui porte aux entreprises les plus hardies ([1]). »

Cependant, les divisions intérieures et les guerres étrangères devenaient chaque jour plus sanglantes et plus cruelles, et la chevalerie s'effaça rapidement, d'abord devant les *brigands,* sous Charles VI, ensuite devant les premières bandes de gens d'armes, recrutées et soldées par Charles VII. Tant de belles leçons furent oubliées, tant de nobles exemples furent perdus. L'influence politique de Froissart, chroniqueur et apologiste de la chevalerie, avait été courte et faible; mais il n'en fut pas de même de son influence littéraire.

Lorsque les récits de Froissart commencèrent à se répandre, vers 1380, il était le seul chroniqueur qui, depuis la mort de saint Louis, eût entrepris avec succès une narration écrite dans la même langue que les *Chroniques de Saint-Denis,* et destinée à balancer leur autorité.

Froissart ne cite à cette époque voisine de la sienne que la chronique de Jean le Bel, qui ne franchit guère les

([1]) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-lettres,* XIII, p. 548.

étroites limites du château où elle fut écrite ; mais tel est le succès de la grande œuvre historique que nous étudions, qu'à quelques années de distance, des ouvrages analogues, mais moins étendus, abondent, et partout les traces de l'imitation sont manifestes.

Christine de Pisan qui écrit en 1403 le *Livre des faits du sage roi Charles,* et en 1408 le *Livre des faits de Bouciquault,* les commence ainsi : « Les choses expédientes à « l'édification de mœurs virtueux, véons par les sapiens « en leurs escripts ramenées à mémoire pour nostre in- « struction en ordre de bien vivre... Comme à tous par « nature ceste vie soit briefve, est chose deue et de belle « ordonnance, afin que le bienfaict des vaillans ne soit « mie amorty, que ils soient mis en perpétuelle souve- « nance au monde. » Enfin, on lit dans la chronique de Bertrand du Guesclin, un peu antérieure aux deux monographies de Christine de Pisan : « En ma pensée sou- « ventes fois me délite en ouyr lire les faits des anciens ; « les chevaliers ay voulentiers suivi et le cueur de moy « fourment y trait. » Tous ces prologues rappellent assez exactement ceux de Froissart.

Aux imitateurs succédèrent bientôt des continuateurs, qui ne subirent pas moins docilement la forme adoptée par Froissart, rehaussant ainsi la gloire du maître. Le plus connu est Enguerrand de Monstrelet, qui dit dans son prologue qu'il commence sa chronique à l'année « où « finit le dernier volume de ce que fit et composa en son « temps ce prudent et très-renommé historien, maistre

« Jean Froissart, natif de Valenciennes, en Hainaut, du-
« quel, par ses nobles œuvres, la renommée durera par
« longtemps (¹). »

Jean de Wavrin, dont l'héritage passa entre les mains des ducs de Croy, aussi bien que la terre de Beaumont, copie et continue aussi Froissart, dans une chronique qui ne sera plus longtemps inédite. Dinterus cite également les chroniques de France, compilées par maître Froissart, *cronica Franciæ per magistrum Froesart compilata*. Martin Franc et Octavien de Saint-Gelais le louent dans leurs vers.

II. Résurrection des idées chevaleresques au xvie siècle. — François Ier. — Charles-Quint. — Henri VIII. — Ce mouvement s'arrête à la mort de Henri II. — Jugements divers portés sur les chroniques de Froissart.

Les chroniques de Froissart semblent jouir d'une nouvelle popularité, quand, au commencement du xvie siè-

(¹) Monstrelet est bien moins impartial que Froissart, ou, ce qui revient au même, bien plus timide, bien plus gêné par ses craintes et ses réticences. Il vit Jeanne d'Arc, au moment où elle venait de tomber au pouvoir du bâtard de Vendôme; il assista même à l'entrevue de la prisonnière avec le duc de Bourgogne, où elle lui reprocha son alliance avec les ennemis des fleurs de lys. Et de tout ceci, que reste-t-il dans Monstrelet? Une seule phrase où, pour ne point avouer qu'il n'ose parler, il feint avoir tout oublié : « Je ne suis mie bien recors, jà soit ce « que j'y estois présent. » II, 86.

cle, les rois se font de nouveau honneur d'être chevaliers.

François Ier, bien que roi, croit devenir quelque chose de plus en se faisant toucher par l'épée de Bayard, comme son aïeul Louis d'Orléans avait été touché par l'épée du bon connétable du Guesclin. On espéra un instant qu'on allait voir renaître l'époque des princes *chevalereux*. Sans remonter aussi haut, François Ier s'arrêtera à d'autres exemples moins sévères, pour les renouveler à sa cour, qui compta plus d'une Agnès Sorel.

Le redoutable rival du roi de France, Charles-Quint, inscrivait son nom sur un manuscrit de Froissart, conservé longtemps à Bruxelles, et y ajoutait sa devise, que n'eussent pas désavouée les preux du XIVe siècle : *Plus oultre* (1). Un descendant des sires de Châtillon, pour qui ces chroniques avaient été composées, né lui-même au village de Donstienne, si cher à Froissart, avait été le compagnon d'enfance de Charles-Quint; mais Louis de Châtillon, loin d'animer l'empereur aux guerres et aux discordes, avait compris autrement la grandeur d'une âme forte et maîtresse d'elle-même. Sa main qui avait rejeté l'épée écrivait dans un traité pieux, que la vie des cénobites, plus douce et plus belle que celle que dore le pouvoir, attirait vers elle les princes eux-mêmes, et il

(1) J'ai fait à Paris d'inutiles recherches pour retrouver ce manuscrit. Godefroy le signalait en 1781, comme l'un des plus précieux que l'on connût.

donnait, en s'enfermant à l'abbaye de Liessies, un exemple que suivit son illustre ami, en se retirant plus tard dans un monastère de l'Estramadure.

En Angleterre, Henri VIII partageait à l'égard de la chevalerie les sentiments de François Ier et de Charles-Quint. Il chargea Jean Bourchier, lord Berners, qui avait été envoyé en ambassade à Bruxelles, pendant la jeunesse de Charles-Quint, et qui y avait peut-être vu le précieux manuscrit dont nous parlions tout à l'heure, de publier une traduction anglaise des *Chroniques*. Les descendants des compagnons d'armes d'Édouard III ne comprenaient plus la langue dans laquelle se trouvaient rapportés les exploits de leurs aïeux. Il était bon de les leur rappeler, au moment où Henri VIII caressait volontiers la pensée de renouveler en France les conquêtes du vainqueur de Crécy.

Jean Bourchier était issu d'un autre Jean Bourchier qui, lors du dernier voyage de Froissart en Angleterre, lui remit, au nom de Richard II, cent nobles, enfermés dans un gobelet d'argent doré. Les souvenirs de sa famille le désignaient pour rendre ce nouvel hommage au génie de Froissart.

Cependant Henri VIII oublia bientôt son enthousiasme chevaleresque, pour se livrer à ses controverses théologiques, et lors même qu'il se laissait aller à son fol amour pour Anne de Boulen, il ne se souvenait guère d'avoir rencontré son nom dans Froissart. Mais la traduction de lord Berners n'en porta pas moins ses fruits. A défaut du

roi, elle arriva entre les mains d'un poëte, qui devait appeler ses drames historiques les *Chroniques d'Angleterre.*

Shakspeare, nous introduisant au camp de la Loire, où Charles VII, René d'Aujou et ses autres capitaines se désolent de ne pouvoir délivrer Orléans, attribue au duc d'Alençon ces paroles : « Froissart, un de nos compatriotes, « raconte qu'à l'époque où régnait Édouard III, l'Angle- « terre ne produisait que des Olivier et des Roland (¹). » On aime à retrouver le nom du doux chroniqueur de la chevalerie, dans le langage plus inculte et plus rude que parlait le fils du boucher de Stratford.

En même temps l'imprimerie répand et popularise ces belles pages qui jusque-là avaient fatigué sans l'épuiser la laborieuse ardeur des scribes, et grâce à la merveilleuse découverte d'Harlem ou de Mayence, on voit en peu d'années de nombreuses éditions des chroniques mises au jour et lues avidement.

Lorsque Henri II veut à son tour renouveler les traditions de la chevalerie, Denis Sauvage, historiographe de France, publie d'après les manuscrits une nouvelle édition du chroniqueur qu'il dédie au connétable Anne de

(¹) Frossard, a countryman of ours, records
England all Olivers and Rowlands bred,
During the time Edward the third did reign.

Le passage de Froissart, auquel Shakspeare fait allusion est celui-ci : « Le prince de Galles, à la bataille de Nazre, avoit tel- « les gens qu'il y en avoit trois mille, dont chacun valoit un Ro- « land et un Olivier. » *Chron* III, 61. Cf. I, 2, 7.

Montmorency. Mais bientôt Henri II périt dans un tournoi et entraîne avec lui ces périlleux divertissements, dernière ombre de la chevalerie(1). D'autres préoccupations détournent les regards du passé. Les guerres religieuses éclatent, avec leurs complots, leurs surprises, leurs massacres, leurs horreurs de tout genre. Guillaume du Bellay qui loue Froissart dans le prologue des *Ogdoades*, siégeait dans le conseil de Charles IX. Michel de l'Hospital qui l'avait célébré dans des vers latins où il le comparait aux plus fameux historiens de l'antiquité, avait déjà péri à la Saint-Barthélemy.

Un gentilhomme né dans la patrie des Aymon de Pommyères et des Richard de Pontchardon, avait mieux aimé se retirer dans son château où il profitait de l'heureuse liberté que lui laissaient les ligueurs et les huguenots, pour consigner dans ses *Essais*, les fruits aussi féconds que variés de ses vastes lectures. Voici en quels termes Montaigne juge Froissart :

« J'ayme les historiens ou fort simples ou excellents. « Les simples qui n'ont point de quoy y mesler quelque « chose du leur, et qui n'y apportent que le soing et la « diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice et « d'enregistrer à la bonne foy toutes choses sans choix et « sans triage, nous laissent le jugement entier pour la

(1) La grande édition de Froissart revue par Denis Sauvage, historiographe de Henri II, parut en 1559, l'année même de la mort de ce prince.

« cognoissance de la vérité : tel est entre aultres pour « exemple le bon Froissart, qui a marché en son entre- « prinse d'une si franche naïfté, qu'ayant faict une « faulte, il ne craint aulcunement de la recognoistre et « corriger l'endroict où il en a esté adverty, et qui nous « représente la diversité même des bruits qui couroient « et les différents rapports qu'on lui faisoient : c'est la « matière de l'histoire nue et informe : chacun en peult « faire son profit autant qu'il a d'entendement. »

Montaigne, le moraliste du doute, qui scrute et interroge à tout propos sans jamais oser se prononcer, comprend mal la franche naïveté du chroniqueur qui croyait et rapportait volontiers ce que lui racontaient des hommes sages et expérimentés. Il n'apprécie plus le noble enthousiasme de la chevalerie qui ne raisonnait pas quand il s'agissait de verser son sang, mais qui n'en était que plus intrépide et plus dévouée. Il en est de même de son siècle : la France entraînée dans la polémique des controverses et des pamphlets allait rompre avec ces traditions où la foi, la chevalerie et l'amour se donnaient la main et constituaient en quelque sorte le patrimoine de la noblesse et l'honneur de la nation. Bayard mourant à la retraite de Rebecque en baisant la croix de son épée, emportait dans la tombe ce beau nom de chevalier sans peur et sans reproche que Froissart avait donné avant lui aux héros de son temps.

Cependant quand l'avénement de Henri IV eut mis un terme aux sanglantes divisions de la France, un écrivain célèbre à plus d'un titre, Étienne Pasquier, comprit

dans ses études, l'œuvre historique la plus importante du moyen âge. Étienne Pasquier se plaint « d'une certaine « fétardise qui est en nous, d'apprendre plutost les sin-« gularités des étrangers que les nostres, » et néanmoins dans ses neuf livres des *Recherches de la France*, il ne nomme qu'une seule fois « Jean Froissard qui nous a fait « présent, dit-il, de ceste longue histoire depuis Philippe « de Valois jusques l'an 1400 [1]. »

L'historiographe de France Eudes de Mézeray, appréciant dans l'introduction de sa volumineuse compilation les anciens historiens, semble ne remonter que jusqu'à Gaguin et jusqu'à Paul-Émile ; mais un autre érudit de la même époque, qui avait étudié avec soin dans la bibliothèque du cardinal Mazarin les manuscrits du moyen âge, répare cet oubli en des termes qu'il faut rapporter : « Les grandes et cruelles guerres des Français et des « Anglais, dit Gabriel Naudé, ont été racontées avec « élégance et avec exactitude par Jean Froissart, qui mé-« rite d'autant plus de foi qu'il a fréquenté pendant long-« temps la cour des rois et des princes, et qu'il n'a rap-« porté dans son livre que ce qu'il avait vu lui-même ou « ce qu'il avait appris de ceux qui l'avaient vu ou qui s'é-« taient eux-mêmes trouvés placés à la tête des affaires [2]. »

(1) Recherches, VI, 46 ; VII, 5.

(2) Bella ingentia et atrocia inter Anglos et Gallos ornate et copiose persecutus est Joannes Frossardus, qui eo etiam magis fidem meretur quod regum principumque familias diu sectatus sit, neque alia in libros retulerit quam quæ vel ipse coram vi-

Si l'influence italienne envahit la France sous François Ier, d'autres influences étrangères y dominent avec un éclat dont les siècles précédents n'ont point offert d'exemple, pendant le règne de Louis XIV. L'influence espagnole grandit avec Corneille ; puis celle de l'antiquité grecque ou romaine lui succède et l'efface, tant est harmonieuse et pure la muse de Racine. Mais sans remonter jusqu'aux Atrides et jusqu'aux Césars, sans franchir les Pyrénées, l'ancienne France qui s'étendait des bouches de l'Escaut aux bouches du Rhône, la France de Charlemagne et de saint Louis ne comptait-elle pas aussi ses Achille et ses Cid ?

Les études dont l'objet est la civilisation qui a immédiatement précédé la nôtre, ont repris de notre temps la place qui leur revenait légitimement[1]. Les mœurs et les

disset vel ab iis accepiset qui aut eas viderunt aut rebus etiam ipsi præfuerunt. (Meth. leg.hist. civ., p. 109).

(1) Plus on compare aux manuscrits l'édition de Froissart qui porte le nom de Denis Sauvage, et celle que M. Buchon a publiée, il y a peu d'années, plus on éprouve le besoin de voir paraître enfin un texte correct où les noms et les dates soient plus exactement reproduits qu'ils ne l'ont été par Sauvage, et où le style si léger, si rapide, ne soit plus dénaturé, selon l'exemple de M. Buchon, par des variantes empruntées au hasard à des rédactions différentes. *La Société de l'Histoire de France*, qui a enrichi la littérature historique de tant d'excellents ouvrages, a confié le soin de rééditer Froissart à l'un de ses membres, M. Lacabane Nous formons le vœu qu'il ne tarde pas plus

usages de nos pères nous intéressent aujourd'hui un peu plus que les annales des anciens ou les fastes des nations étrangères ; et chaque jour de précieux travaux historiques et littéraires, en fixant davantage l'attention sur la période la plus agitée et la plus dramatique du moyen âge, confirment le témoignage que Froissart se rendait à lui-même : « Je sçavois bien que, encore au temps à venir « et quand je serai mort, sera celle haute et noble his- « toire en grand cours. »

longtemps à aborder une tâche à laquelle ses savantes études et ses travaux précédents l'ont si bien préparé.

TROISIÈME PARTIE.

FROISSART POËTE.

CHAPITRE PREMIER.

FORMES POÉTIQUES.

I. Amour en poésie. — Joyeuse mélancolie.

Les romans de chevalerie et les chansons des trouvères jouissaient encore de toute leur vogue et de toute leur popularité, quand Froissart lisait Cléomadès et essayait lui-même ses premiers lais et ses premières ballades.

Rien ne semblait au-dessus de l'art de composer des vers destinés à célébrer la sagesse des princes, le courage des chevaliers et la beauté des dames ; il lui dut des suc-

cès et une précoce renommée qu'il n'eût peut-être pas obtenus s'il avait commencé par ses chroniques plutôt que par ses poésies. Nous ne pouvons oublier que ce fut le front ceint de la couronne lyrique qu'il se présenta à la cour d'Édouard III, et le poëte fut accueilli avec autant d'empressement que le chroniqueur à cette cour d'Orthez non moins fameuse, non moins brillante, où la nuit s'écoulait sans qu'on se lassât d'écouter ses vers.

C'est bien la poésie que Froissart veut désigner lorsqu'il invoque dans le *Buisson de Jonèce*:

La science qui se nomme
Entre les amoureuses gens
Et les nobles, li mestiers gens,
Car tous coers amoureus esgaie,
Tant en est li oye gaie,

et nous emprunterions volontiers à Froissart la réponse que, dans un autre poëme, il se fait adresser par le comte de Foix :

C'est un beaus mestiers,
Beaus maistres, de faire tels choses.

L'honneur de cultiver et d'encourager la poésie appartient, selon Froissart, aux amoureuses gens, aux cœurs amoureux, et il faut entendre par là tous ceux qui s'élevant par une vertu calme et douce au-dessus des passions violentes et brutales, savent associer la courtoisie à la chevalerie, les lettres aux armes.

C'est avec les *amoureuses gens*, c'est avec les *jolis* que Froissart veut converser pendant sa vie et reposer après sa mort. Ayant toujours aimé et ne l'ayant jamais été, n'ayant connu de l'amour que ses inspirations les plus nobles, conservant jusqu'à son dernier jour une conscience tranquille et une âme ardente, il demandait qu'en rappelant sur sa tombe la constance et la pureté de ses affections et de ses goûts, on y traçât ces mots :

Avec les amoureus dors et repose (1).

Lacurne de Sainte-Palaye remarque fort bien qu'au XIV[e] siècle l'amour lié aux institutions de la chevalerie était un thème admis par les clercs comme par les chevaliers, et il eût pu citer comme exemple ce chapitre de chanoines attaché à Windsor à l'ordre du Bleu Gertier « où toute amour se nourriroit, » c'est-à-dire où l'amour

(1) Quand vendra de Dieu la saintisme heure,
Qne de mon corps il vodra oster l'âme,
Je voeil qu'il soit escript desus ma lame :
Que par amour amer, non estre amés,
Se l'ai esté, petit amans clamés,
Avec les amoureus dors et repose ;
Et ce sera tant qu'à moi, moult grand chose
S'on le voelt faire ensi que je le di.

L'Orloge amoureuse, p 180.

Il dit ailleurs :

Avec les amoureuses gens
Estoie hetiés, lies et gens,
Et devisoie à faire festes
Et tous esbattemens honnestes.

Espinette amoureuse, p. 227.

se conserverait sans tache et sans souillure, gardé par le serment solennel, que les chevaliers prêtent au pied de l'autel.

C'est sans doute ainsi qu'il faut expliquer ces vers d'une ancienne chanson :

Amours est trop fiers chastelains,
Car il maintient entre ses mains
Et chevaliers et chapelains.

Ne reprochons pas trop à Froissart sa théorie si douce et si innocente. Que de clercs firent comme lui, depuis le chanoine d'Amiens, Richard de Fournival, jusqu'à Octavien de Saint-Gelais qui fut évêque d'Angoulême. Le cardinal de Richelieu, le sombre ministre du triste Louis XIII, ne faisait-il pas aussi plaider des thèses d'amour ? Ce qui resta de la théorie de Froissart et de ses contemporains sur l'amour, ce fut cette élégance de formes, cette politesse à la fois respectueuse et prévenante dans les rapports des deux sexes, que la corruption même des mœurs n'effaça point, car elle devint, comme le dit Lacurne de Sainte-Palaye, l'un des caractères distinctifs de la France qui s'attacha à le conserver malgré ses malheurs et ses révolutions.

Froissart avait d'ailleurs pour se justifier de meilleures autorités à invoquer que celle des auteurs du *Roman de la Rose*.

Le chantre immortel de la *Divine Comédie* dit que l'amour a fait éclore ses plus beaux vers, et lorsque traversant le

purgatoire, il avoue son nom, il s'exprime en ces termes : « Je suis celui qui chante quand amour l'inspire, et les « accents qu'il me dicte au dedans, je les répands au « dehors. »

Que de vers Pétrarque, couronné au Capitole, n'a-t-il pas consacrés à l'amour, et nous ne saurions l'en blâmer puisqu'il l'appelle : une flamme pure qui, détachant l'homme des passions grossières, le conduit au souverain bien.

Froissart nous dit à son tour :

En plusieurs lieus on décline
Que toute joie et toute honnours
Viennent et d'armes et d'amours.
. . . .
Mieuls ne poet employer le temps
Homs, ce m'est vis, qu'au bien amer ;
Car qui voelt son coer entamer
En bons mœurs et en nobles teches,
En tous membres de gentilleches,
Amours est la droite racine ;
Et coers loyaus qui l'enracine
En soi, et point ne s'outrecuide,
N'i poet avoir l'entente vuide
Qu'il ne soit gais et amoreus
Et au bien faire vertueus.

Aussi l'amour, pour le poëte de même que pour les Bouciquault ou les Jacques de Lalaing, marque-t-il dans l'éducation d'un jeune homme l'époque où il sort de l'enfance :

Et lors advisoit à part lui
Quand adviendroit le temps pour lui
Que d'amour il pourroit aimer.

En effet l'amour comme Froissart l'entend (et il l'entend bien mieux que nous), ce n'est pas seulement la vivacité des impressions, c'est aussi la raison, la maturité de la pensée, la prudence et la réflexion :

Amours est sens et vie.

Froissart a un vers charmant pour peindre ce sentiment tendre, gracieux et délicat lorsqu'il l'appelle :

Un doulc penser qui m'ayde et conforte,

ou bien :

Ce doulc penser qui sagement m'enfourme,

et il ajoute :

Par ce penser mon vivre ai
Garni d'une doulce peinture.

Le *doulc penser* amène à sa suite

Le doulc parler qui le coer esmerveille soubtievement.

Voici comment *doulc parler* traduisait ce que *doulc penser* murmurait à l'oreille du poëte, quand il s'adressait à sa dame :

... Il convient que nuit et jour languisse.

. . . .

Rien ne me poet plaire, ne resjoïr,
Si ne vous puis véoir ou oyr;
Car doulc penser se vient souvent offrir
A moi, qui nuit et jour me représente
Les biens de vous : c'est drois que je les sente.

Ne vous étonnez pas si la lyre du poëte a des sons si tendres, si élégants. Il nous dit lui-même qu'elle n'est que l'écho d'une autre lyre non moins harmonieuse qui vibre dans son âme. Mais cette lyre a deux cordes; l'une gaie, enjouée, folâtre, que caresse la jeune haleine, toute parfumée de fleurs et de rosée, des zéphyrs du matin; l'autre sérieuse et grave, qui répète les soupirs des brises du soir ; d'un côté les espérances, les illusions, les plaisirs; de l'autre, les regrets, les inquiétudes secrètes, les douleurs amères; ici l'amour qui accourt avec son arc et sa couronne de roses; là l'amour qui s'enfuit, l'arc brisé, les roses flétries, l'espérance devenue le souvenir, le rêve détruit par la plus inexorable des réalités, le temps!

Froissart poëte et chroniqueur, est doué d'une grande facilité, d'une extrême mobilité, si l'on veut, dans ses impressions comme dans ses tableaux, et en l'étudiant comme poëte, tour à tour charmé ou attristé par les fortunes diverses de l'amour, nous ne pouvons oublier le chroniqueur qui sait si bien faire passer sous nos yeux les fortunes diverses des armes.

Comme il le dit lui-même, il était :

Appareillies
D'estre une heure ireux, une heure lies.

Et ce qu'il nous apprend dans l'*Espinette amoureuse*, il le confirme dans son poëme de l'*Orloge* :

L'autre heure.....
Chante chançons de très-joieux confort
Et de très-grant consolation voir,
Et l'autre heure ne pora el movoir
Fors chanter chans tous garnis de tristèce
Plains de soucis et tous vuis de lièce,
Et complaintes vives et dolereuses,
Souspirs, regrès, matières langueureuses,
Tout selonc que son sentement oevre.

Ces heures si différentes les unes des autres, ce sont celles où l'on voit naître le jour dont on ne mesure pas la durée, et où le jour fait place à la nuit qui s'avance.

Quand Froissart s'arrache à un paisible sommeil visité par de douces visions, il se déclare le fidèle serviteur d'Amour :

C'est d'esté et d'yver,
Au levier et au couchier,
Au dormir, au resvillier,
Soit au boire ou au mengier,
A l'aler ou au joquier,
Au servir ou au dercíer
Ou au reposer cuidier,
Qu'Amours si me représente
Son plaisant corps et légier,
Son maintien gai, friche et chier,
Sa bonté qu'on doit prisier,
Son sens où n'a qu'enseignier,
Ses meurs qui sont coustumier

De bien faire, et si entier
Qu'il n'y a que corrigier.
Ne je n'ai aillours entente,
Ne me puis ne s'apoyer,
Tenir chief sus orillier,
Estre quois, ne piétyer,
Ne errer, ne chevaucier,
Ne parler, ne consillier,
Ne moi si ensonnyer,
Estre en hostel n'en moustier,
Aourer Dieu, ne pryer,
Ne compagnie enquier,
Pour moi un peu oublyer,
Qu'Amours tous jours me dit : « Rentier,
« Je te tienc mon prisonnier,
« Tu ne me poes eslongier ;
« Je t'ai mis en mon dangier. »

Mais voici que la nuit s'approche, froide et sombre comme elle l'est à la fin de novembre. Plus de roses parfumées, plus de doux rayons de soleil. Rien que le vent d'hiver qui gémit en chassant devant lui, comme l'image de la vie qui s'éteint, les dernières feuilles dont il dépouille les bosquets de Lestines. Si le poëte favorisé du ciel a encore parfois une vision, ce n'est plus celle de Vénus et d'Amour, mais celle de Philosophie qui, dans son langage austère et grave, place les devoirs du chroniqueur plus haut que les succès du poëte :

Pour moi le di certainement,
Car j'ai pensé en mon jouvent

Si hautement.
Et en voeil faire amendement,
Très-grandement :
Peu de chose est de fol espoir...

Il nous dit aussi dans un virelai :

Se je sui vestus de noir,
C'est droit pour moi,
Car j'ai le coer si marri,
Que sus moi ne doit avoir
Riens de joli.

Dans ces moments, Froissart s'accuse d'avoir eu trop de « vaine gloire, » et veut crier merci à Dieu. Lorsqu'il ajoute, dans la *Prison amoureuse,* en parlant des fêtes de la cour de Savoie,

Là n'estoit temps, ne saisons,
De mérancolie monstrer.
... Je qui le coer ot batu
De grans pensers fors et divers
. . . .
Me parti d'illuec erramment,

ne fait-il pas allusion à la grande œuvre historique qu'il a entreprise? Ne la désigne-t-il point par ces *pensers grans et fors* qui remplissent son cœur [1]?

[1] Il est difficile d'en douter lorsqu'on compare à ces vers les vers suivants du *Buisson de Jonèce :*

Et adonques me renouvelle,
Philosophie eun hault penser,
Et dist : Il te convient penser
Au temps passé et à tes oevres.

Cependant, comme nous l'avons vu, en étudiant la biographie de Froissart, il n'abandonna pas complétement ses poésies pour ses chroniques, et jusqu'à la fin de sa vie, il partagea ses loisirs entre le brillant récit des combats et des joutes, et les tendres images de sa métaphysique amoureuse. Varier ses occupations, c'est, dit-on, s'en reposer. C'est le système de Froissart. Non-seulement il passe volontiers de sa « haute matière » de l'histoire aux jeux de la poésie, mais il se plaît également, en poésie aussi bien qu'en histoire, à mêler *le grave au doux, le plaisant au sévère.*

Parfois il admire les scènes calmes et paisibles de la nature et s'écrie :

Je souhède joie, paix et repos,
L'esbatement des plains champs et des bos.

Parfois il chante des plaisirs plus bruyants, et nous ne nous étonnerions pas que la ballade que nous allons citer eût été composée chez les taverniers de Lestines :

Quant je voi vallées et mons,
Et vignes en chars et en treilles,
Je dis que le pays est bons,
Et si destoupe mes oreilles,
Quant j'oc vin verser de bouteilles.
... Au boire, prenc grand plaisir :
Aussi fai-je en beaus draps vestir.
Violettes en leurs saisons,
Et roses blanches et vermeilles,
Voi volontiers, et c'est raisons,

Et chambres plainnes de candeilles,
Jeus et danses et longues veilles,
Et beaus lits pour li rafreschir,
Et au couchier, pour mieulx dormir,
Espices, claret et rocelle :
En toutes ces choses véir,
Mon esprit se renouvelle (¹).

Ailleurs il semble prendre pour devise :

Chanter, danser, caroler, rire,
Bons mos oyr, parler et dire.

Ailleurs encore, il place le bonheur dans le *non chaloir*, c'est-à-dire dans une vague insouciance :

Or vodrai vivre liement,
En joie et en esbatement,
Veci comment :
Je passerai légièrement,
Le temps avenir et présent,
Pareillement...
Tout mettrai en non caloir :
Tels pleure au main qui rit au soir.

Froissart est fidèle aux inspirations de sa jeunesse, quand il nous dit que, mélancolie est folie, et que :

Rien ne vault mérancolier ( ).

Mais quoi ! la règle d'amour n'est-elle pas d'espérer et

(¹) Ms. de Paris.

(²) Il nous raconte que sa dame prétendait que lors même que la

de se plaindre, de se réjouir et de souffrir, de *s'esbanoyer* et de *mérancolier* tour à tour ?

Se je mérancolie,
Ensi se veulent amourettes
Ramprouver, une heure durettes,
L'autre molles et débonnaires.

Nous touchons à une conclusion. Il faut savoir associer l'espérance au souvenir, la douce gaieté du cœur, siége de l'amour, à la douce tristesse de l'âme, siége des hautes et pieuses pensées de l'avenir; il faut, tout en riant, se plaire à méditer, tout en méditant, aimer à rire. En un mot :

On doit aimer et prisier
Joyeuse mérancolie (¹).

II. Défauts de la métaphysique amoureuse du XIVe siècle. — Personnages allégoriques. — Froissart composait ses virelais en aussi peu de temps qu'on mettait à les chanter.

Tel est le caractère général des poésies de Froissart; mais nous devons avouer qu'elles n'ont plus pour nous la

tristesse se peignait sur ses traits, elle ne pénétrait pas jusqu'au cœur :

Tels va merci criant,
Qui n'est mie si dolerous
Com il se monstre languerous.

(¹) *Espinette amoureuse*, p. 269. Dans les chroniques, *mérancolier* signifie quelquefois méditer, comme dans cette phrase du premier livre : muser et mérancolier; quelquefois, s'attrister, s'affliger, s'irriter. Voir *Chron.* I, 1, 156, 225, 250, etc.

même valeur que pour ses contemporains. Nous trouvons étrange et parfois puéril, ce qu'ils admiraient ou ce qu'ils admettaient au moins : nous voulons parler de ces formes étroites, dans lesquelles il enferma souvent l'essor de sa pensée. Il subissait trop docilement le joug des traditions littéraires, qui remontaient aux jeux-partis des trouvères et des troubadours et à ces célèbres cours d'amour que des princesses se faisaient honneur de présider, traditions acceptées par tous les hommes de son temps, mais devenues pour nous trop vaines et trop frivoles.

On ne saurait le nier, les traités de métaphysique amoureuse sont ceux que nous pouvons le moins apprécier. Les inventions même les plus ingénieuses fatiguent lorsque poussées à l'excès, elles se prêtent à des fictions et à des allégories jointes les unes aux autres, sans qu'il soit toujours aisé de saisir le lien qui les unit entre elles. La difficulté même de ce genre de composition contrarie la vérité des sentiments que le poëte y exprime, et quelle que soit son habileté, s'il éblouit parfois l'esprit du lecteur, il le charme rarement et ne le touche jamais.

Les personnages qui peuplent le Parnasse de cette mythologie allégorique, Dangier, Faulx-Semblant, Bel-Accueil, Malebouche, remontaient à Jean de Meung et à Guillaume de Lorris, avant eux au roi de Navarre, et peut-être plus haut. On sait qu'ils restèrent en vogue jusqu'au siècle de Marot. Pour nous, nous ne regretterions guère de les voir disparaître dès le temps de

Froissart : ses poésies n'auraient pu qu'y gagner. Nous ne demanderions grâce que pour cette déesse qu'il appelle Cognoissance en la plaçant à côté d'Amour, comme dans les poëmes grecs ou latins Minerve figure vis-à-vis de Vénus, douce personnification de cette sagesse joyeuse et tendre, mais irréprochable qui fut la muse de Froissart.

Ce qui nous plaît le plus dans tous ces poëmes, c'est ce que nous y pouvons découvrir d'allusions personnelles à l'auteur. Les endroits où il évoque les souvenirs de sa jeunesse sont les meilleurs, parce qu'ils sont plus vrais et mieux sentis Mais nous devons reconnaître, pour ne pas être injuste, que même au milieu des amplifications les plus laborieuses et les plus diffuses, on trouve toujours çà et là tels vers que Froissart seul put écrire, parce qu'ils retracent toute la vivacité et tout l'éclat de son imagination.

Si Froissart, bien moins original comme poëte que comme historien, admet des types anciens et imite ses devanciers, il faut se souvenir que pour se concilier la faveur des grands, il était réduit à leur offrir sans cesse quelques nouveaux poëmes, œuvres que l'on payait d'autant plus généreusement qu'elles étaient plus étendues. Bien souvent Froissart se trouvait ainsi entraîné à une regrettable prolixité; il nous apprend lui-même que la facilité avec laquelle il écrivait ses vers était si grande qu'il composait un virelai en aussi peu de temps qu'on mettait à le chanter.

Le virelay fis en otant
D'espace qu'on liroit notant (1).

Cependant il nous dit dans la *Prison amoureuse* :

D'un lai faire, c'est mes grans fais...
Il y fault, ce dient li mestre,
Demi an ou environ mettre.

Si, parmi les milliers de rimes accumulées par Froissart, il y en a un si grand nombre qui témoignent trop de la fécondité de sa verve, et trop peu de sa richesse, rien n'est plus aisé à expliquer : de ces deux systèmes opposés, il a trop fréquemment suivi le premier.

(1) *Espinette amoureuse*, p. 218.

CHAPITRE II.

POËMES PUBLIÉS OU CONNUS.

Le manuscrit de François Ier. — Le comte de Warwick. — Jacqueline de Bavière et la dame de Warigny. — Quand ce manuscrit fut-il porté en France?

« Autrefois, dit Étienne Pasquier, dans ses *Recherches*
« *de la France*, ay-je veu en la bibliothèque du grand roy
« François à Fontainebleau, un gros tome des Poésies
« de Froissard dont l'intitulation estoit telle : « Vous devez
« sçavoir que dedans ce livre sont contenus plusieurs dic-
« tiez ou traitez amoureux et de moralité, lesquels sire
« Jean Froissard, prestre et chanoine de Cimay, et de la
« nation de la comté de Hainaut et de la ville de Valen-
« tianes, a faict dicter et ordonner, à l'aide de Dieu et
« d'amours, à la contemplation de plusieurs nobles et
« vaillans, et les commença de faire sur l'an de grâce
« 1362 et les cloist en l'an de grâce 1394. Ce sont le
« Paradis d'Amour, le Temple d'Honneur, un traité où il

« loue le mois de may, la fleur de la Marguerite, plusieurs « laiz amoureux, pastorales, la Prison amoureuse, chan- « sons royalles en l'honneur de Nostre-Dame, le dicté « de l'Espinette amoureuse, balades, virelais et rondeaux, « le Plaidoyer de la roze et de la violette » (¹).

Ces indications répondent exactement à ce que Froissart dit lui-même du manuscrit de ses poésies qu'il porta en Angleterre en 1395, et il se peut qu'il en ait pris avec lui diverses copies pour les offrir aux principaux seigneurs de la cour de Richard II. Si cette hypothèse est fondée, le manuscrit mentionné par Pasquier aura été donné au comte de Warwick, Thomas de Beauchamp, qui avait été autrefois cité entre les vaillants compagnons d'armes d'Édouard III, et que la hache du bourreau n'épargna dans sa vieillesse que grâce aux prières du comte de Salisbury. A sa mort, il aurait passé à son fils, Richard de Warwick, l'un des plus braves chevaliers des armées de Henri V et plus tard régent du royaume. On sait que Richard de Warwick se signala non-seulement dans les batailles, mais aussi dans des joutes et dans des combats singuliers où il ne trouva jamais, en quelque pays que ce fût, d'adversaire supérieur à lui.

On lit en effet au dernier feuillet du manuscrit : *Ce livre est à Richart le féauls conte de Warrewyck.*

Au-dessous de ces mots, on remarque quelques lignes ou l'on trouve répété à plusieurs reprises le nom de la

(¹) *Recherches de la France*, VII, 5.

duchesse de Glocester, cette intrépide Jacqueline de Hainaut qui fut dauphine de France comme Marie Stuart, et qui l'égala peut-être par sa beauté et les charmes de son esprit, aussi bien que par ses aventures et ses périls. « Pour lors, dit Monstrelet, estoit en fleur de son âge, « belle et bien formée, ornée de bon entendement autant « que nulle autre dame pouvoit estre. »

Quelque belle que fût Jacqueline, elle ne l'était plus aux yeux du duc de Glocester depuis qu'il lui préférait la dame de Warigny. Froissart disait dans le *Paradis amoureus* qu'il n'y avait ni laid amant, ni laide amie, et c'est dans ce volume dont le premier feuillet s'ouvre au *Paradis amoureus* que nous lisons tour à tour : *Plus lede n'y a Jaque de Bavière ; la meins amée est Jaque ; plus belle n'y a que Warigny ; nulle si belle que Warigny, si dit le duc fors la duchesse.* Froissart poëte recueillait sur ces pages consacrées à l'amour chaste et pur ces allusions ironiques à l'amour coupable qui donnait pour rivale à la comtesse de Hainaut une damoiselle venue du même pays, *aussi gente, aussi frisque* que celles qu'il avait vues à la suite de la reine Philippe, à Berkhamstead ; mais Froissart chroniqueur, si sa vie se fût assez prolongée, n'eût pas manqué de montrer, comme le juste châtiment des honteuses faiblesses du duc de Glocester, la triste mort qui les termina.

Lorsque nous lisons à la suite de ces allusions aux malheurs de Jacqueline de Bavière,

Beau promettre et rien doner
Fait la fole réconforter,

pouvons-nous ne pas en reconnaître une autre au cruel abandon dans lequel le duc de Glocester laissa sa noble compagne quand elle alla revendiquer fièrement ses domaines héréditaires? Après une dernière démarche à l'hôtel de ville de Mons, la duchesse de Bavière, trahie par les bourgeois, est conduite prisonnière à Gand, mais empruntant les vêtements d'un autre sexe, comme déjà elle en possède le courage et la constance, elle disparaît des regards de ses geôliers qui croyaient ne garder qu'une femme. Déjà, elle est en Hollande; elle forme des siéges et engage des combats, mais Glocester et la fortune lui seront également infidèles.

Quelle était donc cette dame de Warigny à qui le prince anglais sacrifiait la foi conjugale promise au pied des autels et l'honneur chevaleresque, solennellement invoqué dans ce défi adressé au duc de Bourgogne, qui devait se vider le jour de Saint-Georges? Jeanne de Warigny (elle avait épousé en 1418 Henri de Warigny [1], écuyer de Jacqueline de Bavière), était la fille illégitime du haze de Flandre qui était lui-même l'un des bâtards de Louis de Male. Elle ne forlignait pas.

La dernière phrase écrite au bas de ce feuillet semble

[1] La maison de Warigny est fort ancienne dans le Hainaut. En 1191, Drogon de Warigny figure parmi les nobles nommés dans la charte de Landrecies. Froissart cite le sire de Warigny parmi les compagnons de Jean de Beaumont. *Chron.* I, 1, 105.

peindre la légitime indignation du comte de Warwick : *A peyne endure the wild Warrewick.*

Comment ce manuscrit vint-il en France? Ne fut-il pas confisqué en 1499, en même temps que les biens du dernier comte de Warwick qui était aussi le dernier héritier des Plantagênets? Ne fut-il pas porté à Paris quelques années plus tard par Marie d'Angleterre quand elle vint épouser Louis XII, accompagnée d'une jeune fille qui écouta François I[er] avant d'écouter Henri VIII? Soyez donc Froissart, écrivez quelques dix ou vingt mille vers pour chanter l'amour chevaleresque, et voilà que votre volume, malgré ses enseignements et tant de belles maximes, sert en Angleterre à enregistrer les faciles victoires de la dame de Warigny, et arrive avec Anne de Boulen à la cour de France où il passe de ses mains dans celles de la duchesse d'Étampes ou de madame de Châteaubriand.

C'est ce manuscrit que d'après Étienne Pasquier nous nommerons le manuscrit de François I[er].

Nous l'analyserons rapidement.

II. *Le Paradis d'amour.* — *Le Temple d'honneur.* — *La Prison amoureuse.* — Pastoruelles. — *La Plaidoirie de la Rose et de la Violette.* — *Le Traitié à la louange dou joli mois de may.*

Le volume dont nous nous occupons, orné, il y a à peine un quart de siècle, d'une nouvelle reliure, renferme *le*

Paradis amoureus, le Temple d'onneur, un Traitié à la plaisance dou mois de may, le Dit de la Margherite, plusieurs lays amoureus, grant foison de pastourelles, la Prison amoureuse, Canchons royaus amoureuses, li plaisans traitié de l'Espinette amoureuse, Balades amoureuses, Virelais amoureus, grand foison de rondelès amoureus, le Buisson de Jonèce, la Plaidoirie de la Rose et de la Violette.

Quoi de plus attrayant pour le lecteur que de se trouver transporté tout d'abord dans le *Paradis d'amour?* Malheureusement ce n'est qu'en songe; mais c'est un songe élégant et gracieux où le poëte aura pour compagnes Plaisance et Espérance. Doux Penser lui indique le palais du dieu d'amour, et dans le parc qui l'environne, il rencontre de nombreux chasseurs, tels que Beau-Semblant, Beau-Regard et Franc-Vouloir, tandis qu'au bord d'un ruisseau, Bel-Accueil tresse une couronne de fleurs. C'est aussi une couronne de fleurs que le poëte, exaucé par Amour, obtient de sa dame, récompense simple et modeste qui suffit pour qu'il ait cru retrouver dans son rêve le *Paradis d'amour*.

Quelle est la fleur qui est placée la première dans cette couronne? la marguerite. C'est dans ce poëme qu'es insérée la ballade de la marguerite dont nous avons déjà parlé, et nous en concluons qu'il fut composé à l'occasion des fêtes de Cambray au mois d'avril 1385.

Lors ma dame, com bien senée,
Le chapelet qui fu estrois
Forma-elle de ses beaus dois,

De la flour où je me délitte
Que je vous nomme Margherite (1).

Ce poëme offre quelques vers pleins de grâce, notamment ceux-ci qui sont au commencement :

En temps d'esté ou mois de may,
Je qui bien par amour amai
Pris aux oiselès moult d'esbas,
Et tant alai et hault et bas
Que je vins dessus un ruissiel
Où il avoit maint arbrissiel.
Moult par estoit le lieu jolis ;
Anquelies, roses et lys,
A l'environ d'illuec croissoient,
Et rosegnol si s'escroisoient
Au chanter, d'un assentement ;
Qui n'eust eu sentement
Onques de par amour amer,
Lors l'en convenist entamer.
Pour mieuls oïr les oiselès
M'assis dessous deus rainsselès
D'aulx-espine toute florie.
Amours qui par sa seignourie
Mestrie mon coer et mon corps,
Me fist lors faire uns grant recors

(1) Froissart dit ailleurs que la Marguerite habitait la tourelle d'un château. N'oublions pas que les poëtes ont toujours eu leurs priviléges en s'adressant aux dames, lors même que ces dames sont des princesses. — Marguerite de Bourgogne eut pour fille Jacqueline de Bavière, si célèbre au xve siècle par ses aventures et ses malheurs.

De mon temps et de mon jouvent,
De ma joie et de mon tourment.

Le poëte devient inférieur à lui-même dès qu'il aborde sa métaphysique amoureuse. Il s'éloigne peu du cercle tracé par ses devanciers quand il invoque les dieux de l'Olympe, et surtout celui que les Grecs peignaient toujours enfant, mais plus puissant que les héros et les rois :

Cupido aministre
Son arc et si traist de sa flèce,
Dont amoureusement il blèce
Les douls coers dont il s'entremet;
Par l'œil la flèce ens au coer met,
Sicom Acilles fu jadis
De belle Polixéna pris.

Il confond bientôt dans les mêmes vers les fables littéraires des anciens et les fables littéraires de son temps, en nous montrant réunis tous ceux qui ont mérité de pénétrer dans le *Paradis d'amour*.

Dame, di-jou, puis-je savoir
Qui sont cheuls que puis la véoir?
Oïl, dist ma dame de pris;
Troillus y est et Paris
Qui furent fil au roi Priant,
Et cesti que tu vois riant
C'est Lancelos tout pour certain;
Et pour ce que forment je t'aim,
Des autres les noms te dirai;
D'aucuns je ne mentirai.
Il y sont, Tristans et Yseus,
Drumas et Perchevaus li preus,

Guirons et Los et Galehaus,
Mordres, Melyadus, Erbaus,
Et chil à che biel soleil d'or,
On l'appelle Melyador.
Tanghis et Camels de Camois
Sont là en sus dedans ce bois,
Agravains et Bruns et Yeuwains,
Et li bons chevaliers Gauvains,
Et des dames y est Hélainne
Et de Vregy la chastelainne,
Genoivre, Yseus et belle Héro,
Polixéna et dame Équo,
Et Médée qui tient Jasson.
Vois-tu là dessous ce buisson?
Tous sont en esbat en ces lieus
Dont souverains est li douls dieus,
D'amours li mestres et li sires;
Ses roiaumes et ses empires
S'estent par tout chelle contrée.

Le *Temple d'honneur*, qui vient immédiatement après le *Paradis d'amour*, occupe la place que lui assignait la date de sa composition, car il paraît avoir été écrit en 1386, pour le mariage de Louis de Blois, fils de Gui de Châtillon, comte de Blois et de Soissons, et issu, par son aïeul Jean de Beaumont, de la maison impériale de Luxembourg. Dans ce poëme, Froissart célèbre les exploits du roi de Bohême, sans oublier ceux de son bon seigneur et maître messire Gui de Blois qui, dans son voyage de Prusse :

... Conquist sus les ennemis
De Dieu toute honnour.

Froissart, fidèle dépositaire des titres de gloire de ces nobles maisons de Luxembourg et de Châtillon, pouvait apprendre au dernier héritier d'un nom si illustre comment de grands souvenirs se perpétuent, sans rien perdre ni de leur éclat, ni du respect qui les entoure :

Premiers soiés entre les gens
Débonnaires, courtois et gens,
Et douls comme pucelette en feste,
Et le bacinet en la teste,
Fel, outrageux, hardis et fier.

Il faut être libéral et généreux :

Car jà coers avaricieus
Ne sera douls, ne gracieus.

Il faut surtout être loyal et fidèle à sa parole :

Chiers fils, il n'est estas si beaus,
Que d'estre certains et loyaus
En dis, en oevres et en fès,
Et cils qui est tels et si fès
Que tu me poes oïr parler,
Poet partout venir et aler,
En tous lieus et en tous pays
Il n'est ne blamés, ne hays,
Mès alosés et renommés.

Plus loin il dénonce les juges corrompus et exalte le sentiment qui doit porter tous les hommes à s'attacher à ce qui est juste et bon.

La jeune comtesse de Blois, Marie de Berry, reçoit d'au-

tres conseils, non moins nobles, non moins dignes d'être écoutés, et Froissart exprime fort heureusement une belle pensée, quand, s'adressant à la nièce du roi Charles V, « issue de grant lignie, » il lui dit :

Vous ne povez plus riche cote
Vestir voir que de carité.

Si Courtoisie est fille de Plaisance, Désir est fils d'Honneur.

Ce que nous devons louer le plus dans le *Temple d'honneur,* c'est cet enseignement moral que le poëte tient à honneur de répandre, et qui lui donne, quand il s'adresse aux princes et aux grands, je ne sais quelle puissance supérieure qui n'appartient qu'à la vertu et au génie.

Froissart avait chanté le roi de Bohême, dans le *Temple d'honneur*. Il célébra de nouveau, dans la *Prison amoureuse,* sa mort plus glorieuse qu'une victoire. Dans le *Temple d'honneur,* il s'adressait à Louis de Blois, allié à la maison de Luxembourg. Dans la *Prison amoureuse,* c'est au fils même du roi de Bohême qu'il offre ses vers (1) :

Le bon roi que je nomme ci,
C'est cils qui remest à Créci,
Qui tant fu larges et courtois

(1) Le livre que j'envoie
Puist estre aportés à tel point,
Que de reprise n'i ait point.
Prison amoureuse.

Que de Prusce jusqu'en Artois,
Non, jusques en Constantinople,
N'i ot plus large ne plus noble,
Et sa larghèce li valli,
Jà fu un temps qu'on l'assailli,
Pour guerroier à tous costés;
Mès il se trouva acostés
Au besoing de ses bons amis,
A qui donné, non pas promis
Il avoit, et fait ses beaux dons.
Méris l'en fu li gueredons;
Car là obtint à haulte honnour
Contre ses ennemis le jour...
Diex li face vraie merci!
Vaillamment remest à Créci.
Car ens ou plus fort de l'estour,
L'espée au poing, les siens autour,
Ala ses ennemis combattre,
Et li ens ès plus drus embatre;
Là li monstrèrent grant service
Les siens dont ne furent pas nice;
Car afin qu'il ne le perdissent
Et qu'avec lui il se tenissent,
Il s'allièrent tout à li,
Et l'un à l'autre. En cel alli
Furent trouvé en bon arroi,
Mort et navré dalez le roi.

Ce poëme porte la date de 1371, et le titre même n'est qu'une allusion à la prison où le duc de Gueldre retenait le duc Wenceslas de Brabant.

Nous avons déjà fait remarquer que Froissart a inséré

dans la *Prison amoureuse* plusieurs ballades d'un poëte qu'il nomme *Rose* et dans lequel on peut retrouver le duc Wenceslas (1). En effet, comme il le dit ailleurs,

On doit moult la rose honnourer.

Et quand Rose écrit, qui lui répond? une autre fleur qu'on nomme Marguerite, et nous ne saurions croire ici pas plus qu'ailleurs que Froissart ait voulu retracer ses propres amours. Eût-il été conforme à la bienséance que Froissart mît en présence le duc de Brabant et une dame plus ou moins belle, mais d'un rang tout différent? Nous aimons bien mieux reconnaître dans cet échange de ballades, d'égal à égal, la comtesse Marguerite de Hainaut, soit qu'elle composât elle-même des vers, soit que Froissart lui prêtât les siens, et c'est, on nous permettra de le rappeler, vers cette époque que nous avons placé les premières relations de Froissart avec le duc Aubert de Bavière. Celui-ci était le neveu de la reine d'Angleterre : il est assez probable qu'à la prière de la bonne reine Philippe, il recommanda le jeune clerc à la duchesse de Brabant qui avait épousé en premières noces un comte de Hainaut. Froissart put donc se trouver accueilli avec le même empressement comme poëte à Mons et à Bruxelles, et nous admettrions volontiers qu'il partagea entre ces deux cours ses loisirs et ses travaux poétiques jusqu'au moment où il se fixa à Lestines.

(1) Telle est l'opinion de M. Paris, Manuscrits français, VI, p. 380.

Avant et après la *Prison amoureuse* se trouvent insérées dans le même manuscrit un grand nombre de petites pièces de poésie, que Lacurne de Sainte-Palaye semble désigner d'une manière générale sous le titre de *Pastourelles* quand il dit que c'est le genre de poésies où Froissart a réussi le mieux. Mais ceci n'est peut-être pas à l'abri de toute discussion. Froissart dont les poëmes allégoriques offrent un travail assez régulier de composition, est fort inégal dans ses pastourelles, dans ses rondeaux, dans ses ballades, dans ses virelais et dans ses chansons royaux. Quelquefois le sentiment qui l'anime est doux, tendre et gracieux, ou bien ce sont des rimes vives et légères que termine heureusement un joyeux refrain. D'autres fois au contraire, quelque jeu d'esprit dont il subit le joug, le relègue tout d'un coup parmi les poëtes vulgaires presque toujours assez habiles dans les compositions où la forme est tout. Là encore, les vers qui retracent les souvenirs personnels de Froissart sont les meilleurs. Disséminés çà et là, ils embrassent presque toute sa vie. Il y en a où il dépeint le roi Jean s'avançant avec son cortége de nobles et de ménestrels à travers la bruyère d'Eltham :

Errant par ci passer doit
Cils qui porte les flours de lys.

Il y en a d'autres consacrés à la mémoire de sa bienfaitrice la reine Philippe, et nous en citerons quelques-uns pour montrer une fois de plus combien Froissart peut,

lorsqu'il le veut, être simple et vrai, sans cesser d'être élégant :

Tous temps lie estoit,
Juoit et chantoit,
A tous s'esbatoit,
Car elle y prendoit
Solas et plaisance.
Hé mi ! qui poroit
Recouvrer de droit
Tele ou quelle soit,
Par quoi on feroit
Riche recouvrance.

. . . .

Si le coers m'atenrie
Que près me pasme;
Mès humlement vous réclame,
Vierge Marie,
Que l'aiés en compagnie (1).

S'il est douteux que Froissart ait dans sa jeunesse composé des vers pour le puy d'amour de sa ville natale, il est certain qu'à une époque postérieure, depuis 1362, comme il le dit lui-même, il écrivit des chansons royaux

(1) L'affection que la reine Philippe montrait en 1361 aux habitants du Hainaut n'était peut-être pas entièrement désintéressée ; car elle avait à cette époque des prétentions à l'héritage du comté de Hainaut. On voit en effet, par une charte du 6 décembre 1365, qu'elle n'y renonça qu'à cette époque, et à la condition que les nobles et les bonnes villes du Hainaut consentiraient à reconnaître Aubert de Bavière. (Archives de Mons).

et des serventois qui furent couronnés aux puys de Valenciennes, d'Abbeville, de Lille et de Tournay. Voici quelques vers d'un de ces serventois en l'honneur de Notre-Dame :

Or doit amans mettre entente et avis
A vous servir, Vierge, parfaitement,
Et croire aussi qu'ens ès sains paradys
Fustes de Dieu exaucié ensement
Qu'ens ou Liban sont li cèdre eslevé,
Ou que la palme en Cades prend sousté,
Ou que la rose a sa plantation
En Jhérico ; car par élection
Fustes ensi ès sains ciels exaucié.

Parmi les ballades, il en est de fort jolies, notamment celle-ci :

Dedens mon coer s'est fourmée espérance ;
Loés en soit li temps qui li a mis :
Car j'ai vescu longement en doubtance
Pour les refus que j'ai tosjours oys
De ma douce dame gaie ;
Mès maintenant si doucement me paie
De douls regars et de parlers courtois :
Bien me souffist ce que j'ai, et c'est drois.

Nous ne citerons qu'un seul rondeau, mais il n'est pas inférieur à la ballade que nous venons de reproduire :

Reviens, ami ; trop longue est ta demeure :
Elle me fait avoir peine et doulour ;
Mon esprit te demande à toute heure.

Reviens, ami, trop longue est ta demeure.
Car il n'est nul, fors toi, qui me sequeure,
Ne secourra, jusques à ton retour.
Reviens, ami, trop longue est ta demeure :
Elle me fait avoir peine et doulour.

Ces ballades et ces rondeaux firent autrefois les délices de plus d'une cour brillante, et nous ne pouvons oublier que les dames se disputaient l'honneur de les applaudir et de les répéter, non-seulement à Bruxelles et à Orthez, mais même chez le comte de Savoie à Chambéry. Trois jours dura la fête où l'on remarquait :

... VIxx jones et belles
Toutes dames et damoiselles,
Filles de chevaliers ou fames,
Dou pays les plus friches dames,
Moult richement et bel arrées,
Très-noblement et bien parées
En draps de changans et de soie,
Plus riches deviser n'osoie ;
Et quant les ménestrels cessoient
Les dames pas ne se lassoient,
Ains caroloient, main à main,
Tout le soir jusqu'à lendemain,
Et quant chanté li une avoit
Un virelay, on ne savoit
Encores s'il avoit fin pris,
Quant uns autres estoit repris
Ou de dame ou de damoiselle.
A la feste aussi ... j'estoie,

Quant avec elles m'esbatoie.
Là fu mon virelai chantés
Et moult voleutiers escoutés.

La *Plaidoirie de la Rose et de la Violette* offre quelques images riantes empruntées à la nature, qui rappellent combien le poëte aima autrefois ces deux fleurs, l'une plus fière, l'autre plus modeste, mais répandant toutefois l'une et l'autre de doux parfuns dans les jardins. Nous retrouvons aussi dans le *Traité à la plaisance ou à la louange dou joli mois de may,* l'aubépine fleurie à l'ombre de laquelle Froissart aimait à répéter :

Pensons à l'amoureuse vie
Dont tout coer doit avoir envie
Dou poursievir.

Mais ceci nous conduit à examiner avec soin deux poëmes plus importants de Froissart, l'*Espinette amoureuse* et le *Joli Buisson de Jonèce.*

III. *L'Espinette amoureuse.* — *Le Joli Buisson de Jonèce.*

Dans le *Joli Buisson de Jonèce* et dans l'*Espinette amoureuse,* il y a encore plus d'une allégorie qui rappelle celles du *Paradis d'amour,* mais les souvenirs du poëte y occupent plus de place. C'est là que nous rencontrons ces vers naïfs et gracieux que nous avons déjà reproduits comme le tableau des premières années de Froissart et

des inspirations qu'il trouvait à la fois dans son cœur et dans son génie.

Le poëme de l'*Espinette amoureuse* retrace le penchant de la jeunesse à se laisser subjuguer par l'amour, sans connaître les périls et les tourments qu'il traîne à sa suite. Mais il ne faut pas trop l'en blâmer; car, selon Froissart, il est dans la vie une saison, un printemps pendant lequel il est permis d'aimer, pourvu que, la saison passée, on sache désormais s'en défendre et se contenter d'un doux souvenir.

Le poëte a eu aussi sa jeunesse tendre et joyeuse. Dès l'âge de douze ans, il se plaisait à assister aux danses et à entendre chanter les ménestrels. L'amour, mêlé aux fêtes et aux chansons, porta dans son cœur ces illusions, ces couleurs brillantes, cette naïve chaleur qui devaient le soutenir au milieu des longues fatigues de la vie, et il suffit que sa pensée fasse revivre ces images pour qu'il en retrouve tous les charmes. « Proufis et honnours, » on doit tout à Amour.

Par une belle matinée de mai, Froissart, assis sous une aubépine fleurie (c'est l'*Espinette amoureuse*), croit apercevoir devant lui un jouvencel et trois dames. Le jouvencel est Mercure; les dames sont Junon, Vénus et Pallas, déesses souveraines d'armes, d'amours et de richesses; mais elles s'entendent assez mal depuis le différend soulevé par la malencontreuse pomme du berger Pâris qui coûta la vie à vingt mille chevaliers.— « Toi-même qu'eusses-tu fait si tu eusses été le berger Pâris? » demanda Mer-

cure.— « Pâris, réplique le jeune homme, était assez riche, « assez intrépide pour ne devoir rien demander ni à Pallas, « ni à Junon. Une seule chose lui manquait : l'amour. Il « eut donc raison de préférer Vénus. » —A ces mots Mercure s'éloigne, mais en disant : « Je m'y attendais bien, « tous les amants tiennent ce langage. »

Junon et Pallas avaient disparu, mais Vénus, triomphant de nouveau, remercia Froissart de la belle réponse qu'il avait faite à Mercure. En lui promettant un amour pur et constant, elle associait à ce don celui de célébrer l'amour dans ses poésies et aussi dans ses chroniques :

Beaus filz, est-ce
Belle chose de bien ouvrer?
Tu le porras yci prouver.

En effet, lorsqu'il a rencontré la damoiselle qui lisait Cléomadès, cette damoiselle qu'il appelait « ma belle! » parce qu'aucun nom ne lui allait mieux que celui-là, il compose, pour les lui offrir, ses premiers vers. Il en est quelques-uns qui méritent d'être cités, notamment ceux-ci :

Ne vous poroie pas retraire
Tout le bien et tout le contraire
Que j'ai par amours recéu.
Pas ne m'en tiens pour décéu,
Mais pour éureux et vaillant.
. . . .
C'est un moult grant avancement

A jone homme et commencement
Beaus et bons, et moult profitables :
Il s'en troeve courtois et ables.

Il ajoute dans une fort jolie ballade :

Pluiseurs amans vivent bien en espoir
D'avoir merci et d'estre encore amé ;
Mès ma vie est tournée en désespoir,
Car on m'a jà tant de fois refusé,
Tant eslongié, tant montré de semblans
Durs et cruels et contre moi nuisans,
Que je n'ai fors painne, mauls et dolours.
Je finerai ensi que fist Tristans,
Car je morrai pour amer par amours.

Le *Joli Buisson de Jonèce* se rapproche beaucoup de l'*Espinette amoureuse;* là aussi, le poëte veut, dit-il, avant que sa mémoire se soit affaiblie, raconter les aventures du temps passé ; là aussi, une image plus précieuse que les topazes et les saphirs fait revivre pour lui les plus doux souvenirs :

Quand je l'imagine et regarde,
Le temps passé me ramentoit
Et tout ce que mon coer sentoit,
Lorsque ma dame regardoie,
Pour laquele amour tout ardoie.

. . . .

... Je sçai bien que je folie,
Si n'en puis-je mon coer retraire;
Bien scet le dieu d'Amours droit traire

Quant ens ou coer me mist la flèche
Qui si m'ensonnie et me blèche
Que je ne puis aillours entendre;
Et s'est la plaie si très-tendre
Qu'un seuls pensers la renouvelle.

Ces vers sont gracieux et élégants. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Vénus, touchée de sa constance, lui permette de se reposer près du *Franc Buisson de Jonèce*, au milieu des *avisés*, au milieu des *sages*. Il la suit, il goûte déjà le bonheur qu'elle lui promet :

Moult me sambloit jolis li temps
Et au regarder délittans;
Li airs, serins et attemprés;
En bois, en jardins et en prés
Les herbelettes se poindoient,
Qui près à l'un l'autre joindoient.
Rentrés estoit en sa caverne
Yvers, qui est large taverne
De pluie, de vent et de froit.

. . . .

Et cil oiseillon en leurs gorges
Avoient notes et chançons,
Dont si grande estoit la tençons
Qu'à painne me pooie oïr.

. . . .

. . . .

Ce que je voi moult volentiers,
Ce sont roses et églentiers.
Flourettes et verds arbrisseaus,
Graviers, fontènes et ruisseaus.

On atteignit bientôt le Buisson dont le vaste feuillage était couleur d'azur. Jonèce qui le gardait était un beau jeune homme couronné de fleurs, à qui Vénus présenta le poëte, en lui disant :

Amis qui tant amez lièce,
Tous desduits et esbatemens,
Et amoureus acointemens,
Danses, paroles et dépors,
Bonnes nouvelles vous apors :
Veci un mien ami très-grant.
. . . .
Faites-li tant qu'il vous souffise,
Car bien affièrt à vostre office
Que vous soyez courtois et gens
A toutes amoureuses gens.

Et Froissart ajoute :

Je fui tôt acointés de li,
Car je le vis friche et joli,
Jone et gens, courtois et discré,
Obéissant à tout mon gré,
Et tel que je le voeil avoir,
Car se riens me plaist à savoir
Qui me soit de nécessité,
Il me le dist par amisté.

Jonèce lui révéla ce que signifiait le Buisson, et cette allégorie ne manque ni de grandeur, ni de charme. Ce feuillage d'azur qui s'étend sur nos têtes et que l'hiver ne flétrit jamais, c'est le ciel ; ces feuilles que l'œil ne saurait

compter, ce sont les étoiles ; les sept branches que l'on y remarque, ce sont les sept planètes ; la lumière qui glisse à travers ses rameaux ou l'ombre qu'ils répandent, ce sont les dons distincts, les qualités différentes que la nature dispense aux hommes. Mais Froissart, comme il le dit à Jonèce, ne *tendoit* qu'à une seule :

C'est à estre gais et jolis,
A amer solas et délis,
Danses, caroles et esbas.

Malheureusement, le poëme se prolonge trop. Nous ne prenons pas le même plaisir à rencontrer sept dames qui ont nom Manière, Attemprance, Franchise, Pitié, Plaisance, Cognoissance et Humilité. Elles chantent successivement des virelais ou des rondeaux, et ce qui nous intéresse le plus dans leurs discours, c'est le portrait que Pitié fait du poëte :

Il est d'une très-belle assise,
Toute tele que doit avoir
Un amourous. En li n'a, voir !
Chose qu'il ne soit tous si fès,
En dis, en parolle et en fès,
Que doit estre un vrai coer secrés.
Il est humles, lies et discrés,
Obéissans, courtois et gens,
Acointables à toutes gens,
Friches, loyaus et bien celans,
Avisés et à point parlans,

Dè grant grasce et de bon renom,
Et porte bon los et bon nom [1].

Mais voici que le poëte se réveille : il n'a plus devant les yeux que le spectacle des vaines agitations du monde, où l'âme, appelée tôt ou tard à se réunir à Dieu, ne se dégage pas assez d'un corps qui n'est que cendre et poussière, et le poëme se termine par un lai en l'honneur de Notre-Dame [2].

IV. Second manuscrit des poésies de Froissart. — L'*Orloge amoureuse*. — Le *Dit du bleu Chevalier*. — Le *Débat du Cheval et du Lévrier*. — Le *Dit du Florin*.

La Bibliothèque impériale de Paris possède un second manuscrit de Froissart. Il renferme de plus quatre poë-

[1] On conserve à la bibliothèque d'Arras un précieux recueil de portraits du xve siècle, où figure celui de Froissart. Foppens l'a reproduit dans sa *Bibliotheca Belgica*. Le front est fort proéminent ; la lèvre légèrement pincée semble animée par des impressions joyeuses et vives. L'ensemble du portrait annonce un vieillard sexagénaire. Peut-être fut-il fait pendant le séjour de Froissart à l'abbaye de Cantimpré.

[2] Nous avons dit ailleurs que le *Joli Buisson de Jonèce*, où Froissart ne nomme parmi ses bienfaiteurs, ni le comte de Foix, ni Robert de Namur, et où il parle d'Édouard III et du duc Wenceslas, comme s'ils vivaient encore, appartient à la fin de l'année 1373. – Quant à l'*Espinette amoureuse*, il est impossible d'en déterminer exactement la date : elle doit être un peu antérieure.

mes que l'auteur n'avait pas fait insérer dans le premier, vraisemblablement parce qu'il les jugeait inférieurs aux autres. Ces poëmes sont : l'*Orloge amoureuse,* le *Dit du bleu Chevalier,* le *Débat du Cheval et du Lévrier* et le *Dit du Florin.*

Le prologue est, du reste, à peu près le même : il nous annonce également, « que dedans le livre sont contenus « plusours trettiés amoureus et de moralité, lesquels ont « esté fais, ditté, trettié et ordonné par vénérable et dis- « crète personne, sire Jehan Froissart, prestre, en ce « temps thrésorier et chanonne de Cimay et de Lille en « herbes, à l'ayde de Dieu et d'amours et de son sente- « ment, et à la requeste et à la contemplation et plaisance « de pluisours haults et nobles seigneurs et de pluisours « nobles et vaillans dames ; et est ou fu de nation de la « conté de Heynau et de la ville de Valenciennes. »

L'*Orloge amoureuse* est écrite avec assez d'élégance, mais ce poëme ne nous offre qu'une longue comparaison du mécanisme de l'horloge, telle qu'elle était faite au XIVe siècle, avec l'étude psychologique d'un cœur profondément pénétré par l'amour. Le cadran de l'horloge, le balancier et les poids qui la font mouvoir, les moindres détails des rouages et de la sonnerie, tout trouve son équivalent dans les fibres qui font battre un cœur amoureux, et le poëte, en choisissant Souvenir pour horloger, a soin d'ajouter qu'il est lui-même

La chambre et la maison,
Où mis est li orloges amoureus.

Nous ne nous arrêterons pas au *Dit du bleu Chevalier,* l'un des traités de métaphysique amoureuse les moins intéressants.

Le *Débat du Cheval et du Lévrier* appartient à un genre de poésies bien différent. C'est le côté matériel de la vie, exposé en termes simples et même un peu vulgaires. Un gros cheval qui porte le poëte et sa malle sur ses quatre pieds ferrés, et qu'aiguillonne l'éperon ; un lévrier svelte et mince, dont les pattes sans défense se blessent aux cailloux, se disputent sur la part qu'ils ont l'un et l'autre aux fatigues du voyage. Le cheval soutient que le chien, mieux nourri, a son pain beurré le matin, une soupe bien grasse le soir, et que, n'y eût-il qu'un morceau friand à table, son maître le partagerait avec lui. Le chien répond que, tandis que le cheval, broyant son avoine, s'étend sur la paille fraîche, les valets le battent, en l'accusant de leurs propres larcins, ou bien son maître le chasse dehors pour garder la porte. Ce qui met le cheval et le chien d'accord, c'est que tous deux ont faim : aussi le cheval qui découvre de loin une ville, part-il au galop, et le lévrier le suit. Nous nous bornerons à remarquer que ce poëme, composé par Froissart à son retour d'Écosse, est sans doute le plus ancien de ce volume.

Le *Dit du Florin* offre plus d'intérêt, parce que les souvenirs du poëte y occupent plus de place, et aussi, parce que le style y a plus de verve et plus de grâce. Quel thème plus ordinaire chez les poëtes que leur éternel divorce avec l'argent? L'argent! Ils le calomnient toujours,

bien qu'ils le dédaignent peu. Aussi, voyez comme l'argent leur tient rigueur. A peine a-t-il pénétré chez eux, qu'un coup de dés le fait disparaître. Ils le prêtent à des amis non moins prodigues, qui ne le rendent point. Et cependant on ne peut s'en passer, tant il est utile à ceux chez lesquels il aime à s'héberger :

Argens est de pluisours lignies;
Car lors qu'il est issus de terre,
Dire poet : « Je m'en vais conquerre
« Pays, chasteaus, terre et offisces. »
Argent fait avoir benefisces,
Et fait des drois venir les tors,
Et des tors les drois au retors.
Il n'est chose qu'argent ne face,
Et ne desface et ne reface.
Argent est un droit enchanteur.

Froissart fait comme tous les poëtes; il dépense une livre quand un autre dépenserait vingt deniers, et bien qu'il n'achète ni châteaux, ni moulins, il voit l'argent s'éloigner de lui à pas si rapides qu'il en ferait volontiers son messager. Mais quoi! le messager ne reviendrait pas. Que sont devenus tous les dons des princes? Qu'est devenue la rente annuelle attachée à la cure de Lestines (1)?

(1) C'est dans le *Dit du Florin* que Froissart nous a laissé le plus de détails sur son séjour à Lestines. Ce village, que Froissart appelle une grande ville, se trouvait en Hainaut, mais il était soumis à cette époque à l'autorité du duc de Brabant. Par une charte du 10 mai 1366, le duc Aubert de Bavière avait

Il est fort en peine de le savoir, et découvrant au fond de sa bourse son dernier florin, il le saisit, le bat, le soumet à la torture pour obtenir l'aveu complet des hasards auxquels il a échappé et qui ont englouti tous ses compagnons. La réponse du florin nous apprend tout : Il est quelque peu *retailliés* et *contrefés,* et s'il n'a pas quitté son maître dans ses voyages, c'est qu'on le refusait partout. Quant à la disparition des autres pièces d'or ou d'argent, elle est facile à expliquer par des dépenses bien différentes les unes des autres. Ainsi, Froissart a payé mille francs pour ses voyages, cinq cents francs aux taverniers de Lestines et sept cents livres pour ses chroniques. Mais, comme le disait le florin, de ces deux paiements, le dernier n'était pas à regretter :

L'argent avés-vouslà bien ;
Je le prise sus toute rien,
Car fait en avés mainte hystoire
Dont il sera encore mémoire
De vous ens ou temps à venir,
Et ferés les gens souvenir
De vos sens et de vos doctrines.

D'ailleurs Froissart n'a jamais manqué de rien : bons chevaux en voyage, bonnes houppelandes au logis. En serait-il autrement, pourquoi s'en inquiéterait-il ? Quand on

engagé la prévôté de Binche et le château de Morlanwez à Wenceslas de Bohême pour une somme de cinquante mille écus qu'il lui avait empruntée.

est amoureux, on ne vit ni de pain, ni de vin, mais d'illusions et d'espérances.

Si ne devés pas le temps plaindre,
Ne vous soussyer, ne complaindre.
Vous avés vescu jusqu'à ci ;
Onques ne vous vi desconfi,
Mès plain de confort et d'emprise,
Et c'est un point que moult je prise.
Je vous ai véu si joious,
Si joli et si amourous
Que vous viviés de souhédier.

Tout ceci conduit le poëte à raconter son voyage dans le comté de Foix où il reçut quatre-vingt florins d'Aragon. Il en changea soixante, et en obtint quarante francs qu'il mit dans une bourse ; mais il la perdit à Avignon, et personne ne put lui en faire retrouver la trace.

Mais le florin le console en lui disant :

Vous estes un sos
Se vous pensés là longuement ;
Tout dis recoevre-on bien argent.
Légièrement vous sont venu,
Et légièrement sont perdu.

Une main généreuse donna ces florins ; d'autres mains non moins généreuses peuvent combler le vide qu'ils ont laissés. Le dauphin d'Auvergne, le comte de Sancerre, le vicomte d'Acy, le seigneur de Rivière, sont à Avignon. C'est à eux que s'adresse, bien qu'indirectement, ce poëme ingénieux et plein de détails intéressants pour nous, et

nous croyons aisément le florin quand il assure le poëte que ces seigneurs « pour dix francs ne lui faudroient « mie. »

Chaucer adressa aussi des vers à sa bourse vide, mais ils sont bien inférieurs à ceux de Froissart. Il y appelle sa bourse, sa vie, sa dame, l'étoile de son cœur, la reine de bonne compagnie, et lui déclare qu'il mourra si des pièces d'or ne viennent l'appesantir et lui donner l'éclat du soleil. Pour retrouver sur ce sujet fréquemment traité par les poëtes, des vers que l'on puisse comparer à ceux que nous avons cités, il faut descendre jusqu'à Marot.

CHAPITRE III.

POËMES PERDUS OU INÉDITS.

I. Meliadus. —Meliador « le Chevalier au Soleil d'or. » — Devises de Gaston de Foix et de Charles VI.

On ne retrouve plus à Londres les comptes de l'hôtel de la reine Philippe où était rappelé plus d'un dittier composé pour elle ; mais en se bornant aux comptes de la cour de Brabant, on y rencontre fréquemment la mention de livres offerts par Froissart au duc Wenceslas. Ces livres étaient sans doute des poëmes, et nous citerons sans les confondre ceux de Meliadus et de Meliador, qui n'ont d'autre rapport qu'une similitude presque complète de noms (1).

(1) Nous avons cité p. 267 quelques vers où Froissart distingue positivement *Meliadus* et *Meliador*.

Parmi les collaborateurs ou les élèves d'Adenez, le ménestrel du duc Henri III, se trouvait Girardin d'Amiens, auteur d'un poëme des *Enfances Charlemagne* et d'un autre poëme intitulé *Meliadus*. Avant lui, Rusticien de Pise avait écrit un autre poëme de Meliadus, et nous y puiserons quelques détails sur la vie d'un héros qui eut l'honneur d'être le père de Tristan de Léonnoys, de chevaleresque mémoire. Meliadus, vrai chevalier errant, pourfendeur d'ennemis et redresseur de torts, parcourt le monde en défendant la beauté injustement persécutée. Pharamond et Artus se trouvent en présence, rivaux l'un de l'autre en amour, de même que Philippe de Valois et Édouard III furent rivaux en puissance. Les guerres et les combats singuliers se succèdent en Irlande et en Écosse ; enfin Meliadus est fait prisonnier, mais il se console, grâce à quelque lai de ménestrel, tout comme le roi Jean à Londres : ce qui sans doute permettait à Froissart de terminer par un pompeux éloge des princes qui aiment à composer des vers et qui accueillent généreusement ceux qui leur sont offerts.

Il faut reconnaître que les études de Froissart, ses goûts et les qualités mêmes de son style de chroniqueur, le rendaient propre à écrire quelque beau roman de chevalerie tout rempli d'emprises merveilleuses et de grands coups d'épée. Nous devons donc regretter de ne plus avoir le poëme de *Meliadus* et d'en savoir si peu de chose : car tout se borne à la mention d'un paiement fait à Godefroi Bloc, peu avant les fêtes de Pâques 1377, pour avoir

couvert *Meliadus* d'une reliure de cuir qui ne devait pas le préserver des injures du temps.

Froissart avait pu retrouver dans le palais du duc de Brabant le poëme de Girardin d'Amiens conservé avec ceux d'Adenez. La trace des relations de Froissart avec le duc Wenceslas était encore bien plus évidente dans son roman de *Meliador, le Chevalier au soleil d'or*, car ce fut l'œuvre commune du prince et du clerc.

Déjà dans la *Prison amoureuse,* Wenceslas, sous le nom de *Rose*, avait intercalé certains ouvrages de sa composition. Satisfait de ce premier essai, il voulut que Froissart insérât des rondeaux et des virelais qu'il avait faits, dans un roman consacré à retracer les joutes et les tournois d'un chevalier intrépide. Malheureusement il mourut avant que le roman fût achevé.

Froissart paraît avoir mis plus de soin et plus de temps à *Meliador* qu'à ses autres poëmes. Il en faisait tant de cas, qu'il le porta avec lui dans son voyage de Béarn. « Je « avois avecques moi apporté un livre lequel je avois fait, « à la requeste et contemplation de monseigneur Wincelant de Bohême duc de Luxembourg et de Brabant. Et « sont contenus audit livre qui s'appelle *Meliader* (1) toutes « les chansons, ballades, rondeaux et virelais que le « gentil duc fit en son temps, lesquelles choses, parmi « l'imagination que je avois eu de dicter et ordonner le

(1) Telle est la leçon donnée par Lacurne de Sainte-Palaye d'après les meilleurs manuscrits qu'il avait consultés. M. Buchon a imprimé: *Meliadus*.

« livre, le comte de Foix vit moult volontiers ; et toutes les
« nuits après son souper je lui en lisois. »

Froissart répète à peu près la même chose dans le *Dit du Florin* :

Toutes les nuits je lisoie
Devant lui et le solaçoie
D'un livre de Melyador,
Le chevalier au soleil d'or.

. . . .

Dedens ce roman sont encloses
Toutes les chansons que jadis,
Dont l'âme soit en paradis,
Que fist le bon duc de Braibant,
Wincelans dont on parla taut ;
Car uns princes fu amorous,
Gracious et chevalerous ;
Et le livre me fist jà faire
Par très grand amoureus afaire,
Comment qu'il ne le véist onques.

Gaston Phébus prit pour devise un soleil. Ne l'emprunta-t-il pas au poëme de Froissart ?

Nous savons que Froissart ne laissa pas son poëme dans le Béarn, et nous croyons qu'il l'avait porté à Paris quand il y assista à l'entrée solennelle d'Isabeau de Bavière et de Valentine de Milan. Froissart composa à ce sujet des vers pour la jeune reine, et ce ne fut peut-être pas la seule part qu'il prit à une fête offerte à la nièce du bon duc Aubert de Bavière. N'avait-il pas aussi emprunté à son roman de *Meliador* un divertissement qu'il s'est plu à nous raconter?

Une arène avait été préparée au champ de Sainte-Catherine. On y voyait d'une part les princes les plus illustres, les ducs de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, ayant près d'eux le duc d'Irlande qui devait tout à la faveur de Richard II; d'autre part, les seigneurs les plus chevalereux, surtout ceux qui étaient du pays de Froissart, Jean de Barbançon, Ancel de Trazegnies, Clinquart de Hérines, Jean d'Andregnies, les sires de Gommignies, de Cantaing, ayant pour adversaires Guillaume Martel, Renault de Roye, Jean des Barres, tous fameux par leurs tournois, et le baron d'Ivry, Geoffroi de Charny et Jean de Garancières, qui étaient à la fois jouteurs et poëtes (1).

Tous ces chevaliers portaient sur leurs targes *un ray de soleil,* et on les nommait les *chevaliers du soleil d'or*. Charles VI lui-même avait pris cette devise, et il en était si épris qu'il avait abandonné celle du cerf volant qu'il n'avait pas quittée pendant plusieurs années. Faut-il aussi en faire honneur au poëme de Meliador (2) ?

Ce fut sans doute à cette occasion que Froissart offrit au duc d'Orléans le beau manuscrit que l'on conservait au château de Blois, et qui se trouve ainsi décrit dans

(1) Nous retrouvons aussi aux joutes de Paris le sire de Donstienne que Froissart appelle ici l'Ardenois de Donstienne. *Chron*. IV, 1.

(2) En 1374 on vit à Londres une fête semblable. Un tournoi qui dura sept jours fut présidé par la dame du Soleil: c'était Alix Perrers à qui Édouard III avait abandonné l'année précédente les joyaux de la reine Philippe.

l'inventaire fait par Jean de Rochechouart en 1427 : « Le « livre de Meliador, en françois, historié, lettre de forme, « couvert de veloux vert, à deux fermoers semblans d'ar- « gent doré, esmailliés aux armes de monseigneur (¹). »

Ce volume resta au château de Blois jusqu'en 1544, époque à laquelle il paraît avoir été transporté à Fontainebleau. S'il doit être exhumé quelque jour, on le retrouvera parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris qui ont la même origine.

Le *Dit royal* se trouvait avec Meliador au château de Blois. Il a subi le même sort, et nous espérons qu'il nous sera rendu en même temps : peut-être n'y découvrira-t-on toutefois qu'un recueil de ces *chansons royaus* que nous offrent d'autres manuscrits.

II. La *Court de May*.

Rien ne rappelle plus à Bruxelles ce palais de Coudenberg où les heures se passaient si joyeusement en *reviaulx* et en *esbattements,* et où Froissart s'entretenait, néanmoins, des affaires de son temps avec son ami Richard Stury : mélange de fêtes et d'études, de doux loisirs et de sérieuses enquêtes, qui explique à la fois et sa vie et ses ouvrages. C'est ailleurs qu'il faut chercher aujourd'hui les traces du mouvement politique et littéraire de ces siècles

(¹) Bibliothèque de l'École des Chartes, V, p. 70 ; Les ducs de Bourgogne, par M. le comte de Laborde, III, p. 291.

déjà éloignés du nôtre, et Froissart l'avait bien prévu quand il écrivait, *fust de soir ou de matin, pour avoir la mémoire au temps à venir, car il n'est si juste retentive qu'escripture.*

Aux Archives du royaume, les comptes de la prévôté de Binche nomment tour à tour ces taverniers de Lestines, qui prirent cinq cents francs à Froissart, et son joyeux ami le prévôt Gérard d'Obies, qui, pas plus que lui, ne faisait cas de l'argent; et, ce qui est plus important encore, la Bibliothèque de Bourgogne, à défaut des textes si précieux des chroniques, qu'elle a perdus, a conservé jusqu'aujourd'hui, parmi ses manuscrits ano-

(1) No 10492 du catalogue des MSS. de la Bibliothèque de Bourgogne. Ce manuscrit a été écrit dans la dernière moitié du xve siècle, et comme le filigrane du papier en atteste l'origine anglaise, nous pouvons conclure du silence des inventaires de Charles le Hardi, et d'une mention formelle dans celui de Viglius, qu'il fut apporté dans nos provinces par la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York, qui avait pu le faire copier à Londres sur le manuscrit original offert autrefois à son illustre aïeule madame Philippe de Hainaut. Du reste, cette copie paraît avoir été faite d'après un MS. en mauvais état ou difficile à lire. Certains mots ont été intercalés, d'autres corrigés. Il y a même des lacunes; ainsi, on lit vers la fin :

Ung vallet vint qui m'aporta
Ung drap d'argent
De séir sus, disant : Prenez
Place icy et vous ordonnez, etc.

Il faut ajouter au second vers : *et m'invita.*

nymes, deux poëmes de Froissart dont on ignorait complétement l'existence.

Ces poëmes traitent, comme tous ceux de Froissart, *d'amour et de moralité*, et l'un de ces mots explique trop bien l'autre pour que nous puissions les séparer. L'amour est un chaste et doux souvenir qu'embellissent tant d'autres souvenirs de la jeunesse qui s'y mêlent et s'y confondent; la moralité, un enseignement de toutes les heures, de tous les jours, de toutes les années, dussent-elles être celles qui s'abaissent aux limites de l'horizon et se rapprochent davantage de la tombe. Aussi retrouverons-nous les mêmes sentiments, les mêmes inspirations dans toutes les compositions poétiques de Froissart, bien qu'un long intervalle d'années les sépare les unes des autres.

Le premier de ces poëmes est un dittier amoureux intitulé : la *Court de May* (1). L'auteur rapporte que souvent il a vu sourire autour de lui, et qu'on l'a interrogé sur son amour; mais c'est un secret qu'il ne trahira jamais, et s'il le chante dans ses vers, ce sera *couvertement*. Celle qui les inspira pourra seule les comprendre, en y découvrant cette flamme pleine de discrétion et de respect, qui, pour tout autre, doit à jamais rester ignorée :

Qui veut avoir
Nom de riens valoir ou savoir,

(1) Tel est le titre que l'auteur donne lui-même à son poëme :

Tu appelleras
Ce dittier-cy que parferas
La Court de May par mon commant.

Il convient telz maulx endurer
Et employer tout son povoir
A les soustenir main et soir,
Ou l'amour ne pourroit durer.
Et si se faut asséurer
En sa dame et par espérer
Soy conforter pour mieulx valoir.

De même que dans le *Buisson de Jonèce,* le poëte invoque Cognoissance, qui le soutient, parce qu'en lui rappelant les traits de sa dame, elle rend pour lui à la lumière ce qui appartient déjà aux ombres du passé ; c'est Cognoissance qui se plaît à l'exhorter et à le consoler :

J'ai bien souvenance
Comment ma dame Cognoissance
Jadis en son blanc pavillon
Me dist, quant je parti de France,
Que j'eusse d'accoustumance
Pour tous jours avoir bon renom,
Ainsi me venroit éur bon,
Et toutes dames de bon nom
Vouldroient bien mon accointance.

Cognoissance était *toute bonne et saige ;* elle disait :

Ayés léauté en couraige ;
Ayés vérité en langaige :
Veuillés à ces deux poins penser.
Et pour toy de grâces parer,
Encore un point te vueil monstrer :
Ayés honnesté en usaige.

Se ces trois poins tu veulx garder,
Tu te verras partout amer
Plus que nul, tant ait haut lignaige.

Et pour ce qu'en maints lieux iras
Où pas cognoistre ne pourras
Tost chascun pour le pou véir,
Je te diray que tu feras,
Quant les conditions saras
D'aucun qui fera à hayr :
Pense de tel homme fuyr,
Ou tu ne peus à bien venir ;
Saigement t'en eslongeras,
Tant ait seigneurie à tenir,
Ne tant te saiche dons offrir :
Fuy-le, ou jamais honneur n'aras.

Mais se tu pues accointier
D'escuier ou de chevalier
Qui soit bien conditionné,
Qui point n'entende à convoitier
Par flatter, ne par mensongier,
Tel cueur s'est à honneur donné
Et à vertus habandonné.
Eslis-le sur tout homme né
Et t'en accointe entre un millier.
En fin t'en verras honnouré ;
Car homme, tant soit redoubté,
Sans vertus, ce n'est que un fumier.

Nobles conseils donnés moins au poëte qu'au chroniqueur, qui devait raconter plus tard combien il eut de

peine, combien il *chercha* de pays pour *enquerre* la vérité en s'adressant à de sages et vaillants hommes.

Cognoissance ajouta :

Tu veulx devenir amoureux :
C'est un nom trop plus éureux,
Qu'aucun ne croiroient jamais.
Qui le dessert, il est de ceulx
Qui n'ont nul vilain vice en eulx,
Ains sont bons en dis et en fais.

Froissart, interrogé par Cognoissance, commence à son tour un récit dont le paysage, aussi bien que celui de ses autres poëmes, retrace les prés riants que l'Escaut arrose et que Valenciennes domine de ses tours crénelées :

Ce fut en avril XVI jours,
A l'issir d'une forteresse,
Devers ma dame par amours
Et lui disoie mes clamours...
Elle estoit bien acompaignie
Et avoit en sa compaignie
Une dame très-gracieuse :
Si me mirent par courtoisie
Entre elles deulx, à chière lie.

Quelle était cette dame très-gracieuse, quoique sans doute elle fût moins belle que celle à qui Froissart adressait ses vers? C'était, comme nous l'apprend l'*Espinette amoureuse,* une de ses parentes qui faisait des vœux pour le succès des amours du jeune poëte. Tout semblait lui

permettre d'y croire, car sa dame s'attristait d'apprendre qu'il allait s'éloigner, et elle lui disait :

J'envoierai Doulce Pensée
. . . .
Qui vous dira, et dira vray,
Comment par vray amour celée,
Je n'aray joyeuse journée
Jusqu'à tant que vous reverray.

Froissart partit, et lorsque le printemps ramenait ce jour fortuné, une voix harmonieuse et tendre le réveillait. Doulce Pensée, l'aimable sœur de Souvenir, venait lui rappeler le *doulx congié* de sa dame. Un songe mystérieux servait de cadre à ce message, et dès les premières lueurs de l'aube, Amour lui ordonnait

D'aler à ce beau jour aux champs
Oyr des oyselès les chans,
Pour recommencer ma léesse...
. . . .
Ce jour de may qui ne fu fait
Fors pour renouveler la joye,
Dont cueur amoureux se resjoye,
Me resjoy et conforta
Tant que sa joye me porta
En lieu si paré de verdure,
Qu'il y fait vert quant l'hyver dure.
. . . .
Et Dieux scet se les oyselès
Chantoient sur vers raincelès,
Chascun le chant que mieulx savoit.
Encore aultre chose y avoit,

Car les amoureuses fleurettes,
Indes, blanches et vermeillettes,
Rendoient si doulces odeurs
Que c'estoit pour revivre cueurs...

. . . .

Et aussi est-ce le vergier
Où Amours se vient herbergier
Du jour de may jusqu'en la fin.
Il s'y tient tout ce mois, affin
Que ceulx qui là le venront voir
Puissent certainement savoir
Que tout ce mois plaisant et doulx
Il n'aront anuy, ne courroux.

Près de là, à l'extrémité d'un sentier à demi caché par l'herbe et les fleurs, jaillissait une fontaine aux eaux limpides, gardée par une dame vêtue de drap d'or, qu'au premier moment le poëte n'avait pas aperçue.

Soyés le bien venu,

lui dit-elle,

Il t'est huy grant bien advenu,
Et par moy viens-tu cy endroit;
Tu es amoureux et as droit.
Je suis Léesse : si aras
Chapel de may que porteras.

. . . .

Ceste fontaine est en ma garde.
Je m'y vien esbattre et la garde
Contre envieux et mesdisans...
N'y vis venir depuis dix ans

Si matin, servant qu'Amours ait
Que toy ; mais tu viens à souhait.
Je congnoy bien ta voulenté ;
Si verras cy plus de planté,
Plus d'onneur et plus de largèce
De biens mondains et de richesce,
Dedens ce vergier à la ronde
Que n'ont tous les roys de ce monde,
Quoy que tu as véu encours,
Grans richesces en maintes cours (¹).

Dans sa réponse, le poëte proteste que, bien qu'il soit à cinquante lieues de sa dame, il est resté toujours fidèle à sa devise, et que depuis dix ans entiers, il porte :

La couronne bleue,
La couronne de loyauté (²).

Ces vers offrent, pour la biographie de Froissart, des données précieuses, surtout si on les rapproche de ce passage de l'*Espinette amouoeuse,* où Vénus lui annonce qu'à partir de l'âge de quatorze ans, il restera à son service pendant dix ans, c'est-à-dire de 1351 à 1361. Ils déterminent la date du poëme, qui appartient à l'année

(¹) Dans un autre endroit du poëme, Courtoisie, engageant le poëte à se baigner dans le fleuve qui arrose le domaine du dieu d'Amour, lui dit :

Quoiqu'en maints lieux viens et vas,
De tèle eaue onques ne lavas.

(²) Couleur bleue signifie loyaulté. (*Jehan de Saintré*, édit. de M. Guichard, p. 272.)

même où Froissart devint un des clercs de la chambre de la reine d'Angleterre.

Doulce Pensée présente au poëte le portrait de sa dame, et le jeune homme, dans un transport de reconnaissance et de bonheur, demande humblement à Léesse, à Souvenir et à Doulce Pensée, qu'il leur plaise de le conduire près du dieu lui-même. Courtoisie l'introduit dans une tente brodée de perles et parsemée de diamants, dont le soleil rend l'éclat si vif que l'œil ne peut le soutenir. Qu'on ne s'étonne pas de ces richesses, car là règne un dieu auquel les princes les plus puissants offrent sans cesse leurs trésors en sacrifice :

C'est Amours qui, par sa maistrie,
Tous les seigneurs mondains maistrie.
Il seignourist par dessus tous
Et met tous seigneurs au dessoubs.
Quand cueur de seigneur veult sousprendre,
Seigneur nul ne s'y viengne prendre ;
Car dès qu'il a l'amer empris,
Il n'est seigneur qui n'y feust pris,
Tant soit fort, soubtil ou rusé.
Et maint saige s'en sont abusé,
Cuidans le vaincre par puissance,
Qu'il a vaincus jusqu'à oultrance ;
Et qui plus est, Amours aprent
A bon cueur qui l'amer emprent,
Plus de vertus, de sens, d'onneur
Que nul, soit tant large donneur,
Tant est sa puissance eslevée
Et des vertueux approuvée ;

Car cueur noble et de haulte emprise
Son service adés sur tous prise,
Dès qu'il donne à dame son cueur.
Et sur tous il est doulz seigneur,
Si qu'il n'est homme, tant soit rude,
Qu'il n'anoblisse en son estude
Par vertus aprendre et congnoistre :
Aux preux fait leur prouesce accroistre,
Aux simples donne entendement,
Aux couars, soudain hardement,
Aux pareceux esveil envoie
Et les fait courageux en voie ;
Briefment, il donne tant de éur
Que qui l'aime et sert, soit séur,
S'il y est à droit adreciez,
Qu'il herra tous mortelz péchiés,
Mauvaises gens et villains vices,
Trop grans aises, trop grans délices
Et toute laide renommée.

Cet enseignement répondait à toûtes les pensées du poëte. Il supplia le dieu de l'instruire de plus en plus, et Amour, voulant lui montrer qu'il n'ignorait aucun sentiment de son cœur, lui rappela tour à tour le commencement et les progrès de sa passion. Ici encore nous rencontrons des vers pleins de grâce et d'élégance :

... Celéement pressay
La belle et doulce à toy amer
Et toy son seul amy clamer.
Joyeuse estoit votre accointance,
Sans déshonneur et sans vantance.

. . . .
Vos deux cueurs n'avoient ensemble
Que une pensée, ce me semble :
Riches estiés de joyeux jours.

Cependant les ennemis de Froissart le calomnièrent (1). Il raconte ailleurs, il raconte également ici que sa dame l'oublia et le trahit, mais loin de la maudire, il n'accuse que son absence et la fortune. Mais pourquoi Froissart s'était-il éloigné ? Il le dit sans rougir, *pour mieulx valoir, pour quérir honneur par traveil* (2), et ceci nous rappelle ce beau passage des chroniques : « Je commençay jeune, « dès l'âge de vingt ans, ma haulte et noble matière ; et « tant comme je vivrai, je la continuerai. »

Aussi Amour, appréciant sa loyauté, lui fait-il espérer pour récompense, dans un temps à venir, un don qui l'é-

(1)
Par la fausse envie
D'aucuns qui sont encore en vie,
Qui te grevèrent quoyement,
Blâmans malicieusement
Ta loyauté, ton bon vouloir.
. . . .
... Elle estoit si court tenue
Que toute sa mésavenue
Vint le plus par toy eslongier,
Et par un mauvais mensongier,
Qui te fist maint mal en recuoy,
Quoy qu'il te rie et s'en taist cuoy.

Froissart s'exprime à peu près de même dans l'*Espinette amoureuse*.

(2) Il dit aussi dans l'*Espinette amoureuse*, édit. de M. Buchon, p. 263, qu'il quitta son pays « pour mieulz valoir. »

lèvera au-dessus de tous, ce don de *mieulx valoir* et *de quérir honneur par traveil*, dont nous parlions tout à l'heure : promesse heureusement accomplie, s'il en fut jamais, car en célébrant les gloires du XIVᵉ siècle, Froissart devait placer la sienne aussi haut que celle de ses héros.

... Je qui suy large donneur
Te donray ung temps qui venra
Le don qui sur tous te vaulra...
. . . .
Tu mettras par livre ou par rolle
Ce que tu m'os cy commander,
Pour mes biens plus recommander,
Et pour les bons faire meilleurs,
Et avoir sentemens greigneurs
De parvenir à la croissance
De souveraine congnoissance,
Et pour montrer aux orguilleux,
Qu'il n'est bien que d'estre amoureux [1].

Dans les vers suivants, nous retrouverons Froissart tel que nous le comprenons et tel qu'il s'est peint lui-même dans ce poëme, humble, modeste, sincère, ayant appris, dès sa jeunesse, à ne pas se confier dans l'inconstante vanité des cours, et sachant déjà séparer l'orgueilleuse mollesse des grands séduits par leurs flatteurs, de la mâle

[1] Quand Amour ajoute :

Tu dois aussi liement vivre
Que tous ceulx dont on lit par livre,

nous reconnaissons le poëte nourri de la lecture des romans de chevalerie.

vertu des chevaliers, qu'il devait peindre un jour, « pour « donner exemple aux preux d'eulx encourager en bien « faisant. »

... Ne fay pas ainsi que font
Aucuns meschans qui se deffont,
Quant les mondains seigneurs leur rient,
Cuidans, pour ce qu'en eulx se fient,
Estre plus grans qu'ils ne souloient;
Car tels maléureux foloient
Par l'orgueil qui les a sourpris ..
. . . .
Tel homme de court congnoist bien
Qu'en court il n'y a nul seur bien...
. . . .
Promesses y volent au vent ;
Vaine gloire y est grant maistresse,
Et convoitise y est princesse ;
Envie y enfélist cueurs
Et les fait languir en douleurs,
Jà soit ce que souvent advient
Qu'en court maint homme à honneur vient,
Quant il veult de vertus user,
Et se congnoist sans s'abuser;
Car de bonnes gens y ara
Ès cours tant que court durera.
Tu es de court dès ta jonesce :
Si t'en souviengne et si ne cesse
De toy faire amer tant que peus,
Se seurement y vivre veulx :
Il n'est richesse qu'estre amé.

Amour ajoute :

Ne t'atens pas, si tu mesprens,
T'en excuser sur moy, mais prens
En gré selon ce qu'aras fait...

. . . .

Et ne te fie aucunement
Fors qu'en tes œuvres seulement,
Car tout tel que tu te feras,
En la fin tel te trouveras.

. . . .

Si ne pense point par flatter,
Ne par malice à moy matter,
Ne moy abuser par tels faits,
Se tous jours loyalment ne fais ;
Car je voy cler, n'en doubte mie,
Vérité est trop bien m'amie ;
Et quant de moy te partiras
Je ne sçay quelle part iras,
Mais où que tu voises, ne viengnes,
Tous jours humblement te maintiengnes.

. . . .

... Garde que tu ne faces
Chose qui face à reprouchier ;
Ainçois pense de t'aprouchier
Des cuers bien conditionnez
Qui se sont à honneur donnez,
Et dès que tu vois gentil homme
Joine et convoiteux, fuy-le comme
Ennemy de toutes vertus :
Se tu le suis, tu es perdus.

. . . .

D'autre part, fuy hardy menteur,

Homme triste et homme vanteur,
Et croy que vanteur par vaillance
Craint à atendre cop de lance...

. . . .

D'aultre part, ne blâme jà dame :
Prenons qu'elle ait desservi blasme
Par faulsser son amy féal,
Tais-toi d'elle, n'en dy jà mal.

. . . .

Loe dames de beaulx maintiens...

. . . .

Sers-les toutes, et en ayme une...

. . . .

Mais quant dame est faulsse par soy,
Lors brulle son bon nom et art,
Si qu'en maints lieux en court nonvele,
Tant soit noble, frisque et nouvelle...
Je te pourroie dire assez
Des exemples qui sont passez,
Mais tu n'auras pas mieulx, ce croy,
Que ceulx qui furent devant toy,
Ne pis aussy, selon tes œuvres,
Pour tant de bien faire te cœuvres (1),
Et croy que soubtilz déceveurs
Sont en fin de maulx receveurs,
Mais trop tart sont au repentir.
Si te ne vueilles consentir
A hanter ceulx que tu scès faulx.

(1) Ce mot signifie cacher, comme dans cette phrase des chroniques : « le comte de Foix se couvrit jusques à l'heure du di- « ner, » et dans ce vers de la *Court de May* :

Ils faignent par couverture.

A quelle *noble et frisque* dame qui perdit son bon nom, ces vers, assez obscurs, offrent-ils une allusion ? Nous l'ignorons, et nous nous bornons à repousser celle que l'on y voudrait voir à l'amour d'Édouard III pour la comtesse de Salisbury.

Courtoisie et Humilité avaient pris le poëte par la main et l'avaient conduit dans un préau tapissé de violettes et entouré d'une clôture de rosiers fleuris. Que ce séjour était délicieux, et comme il est aisé de comprendre que le poëte s'écrie :

Qu'en may chascun an m'y revoie !
. . . .
... Es autres cours court envie
Sur les grans...
Les gens d'amour autrement font,
Car ils s'entr'ayment tous ensemble :
Éureux est qui les ressemble !
Mais ès cours des mondains seigneurs,
Ore y a joye, ore douleurs,
Ore du gouvernement plaintes :
De teles cours en est-il maintes !
Pléust à Dieu que s'entr'aimassent
Les gens des cours !...
Je hanterois court adonques
Plus voulentiers que ne fis onques.

Là, sur un portique où se confondaient les rubis et les saphirs, on lisait ces paroles, gravées sur des tables d'or :

Fuyés, fuyés, fuyés de cy,
Mesdisans, félons, envieux,

Hardis menteurs, faulx orguilleux,
Parjureurs, déceveurs de dames;
Mauvais estes de corps et d'âmes.
Amours vous fait commandement
Que n'aprouchiés aucunement
Ce plaisant et vertueux lieu.

Le poëte était tout entier à l'admiration, quand Courtoisie le harangua de nouveau :

Que t'est-il advis?
Or me dis s'onques mais tu vis
En France un aussi bel vergier,
Ne lieu si bel pour herbergier.
Nennil, dis-je, n'en aultre marche...
. . . .
Pléust à Dieu qu'en ce mois doulx,
Feussent ici aveques nous
Tels vint chevaliers que congnoy,
. . . .
Et aussi d'escuiers autant.

Amour,

répliqua Courtoisie,

De homme orgueilleux, quel qu'il soit,
N'a cure s'il seigneurisoit
Toute la terre deçà mer,
Tant fait orgueilleux à blâmer.
Orgueil ordist la renommée
Si non quant l'omme a teste armée :
Là peut-il bien estre orgueilleux
Par grant emprise et courageux.

Là doit-il cuidier tant valoir
Que pour vaincre par hault valoir
Et courre sus tout au meilleur
Au plus redoubté batailleur,
Et tel orgueil est bien séant...

. . . .

Orgueil resert d'aultre manière,
Quant dame est orguilleuse et fière,
Dès qu'on lui requiert villenie.
Qui tel orgueil blâme, je nie
Qu'il soit mauvais, car bon le treuve
Net cueur de dame; honneur l'appreuve.
Ces deux orgueils aucunement
Ont lieu selon mon sentement.

Voici quelle est la doctrine d'Amour, telle que le poëte l'expose et telle que le chroniqueur ne la désavouerait pas:

Cuer de bonne voulenté
Plus vit, plus est entalenté
D'aprendre que valent vertus.

. . . .

. . . . Hault doit emprendre,
Et qui n'emprent à bonne entente,
Soit en pavillon ou tente,
En ville, en chastel, en manoir,
Sans mal éur ne peut manoir.

. . . .

Autrement honneur cesseroit,
Et bien faire ne vaulroit rien.

. . . .

Pour ce te dy que toute emprise

Qui n'est à juste cause prise
Et gouvernée léaument
Ne durera jà longuement.

. . . .

Homme nul n'a séur demain.

. . . .

Or tu te dis estre amoureux :
Si soyés douques vertueux.
Fay bien tant que tu as espace :
Vie est briefve et brief temps se passe.

Cependant, le poëme s'achève. Froissart promet de ne jamais oublier les bienfaits d'Amour. S'il s'en rendait indigne, qu'il soit exclu des banquets de toute cour joyeuse. Peu lui importent les mensonges et les médisances des envieux.

... Pour ce qu'ils sont
Dolens des biens qu'amoureux ont,
Pour tant soient leurs compagnies
De toutes nobles gens banies,
Et les léaux soient hauciés,
Ès plus lieux et avanciés.

III. Le *Trésor amoureux.*

Le second manuscrit inédit de la Bibliothèque de Bourgogne est un volume orné de charmantes miniatures, et de plus écrit, ceci nous paraît hors de doute, sous les yeux mêmes de Froissart, qui a pu y tracer de sa main certains mots destinés à guider le scribe. Même, en ne le considé-

rant que sous son aspect extérieur, il mérite de fixer l'attention. Car Amour, les hauts personnages de sa cour, et le poëte lui-même y sont figurés avec les emblêmes et les couleurs dont nous connaissons la véritable signification. Lorsque, dans le *Paradis d'amour*, nous voyons passer devant nous damoiseaux, dames et damoiselles tous vêtus de vert, Plaisance nous apprend que ce sont les héros et les héroïnes de romans, sujets d'Amour dont ils nous montrent la livrée. Ici aussi Amour est vêtu de vert. Quant au poëte, il porte les couleurs de la chevalerie, ce qu'on appelait en Angleterre *red of valiaunce,* et rién ne lui manque, ni sa couronne de lauriers, ni la plume qui traça de si beaux écrits, ni même la petite aloière où il renfermait autrefois le portrait de sa dame.

Ce manuscrit plus étendu que le premier (il contient près de quatre mille vers) est intitulé : *le Trésor amoureux,* et nous sommes porté à croire qu'il fut offert en 1396 au duc de Bourgogne Philippe le Hardi qui aimait beaucoup les lettres (¹). Froissart l'avait connu autrefois prisonnier à Londres avec son père le roi Jean : il prit sans

(¹) Ni la *Court de May,* ni le *Trésor amoureux* ne portent, je l'ai déjà dit, le nom de Froissart. Mais pour quiconque a étudié Froissart, il est impossible de ne pas y reconnaître aussitôt son style. Le manuscrit du *Trésor amoureux* (n° 11140 de la Bibliothèque de Bourgogne), offre d'ailleurs avec les manuscrits de ses poëmes conservés à Paris, les rapports les plus exacts, soit par l'orthographe des mots (éu, éureux, véoir, véu, séu, séur, séurement, court, etc.), soit par l'emploi de certaines formes. (Je vous ay dit voir, à lie chière, se Diex me gard, par saint Remy,

doute plaisir à le revoir, quand il fut devenu par son mariage avec Marguerite de Male, l'un des princes les plus puissants de la chrétienté.

ainsi m'aist sains Vincens, etc.). J'y rencontre onze fois les rimes *roy* et *arroy*, qui se trouvent neuf fois dans le volume édité par M. Buchon, cinq fois les rimes *gard* et *regard*, que je remarque quinze fois dans le même volume. Cette observation s'applique aux rimes *may* et *esmay*, *belle* et *rebelle*, *âme* et *dame*, *compagnie* et *accompagnie*, *ointures* et *pointures*, *las* et *soulas*, *livre* et *délivre*, *vice* et *novice*, *réjoïr* et *conjoïr*, *souvent* et *convent*, *etc.*

Parfois des vers entiers présentent les mêmes rapprochements :

Mal du prestre dit-on
Qui blasme ses reliques.
(*Trésor amoureux*, f° 28 v°.)

Compains, compains, ce ne poet estre
Que nullement voyés le prestre
Qui jà jour ses reliques blasme :
Diex me défende de tel blasme !
(*Buisson de Jonèce*, p. 442.)

Par un gracieux jour de may,
Pour mon cuer mettre hors d'esmay,
Me levay matinet, etc.
(*Trésor amoureux*, f° 1 r°.)

Ce fu ou joli mois de may,
Je n'os doubtance, ne esmay ;
Il estoit assez matinet, etc.
(*Espinette amoureuse*, p. 194.)

Quant aux personnages, ce sont ceux que nous retrouvons dans l'*Espinette amoureuse* et dans le *Buisson de Jonèce*, Cognoissance, Manière, Humilité, Courtoisie, Loyauté, Attemprance, Paour, Hardement, Doulx-Parler, etc.

Nous trouvons la date de ce poëme indiquée par quelques strophes relatives au schisme d'Avignon et par une allusion,

Au moment où le comte de Nevers était proclamé le chef d'une croisade, Froissart ne pouvait manquer de rappeler à Philippe le Hardi ces vastes desseins, legs glorieux de Robert de Jérusalem et de Godefroi de Bouillon, que son petit-fils Philippe le Bon chercha aussi à renouveler; mais à ces images de la gloire des armes, il en mêle d'autres qui ne doivent pas moins lui plaire, car elles retracent la sagesse de son frère le roi Charles V, et le *Trésor amoureux* s'ouvre par une description du château de Beauté qu'il fonda et qu'il préférait à tout autre séjour :

Tant est de beauté pourvéu
Que de tous doit estre nommé
Beauté sans estre seurnommé ;
Car il siet en si beau regart
Et si plaisant, se Dieux me gart,
Qu'on ne pourroit mieulx divisier,
Combien qu'on y séust viser,
Pour avoir lieu délicieux (1).

trois ou quatre fois reproduite, à la croisade de Nicopoli :

Et puis tout ainsi commença
Pour plus honnourer la journée
Qui au Jourdin est ajournée :
C'est le jour de may gracieux.

Les barons et les chevaliers avaient été convoqués pour la croisade à Montbéliard, le 1er mai 1396.

(1) L'empereur Charles IV logea, en 1378, au château de Beauté, « et disoit à ceux qui avec luy estoient que oncques mès en sa « vie n'avoit veue plus belle place, ne plus délitable lieu que il « avoit léans. » (Chroniques de Saint-Denis.) Froissart ne

Selon un usage qui était en grande faveur près des lecteurs du XIV[e] siècle, le poëte s'endort, et il croit voir le château de Beauté s'élever et s'agrandir à tel point que tout le parc de Vincennes semble enfermé dans ses hautes murailles. Devant ce palais on admire deux tentes magnifiques. Dans la première, nous trouvons

. . . . . . Quatre dames
Belles, bonnes de corps et d'âmes.

Ce sont quatre sœurs, Cognoissance, Suffisance, Raison la *bien doctrinée,* et Loyauté.

Loyauté ne quittera jamais le poëte :

. . . . . Avec toy demourra,
Ne jamais en toi ne mourra.

Quant à Cognoissance, ici comme dans tous les poëmes de Froissart, elle l'interroge et l'instruit. Elle lui apprend que la blancheur éclatante de son pavillon (¹) signifie pureté et dévotion, et que les trois pommeaux d'or qui le couronnent représentent la sainte Trinité; si sa hauteur est si merveilleuse, s'il s'élève du gazon foulé à nos pieds jusqu'aux nuages qui flottent sur nos têtes, qu'on ne s'en étonne pas : c'est le mystérieux symbole de la vie de

s'était pas trompé quand il donnait pour résidence à Amour le domaine de Beauté; car moins d'un demi-siècle après sa mort, un roi de France disposa du beau château où était mort le sage roi Charles V, en faveur d'une femme qui, dans l'histoire, porte à plus d'un titre le nom de *Dame de Beauté.* Dans le deuxième livre de ses Chroniques, Froissart raconte la mort d'un brave chevalier nommé le sire de Sorel.

(¹) Le *blanc pavillon* de la *Court de May.*

l'homme qui commence sur la terre et s'achève dans le ciel.

La tente voisine, où se trouvent réunies toutes les richesses de ce monde ([1]), est occupée par un roi *de noble arroy*. C'est Amour, et il a près de lui sa compagne dame Nature.

Le sens de cette allégorie ne saurait être douteux, et il mérite qu'on s'y arrête. Car sous cette forme un peu monotone de métaphysique amoureuse qui remonte au *Roman de la Rose* et qui se maintint longtemps après le *Trésor amoureux*, on découvre une pensée profonde qui appartient bien à Froissart, puisqu'on ne la retrouve point chez les poëtes qui l'ont précédé. Dame Nature donne à l'homme l'intelligence : Amour, complétant ses leçons, la rend plus élégante, plus gracieuse et plus vive; mais en dehors de ses enseignements, il en est d'autres plus sérieux et plus utiles. Cognoissance les réserve à quelques esprits d'élite, et ceux d'Amour ne doivent être écoutés que lorsqu'ils sont conformes aux siens.

([1]) Du véoir estoit grand délis,
Car plus blanche que fleur de lis
Me sembloit et estoit de soye;
Mais tout ainsi que je pensoye
A ceste belle vision,
Il me vint en advision
Que je l'escrivoie en un livre
Pour en avoir mieulx à délivre
Remenissance ou retentive
Par mémoire imaginative.

Comparez à ces vers les *Chroniques*, liv. III, chap. 12.

Dans tous les poëmes de Froissart, Amour et Cognoissance sont unis l'un à l'autre. Amour doit à Cognoissance sa doctrine chaste et pure; Cognoissance à son tour lui emprunte ces couleurs riantes et tendres qui ornent, sans les voiler, les préceptes les plus sévères. Heureux est celui qui écoute également ces deux voix qui s'associent pour le charmer et l'éclairer! Il pénétrera dans le somptueux palais qui s'élève près des tentes que nous avons décrites. Là se conserve le *Trésor amoureux* promis

A ceux qui ont vouloir
En tous estas de mieulz valoir (¹).

Sept tours protègent sa vaste enceinte. Elles sont gardées par sept dames qui se nomment : Bonté, Beauté, Honneur, Manière, Humilité, Attemprance et Courtoisie. Danger y est huissier; Paour, concierge; Grâce, trésorière; Hardement, connétable; Déduit, grand chambellan; Espoir, amiral; Franc-vouloir, maître d'hôtel; Sentiment, échanson; Octroi, chancelier; Bon-avis, grand écuyer; Bon-renom, chevalier d'amour. Le secrétaire se nomme Bien-céler,

Car bien scet nostre secré taire.

Pour compléter cette énumération déjà un peu trop longue, ajoutons que Souvenir remplit les fonctions de

(¹) Cette expression favorite de Froissart se retrouve dans tout ce qu'il a écrit, dans ses chroniques aussi bien que dans la *Court de May* ou dans l'*Espinette amoureuse*.

panetier, Doulx-regard, celles de maître des arbalétriers, et Beau-parler, celles de maître des requêtes.

Après plusieurs discours assez diffus de Doulx-regard et de Loyauté, Amour reconnaît le poëte :

Bien le congnois, car de son temps
A esté nos vertus sentans.

Il lui rappelle que :

Réthorique fait virelais,
Balades, chans royaulz et lais.

Et le poëte obéissant à ses ordres commence des ballades où il parle :

D'armes, d'amours et de moralité.

Tout ceci reproduit assez exactement le titre que Froissart paraît avoir donné lui-même au manuscrit de Paris, où ses compositions poétiques se trouvent ainsi indiquées : « Dittiés ou traités amoureux et de moralité, lais, chan« sons royaulx, balades et virelais. »

C'est bien Froissart qui a écrit les vers qui ouvrent ce recueil de ballades :

... Pour tous bons cuers esjoïr
Qui voulroient en honneur conjoïr
Les fais d'amour et d'armes noblement,
Faire vueil par ces deux points proprement
De balades aucune quantité,
Pour y parler selon mon sentement

D'armes, d'amour et de moralité.

. . . .

Et pour ce veuil aucune chose extraire
De ce qu'Amours a en mon cuer enté,
Que je puisse si bien dire et retraire
Que toutes gens d'honneur m'en sachent gré.

C'est encore l'inspiration du génie de Froissart que nous aimons à reconnaître dans les vers suivants :

Parlons d'armes, des vaillans et des preux.

. . . .

Qui veult d'armes acquérir los et pris,
Il doit hanter les plus aventureux
Et qui plus sont de hardement espris,
Qui le plus ont de fais d'armes apris
Et qui plus ont voyagié oultre mer.

Et il ajoute, trois feuillets plus loin :

...: Pour avoir planté,
Déduit, soulas et glay,
J'ay en mon cuer planté
Fais d'armes dont j'aray,
Si tost que je pourray,
Honneur, soulas et joie (1).

(1) Je citerai aussi quelques vers du *Trésor amoureux* sur les tournois :

... Pour congnoistre la lignie
Des nobles, anciennement
S'assembla une compagnie,
Qui establirent noblement

Un dialogue s'engage entre le poëte et un écuyer dont nous ignorons le nom, et il se prolonge sous des formes différentes, si bien qu'il remplit plus de deux mille vers.

Nous ne reproduirons pas, d'après le *Trésor amoureux,* de nombreux épisodes empruntés à l'histoire et à la Fable. Sans copier quelques centaines de vers consacrés à Adonis, à Phaéton et à la nymphe Io, nous nous bornerons à remarquer que Froissart cite Aristote et Virgile, ces nobles ancêtres de la philosophie et de la poésie du moyen âge, et nous nous attacherons plutôt à chercher dans ce poëme tout ce qui y rappelle l'immortel chroniqueur du XIVe siècle.

Ce qui nous y frappe d'abord, c'est un sentiment pro-

En soulas et en esbanoy
La noble jouste et le tournoy.

. . . .

Au tournoy doit estre prisié
Chevalerie haultement,
A la jouste là est brisié
Mainte lance présentement.

. . . .

Pour les dames solacier.
Furent li tournoy ordené,
Et pour les nobles essaier
Qui estoient nouvel arrivé
En espérance d'estre amé.

. . . .

Lors véoit-on au tournoier
Les preux espris de loyauté;
Là véoit-on pour avoier
Tous amoureux, à grand plenté
Dames et la fleur de beauté.

fond de la décadence des institutions et des mœurs. Au moment où Froissart écrivait le *Trésor amoureux,* il était revenu depuis peu de son dernier voyage à Londres. On avait oublié, en Angleterre, les vaillants hommes et les grandes emprises, et les choses étaient bien changées depuis vingt-huit ans. Il en était de même en France. La noblesse, épuisée par son faste et son orgueil, y était désormais impuissante à protéger le trône qu'occupait un roi insensé, ombre qui errait triste et désolée dans un palais désert où l'on attendait l'étranger. Certes, le découragement auquel Froissart ne pouvait se dérober, était sincère et légitime.

L'amour même se corrompt comme la chevalerie. Plus de nobles dames pour encourager les preux, plus de preux pour mériter ces chastes promesses de loyauté et de douce merci.

Les dames de jadis
Amoient en fais et dis
De leurs amis le bon renom ;
Car lors ils avoient le nom
D'estre preux et de grant emprise.

Hélas! il n'en est plus de même, et si la dame dit au chevalier : Allez prendre le soudan, qu'en France comme en Orient, il se garde des infidèles!

Toutes ces nobles inspirations d'honneur et de dévouement que le courage recevait de la beauté, ne sont plus qu'un souvenir relégué dans les annales du passé .

On treuve en l'ystoire
Que quant uns nobles homs amoit,
Il en avoit plus de victoire (¹).

Quel que fût l'enthousiasme de Froissart pour la chevalerie, il était trop sage, il avait une trop haute expérience pour s'aveugler sur les destinées qui lui étaient réservées. Plus on étudie son poëme, plus on y découvre la conviction intime et secrète que le temps des croisades, qu'il verrait se renouveler avec de si vives sympathies, est irrévocablement passé. La France n'a-t-elle pas d'autres ennemis à repousser? Les journées de Crécy et de Poitiers ne présagent-elles pas celles d'Azincourt?

Ne pourroit un homme conquerre
En armes, loz, pris et honneur
Sans aler en estrange terre?
Que quiert un homme de valeur
Mieulz qu'à son naturel seigneur
Servir crémir et foy porter,
Ses gens et son païs garder
Encontre tous ses ennemis?
A ces poins doit-on regarder
Pour acquerre honneur et amis.

Par un retour imprévu sur lui-même, l'auteur vient à se demander ce qu'est ce droit de la conquête, qui n'est, à son origine, que le droit de la force. Bien peu d'années se sont écoulées depuis que les laboureurs d'Essex et de

(¹) Cf. *Chron.* I. 1, 163 et IV, 4.

Kent revendiquèrent audacieusement ce droit contre le roi, les chevaliers et les clercs; car ils étaient plus robustes, et ils se plaignaient de ce que les grands, se réservant l'oisiveté et les plaisirs, ne leur laissaient que la peine et le travail. Tout ceci se retrouve dans le *Trésor amoureux;* le poëte feint que, dans les temps les plus reculés, alors que tout était encore en commun entre les hommes, les chevaliers, les clercs et les laboureurs se partagèrent les trois parties du monde. L'Asie, source inépuisable des grandes migrations de races, échut aux laboureurs, qui étaient les plus nombreux ; l'Afrique, depuis Memphis jusqu'à Carthage, fut gouvernée par les chevaliers. Les clercs eurent l'Europe ; car, seuls sans doute, ils étaient dignes de régner sur ces rives du Céphise et du Tibre, où devaient s'élever les écoles d'Athènes et de Rome :

J'en prens à tesmoing l'Escripture
Qu'il fu un temps qu'il n'estoit rien
Qu'on peut dire : Cecy est mien ;
Car toute chose estoit commune
Comme le soleil et la lune,
Jusques au temps qu'en trois parties
Furent les terres départies,
C'est assavoir Europe, Aufrique
Et Asie qui fu la moins frique.
En la part d'Europe là mis
Furent tous les clercs, et commis
A conseillier les autres deux
Parties, les chevalereux
Et les laboureurs, quant mestiers

En seroit; et les chevaliers
Qui eurent Aufrique en leur part
Devoient aussi d'autre part
Garder les clercs séurement,
Et les laboureurs chièrement
Qui de la part d'Ayse parti
Furent adonc en tel parti
Qu'il les convenoit labourer,
Pour les autres pars gouverner
Les clercs et la chevalerie
Introduis de bachelerie.
Celle ordenance dura tant
Que les laboureurs en estant
Se drescièrent et regardèrent
En leur fait et considérèrent
Que leur temps si bien emploié
Avoient que mouteplié
Estoient xx contre un et plus
Que les autres, et au surplus
Disent aucuns : « Chacun se paine
« De nous, et n'avons que paine,
« Et si sommes partis le pis
« De tous les biens. » Dont sur leur pis
Mirent leurs mains, faisant serment
Que ce ne pouvoit longuement
Durer. Lors prisrent de lyon
Fierté, car de rébellion
Furent si à celle heure point
Que ce fu le temps et le point
Que la conqueste commença.

La conquête s'ennoblit depuis, quand de grands rois y

eurent recours pour établir et pour accroître leur puissance, et quand elle eut les bons clercs pour historiens :

Souviengne-vous comment on prise
Alixandre, César, Artus,
Et plusieurs qui ont leurs vertus
Esprouvées à assembler
Par conqueste, et pour resembler
Les conquérans que j'ay nommé
Et maint autre bien renommé.

Cependant, il est d'autres triomphes que ceux de la terreur, d'autres succès que ceux de la force :

En amours ne fault nul César,
Alixandre, ne nul Artu ;
Car grâce y a plus de vertu (1).

Cette loi aimable et douce plaisait au poëte. Il promit à Amour de le servir loyalement, et sollicita le titre de greffier du *Trésor amoureux*. Il le méritait sans doute, car Cognoissance lui disait :

Tu es bien délité
En parler d'amours.

Amour le lui accorda ; de plus, il chargea son conné-

(1) Love wol not be constreined by maistrie.
Whan maistrie cometh, the god of Love anon
Beteth his winges ; and, farewel, he is gon.
Chaucer, *the Frankelein tale*.

table Hardement et ses maréchaux Désir et Penser de l'accompagner désormais,

Pour plus séurement passer
Tous les pas où tu passeras.

Froissart songeait donc encore à poursuivre ses voyages, et Amour ajoutait :

...Nostre maistre des requestes
Beau-parler fera tes enquestes.

Trente-quatre ans s'étaient écoulés depuis que la bonne reine d'Angleterre l'avait exhorté à commencer ses enquêtes ; il devait les poursuivre jusqu'à la fin de sa vie : Beau-parler n'était-il pas là pour les rédiger ?

Mais ce n'est pas dans cette activité curieuse et un peu inquiète, dans ce style souple et facile que résident les qualités les plus précieuses du chroniqueur. A quoi lui servirait d'apprendre ce que son intérêt le porterait à déguiser, et faudrait-il louer l'élégance du style, si ce n'était qu'un voile destiné à nous tromper sur ce qu'il dérobe à nos regards? « Je ne vueil parler fors que de vérité, » dit Froissart dans ses Chroniques, et c'est l'expression de ce noble sentiment que nous aimons à retrouver dans tout ce qu'il a écrit, même au milieu de ses traités de métaphysique amoureuse.

Cognoissance qui *tant est bonne et sage*, paraît ici de nouveau :

Congnoissance fait concevoir

Qu'est amour de loyal ami.
Congnoissance fait percevoir
Fière hayne d'ennemi.
Congnoissance à homme endormi
Fait esveillier son sentement.
Congnoissance fait clèrement
Congnoistre tous obscurcis fais,
Tant que par bon entendement
Congnoissance met tout à pais.

Cognoissance avait fait un brillant éloge de la vérité qu'elle compare à l'ivoire, dont on admire la blancheur éclatante, mais elle n'avait pas caché à l'auteur qu'elle sert peu à ceux qui aspirent à s'élever au plus haut degré des faveurs de la fortune :

Advise-toy que par deux poins, beaulz fils,
D'autrui blasmer ne te dois mettre en paine :

. . . .

Or est ainsi que tu scès que j'ay yeulx
Pour tout véir, c'est bien chose certaine,
Et oreilles pour oïr en tous lieux
Tout ce qu'on dit, et congnois le demaine
En tous estas de créature humaine,
Et si me fault souvent dissimuler.

Mais le poëte répliquait que jamais on ne peut taire la vérité, dût-elle conduire au martyre : c'était au moment solennel où allaient s'achever ses Chroniques qu'il sentait le besoin de protester plus haut que jamais de son respect pour la dignité et l'impartialité de l'histoire :

... Qui voudra glorieuse couronne

Avoir en fin, il lui faut maintenir
Vérité, car Dieulx en gloire couronne
Ceulz qui pour lui la veulent soustenir.
... J'en lairay ces haulz clercs convenir
Qui sont fondés en divine science
Pour ce qu'ils ont si digne conscience,
Qu'en plusieurs lieus on les voit décoler
Et recevoir la mort en patience
Pour vérité baisier et acoler.
Tant l'aiment-ils et tant leur semble bonne
Que pour nul or ne voulroient fléchir,
Ne mespasser de vérité la bonne,
Ne cure n'ont qu'on les voie enrichir.
. . . .
— Ainsi chascun clerc s'abandonne
Pour vérité dignement conjoïr;
Se je di voir, mon chapperon te donne,
Dit Congnoissance, et t'en l airay joïr;
Mais pour mon cuer liement esjoïr,
Me vault-il mieulx semer de la semence
Dissimuler qu'à me bouter en tence,
Ne me laissier batre, ne affoler,
Ainsi que font les aucuns qu'on détrenche.
— Et je respondi : Dame gente,
Humble, courtoise et diligente,
En tous estas avez esté
De tenir en droit vérité.
Vous parlez de dissimuler
Et de ploïer avec le vent
Comme fait le rosel souvent.
Vous-meismes me déussiés
Reprendre, se vous véissiés
Que je me voulsisse entremettre

De dissimuler et de mettre
Sophisme en auctorité
Pour moy taire de vérité.
— Et Congnoissance respondi
Quant mes paroles entendi :
Dissimulers sont de manières
Ainsi que gens de deux banières.
La première banière entendre
Devons pour l'âme qui veut tendre
A la parfaite vérité,
Par qui de gloire ahérité
Sont ceulz qui pour la prononcier
Devinement et exaucier,
Seuffrent qu'on les martire et fiert :
A telle vérité n'affiert
Nulle dissimulation.

. . . .

Mais nostre banière seconde
Sur autre entendement se fonde.

. . . .

Se je parloie des estas
Dout les aucuns ont à grans tas
Ou de leur propre ou par conqueste,
Se je vouloie faire enqueste
Dont cela leur vient et comment
Et faire noyse quand on ment,
Pour mettre en termes vérité
Et tenir en auctorité,
De moy seroient hayneux,
Et je ne vueil hayne à eux,
Ne à aucun. Mieulx me vault taire.

. . . .

Humilité scet bien souffrir

Que s'aucun lui vuelt mésoffrir
Elle se taist, acouste...
Et ne se vuelt de rien mesler
Où il faille dissimuler,
Car elle dist que pour vivre aise
Qui de tout se taist, tout appaise :
Sique laisses tout convenir,
Se tu veulz à droit port venir
De paix et joieusement vivre.

Ainsi Froissart ressentait vivement cette généreuse indignation que les âmes honnêtes éprouvent en flétrissant tout haut le crime et la honte, et il l'avait bien prouvé quand il avait osé raconter l'odieuse avidité du duc d'Anjou épiant le dernier soupir de Charles V pour s'emparer de ses trésors ; mais on sait aussi que le duc d'Anjou donna l'ordre de saisir ses Chroniques, et si depuis il arriva parfois à Froissart, non pas d'excuser les fautes des grands, mais de ne pas les blâmer avec assez d'énergie, le discours de Cognoissance explique le silence que lui imposèrent les périls et les passions des temps agités qu'il traversa, et la vie même qu'il menait au milieu des cours.

Cognoissance a déjà averti le poëte que la vérité est exilée du palais des grands qui n'écoutent plus que leurs *marmousets,* et cet aveu en précède un autre que présageait assez tout ce que nous avons lu sur la décadence des mœurs à la fin du XIVe siècle. Amour, qui, dans la *Court de May,* appelait la vérité son amie, la repousse aussi. Il rompt le pacte si noble, si recommandable qui le liait à Cognoissance, et prescrivant désormais une obéis-

sance aveugle à ses lois, il s'irrite contre ceux qui, guidés par de bons conseils, se souviennent du passé, considèrent le temps présent et prévoient l'avenir. Toi-même, dit Cognoissance à l'auteur,

Pour mestre
Au temps passé lui a voulu,
Mais il ne t'a guères valu.

Non-seulement elle l'exhorte à ne jamais oublier ses sages préceptes, mais elle prend aussi sa défense dans un discours qu'elle adresse à Amour :

Se je donne à vostre servant
Aucun conseil, en vous servant,
Qui viengne de Raison, ma seur,
Il n'y a que bien et honneur.
Je ne lui ay administré
Conseil que tout le plus lettré
Ne désissent bien que j'ay droit.
. . . .
Je fais voulentiers mon devoir
Partout où je me sens tenue,
Et tousjours me suis maintenue
Entre vos gens pour eulz monstrer
Les haulz biens et administrer,
Ausquels vous les faites partir,
Jusques à tant que départir
Ils se veulent de vostre court.
. . . .
... J'ay bien entendu
Les poins où vous avez tendu

Et tendez pour vitupérer
Vostre serviteur qui parer
S'est voulu de moy pour tenir
Ses fais en droit et soustenir
Ou cas que le avez accusé
Que de raison il a usé.
Contre vous oncques n'en usa,
Senon un pou quant il avisa
A mes paroles, entour dis
Minutes, mais si estourdis
En fu qu'oncques plus il n'ot cure
Que Raison le prenist en cure.

. . . .

Pour son bien, au temps à venir,
Sire, laissez l'en convenir,
Car s'en ce cas de traïson
Vous l'accusez, ma seur Raison
Et moy nous lui ferons secours
Devant tous et en toutes cours,
Mais que de lui ayons adveu.
— Et je dis : Dame, à Dieu le veu,
Oïl voulentiers : pourquoy non?
Car oncques le certain renom
D'amours n'éusse congnéu
Se je ne vous éusse véu ;
Et pour tant, mon souverain roy,
Bon Amour, veuillez mettre arroy
En vostre fait et attemprance
Sans vous courcier à Congnoissance ;
Car par elle je vous congnois,
Dont me seroit-ce grans ennois
Se pour mon fait vous l'aviés prise
En hayne, car elle prise

Entre les haulz biens terriens
Vo noble estat sur toute riens,
Excepté de sa seur Raison.
Mais de ce fait-cy jamais hon
N'en deveroit avoir merveille,
Tousjours amy pour amy veille,
S'elle veut en auctorité
Mettre raison et vérité.

. . . .

Se je savoie tout le bien
Du monde et n'en féisse rien,
En devroie-je estre prisiez?
Je croy que non, ne desprisiez
Aussy, se tout le mal savoie
De ce monde, se je n'avoie
Vouloir de le mettre à effet.

Les poésies de Froissart offrent peu de vers qui résument mieux sa biographie : s'il célébra dans ses vers Amour plutôt que Cognoissance, Cognoissance seule lui fit connaître Amour.

Cependant l'auteur perd son titre de greffier du *Trésor amoureux,* mais Cognoissance, sa fidèle compagne, le console et lui promet que ni elle, ni ses sœurs Raison, Loyauté et Suffisance, ne l'abandonneront jamais. Elle est si éloquente, ses préceptes sont si nobles qu'Amour lui-même finit par lui tendre la main. Un traité est signé. Sans pousser plus loin leurs débats, ils laissent aux hommes le soin de les résoudre : il y en aura toujours qui écouteront Amour, mais d'autres, de même que l'auteur, lui préféreront Cognoissance.

Froissart avait près de soixante ans, quand il abjurait ainsi le culte de sa jeunesse. Ces fictions n'allaient plus à son âge, et c'était en vain que son esprit fécond et ingénieux qui, depuis près d'un demi-siècle, n'avait jamais connu un instant de repos, s'était efforcé de les renouveler une dernière fois. On ne trouve plus dans le *Trésor amoureux* cette chaleur naturelle qui confond si heureusement l'élégance et la naïveté, cette fraîcheur d'images empruntées aux plus doux souvenirs de ses premières années, cette heureuse abondance de l'imagination que Froissart mettait au-dessus de toutes les qualités du chroniqueur et du poëte, parce qu'il y comprenait, d'une part, tout ce qui l'inspire, de l'autre, tout ce qui la règle et la modère. La pensée devient diffuse et pénible, et le vers, enjambant régulièrement sur le vers qui le suit, offre le reflet du même travail et de la même fatigue.

Il appartenait à la Bibliothèque de Bourgogne, fondée ou accrue par les successeurs du bon duc Wenceslas, de rendre à la lumière, après cinq siècles d'oubli, les premiers vers tracés par Froissart, quand il aborda, jeune et plein d'illusions, en Angleterre, et les derniers qu'il ait composés dans sa vieillesse, alors que l'avenir ne lui réservait qu'une obscure retraite à Chimay.

CHAPITRE IV.

INFLUENCE DE FROISSART COMME POËTE.

I. Alain Chartier. — Le duc d'Orléans.

Après Froissart, deux poëtes occupent la première place entre tous ceux de leur temps. L'influence qu'il exerça sur l'un et l'autre est incontestable.

Les poëmes qu'Alain Chartier composa dans sa jeunesse, avant le triomphe des Anglais, alors que toutes ses pensées étaient joyeuses et vives, rappellent de fort près ceux de Froissart. Cette imitation nous frappe surtout dans la *Dame sans Mercy* et dans le *Parlement d'Amour*, où nous retrouvons Souvenir, Doulx-Penser, Doulx-Regard engageant les mêmes controverses sur les mêmes tapis de fleurettes. Quelques mots nouveaux annoncent seuls la marche des années et une autre génération.

Froissart, en parlant de la beauté qu'il honore, l'appelle toujours : sa dame. Alain Chartier dit : ma maistresse. Le respect, la délicatesse s'effaçaient de la langue comme des mœurs.

Parmi les poëmes qu'Alain Chartier nous a laissés, il en est un qui est resté plus connu, c'est celui des *Quatre Dames :* composé après la bataille d'Azincourt, il nous offre le dernier panégyrique de la chevalerie que Froissart avait célébrée par ses vers aussi bien que par ses chroniques.

A cette même journée d'Azincourt, un prince français, le duc Charles d'Orléans, avait montré l'épée à la main que la France pouvait le placer parmi ses plus vaillants défenseurs. Elle le comptait aussi parmi ses plus excellents poëtes. Non-seulement il était le plus illustre qu'elle eût vu jusqu'alors, puisqu'il fut à la fois le petit-fils de Charles V et le père de Louis XII, mais il n'était pas moins supérieur aux autres poëtes de son temps et à Alain Chartier lui-même, par la facilité et la grâce de son imagination.

La bataille d'Azincourt étendit sur la France un voile de deuil si profond, qu'il semblait que la royauté comme la noblesse, la nationalité comme la gloire de la France eussent disparu le même jour. Charles d'Orléans relevé entre les morts, refusa d'abord de prendre aucune nourriture [1]. Il voulait, disait-il, s'associer par le jeûne à

[1] Et là archiers ne firent depuis la desconfiture, que deschausser gens morts, sous lesquels trouvèrent plusieurs prison-

l'une de ces grandes et amères leçons où il ne reste aux nations qu'à s'incliner sous la main de Dieu. Plus tard, lorsqu'il eut abordé en Angleterre et qu'il eut vu commencer cette longue captivité, qui devait se prolonger pendant un quart de siècle, il acheta à quelque seigneur anglais un livre (¹) où il pût retrouver dans tout son éclat cette noble et chevaleresque France, objet de ses pleurs et de ses inutiles regrets. Par allusion à sa triste destinée, il fit entourer les feuillets de chaînes, telles qu'en portent les prisonniers, et ajouta lui-même à la dernière page quelques vers, avec cette date à peu près effacée aujourd'hui : 1416. Ce livre, c'était la chronique de Froissart, et il put y lire l'émouvant tableau de défaites non moins désastreuses qui avaient conduit d'autres princes de sa maison sur le même rivage (²).

niers en vie, entre lesquels le duc d'Orléans en fut un... Après ces choses faites, le roi d'Angleterre prist chemin vers Calais. Si advint que à une reposée, il fit apporter du pain et du vin, et l'envoya au duc d'Orléans, mais il ne voulut ne boire, ne maugier. Lors le roy lui demanda : D'où vient que vous ne voulez ne boire, ne manger? Il respondit que, à la vérité, il jusnoit. Lefebvre-Saint-Remy, 63.

(¹) La première miniature de ce MS. représente Froissart offrant son livre au roi d'Angleterre. L'écriture annonce aussi qu'il a été copié en Angleterre.

(²) Ce manuscrit existe encore. Il porte à la Bibliothèque impériale de Paris le nº 8331. C'est peut-être celui que Gui de Rochechouart désigne dans l'inventaire de 1427, sous le titre de *Croniques de diverses nations, en françois, historiées*.

Mais ce ne fut pas seulement la grande composition historique de Froissart qu'étudia ce prince issu des fleurs de lys : poëte, il lut et relut les poésies du clerc de Valenciennes, et les vers qu'il nous a laissés, nous permettent de reconnaître la source à laquelle il a puisé plus d'une fois. Rien ne retrace davantage le style de Froissart que le poëme où le petit-fils de Charles V raconte l'apparition de Jeunesse, le discours qu'elle lui adressa pour lui dépeindre l'honneur et les grands biens attachés à l'amour, et son entrée dans le palais où, introduit par Bel-Accueil et Plaisance, il fut reçu par Beauté. C'est encore à l'*Espinette amoureuse* de Froissart et peut-être aussi à *la Court de May* que nous devons la jolie ballade qui commence par ces vers :

J'ai ou trésor de ma pensée
Ung mirouer qu'ay acheté

Parmi les autres livres que le duc d'Orléans rapporta d'Angleterre, nous remarquons :

Ung petit livre contenant consolation à ung grant seigneur estant en tribulation ;

Ung livre en latin, nommé *de Remediis utriusque fortunæ.*

Et comme témoignage simultané des travaux poétiques et de la pieuse résignation de ce prince :

Le livre des ballades de monseigneur.

Ung livret de papier escript de la main de mon dit seigneur, contenant plusieurs oraisons.

Il possédait aussi le *Livre de Végèce, de Chevalerie* et le *Livre de Boèce, de Consolation.* L'un lui fut aussi utile que l'autre. Nous dirons à la fin de ce volume, quelques mots de sa traduction inédite de Boèce.

(Amour, en l'année passée,
Le me vendy de sa bonté),
Ouquel voy toujours la beauté
De celle que l'en doit nommer,
Par droit, la plus belle de France.
Grant bien me fait à m'y mirer
En attendant bonne espérance.

Les vers de Charles d'Orléans offrent d'ailleurs cette mélancolie ingénue et vraie qu'expliquent si bien les douleurs de son long exil. On voudrait seulement en effacer certaines flatteries adressées au fils de Jean sans Peur, et y retrouver plus souvent, à côté de l'image de ses amours, celle de la patrie absente qu'il aimait à saluer du haut des rochers de Douvres à travers les vapeurs flottantes de l'horizon.

Le duc d'Orléans revenu en France protégea tous les poëtes de son temps, les uns parce qu'à défaut de talent, la gloire et le lustre de leur naissance rehaussaient l'hommage qu'ils rendaient aux lettres, les autres (parmi ceux-ci il faut citer Villon) parce qu'un grand talent leur tenait lieu de noblesse et parfois même de vertu. C'est de son château de Blois que sortit la grande école qui précéda Ronsard et Malherbe, et en élargissant ainsi son influence, nous aimons à nous souvenir qu'il dut lui-même quelque chose à celle de Froissart.

Nous avons dit ailleurs ce que les siècles suivants ont emprunté à Froissart chroniqueur : ceci suffit à la gloire de Froissart poëte.

FIN.

APPENDICE.

TRADUCTION DE BOÈCE,

PAR

Charles d'Orléans.

Le catalogue de la Bibliothèque de Bourgogne renferme sous le n° 10474 la mention suivante : *Boèce, par Charles d'Orléans*. Le manuscrit auquel elle se rapporte, offre beaucoup d'analogie avec celui de la *Court de May*, copié, croyons-nous, en Angleterre, pour Marguerite d'York. L'origine de ce manuscrit est probablement la même. L'on y trouve de plus quelques miniatures ornées de *marguerites*, et la transmission de ce volume s'explique fort bien par le séjour que fit à Malines la veuve du dernier duc de Bourgogne. Une main assez récente y a en effet tracé ces mots : *Hospitii Mechliniensis Carmelitarum discalceatorum*.

Cette traduction de Boèce est une élégante paraphrase du texte latin : elle ne comprend pas moins de cinq mille vers, et le traducteur y a ajouté deux prologues, l'un au commencement de l'ouvrage, l'autre avant le cinquième livre.

Les circonstances mêmes au milieu desquelles ces vers furent écrits, leur donnent plus de charme et d'intérêt. Charles d'Orléans, captif au château de Bolingbroke, venait d'apprendre la triste fin de Charles VI, abandonné à sa dernière heure de ceux-là mêmes qui devaient tout à sa faiblesse. Tandis que des hérauts anglais escortaient ses restes jusqu'aux caveaux de Saint-Denis, un moine de cette abbaye, associée à toutes les grandeurs comme à tous les deuils de la monarchie, enlevait secrètement la couronne et allait la poser sur le front du dauphin de Viennois ; mais Charles VII n'est encore que le roi de Bour-

ges. Chaque jour, nouveaux revers et nouvelles épreuves. Il a autant besoin de consolation que son cousin prisonnier : c'est pourquoi Charles d'Orléans lui offre le traité de Boèce, où il a trouvé lui-même d'utiles conseils.

Vous tous qui ce livre lirés,
S'ay failly, veulliez m'escuser ;
Le grain de la paille eslirés,
Et le prendez pour vostro user...
J'ay de cuer et de corps aprestó
Ès mettre translater, affin
Que Charle roy, qui a esté
Souef nourry, nommé daulphin,
En sa nouvelle magesté,
Ne soit à couroux trop enclin,
Quant voit son peuple molesté,
Pour ce que mon cuer si désire
Qu'il règne en santé et en joye,
Qu'il se déduye et qu'il respire,
Son penser, quant il lui anoye,
Mérancoliant, et souspire
Des nouvelles quelconques qu'il oye :
Dont point ne veulle despire
De ce présent que luy envoye.
Principallement ay fait pour luy,
Et pour tous mes amis de France,
Qui sont prins, desrobé et banny :
Tout convertissent en penance,
En leur purgatoire aussy,
Comme Boèce, qu'en grant puissance
Fortune mist et enrichy,
Mais puis li fist grief muance.

Cette traduction fut donc composée vers 1422 ou 1423, et c'est probablement le même ouvrage que Gui de Rochechouart désignait ainsi dans l'inventaire des livres du duc d'Orléans, fait en 1427.

« Le livre de Boèce, de Consolation, *neuf,* historié, escript en françois, rimé. »

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

DEUXIÈME PARTIE. — Froissart chroniqueur.

Pages.

TROISIÈME PARTIE. — Froissart poëte.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

25?

290

358
345



